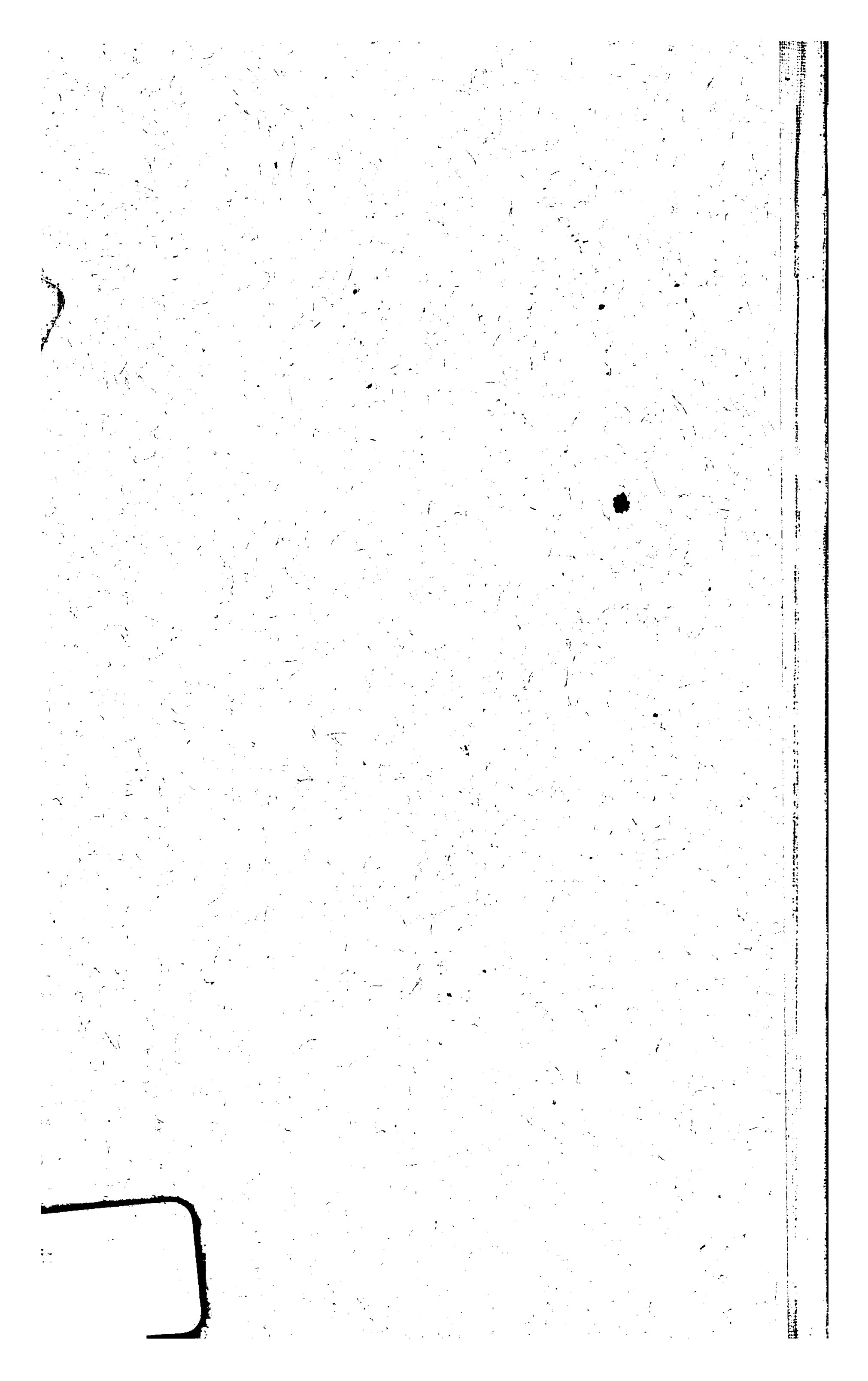
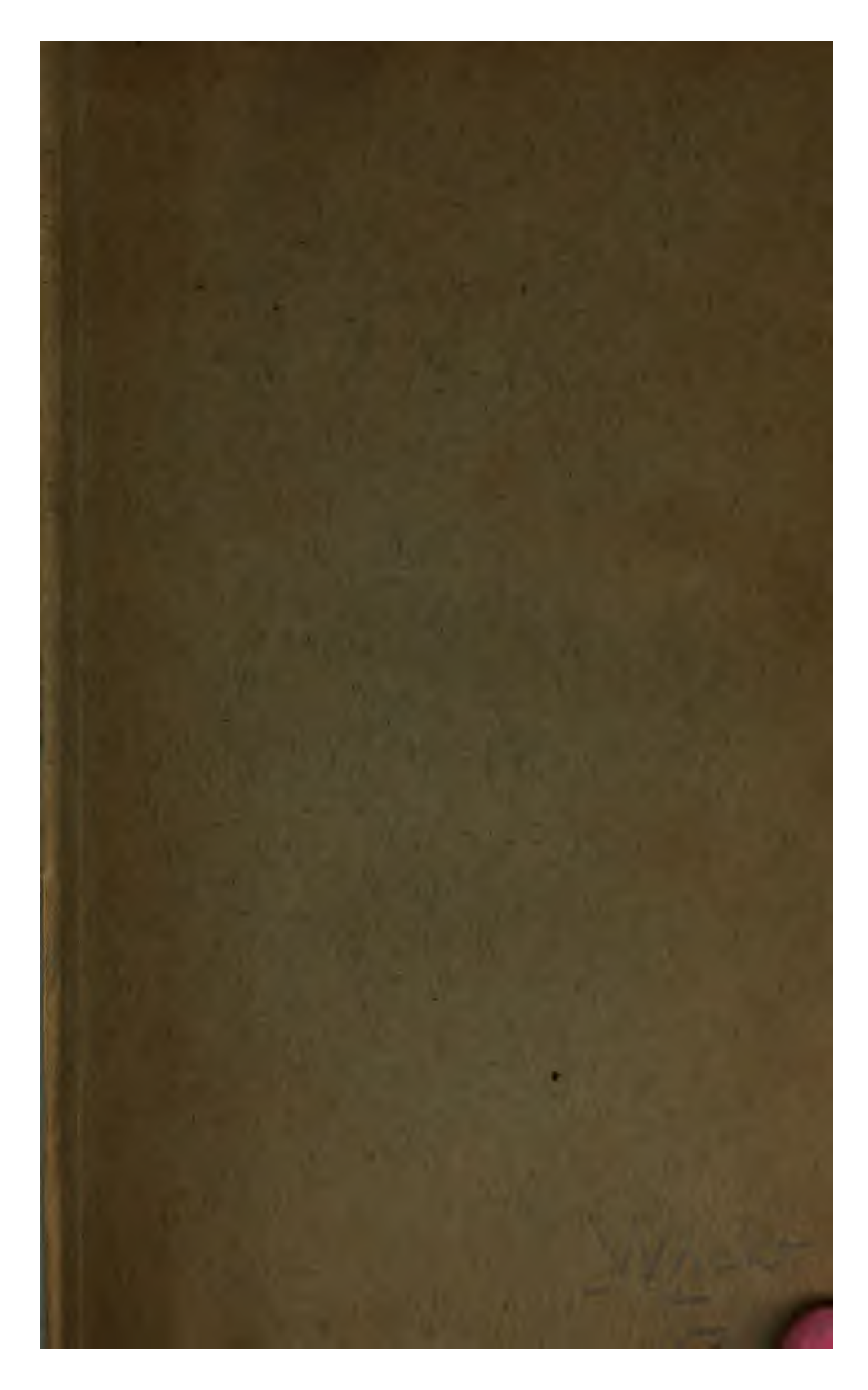




HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
PAYS-BAS,

PAR L. J. J. VANDER VYNCKT,

CONSEILLER AU CONSEIL DE FLANDRE, PRÉSIDENT DE L'AMIRAUTÉ ET DE LA CHAMBRE DES RENNENGUES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

AVEC

UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE ET DES NOTES,

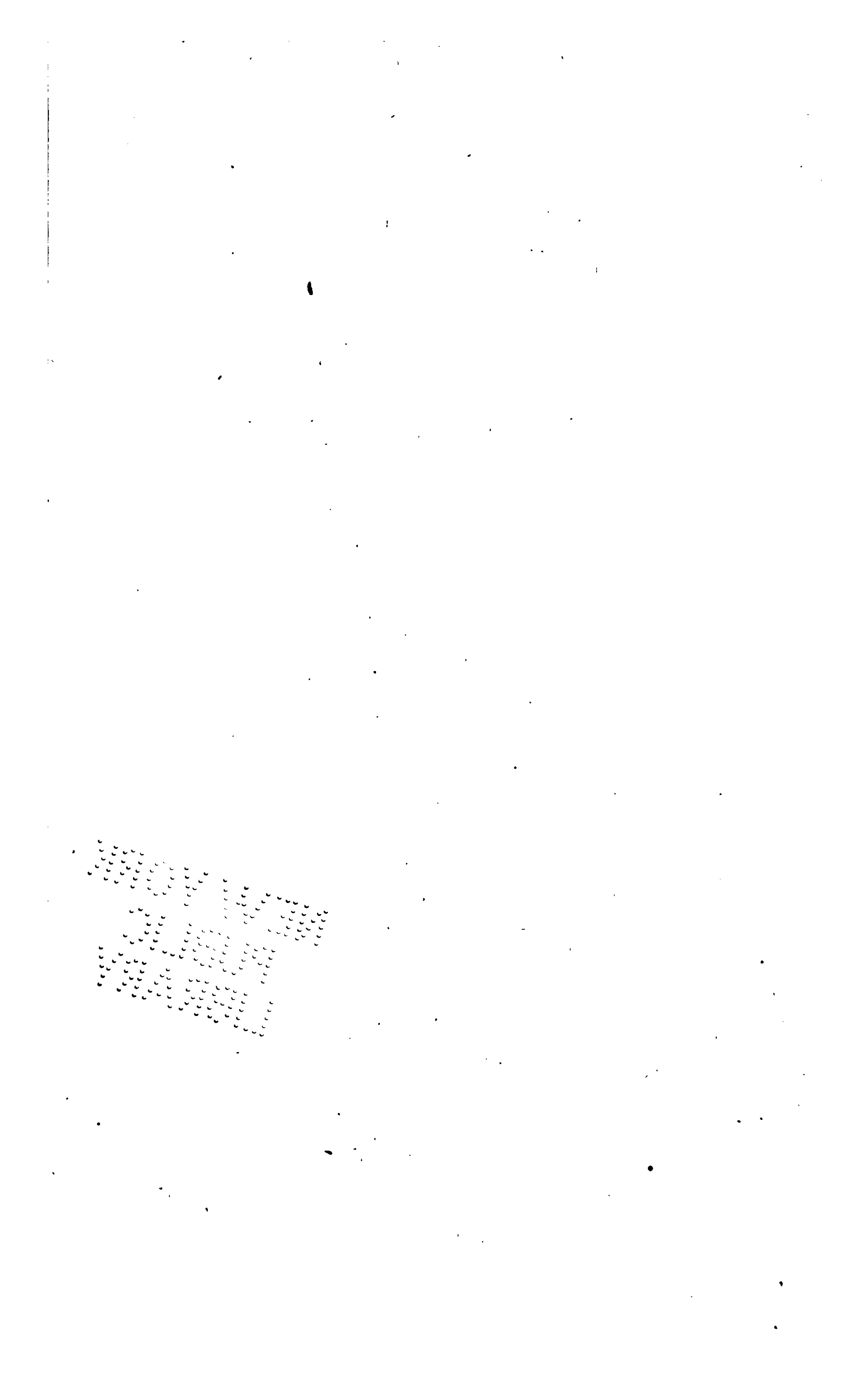
Par F. B. D. R.

> Interdùm speciosa locis morataque rectè
> Valdiùs oblectant meliùsque morantur,
> Quàm.................nugæ...canoræ
> Hor. *de Arte poët.*

TOME PREMIER.



BRUXELLES,
ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE LA MONTAGNE, N° 1015.
1822.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Luc-Jean-Joseph VANDER VYNCKT (1) naquit à Gand le 6 mars 1691, d'une famille originaire de Flandre, connue dès l'an 1341 (2). Après avoir fait ses humanités à Gand et à Tournai, il prit les degrés en droit dans l'université de Louvain en 1713; il voyagea en France, en Italie et en Allemagne, y vit les personnages les plus célèbres de ce temps, et en rapporta des connoissances aussi variées qu'étendues. Il étoit accompagné de MM. Dubois et Deghelinck, seigneur d'Elseghem. Doué d'un esprit observateur et porté par instinct vers les objets qui intéressent l'ordre social, il étudia sur-tout les hommes à qui le sort des peuples étoit confié. Néanmoins ses graves méditations ne le rendirent point insensible aux beautés de la nature et aux souvenirs dont s'agrandissent les contrées qu'il parcourut. S'il n'augmenta point le nombre de ces voyageurs qui ne franchissent les Alpes qu'avec des émotions toutes faites, un enthousiasme arrangé d'avance, il étoit trop familier avec l'antiquité pour fouler dédaigneusement le *sol classique* de l'Italie. Les lieux immortalisés par le *Dante* attirèrent son attention; il visita les murs auxquels le nom d'*Ugolin* a attaché une sorte d'horreur poétique et suivit les phénomènes du Vésuve en même temps qu'il méditoit sur les passions humaines et les révolutions politiques, ces autres volcans dont les éruptions sont bien plus terribles. Enfin il revint dans sa patrie que ses

(1) Les éditeurs du 24 mars, dans leur prospectus, écrivent *Vander Vinkt*, ce qui est inexact.

(2) *Jean Vander Vynckt* est désigné, en cette année, comme septième échevin du deuxième banc, dit des Parchons, à Gand. *Ph. de l'Espinoy*; *Recherches des antiquités et noblesse de Flandre*. Douai, 1632, in-fol. p. 456.

voyages n'avoient fait que lui rendre plus chère (1), et qui étoit encore alors le pays le plus heureux de l'Europe. Pourvu, en 1729, d'une place au conseil de Flandre, il en fut pendant plusieurs années vice-président ; on le nomma aussi président de l'amirauté et de la chambre des *Rennengues*, c'est-à-dire, d'une commission formée de trois conseillers du conseil de Flandre, laquelle avoit succédé, vers 1673, à un tribunal particulier chargé de régler le recouvrement de certains droits domaniaux que le souverain, en sa qualité de comte de Flandre, pouvoit exiger de plusieurs de ses vassaux : ils consistoient primitivement en vivres de toute espèce pour l'entretien de la maison du comte ; mais dans la suite ces prestations furent évaluées en argent (2).

En 1733 Vander Vynckt se maria. Il fut père de six enfans dont l'aîné, Emmanuel-Marie-Jean, ancien haut-échevin du pays de Waes, mourut octogénaire en 1818.

Pendant tout le cours de sa longue vie, il partagea son temps entre ses fonctions et les lettres. L'histoire de la patrie avoit pour lui un attrait singulier ; c'est qu'il en connoissoit les richesses, qu'il en possédoit tous les élémens et que la justesse de son esprit lui faisoit juger du parti qu'une plume habile pourroit tirer des matériaux précieux où sont dispersées nos annales, et qu'il seroit temps de recueillir pour les préserver de l'oubli ou même d'une ruine certaine. L'étude de l'histoire étoit pour Vander Vynckt celle de l'homme ; car ses réflexions le ramenoient sans cesse vers cet important objet. Souvent même, sous l'habit modeste d'un domestique, il aimoit à aller observer les classes inférieures des citoyens dans les lieux témoins de la grosse joie du peuple ; plus d'une fois il rapporta de ces promenades obscures, avec une ample moisson de mots plaisans et de traits de caractère, des renseignemens qui surprirent ses collègues et servirent à débrouiller des

(1) Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

(2) *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens, par le comte de Neny ;* 2e édit., tom. II, pag. 145.

affaires compliquées. On peut dire qu'il étoit Belge par excellence : à une probité austère, mais sans faste, il joignoit des mœurs douces et une gaîté pleine de bonhomie, quoiqu'un peu malicieuse, qui ne l'a point abandonné au milieu des douleurs physiques. Il étoit véritablement attaché à ses amis, éloigné de toute vue d'intérêt et d'ambition. Aussi eut-il le bonheur rare de jouir d'une parfaite tranquillité qui ne fut jamais sérieusement altérée.

En 1769, lorsque le comte de Cobentzl eut formé le projet d'ériger une société littéraire, il jeta les yeux sur Vander Vynckt. Ce vieillard respectable accepta cette place avec empressement; il voyoit avec joie le gouvernement s'occuper enfin à ranimer les lettres, et il se félicitoit de n'être plus au temps où un gouverneur défendoit à Gevaerts d'accepter les bienfaits de Louis XIV (1). Ni son âge, qui passoit 77 ans, ni son éloignement de Bruxelles, ne l'empêchèrent d'assister à toutes les séances de la société. Il se trouva également à la première de l'Académie des sciences et belles-lettres; mais il ne reparut plus dans ces sortes d'assemblées : une chute dangereuse dérangea sa constitution. Dès-lors ses forces diminuèrent insensiblement. Il mourut à Gand le 29 janvier 1779, dans la 88e année de son âge, justement regretté de sa famille, de ses collègues et de ses nombreux amis. Sa perte fut annoncée à l'Académie le 9 février, et, à cette occasion, M. Gérard lut un précis de la vie du défunt, dans lequel les auteurs du Supplément au Dictionnaire de F. X. de Feller ont puisé ainsi que nous (2). Vander Vynckt avoit été remplacé l'année précédente dans cette société scientifique par M. Heylen, doyen de l'église de Lière, parce

(1) Cette anecdote est rapportée dans le discours préliminaire du premier volume des Mémoires de l'Académie (p. viij, note). On lit quelques détails sur les rapports de Gevaerts avec la France dans les *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de Chapelain* (par Denis-François Camusat). Paris, 1726, in-12.

(2) *Mém. de l'Acad.* Journal des séances, p. xxxix. *Supplément au Dict. hist. de l'abbé* F. X. de Feller. Paris, 1820, in-8°, tome VI, p. 414 et suiv.

que son âge et ses infirmités ne lui permettoient plus l'exercice des devoirs académiques; il le fut définitivement le 14 octobre 1779, par M. le marquis du Chasteler (1).

On doit à ce laborieux magistrat :

I. des *Recherches historiques et chronologiques sur les gouverneurs des Pays-Bas,* depuis 1470 jusqu'à 1765. MS. Cet ouvrage, commencé en 1740, fut présenté au comte de Cobentzl, et nous croyons que c'est celui qui se trouve à la bibliothèque de Bruxelles, sous le titre d'*Histoire chronologique des gouverneurs-généraux, des ministres plénipotentiaires et des jointes, commis au gouvernement des Pays-Bas, depuis Marie de Bourgogne jusqu'à nos jours.* MS. in-fol. d'une belle écriture, avec des armoiries très-bien exécutées. Ce mémoire commence à Adolphe de Clèves et finit au comte de Cobentzl, dont les titres seulement sont rapportés.

II. *Recherches historiques et chronologiques sur le conseil provincial de Flandre,* contenant sa première institution, ses progrès et ses changemens, 2 vol. in-fol. avec les armoiries des présidens et conseillers, peintes. MS.

III. *Recherches historiques et chronologiques sur le grand conseil de Malines,* 2 vol. in-fol. avec armoiries. MS. L'auteur, comme nous le verrons plus bas, s'est rencontré, dans l'objet de ses recherches, avec l'archidiacre F. Foppens.

IV. *Recherches historiques et chronologiques sur les magistrats des deux bancs de la ville de Gand,* 2 vol. in-4°. MS., qui pourroient servir de supplément au livre des antiquités et de la noblesse de Flandre, de Ph. de l'Espinoy, que nous avons cité plus haut. Ces quatre ouvrages, comme on l'a remarqué, auroient été d'un grand intérêt, si les bouleversemens de l'Europe n'avoient introduit dans les Pays-Bas une toute nouvelle administration; cependant, comme ils sont liés à l'histoire de ces provinces, ils renferment des matériaux précieux.

V. *Mémoires d'un voyage par la France, l'Italie et l'Alle-*

(1) Mém. ib. pp. ix. xlv.

magne, fait en 1724 *et* 1725. MS. On assure que, quoique l'auteur n'y ait pas mis la dernière main, ils contiennent des descriptions curieuses des lieux, des mœurs et des familles les plus célèbres de ces trois contrées, avec des détails qui jettent un grand jour sur l'histoire de ce temps.

VI. Des *Dissertations* sur le Vésuve, sur les îles Borromées, sur la tour de Pise, sur le grand-duché de Toscane, faites sur les lieux. Quatre cahiers in-fol. MS.

VII. Une *Notice chronologique des papes,* depuis Célestin II en 1143, le premier qui, selon l'auteur, prit ses armoiries propres au lieu des clefs de S[t] Pierre, jusqu'à Benoît XIV, avec leurs armoiries peintes; in-4°. MS.

VIII. *Dissertation* sur les abbayes et bénéfices en commande dans les Pays-Bas.

IX. *Histoire des troubles des Pays-Bas depuis* 1495 *jusqu'en* 1609. Bruxelles, grand in-4° de 942 pag. sans la table (1). Ces mémoires furent composés sur les archives du pays, par ordre de l'impératrice-reine, pour l'instruction des archiducs et de ses hommes d'état. Il n'en fut tiré que cinq exemplaires. On offrit à l'auteur, pour prix de son travail, l'ordre royal de S[t] Etienne de Hongrie, mais il le refusa. M. Schloezer, professeur à l'université de Gottingue, à qui l'exemplaire de M. l'historiographe Schoepflin avoit été confié, en donna une traduction libre en allemand (2), dont M. Schel-

(1) Ce volume n'a point de titre et commence par ces mots : *Mémoire sur la direction*, etc. Il finit par celui-ci qui appartient à la table : Conclusion, 933. M. Peignot, dans une addition à la page 386 du premier vol. de son Dictionnaire bibliologique, si rempli de supplémens et d'additions, avance mal à propos que l'ouvrage de Vander Vynckt a été tiré à six exemplaires. M. Brunet (*Manuel du Libraire*, 3[e] édition, tom. III, p. 509) dit avoir eu communication de l'exemplaire que la bibliothèque du roi, à Paris, paya 280 francs à la vente de M. Nuewens, faite à Bruxelles, en avril 1811. La veuve de M. de Méan, lequel avoit été chargé de surveiller l'impression et de polir un peu le manuscrit, a donné à M. Tarte, cadet, le vol. composé des feuilles d'*épreuves*.

(2) *Geschichte der vereigniten Niederlande*, etc. Gottingue, 1774.

tema a mis quelques fragmens en hollandois dans ses *Mélanges*.

Depuis long-temps on désiroit parmi nous jouir d'un ouvrage que les étrangers avoient su s'approprier. Celui qui en est aujourd'hui l'éditeur nous ayant appris qu'il avoit eu le bonheur de se procurer un des cinq exemplaires, nous l'exhortâmes à le publier tel qu'il étoit; pensant que des corrections partielles, toujours incomplètes, ôteroient à l'original sa véritable physionomie, en affoibliroient peut-être l'autorité et introduiroient dans l'ensemble du style une marquetterie mesquine et de mauvais goût. Sur ses instances, nous nous sommes déterminés à donner quelques soins à cette édition dans laquelle on trouvera le texte même de Vander Vynckt : on a seulement changé ou ajouté quelques mots défigurés ou omis à l'impression, et au lieu de la division par *parties* et par *paragraphes*, on a préféré celle par *livres* et par *chapitres*. Enfin un petit nombre de notes a été rejeté à la fin du troisième volume pour éclaircir et redresser certains faits.

Les biographes français dont nous venons de faire mention, décernent, sans balancer, à Vander Vynckt, sur la foi de l'un de nos journaux, le titre de *Tacite de la Belgique* (1). D'un autre côté, le judicieux M. Heeren, dans un résumé substantiel et lumineux de l'histoire moderne, décide que son travail manque d'intérêt. Si le premier jugement dépasse prodigieusement les bornes de l'éloge, le second nous paroît et trop sévère et trop hasardé. Nous convenons que, par une progression décroissante, l'intérêt s'affoiblit sur-tout vers la fin du livre, où la somme des faits curieux et des aperçus instructifs se réduit à peu de chose. Mais les deux tiers de l'ouvrage présentent avec beaucoup de clarté une foule de détails mis dans leur véritable jour, des portraits frappans de vérité, quoique sans éclat et sans

Zurich, 1793, 3 vol. in-8°. On vient d'annoncer à Paris une traduction de cette traduction. (Voyez la gazette de Gottingue, février 1774.)

(1) L'*Observateur*, tom. I, p. 305, n° 20, 9 avril 1815.

coloris, des vues judicieuses et quelquefois profondes malgré l'air de simplicité et l'espèce de trivialité avec laquelle elles sont exposées. La lecture de ces mémoires laisse dans l'esprit une vérité qu'on méconnoît d'ordinaire ; c'est que la révolution des Pays-Bas ne fut ni prévue ni désirée d'avance (1) : les premiers changemens même qu'amenèrent les troubles étoient entrepris au nom du roi : on ne voit d'abord qu'un mouvement de l'aristocratie en faveur de ses priviléges ; le peuple prit ensuite parti, et si quelques provinces devinrent républicaines, ce fut dans l'impossibilité d'obtenir satisfaction de l'Espagne, dont les séparèrent enfin pour toujours les combinaisons de quelques hommes habiles.

Nous ne serions pas surpris que Vander Vynckt parût bien foible à certains lecteurs, bien audacieux à d'autres. Ceux-ci trouveront peut-être criminelle la franchise avec laquelle il blâme les usurpations du pouvoir; ceux-là diront qu'il épargne la tyrannie. Depuis le temps où il a écrit, nous sommes devenus difficiles en audace : ce n'est pas une petite affaire aujourd'hui que de se constituer écrivain courageux. Vander Vynckt l'étoit dans la véritable acception du terme : il a osé dire la vérité aux gouvernans, et il l'a dite sans lui donner le ton de l'irrévérence ou de l'insulte. Fidèle à l'église romaine, dans laquelle il étoit né, il ne manque point de tolérance envers les autres cultes, tout en désapprouvant avec force ce qu'il appelle hérésie. Si on reconnoît en lui un grand attachement pour les formes constitutionnelles, il étoit trop éclairé pour adopter le rêve brillant, mais dangereux, des républiques. Ce rêve peut plaire à une jeune imagination : tandis que la monarchie règne dans les classes, au milieu des débris d'Athènes, de Sparte et de Rome, la démocratie triomphe dans la cour du collége. Des ames élevées, des esprits ardens commencent d'ordinaire par se passionner pour les institutions républicaines, que la plupart jugent à la ma-

(1) *Heeren*, Manuel historique. Paris, 1821, in-8°, p. 67.

nière des fictions poétiques. Lorsque l'ingénieux Casti reparut devant ce dominateur qui étoit monté au despotisme absolu, le nouvel empereur lui demanda s'il étoit toujours démocrate : « Plus que jamais, répondit le poète ; je vois que tous les grands hommes ont commencé par-là. » Il est croyable que Casti ne disoit pas toute sa pensée et ne cherchoit qu'un mot piquant ; quoi qu'il en soit, quand la raison s'est mûrie, on se réfugie avec joie à l'ombre du trône et l'on sent que la liberté ne peut être que là.

Le style est la partie foible de notre auteur, et c'est ce qui rend encore plus inconvenante la comparaison qu'on a faite de lui avec le premier des historiens. Vander Vynckt, qui écrivoit avec élégance en latin et en flamand ; idiôme dont on n'apprécie pas assez les ressources et le génie, manioit difficilement la langue française. Cependant son style est naturel et serré, et c'est plutôt sa diction qu'il faut reprendre. Chez lui la phrase est rarement louche, parce que ses pensées sont nettes et droites ; et ses défauts, ne provenant que de l'ignorance des formes usitées, nous paroissent même préférables à la diffusion traînante et pénible de quelques écrivains plus corrects, mais pauvres d'idées. D'ailleurs l'*étrangeté* de ce style ajoute quelquefois à sa vigueur, et, pourvu que l'on consente à remonter un siècle plus haut, on ne lira pas Vander Vynckt avec moins de plaisir que Brantôme ou tout autre écrivain de la même époque ; bien que le seigneur de Bourdeille, abbé de cour, homme à bonnes fortunes, ait une aisance et une liberté d'expression qu'on chercheroit vainement dans Vander Vynckt.

L'ouvrage de ce dernier n'est pas le seul que nous ayons dessein de rendre à la lumière. Depuis long-temps, et les amis des lettres partagent nos regrets, nous nous sommes aperçus du vide que laisse dans notre littérature, le défaut d'un corps d'histoire rédigé sur le plan adopté par les rédacteurs des historiens de la France : nous aurions vu avec joie qu'un littérateur laborieux s'efforçât de marcher sur les traces des Pithou, Sirmond, Bongars, Brial, Hervagius, Schardius, Reuberus, Pistorius, Reineccius, Freherus, Urtisius, André

Scot et Muratori. Nous n'ignorons pas qu'il est d'autres travaux littéraires moins pénibles et qu'attend un succès plus certain ; la gloire du vaudeville et du pamphlet est sans doute bien au-dessus de celle du compilateur critique; l'homme occupé à recueillir des matériaux pour l'histoire ressemble un peu aux monnoyeurs : ceux-ci ne font pas de l'or, mais ils le mettent en circulation, et chacun se sert des pièces qu'ils ont frappées, sans chercher à y lire leur nom qu'ils ont gravé en caractères imperceptibles. Néanmoins ce partage, quelque modeste qu'il soit, peut suffire à celui qui désire avant tout d'être utile. Pour nous, nous serions fiers de coopérer aux travaux des gens habiles qui songeroient à exécuter l'entreprise que nous proposons : pour construire un grand édifice il faut des architectes et des manœuvres; du moins nous apporterions aussi une pierre, comme la mère de Pausanias.

Ce projet n'est pas nouveau. Juste Lipse, qui, pour le dire en passant, étoit plus versé dans les antiquités grecques et romaines que dans celles de son pays, avoit conçu le dessein de parcourir, sous les auspices du souverain, les anciens monastères pour y recueillir les chroniques écrites par les moines; mais il fut enlevé au monde et aux lettres avant d'avoir pu songer à donner à son plan un commencement d'exécution. Swetius, son successeur, étendant les idées de son maître, résolut de mettre au jour tous les écrivains contemporains ou originaux de l'histoire belgique. Malheureusement cette grande entreprise n'alla point au-delà du premier volume, qui fut imprimé à Francfort, en 1620, par Daniel et David Aubri, et qui ne renferme que le moine Gerbrand, de Leyde; Regnier Snoy, de Tergow (1), et Gilles de Roye,

(1) Regnier Snoy envoya à Érasme l'analyse de son travail; elle est conçue en ces termes : « Ego inter ardeliones unus nescio quo fato historiam *Hollandiæ* scribere aggressus inter subcisiva tempora, dum per occupationes licuerat, illam quindecim libris complexus sum. Verum dum mecum habitans gnarus quam sit mihi curta, tum verborum tum orationum supellex, propriæ inscitiæ mihi conscius, illam supprimo, atque nonum (sententiâ Horatianâ) ut prematur in annum, famæ

religieux de l'abbaye des Dunes. Ce fut aussi à Francfort, et en 1580, que Sigismond Feyerabendius fit imprimer une collection d'historiens belges déjà connus, et dédiée, s'il nous est permis de le dire, à Philippe de Reiffenberg, lieutenant-général dans l'électorat de Trèves.

Vers l'année 1760, on fit une recherche exacte des manuscrits qui restoient encore dans les bibliothèques des Pays-Bas, et l'on envoya à toutes les communautés religieuses et à tous les chapitres, des lettres par le comte de Neny, chef et président du conseil privé, et écrites au nom du comte de Cobentzl, alors ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse aux Pays-Bas. Cette première récolte ne fut pas heureuse; mais bientôt M. C. F. de Nélis obtint de ses investigations des résultats plus favorables; il se procura des copies de nos principaux annalistes inédits, et si nous n'avons que son *Prodromus* (1), il faut s'en prendre aux événemens politiques qui l'exilèrent de son pays et l'obligèrent à aller finir ses jours dans une terre étrangère.

Qui nous empêche de profiter de ses efforts? L'institut des Pays-Bas ou l'académie de Bruxelles, si libéralement dotée par la munificence du roi, ne peuvent-ils point donner à quelques-uns de leurs membres l'honorable mission de parcourir le royaume pour visiter les bibliothèques publiques et particulières, et découvrir les originaux de nos chroniques les plus intéressantes? M. de Nélis s'étonne, dans son introduction, que les Meyer, les Divæus, les Pontus Heuterus, les Haræus (2), etc., n'aient pas inséré textuellement dans leurs

meæ conducibile duco...... primus liber nostræ historiæ descriptionem *Bataviæ* elucidat; secundus originem atque incolas primos deducit; tertius describit *Batavica* bella contrà Romanos gesta; quartus à trajectione *Frisiorum* in *Angliam*, undè *Willibrordus* oriundus, ad comites usque decurrit; quintus à comitibus auspicatur, etc.» ERASM. oper. ex recensione Clerici. tom. III. col. 1861, E. Voyez la vie de Snoy, par *Jacobus Brassica*, de Rotterdam, dans la collection de Swertius.

(1) *Belgicarum rerum Prodromus*, etc. Antverp. 1790. in-4°.

(2) M. Verdussen possédoit un exemplaire des *Tumultuum Belgicorum Annales*, qui a passé dans la bibliothèque de Bruxelles et sur lequel

ouvrages une foule de documens et de pièces propres à faire connoître nos mœurs et notre législation dans les différens siècles. Mais alors le gouvernement s'alarmoit de voir donner de la publicité à des écrits propres à éclairer les citoyens sur leurs droits; J. de Meyer n'obtint la permission de publier ses Annales que sous la condition expresse d'en retrancher les diplômes qu'elles renfermoient (1); l'on sait aussi toutes les difficultés qui s'élevèrent à l'occasion de l'impression du *Luyster van Brabant*. Aujourd'hui, cet inconvénient n'existe plus; la presse jouit d'une grande liberté, et si nos chartres et nos diplômes ont perdu la plus grande partie de leur importance, parce que notre droit politique a été complètement renouvelé, il n'est pas inutile d'en faire connoître une partie pour jeter du jour sur l'histoire de nos mœurs et de nos lois.

Il nous semble qu'il faudroit être sévère sur le choix des monumens que l'on voudroit rendre publics : le nombre des livres inutiles n'est déjà que trop considérable. La collection gagneroit beaucoup si elle étoit précédée d'une bibliothèque historique des Pays-Bas, à l'instar de celle du père Lelong. Foppens, C. F. Custis et M. Verdussen, s'étoient appliqués à ce travail, qui étoit aussi entré dans les vues de M. Desroches (2) et que Sanderus avoit laissé à faire, après les cata-

Gevartius a écrit cette note : « Accuratius et temporum certiore designatione habita, annales hosce tumultuum Belgicorum curis secundis à se scriptos esse, mihi asseruit ipse D. Franciscus Haræus, operis auctor. » M. Desroches, dans un mémoire manuscrit sur la bibliothèque de M. Verdussen, convient qu'Haræus a remis son ouvrage sur le métier et l'a travaillé avec plus de soin et d'exactitude qu'il n'y en a dans l'imprimé. Il ajoute qu'il a confronté les deux pièces, et qu'il a trouvé en effet que dans le manuscrit l'auteur flatte moins les Espagnols, qu'*il ose parler net*, et que son style est beaucoup plus châtié.

Sanderus. Bibl. MSS. P. II. p. 264.

Catalogue de M. Verdussen, p. 209. nº 6.

Id. Script. Rer. Belg. MS. T. IV. p. 290.

(1) *Mémoire sur le commerce*. Demat, 1821. in-4º. p. 50, note 2.

(2) C'est du moins ce qu'assure M. de Nélis dans son *Prodromus*, où il annonce que ce travail occupoit alors un autre savant, p. 12.

logues qu'il publia en 1641 et 1643, sous le titre de *Bibliothèque des manuscrits des Pays-Bas*, d'autant plus que les livres imprimés n'y entroient pas. La bibliothèque de Bruxelles conserve, entre autres manuscrits inédits de Foppens (1), 1 vol. in-fol. intitulé : *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant*

(1) Voici la notice des principaux :

I. *Histoire du conseil de Brabant*, in-fol., 418 feuill. avec la table. A partir de la pag. 397, le manuscrit n'est plus de l'écriture de Foppens. On y trouve la suite des chanceliers et des conseillers du conseil souverain de Brabant avec leurs armoiries et quelques portraits rapportés, de l'an 1326 à l'an 1760.

II. *Histoire du grand conseil de Sa Majesté*, in-fol., 331 feuill. avec les tables. Ce manuscrit commence par l'explication des tableaux qui se trouvoient dans la salle du grand-conseil à Malines ; vient ensuite la liste des présidens et conseillers de 1503 à 1759, avec armoiries et portraits; plus un volume de notes et de pièces qui ont servi à la rédaction de cet ouvrage.

III. *Mechlinia Christo Nascens*, 2 vol., 3 tom. in-4°, vol. I., 194 pag. vol. II, 401 pag. et un carton de huit feuill. petit in-4°, à la pag. 208. Ces volumes ont appartenu à P. J. Van Meldert, chanoine gradué à Malines; achetés quatre-vingts francs le 8 février 1817 pour la bibliothèque de Bruxelles. L'auteur commence à St-Lambert, apôtre de Malines, vers 670, et finit en 1760. C'est au 3e tome, pag. 272, sous l'an 1687, que se lit l'anecdote si agréablement versifiée par le jésuite de Meyere, dans son joli poëme intitulé : *Luna ardens*.

IV. *Chronique abrégée de la ville de Bruxelles*, in-4°, 235 pag. ; s'arrête à l'an 1760 ; a beaucoup servi à l'abbé Mann pour son histoire, dont il existe à la bibliothèque un exemplaire chargé de corrections et d'additions de l'auteur, pour une nouvelle édition.

V. *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, in-4°. Ce vol. commence au livre II. *Règne de l'empereur Charlemagne et suiv.* Liv. III. *L'Histoire des Croisades et suiv.* Liv IV. *L'Histoire de la prise de Constantinople et suiv.* Liv. V. *L'Histoire du grand schisme de l'église et suiv.* Liv. VI. *Souverains des Pays-Bas de la maison d'Autriche.* Liv. VII. *Érection des nouveaux évêchés.* L'auteur s'arrête à l'année 1759.

VI. *Histoire du conseil de Flandre*, in-fol., non terminé ; embrasse les années 1383-1788.

VII. *Fasti seu natales S. S. Belgii ac Burgundiæ olim ab Auberto Miræo, dec. eccl. Ant. à Joanne Molano S. T. Doct. Lov. et ab Hagiographis S. T. recentioribus actis S. S. inserti, quibus accedunt personæ*

le catalogue de presque tous les ouvrages, tant imprimez que manuscrits, qui traitent de l'histoire, principalement des dix provinces catholiques ou qui y ont du rapport, tant pour l'histoire sacrée que profane, du Brabant, Flandre, Hainau, Namur, Artois, Luxembourg, Gueldre, Malines et marquisat d'Anvers, auxquels on a ajouté l'évêché et pays de Liége, avec quelques notes critiques, littéraires et historiques, in-fol.

On trouve dans le même dépôt littéraire, deux recueils de M. C. F. Custis, non mentionnés par Paquot (1). Le premier en trois volumes in-4° est intitulé : *Bibliothèque des histoires belgiques, ou Mémoires touchant les meilleurs auteurs et les plus belles éditions de ceux qui ont écrit au sujet de l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas*. T. I. A.-H. T. II. I.-Z. T. III. Les anonymes avec un supplément de quatorze pages.

Cet ouvrage a été refondu dans le suivant du même auteur : *Bibliographie des Pays-Bas, ou histoire générale de tous les livres qui traitent tant de la géographie que de la chronologie et des autres matières historiques des dix-sept provinces avec les deux pays enclavés, qui sont l'archevêché de Cambrai, l'évêché de Liége*, 3 vol. in-4°. T. I., contenant, outre la bibliographie générale, celle en particulier des dix provinces catholiques, p. 386, T. II. L'histoire bibliographique (sous le rapport indiqué) des Provinces-unies, p. 404, T. III. Supplément, p. 82, et une table alphabétique fort ample. La préface, datée de

venerabiles ac piœ quœ communi opinione notam sanctitatis meruerunt, vel mortem pro Christi fide sustinuerunt, quœ apud Arn. Raissium, in auctario ad natales SS. Belgii, Fisenum in floribus ecclesiœ Leod. Ant. Sanderum in Hagiologio Flandriœ, aut passim in martyrologiis diversorum ordinum annalibus, vel ab aliis autheribus cum encomio virtutum memorantur, 3 vol. in-4°, mêlés de portraits rapportés.

VIII. *Epitaphia Brugensia quœ extant in diversis ecclesiis, necnon Ostendanea, Dixmudana et in ecclesiâ parochiali de Poucques*, in-fol., d'une autre écriture que celle de Foppens.

IX. Un grand nombre de recueils pour l'histoire ecclésiastique et civile des Pays-Bas, etc., etc.

(1) Paquot, édit. in-fol. t. I. p. 185.

Bruges, le 20 février 1741, est fort modeste. L'auteur s'y plaint qu'il n'y ait point en Belgique de collections de livres ouvertes au public, et qu'il ait été dans la nécessité de se borner à la sienne propre. Les six volumes in-fol. de M. Verdussen, sous le titre de *Catalogus scriptorum rerum Belgicarum*, forment un répertoire utile et commode, quoique sec et décharné.

Après ces prolégomènes nécessaires viendroient les auteurs eux-mêmes à qui l'on accorderoit les honneurs de l'impression. Dans des préfaces *latines* on examineroit le degré de confiance qu'ils méritent, l'âge où ils ont écrit, les particularités de leur vie, les jugemens qu'on a portés sur eux, les copies qui en restent. Chaque auteur seroit accompagné de quatre *indices* et d'une table chronologique. I. *Index verborum obsoletorum seu barbarorum*. II. *Locorum*. III. *Nominum*. IV. *Rerum*. Enfin, quelques notes fort courtes seroient mises au bas du texte pour indiquer la concordance ou les contradictions des divers narrateurs d'un même fait, et des sommaires placés en marge.

Parmi les chroniques qui méritent le plus d'être tirées de la poussière des bibliothèques, nous plaçons, au premier rang, celles de Jacques de Guise dont l'original n'a jamais vu le jour. S'il commence par des fables, si l'on trouve dans son récit cette éternelle descendance des rois troyens, il est juste de l'excuser d'avoir imité, grossièrement en cela, les Hérodote et les Tite-Live, et d'avoir payé aux traditions de l'antiquité un tribut que les peuples les plus sauvages ne leur ont pas refusé : il faut que la mémoire d'Ilion et de la Grèce Homérique soit bien forte, puisqu'on en retrouve des traces jusque parmi les frimas de la Scandinavie, et que les chantres sauvages de l'*Edda* confondoient dans leur admiration les héros de Troie et les guerriers d'Odin (1). Plus il se rapproche de nos temps, plus de Guise devient digne d'attention. Philippe de Bourgogne, qui aimoit les lettres et qui possédoit, dit David Aubert, *la plus riche et noble librairie du*

(1) P. H. Mallet. *Edda*, Genève, 1787, in-12, avant-propos, p. 36.

monde (1), en fit faire une traduction dont il existe un magnifique exemplaire à la bibliothèque de Bourgogne, conservée à Bruxelles (2). Le traducteur avoit entrepris sa version, mais d'une manière imparfaite, pour *Simon Nockart, clerc du baillage de Haynnau et conseiller du duc*, avant que ce prince lui eût ordonné ce travail. Le premier tome fut terminé en 1446, comme on le voit dans le prologue, où l'on n'oublie pas de dire aussi que Philippe descendoit du *haut, noble et excellent sang des Troyens*. Le tome II fut achevé le 8 décembre 1449. Il y a un troisième volume dont la date n'est pas indiquée. On lit à la fin du premier une note d'Aubert Lemire, bibliothécaire des archiducs Ferdinand et Isabelle. « *Ser. Pr. card. Ferdinandus lustravit*, 12 *déc.* 1639. » *A Miræus*. On lit aussi, sous l'année 1580, le nom de François Damant, *garde-joyaux* du roi, fils de Pierre Damant, en son vivant également *garde-joyaux*; car, comme si les livres sembloient les joyaux les plus précieux, c'étoit le nom que portoient les gardes de la librairie des ducs de Bourgogne, et on peut en voir plusieurs dans les états mis à la suite du journal de Paris (3).

(1) *De la Serna Santander*, mém. hist. sur la bibl. de Bourgogne, Bruxell. 1809, in-8°, p. 11.

(2) 3 vol. grand in-fol. parchemin, 2 col. avec de très-belles miniatures, dont la première est copiée dans la seconde livraison des *Fastes Belgiques*. Voy. Sanderus, bibl. manuscrit. P. II. p. 4. Les chroniques des nobles princes de Haynnaut. I. P. n°. 57. II. P. n°. 62. III. P. n°. 63. bibl. de la France, éd. de 1768-1778. tom. III. p. 640. n° 39427.

(3) Voici les noms de quelques bibliothécaires venus à notre connoissance :

Sous Philippe-le-Hardi : maître Jean Hue, maître Antoine.

Sous Jean : Philippe Munier dit Jossequin.

Sous Philippe, dit *le Bon :* Amiot Noppe, Philippe Machefoing, Jacob Bregille, Jean Martin, Monot Machefoing. *Aide :* Philippe du Mets.

Sous Charles-le-Hardi : Charles de Visen, écuyer.

Sous Marguerite d'Autriche : Jean Molinet.

Sous Charles V et ses successeurs : Pierre Damant, François Damant son fils, Viglius de Zuichem, avec titre de trésorier et garde de la bibliothèque.

Philippe Borlut, garde-joyaux.

Cette traduction fut imprimée en 1531-1532, par François Régnault, 3 t. in-fol.; mais il y a dans l'imprimé beaucoup de changemens et de retranchemens. Le manuscrit dont il s'agit a été enlevé deux fois par les Français; la première en 1746, la seconde en 1794. L'original latin des annales de de Guise ou Guyse, selon la *Bibl. de la France*, est conservé dans la bibliothèque du roi à Paris, n° 8381-8383, 3 vol. in-fol. (1). Paquot, qui redresse cette assertion, en renvoyant au catalogue imprimé de cette bibliothèque (2), semble croire que le manuscrit de la version citée ci-dessus a péri, en 1731, dans l'incendie du palais royal, à Bruxelles (3).

A Jacques de Guise, nous ferions succéder Edmond de Dinter, qui fut successivement secrétaire de quatre ducs de Brabant, d'Antoine I, de Jean III, de Philippe I, et de Philippe II, surnommé le *Bon* (4). Il eut le bonheur et l'avantage bien rare parmi les historiens, dit M. de Nélis (5), de tirer les matériaux de son histoire, des dépôts les plus authentiques. Tous les actes publics qui concernent les trois derniers siècles de son histoire, c'est-à-dire, qui commencent à peu près avec l'année 1100, siècle où vécurent l'empereur Henri V, et Godefroid le *Barbu*, duc de Lothier et de Brabant, et dont de Dinter a enrichi les livres IV, V et VI, de son ouvrage, il les a tirés des archives des princes, au service desquels il étoit attaché, ou du trésor des chartres des différentes provinces. Comme ces trésors étoient encore intacts, il nous a transmis ces actes sans aucune altération de la part des copistes et dans toute leur intégrité. Ceux qui remontent à une origine plus reculée, il les a puisés dans

Sous Ferdinand et Isabelle : Adrien de Riebeke, nommé le 2 mai 1611. Aubert le Mire, bibliothécaire et garde de la librairie, le 8 novembre 1617, etc., etc.

(1) Voy. le P. de Lewarde, *Préface de l'histoire du Hainaut.*

(2) T. IV. p. 189, n° 5995; on n'y indique que vingt livres; notre traduction en a 21.

(3) Paquot, mém. édit. in-fol. T. I., pag. 389.

(4) Dinteri præfatio.

(5) *Prodromus* etc., p. 32, § XXIII.

d'autres sources avec une fidélité scrupuleuse. M. de Nélis, en cite trois manuscrits : celui de l'abbaye de Corsendonck, près de Turnhout, dans laquelle l'auteur se retira, âgé d'un peu plus de cinquante ans; manuscrit original dont Paquot donne la description; celui de Jean Gevaerts, père de Gaspar, qui avoit promis de publier de Dinter et celui que Jean Le Mire, évêque d'Anvers, enrichit de ses notes, que M. Verdussen a possédé et qui est aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles (1). M. Gerard van Loon, dit Paquot, avoit un exemplaire avec les notes de Gaspar Gevartius, et M. Van den Broeck, conseiller pensionnaire des états de Brabant, à Bruxelles, un autre avec des notes de Jean, père de Gaspar (2). La bibliothèque de la France attribue à de Dinter un ouvrage intitulé : *Lovaniensium rerum libri*, et elle s'autorise de Sanderus, P. 1, p. 251; c'est une inexactitude : Sanderus ne fait mention que de l'*Historia Ducum Brabantiæ* (3).

La copie du grand ouvrage de de Dinter, faite pour M. de Nélis, se conserve à Bruxelles, en 5 vol. in-fol. Elle a été prise sur l'exemplaire de Jean Gevartius, et est accompagnée de notes marginales, 5 vol. — 3516 p.

Ceux qui aiment à surprendre le génie des peuples et le caractère des siècles dans les lois des diverses époques, consulteront avec fruit le recueil de Pierre à Thymo ou Vander Heyden, chanoine et trésorier de l'église de Ste Gudule en même temps que syndic de Bruxelles. Ce monument si précieux, dont M. de Nélis a donné une notice curieuse (4), est déposé aux archives de cette ville, d'où nos magistrats, qui prennent tous les moyens les plus efficaces pour enrichir nos collections littéraires et scientifiques, consentiront sans

(1) In-fol. de 1165 p. Ces chroniques commencent à l'an 384 et finissent en 1442.

(2) Swertii *Mon. Sepulchr.* p. 291. Val. Andr. 203, 204. Fopp. 261. Struvii *Script. rer. Germ.* t. III. 220. Catal. Bibl. Ger. van Loon, Hagæ-Comitum 1759, p. 37. Catal. de Verdussen. Paquot. T. I. 77.

(3) *Bibl. de la France*, t. III. 39503.

(4) *Prodr.* p. 43 et suiv.

doute à le tirer pour le mettre à sa place naturelle, qui est la bibliothèque publique. Cet annaliste, ainsi que le précédent, s'il était livré à l'impression, seroit susceptible de quelques abréviations : on éviteroit sur-tout de réimprimer les pièces qui sont déjà ailleurs, et l'on se contenteroit d'indiquer le lieu où l'on pourroit les retrouver, sans omettre de marquer les leçons différentes qui se rencontreroient entre les morceaux imprimés et le MS.

Une des chroniques les plus agréables à lire est, sans contredit, celle de Jacques Du Clercq, écuyer, sieur de Beauvoir, en Ternois (1), *commenchantes l'an mil* IIII[c] XLVIII, *finissantes l'an mil* IIII LXVIII (2). L'auteur a donné lui-même une juste idée de sa manière d'écrire, quand il a dit dans son prologue : « Ay enquis au mieulx que jay sceu et peu ; et les ait mis par escript au plus vray que jay peu. Et certifie a tous que je ne lay fait pour or ny pour argent, ne sallaire, ne pour complaire a prince quy soit ny homme, ny femme qui vescut ; mais lay fait en manière de passer le temps ; et afin que ceulx a venir puissent veoir les choses passées et prendre exemple aulx choses de vertu et fuire celles de vices. Ne voulant aussi favoriser ne blamer nul à mon pouvoir, fors seulement déclarer les choses advenues et prie a tous princes, chevaliers et sieurs, que si jay en ce mis chose qui les desplaise, que sur moy ne le veullent imputer, car je ne lay fait a nulle intention de nuire ou vituperer personne, ny par haine et aussi s'il y a quelque chose quy plaise, ne men soit sceu gré car je ne l'ay fait pour avoir leur amour ni pour leur complaire, ny a intention de les amender ; et combien que ce n'est pas tout ce que j'ay escript des choses advenues et n'est seulement que des choses advenues durant le tems de susdit qui dura jusques à la mort

(1) Beauvoir, village de l'ancienne province d'Artois, dans le petit territoire de Ternois, près de la ville de St-Pol.

(2) Bibl. de Brux. manuscrit de M. de Nélis ; 2 vol. in-fol. ; 1 vol. 536 p. liv. I-III, 2 vol. 537-1216 pag. Liv. IV-V. L'interprétation des mots vieillis est en marge.

d'icelluy Philippe le grand, duc de Bourgogne, des quelles choses j'ay compilé ce présent livre, et des choses depuis advenues jay intencion d'en faire ung aultre volume ou deux selon ce que je vivray ou qu'il adviendra des choses en mon temps (1).»

J. Du Clercq nous apprend qu'il naquit en 1424, et que son père, qui demeuroit à Lille, étoit *licentier es droits, conseiller de Philippe, duc de Bourgogne, en la châtellenie de Douay, Lille et Orchies*. Il habitoit Arras, dans une maison appelée *le Monnoye*. En 1446, il épousa la fille de Balduin de la Lacherie, gentilhomme de Lille. On lit dans le V[e] livre de ses mémoires, que son père s'étoit marié à une demoiselle le Camelin, de Compiègne. Ses ancêtres, toujours attachés aux comtes de Flandre, les avoient constamment servis, soit dans leurs conseils, soit dans leurs armées.

Les rédacteurs de la *Collection des Mémoires particuliers, pour servir à l'histoire de France,* lesquels ont publié dans leur IX[e] volume (2) un extrait de Du Clercq, d'après le MS. de l'abbaye de St Vaast, coté G, doutent que Jean Du Clercq, chef de cette abbaye, ait été son frère, comme l'affirment Valère André, Swertius et Paquot. Locrius, il est vrai, se contente de dire : « Vixit sub Joanne Clerico, abbate Vedastino, longe pientissimo (3). » Quoi qu'il en soit, cet abbé mourut le 15 septembre 1462, âgé de 86 ans; *il étoit grand aumônier,* disent les mémoires du temps, *et prélat de grand gouvernement et belle conduite* (4).

Avant l'extrait dont il s'agit plus haut, Du Clercq (que Swertius écrit mal De Clercq) n'étoit connu, outre l'indication très-superficielle, insérée dans la bibliothèque de la France et dans Sanderus, que par le fragment d'un seul de ses chapitres, imprimé parmi les preuves de l'histoire de Com-

(1) Pag. 11.

(2) Pag. 361-541. Voy. le *Journal littéraire et politique des Pays-Bas Autrichiens*, tom. I, 1786, p. 189 et 266.

(3) Locrius, catal. scrip. Artes. pag. 686-87. Paquot, I. 210.

(4) Monstrelet, pag. 95, à l'an 1462.

Preuves de l'histoire de Commines, édit. de Lenglet Dufresnoy, tom. II., p. 176.

mines et tiré des recueils de M. Legrand, qui avoit puisé dans la bibliothèque de l'abbaye de S[t] Vaast (1). Outre le manuscrit de cette abbaye, on cite aussi les deux copies qu'en possédoit le prince Albert-Henri de Ligne, en 1640-41 (2), et la *Vaulderie d'Arras*, tirée du 4[e] livre; extrait qui a appartenu à M. de Watcant, chanoine de Tournai (3).

Jean Molinet, bibliothécaire et *indiciaire*, ou historiographe, de Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien I et de Marie de Bourgogne, n'est pas moins intéressant que Jacques Du Clercq; malgré le jugement sévère et très-hasardé qu'on en porte dans les *mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (4). Pontus Heuterus, historien très-judicieux, a tiré un grand parti de Molinet, et il ne fait pas difficulté de le citer. Le prince Albert-Henri de Ligne en avoit un exemplaire en 2 vol. in-fol. « Selon que l'on peut voir à la préface, dit Sanderus (5), il a été escrit par l'un des fils de l'auteur, pour le moins la plus grande partie. » Ce manuscrit aura sans doute passé entre les mains de M. Godefroid, qui pensoit à le publier et qui adressa cette note aux rédacteurs de la *Bibliothèque de la France* : « J'ai un manuscrit de très-ancienne écriture de Jean Molinet.... Il est en deux vol. in-fol. avec un supplément. Le premier commence en 1474 et va jusqu'en 1485; le second, depuis 1485 jusqu'en 1492, et le supplément finit en 1506. Le second volume et le supplément sont d'une écriture différente du premier : ils ont été copiés par François Huissert, sous les yeux d'Augustin Molinet, chanoine de Condé et fils de Jean, etc. » La bibliothèque de Bruxelles en possède trois bonnes copies, qui embrassent le même espace de temps. La première, forme un billot in-folio de 877 feuillets, ou 1754 pages; elle a été écrite par *Nichole Climot, religieux de Crespin, au commandement de tres*

(1) Tom. II, p. 319. Ce fragment est du chapitre 22, liv. III.
(2) Sander. Bibl. MS. P. II, p. 2.
(3) Bibl. de la France, t. I, p. 373, n° 5709. Suppl. IV, p. 284.
(4) *De la lecture des livres français*, 1[e] part. p. 322.
(5) P. II, p. 1.

prudent et venerable personaige Charles de Somaing, ecuier lors bailli de Crespin et prevost de Quievrain. En l'an 1514. Elle vient du couvent des Jésuites de Mons.

La seconde est en 3 vol. in-fol. Elle semble avoir été, du temps de Sanderus, dans la bibliothèque de Jean-François de Cardevacke, seigneur de Simencourt, gentilhomme d'Arras. M. Verdussen l'a aussi possédée. Le titre porte qu'elle (ou son modèle) à été *mise au net par Augustin Molinet au tres noble commandement de l'impériale majesté Maximilien, etc.* Le troisième vol. qui forme le supplément et qui porte la date de 1568, est d'une autre écriture. 1er vol. 282 feuillets, 2e. vol. 175 f. 3e. vol. 250 f.

La troisième est une transcription d'une autre copie d'Augustin, faite par l'ordre de Charles de Croy, et exécutée pour le projet de M. de Nélis. 4 tom. in-fol. 2109 p. (1).

Les catalogues de MM. Verdussen et de la Serna, et le mémoire de ce dernier sur la bibliothèque de Bourgogne, tiennent note d'un extrait des chroniques de Molinet, qui faisoit partie de la librairie de madame de Savoie, régente et gouvernante des Pays-Bas (2).

A ces grands corps d'ouvrages il seroit bon de joindre quelques pièces moins étendues, celles qu'énumère M. de Nélis et plusieurs autres qui sont encore en assez grand nombre, quoique Pontus Heuterus se plaignît déjà des pertes que la république des lettres avoit éprouvées en ce genre, à cause de la guerre et des troubles civils, et que, depuis lui, on ait eu souvent sujet de déplorer l'anéantissement d'une foule d'objets propres à fixer l'attention des savans. Nous ne rappelerons ici que la relation du *voyage de l'archiduc Philippe*

(1) Sander. P. I, p. 290. *Bibl. de la France*, tom. II, p. 201, n° 17351, p. 202, n° 17364, suppl. ib. tom. III, p. 630, n° 39292. Verdussen, *Catal.* p. 210, n° 26.

(2) Verdussen, *Cat.* p. 227, n°. 80. De la Serna, *Cat.* tom. III, p. 26, n° 3653. Aubert le Mire avoit le dessein de publier cet extrait, comme le prouvent le titre et l'approbation, datée du dernier jour de juillet 1610, et signée *Beyerlinck*. Id. *Mém.* p. 36, n° 19.

le Bel, fils de l'empereur Maximilien, vers Espaigne, et son retour, écrit par le seigneur Antoine de Lalaing, chevalier de la Toison d'or, depuis le 4 novembre de l'année 1501 *jusque dans octobre* 1503 (1). Ce titre est rapporté différemment par Heuterus qui avoit lu ce voyage; Foppens le met en latin, suivant son habitude, ce qui est la source d'une foule d'inconvéniens qu'il seroit urgent de faire disparoître, si une main habile venoit à retoucher et à compléter l'ouvrage de ce bibliographe. « Ceste œuvre, dit l'illustre auteur dans son prologue, sera divisée en quattre livres. Le premier traictera de son (de Philippe) premier voyage Despaigne; le secondt de son retour. Le troisiesme de son second voyage et de son naufrage; le quatriesme du résidu de sa brève vie et de son trespas. En chacun livre y ara pluseurs chapître comme orront les lisans et les oyans mes devises. » Heuterus ne mentionne que les deux premiers livres, et le manuscrit que nous avons sous les yeux ne va pas plus loin. On y voit que Philippe, avant de partir « assembla les estas de ses pays en » sa ville de Bruxelles devant lesquels il fit proposer que » pour ung grand bien il yroit par terre en Espaigne et y » menroit madame l'archiducesse son espeuse et compaigne » et que le peuple ne fuist en soing de leurs personnes, car » il y arroit postes ordonnées pour rapporter de XV jours à » aultres deulx certaines nouvelles. » L'archiduc dans toutes les villes de France donnoit « graces et remissions et delivroit » prisonniers comme la personne du roi faict a ses premieres » entrées. » A Paris, il assista au parlement où l'on plaida une cause entre mesdames de Vendôme et de Dunois, « laquelle » cause ouye le premier president se leva et fist demander » par l'archiduc les opinions, comme il en fist, sauf à la » personne du roy. » Il y a dans l'itinéraire d'Antoine de Lalaing un grand nombre de traits de mœurs à recueillir. Par exemple, à la cour de France, le roi alloit, après son dîner, à la grand'messe qu'on célébroit entre onze et douze heures;

(1) Vol. in-4° sur papier, 96 feuill. longues lignes.

ce qui paroîtra bien bourgeois (1). Antoine de Lalaing décrit au 17e chapitre du liv. 1er un souper de la cour, à Tolède. « Je vis en ce lieu une des plus belles damoiselles de la place contenter trois de ses gentilshommes qui, pour ce souper qui dura de deux à trois heures, estoient ses serviteurs. Elle parla bien heure et demie à lung qui fu a genouls a teste nue le dit espace de tampz ; au secondt ung quart d'heure et au troisiesme une bonne heure. Elle parloit à l'un, elle bailloit des œillades à l'autre et avoit sa main sur lespaule du tier ; ainsy les contenta elle tous trois. » Au chapitre 30e du même livre, le bon seigneur de Lalaing s'extasie sur l'*admirable bourdeau* de Valence, et au 33e du second livre, sur la *grande cave du duc de Wertembercg et sur l'incredible foison de ses vins*.

Dans la collection que nous osons proposer, il conviendroit aussi de faire entrer un choix de chartes et de diplômes inédits : les archives de l'état sont riches en cette partie. Quant à la bibliothèque de Bruxelles, M. Desroches fit pour elle, en 1776, l'acquisition d'un recueil de diplômes de l'an 1087 à l'an 1565, en 3 vol. in-fol. et qui avoient appartenu à M. J. B. Verdussen (2). Toutes les copies en sont authentiques. On lit à la tête du premier volume : *Codex diplomatum hactenùs non editorum*. M. Desroches nous apprend dans quelques notes manuscrites sur les livres de M Verdussen, qu'il voulut vérifier cette assertion. Il parcourut Martène, Durand, A. Miræus, Dacheri, Chapeaville et quelques autres collections ; en sorte, dit-il, qu'il eut lieu de croire que ces pièces n'avoient jamais vu le jour ; mais elles ne sont pas toutes du même mérite. Outre un très-grand nombre de pièces à examiner, la bibliothèque de

(1) La farce de Patelin, qui est au moins du XIVe siècle, nous instruit que les honnêtes gens dînoient alors à dix heures du matin. Voyez *Paulmy*. Précis d'une histoire générale de la vie privée des Français. Paris, 1779, 8o, p. 95. (Dans les *mélanges tirés d'une grande bibl.* T. III, C.)

(2) *Catal.* p. 265, no. 4.

Bruxelles possède aussi quelques volumes d'un répertoire général de tous les diplômes belgiques avec l'indication des lieux où les originaux se trouvoient. Nous n'y avons vu que ceux qui appartiennent à l'époque comprise entre les années 1410 et 1460.

Aux diplômes nous joindrions des lettres de personnages célèbres et d'autres morceaux qui formeroient des espèces d'*analectes* à la manière des recueils de Matthæus et de Hoynck van Papendrecht, ou des *Notices* rédigées par MM. Legrand, d'Aussy, de Bréquigny, de Guignes, etc. Enfin pour compléter le corps de notre histoire, nous tenterions la rédaction d'un lexique ou d'un ouvrage quelconque d'une forme méthodique, sur nos mœurs et nos antiquités aux différentes époques. Mais pourquoi, au lieu de présenter ces matériaux dans leur rusticité, ne tâcheroit-on point de les subordonner à une action intéressante ? Nous avons émis ailleurs quelques idées à ce sujet (1), et nous avons plus d'une fois regretté qu'un homme de lettres distingué, dont nous nous honorons d'être l'ami, n'ait pas déjà songé à faire pour la patrie de Civilis, de Bouillon et de Charles-Quint ce que Valter Scot a fait pour la vieille et la moderne Angleterre.

Le musée de Bruxelles compte parmi ses richesses un assez grand nombre de lettres adressées à Granvelle par des princes et de grands personnages du temps, avec les *secrètes* de Philippe II à la gouvernante Marguerite, et de celle-ci au roi. Elles sont au nombre de quatre-vingt-six, de 1565 à 1568, et firent partie de la bibliothèque de l'archidiacre Foppens, qui en a ajouté, à la fin, les sommaires, puis de celle de M. Verdussen. « Les lettres de Philippe II et de Marguerite de Parme, dit M. Desroches dans la notice citée plus haut, sont bien intéressantes ; c'est une copie exacte et ancienne..... Je ne doute nullement de leur authenticité ; j'en ai lu la plus grande partie sans pouvoir découvrir le moin-

(1) *Fastes belgiques*, introduction.

dre indice de supposition (1). » Foppens cite ces lettres dans sa bibliothèque historique manuscrite.

La même collection possède aussi des lettres autographes d'Hopperus, d'Erycius Puteanus, etc., et une copie de quelques épitres curieuses de Guillaume Malinœus de Bruges, gentilhomme de la chambre de Charles V, à Louis de Flandre, seigneur de Prat, chef des finances en Belgique, chevalier de la Toison d'ór (2). Ce manuscrit, sur lequel Gaspar Gevartius a jeté deux ou trois notes, contient des détails remarquables sur la vie intérieure de Charles-Quint (3). Il renferme des preuves certaines du goût de ce prince pour les lettres. On y apprend, entre autre chose, que l'empereur voyageant sur le Rhin, s'amusa à écrire, dans le bateau, ses voyages et ses expéditions; Malinœus l'aidait de sa mémoire. Cette relation, dit-il, étoit d'un style châtié et plein d'élégance. Charles le chargea de la traduire, après qu'elle auroit été revue par Granvelle et son fils, depuis cardinal. Cependant le dessein de l'auguste auteur étoit de la tenir secrète. « Scripsi è Moguncíaco Cæsaris iter; liberalissimas ejus occupationes in navigatione fluminis Rheni dum otii occasione invitatus scriberet in navi peregrinationes quæ ab anno 15 in præsentem usque diem suscepisset, qua in re usus est opera mea et suggestione, nàm velut nomenclator revocabam in memoriam si quid sentirem aut effluere aut prætermitti. Libellus est mirè tersus et elegans, utpotè magna ingenii, et eloquentiæ vi conscriptus. Ego certè non temerè credidissem Cæsari illas quoque dotes inesse, quum ut ipse mihi fatetur nihil talium rerum institutione sit consecutus, sed sola meditatione et cura, etc..... Cæsar indulsit mihi libri

(1) Verdussen *Catal.* p. 317, n° 16, in-fol. de 353 pag. sans les sommaires. Ecriture difficile à lire. Dans les sommaires Foppens renvoie à ses manuscrits relatifs au concile de Trente, à l'inquisition et au procès du comte d'Egmont. Nous ne les connoissons pas.

(2) Chifflet, n° CLXXX *ordo aurei velleris;* Maurice, pag. 206: Hoynck, *analecta*, tom. I. P. I. p. 155, in add. Vaderl. hist. tom. V. p. 231, etc., etc.

(3) Verdussen, *Cat.* p. 315 n° 4.

sui versionem, ubi fuerit per Granvellanum et filium recognitus. Statui novum quoddam scribendi temperamentum effingere, mixtum ex Livio, Cæsare, Suetonio et Tacito. Iniquus tamen et Cæsar, et nobis et sæculo, quod rem supprimi velit et servare centum clavibus. » 11 jul. 1550 (1). Ailleurs nous lisons que Charles-Quint traduisit le *Chevalier délibéré*, qu'il donna à mettre en vers espagnols à don Fernand d'Acuna, et qu'il fit imprimer au profit de Malinœus, sans permettre que son propre nom y fût mentionné. « Cæsar maturat, æditionem libri cui titulus erat gallicus : *le Chevalier délibéré*. Hunc per otium a se ipso traductum tradidit Ferdinando Acuniæ, saxonis custodi, ut ab eo aptaretur ad numeros rithmi hispani ; quæ res cecidit felicissimè. Cæsari sinè dubio debetur primaria traductionis industria, cum non solum linguam, sed et carmen et vocum significantiam mirè expresserit. Verum quæ est immodica certè modestia, ne in præmio quidem passus est ullam solertiæ suæ laudem adscribi, quantumvis à me rogatus et monitus tum honestissimo exercitio tum sæculo ipsi gravem injuriam fieri. 9 decemb. 1551 (2) »

Ceux qui voudroient écrire l'histoire des lettres et des arts en Belgique, trouveroient des secours considérables dans la bibliothèque de Bruxelles. L'histoire littéraire d'Anvers, de nombreux matériaux pour la biographie de Rubens et le détail de ses ouvrages (3), ainsi que pour la vie de Margue-

(1) Pag. 11-13.

(2) Pag. 15.

(3) *Bibliotheca scriptorum antverpiensium, cum eorum vitæ serie, iconibus ac elogiis ab anno 588, ad ann. 1750, MS. cum variis additionibus J. B. Verdussen*, 4 vol. in-fol., compilation intéressante. Parmi les portraits, il s'en trouve un assez bon nombre de faux. V. Verdussen, *Catal.* n. 342. p. 36 *a*.

Les pièces relatives à Rubens, lesquelles proviennent de la famille de madame de Vellens, épouse du très-honorable bourgmestre de cette ville, se composent de :

1° 2 vol., format atlantique. Recueil des vies de Rubens, par Gaspar Gevartius (manuscrit trad. en français) Depiles, Bellori, Isaac Bullart,

rite d'Autriche y peuvent être consultés. Dans un livret qui a appartenu évidemment à cette princesse; on remarque ces vers assez bien tournés et qui peut-être sont d'elle (1).

Povre d'amours et riche de tristesse
Est ung amant, cela j'ose bien dire,
Qui a perdu sa dame, sa maîtresse,
Son cœur gémit, quand sa bouche on voit rire.

RONDEAU.

Baiser vous dois pour raison pieds et mains,
Et la bouche aussi ne plus ne mains,
En vous faisant honneur foy et homaige,
Comme à la plus bonne, belle et saige,
Qui oncques fut entre tous les humains.
Les piedz premiers de grant dignité plains,
Vous adorant ainsi qu'on fait les sains
Pour ce qu'estes très-divin personnaige,
Baiser vous dois.

. . . .

RÉPONSE.

Baisier debvez, se dites piedz et mains,
Et ma bouche n'en voudries-vous pas mains
Pour me faire honneur foy et homaige,
En ce disant vous vous montrez moins saige

J. Saudrart, Felibien, Baldinucci, Baglioni, etc., etc. Ces différentes vies sont disposées sur seize colonnes synoptiques, le tout recueilli par M. François-Jean-Joseph Mols, fils de François Mols, échevin d'Anvers, et de Marie Auvray, né à Anvers le 22 janvier 1722.

2°. *Rubeniana*, tom. I. fol. — Extraits d'un manuscrit concernant Rubens, tom. II. P. I. — Anecdotes, lettres, P. II. — Catalogue raisonné des tableaux de Rubens, tom. III. P. III. — Extraits de différens auteurs, tom. IV P. I et II, pièces authentiques. — 3° *Analecta Rubeniana*, 2 vol. in-fol. — 4° *Description des églises d'Anvers*, 1 vol. in-fol. — 5° *Vie de Rubens*, par Basan, avec des notes, 1 vol. in-fol. — 6° *Tableaux de Rubens*, 3 vol. in-fol. — 7° *Index*, 2 vol. in-4°. d'inég. grandeur. — 8° *Catalogue des tableaux trouvés dans la maison mortuaire du chevalier Rubens*, 1 vol. in-4°.

(3) Recueil de ballades, oblong. 49 feuill.

Qu'oncques je vis entre tous les humains.
Certes vos mots sont de folies plains,
Et démonstres vos esprès malsains,
Quant vous dittes qu'un divin personnaige
Baisier debves.

. . . .

Les rimes suivantes ne valent pas celles-ci. Elles ont été composées à l'occasion de la rupture du mariage de Charles VIII, roi de France, avec Marguerite d'Autriche (1). Cet outrage semble avoir été vivement senti alors par Philippe-le-Beau et sa sœur; aussi voit-on sur la première page, ces deux lignes écrites par une royale main :

Vivent Bourgoigne et Charolois,
Et b....n de chien pour les François.

La poësie du petit poëme intitulé le *Malheur de France* (2), n'est pas plus relevée; l'auteur commence par appeler à la vengeance les habitans des Pays-Bas, qu'il décore tous, par province, d'une épithète :

Namurrois puissans,
Zélandols doubtans
. . . .
Hennuyez parfaits,
En dis et en fais, etc.

Il faut qu'ils se rendent dignes de leur prince, à qui le lion et l'aigle ont donné le jour. Ici le poète fait allusion au surnom de Philippe :

Avec ce je dis
Que en lui Dieu a mys,
Forme tres-parfaicte,
Car maintieng de pris
Et port il a pris
Et beaulté bien faicte.
Sa face reddonde

(1) Petit in-4°. vélin, 20 feuill. 2 vignettes.

(2) C'est le titre que lui donne Sanderus. *Bibl. manus*. P. II. p. 13, n° 816.

Clere pure et monde
Comme le soleil ;
Par quoy tout le monde
Ayme sa faconde
Et son appareil.

Après *ce petit compliment bien troussé*, vient une semonce adressée au roi de France, par la Raison; elle lui reproche sa mauvaise foi et va jusqu'à lui dire que d'autres que lui, pour semblables méfaits, ont été pendus :

Puis par rage espris
Encoire en a pris
Une (*épouse*) Dieu scet quelle;
Pour tels cas repris
Plusieurs sont despris
Et mys à l'eschelle.
. . . .
Car tu l'épousas (Marguerite)
Et puis la baisas
En mode françoyse
Présens les étas,
Mandez pour ce cas
Sur le pons d'Amboyse.

Ce chef-d'œuvre est terminé par la prédiction d'*aulcunes merveilles qui au royaulme de France debvoient advenir en l'an* 1503.

Un auteur plus estimable entreprit de venger Marguerite. Voici le titre de son ouvrage : *Fata variæq. fortunæ omnium clariss. heroines, optimæque principis, divæ Margaritæ augustæ, divi Maximiliani Cæs. aug. filiæ, matris patriæ, pacis et concordiæ procuratricis diligentiss. archid. Austriæ, ducisq. et comitis Burgundiæ, etc. Cornelio Grapheo authore, pio voto, ac jussu inclytiss. D. comitis Hochstraten.* M.D. XXXII. (1).

En tête de cet opuscule est une dédicace à Antoine de Laing, chevalier de la Toison d'or, comte d'Hoogstraaten et

(1) MS. nitidissimum in membranis, magno folio rubro-ceruleo-nigrum. 15 fol. Major. Cat. tom. I, n° 6381. Verdussen *Cat.* p. 280, n° 13. Script. Antuerp. MS. tom. I, p. 53.

gouverneur des provinces de Hollande, de Zélande et de Frise, dont le secrétaire Léonard étoit parent de Grapheus, et avoit communiqué à celui-ci le désir que formoit le comte de payer un tribut d'éloges à la mémoire de la princesse.

Les vers de Grapheus, comme en général tous ceux qui nous restent de lui, manquent de grace et d'imagination : il avoit plus de connoissances que de goût, de fertilité que de richesse dans l'esprit. Voici l'abrégé de la vie de Marguerite : il termine le prologue :

Hanc olim varia jactatam sorte, maligno
Fortuna immeritam versavit turbine, primum
Gallorum regina fuit, dein tempore parvo
Durante, Hispanis princeps peragrata colonis,
Ac tandem rudibus dux exoptata Sabaudis ;
Ter sponsa, injustamque semel perpessa repulsam,
Bis vidua, atque semel concepto semine mater.

Et plus loin :

Conjugio abdicto atque infectis tandem hymeneis
Fortuna adversa et fatorum numine lævo
Ad Belgas intacta redit....

Ailleurs Grapheus parle de la devise bizarre de Marguerite : *Fortune infortune fort une*, et non *fors une*, comme quelques-uns l'écrivent.

Fortunam incusans, isthoc adversus eandem
Elogio semper, Gallis sed vocibus usa est,
Fortis fortuna infortunat fortiter unam.

L'anecdote rapportée par M. de la Serna Santander (1), paroît être indiquée dans ces vers :

Tota addicta Deo et gravibus liberrima curis
Suaviter extincta est, lugens Mechlinia tantæ
Principis occasum, supremaque funera vidit
Pullato incessu justum testata dolorem.

(1) Mém. histor. sur la Bibl. de Bourg. p. 135.

Nous ne pousserons pas plus loin ces extraits, que nous ne mettons ici que pour donner un échantillon des richesses d'une seule de nos bibliothèques : nous reviendrons néanmoins encore sur cet objet dans nos notes. Ce travail est peu de chose, sans doute, et nous l'apprécions à sa juste valeur. Mais il peut inspirer l'envie de faire des recherches plus étendues. Quant à Vander Vynckt, si cet auteur, tiré de l'obscurité, reste au-dessous des éloges qu'on lui a prodigués quand il étoit presque ignoré, si le *major è longinquo reverentia* doit lui être appliqué, s'il ne répond pas à l'attente des lecteurs, on les aura, du moins, mis en état de juger avec connoissance de cause, et ce n'est pas une chose tout-à-fait inutile dans un temps où l'on juge volontiers sans entendre.

F. D. R.

Bruxelles, le 25 mars 1822.

Préface de l'Auteur (1).

L'HISTOIRE des Troubles des Pays-Bas fait une pièce intéressante dans les annales du temps, sur-tout pour les provinces qui en ont été si long-temps le sanglant théâtre.

Les écrivains de la nation et les étrangers se sont efforcés d'en transmettre le récit à la postérité. Ils sont en grand nombre, et n'ont pas également réussi en leur dessein. Ainsi en les maniant il y a des précautions à prendre et du choix à faire.

Durant ces funestes troubles, les passions débridées agissoient sur les acteurs, à tout excès; les historiographes contemporains n'en étoient point exempts : l'amertume et la partialité paroissent souvent dans leurs écrits. A force d'examiner, de confronter et de rapporter, ceux de la première ou seconde génération ont beaucoup éclairci la matière, après le premier feu jeté de leurs ancêtres. Il en est de même des troubles d'Allemagne, de France et d'Angleterre, qui, dans la suite, ont eu tant d'influence et tant de relation avec ceux des Pays-Bas, qu'ils sont devenus parties intégrales d'une révolution également fatale; en même temps, sur le même objet, dont les deux tiers de l'Europe étoient infectés par contagion.

La première origine des troubles dans les royaumes voisins, peut avoir eu des causes différentes, comme différens feux qui, par communication, ont enfin fait éclater ce grand embrasement.

(1) Cette préface, omise par les éditeurs *du 24 mars*, est intitulée dans l'original : *Mémoire sur la direction et la forme de l'histoire des Troubles des Pays-Bas.*

Je n'ai recherché que l'origine de ceux des Pays-Bas, et j'ai tâché de remonter jusqu'à la source. Je pense l'avoir trouvée dans l'union des deux nations espagnole et flamande de presqu'un siècle auparavant, lorsque, par divers événemens imprévus, le destin les associa pour obéir au même maître. Le peu de compatibilité a paru dans le premier instant, et dans les souverains, et dans les peuples, et n'a point discontinué; c'étoit entre ces deux nations une espèce de mariage mal assorti, elles ne sembloient pas faites l'une pour l'autre.

J'ai parcouru assez rapidement les deux premiers règnes, du roi Philippe I et de l'empereur Charles V, pendant lesquels, à la vérité, il n'y eut ni grand éclat ni rupture; mais on peut remarquer combien de motifs de discorde, et d'effets d'une antipathie naturelle ont préparé la matière, de jalousies, de noires intrigues, de mépris, d'outrages, de cruelles vengeances, mille objets d'aversion, des petitesses même devenues sérieuses, ont indisposé l'une nation contre l'autre pendant ces deux règnes.

Tous ces mécontentemens si fréquens furent plâtrés, étouffés, dissimulés; mais le fond empoisonné poussa le germe fatal qui devoit produire tant de malheurs, en multipliant les causes.

Le règne de Philippe II en fit éclore le déplorable effet. Le caractère de ce roi, des conseils violens et ambitieux, les malheureuses conjonctures du temps, tant de causes étrangères et casuelles, mirent le feu à cet amas de matières combustibles, couvées depuis nombre d'années, d'où suivit l'effroyable éruption qui fait l'objet de notre histoire.

Comme j'ai rédigé mon ouvrage par ordre de temps, je me suis attaché à rapporter tous les événemens et tous

les incidens à mesure qu'ils sont arrivés tant en général qu'en particulier, avec les circonstances qui en découvrent les ressorts. Le champ est vaste. La guerre civile a duré un demi-siècle, et a éclaté en tant d'endroits, de différente manière, et toujours avec la même ardeur et la même cruauté de part et d'autre, tellement qu'il a fallu changer de thême souvent, pour en suivre les traces. Je ne crois pas cependant y avoir omis ou négligé volontairement aucune particularité essentielle ou mémorable.

J'ai dégourdi la matière de plusieurs petits contes apocryphes ou fabuleux, qui, sans autorité et sans vraisemblance, ne reposent que sur des prestiges, ou des visions populaires.

Si j'ai traité quelques faits, ou quelques traits d'histoire trop en abrégé, ou trop foiblement, si l'on me fait l'honneur de me les indiquer, je me flatte d'y pouvoir satisfaire, et d'ajouter sans préjudice de l'ouvrage, l'extension, le renforcement, et l'explication aux endroits où on les jugeroit nécessaires.

On pourroit m'objecter encore de m'être trop écarté du sujet principal, par des récits prolixes des troubles de France, d'Angleterre, d'Écosse même. J'avoue que ces écarts ont quelquefois mené loin, mais la raison en est dite, et répétée plus d'une fois. La diversion que causoient ces causes étrangères, fit consister et durer la guerre civile aux Pays-Bas. Sans la protection si marquée de l'Angleterre, sans la guerre de la ligue en France, qui intriguèrent et occupèrent si fort le roi d'Espagne, il n'est ni naturel, ni concevable, que les sept provinces révoltées, après les désastres passés, eussent pu tenir si long-temps contre les forces de cette puissante monarchie.

Il conste par les événemens que la guerre de Flandre recevoit ses impressions de celle qui se faisoit en France

et en Angleterre, haussoit et baissoit en conséquence. Durant la chaleur de la ligue, et tous les grands projets dont elle auroit dû produire le succès, les troubles des Pays-Bas continuoient, mais les opérations étoient foibles et languissantes. Il en fut de même lors de l'armement et de l'expédition de la grande flotte, surnommée l'invincible, et des courses que firent les Anglois sur les côtes d'Espagne. Les affaires de Flandre en ressentoient les mouvemens et les contre-coups.

Ces digressions ne sont pas tout-à-fait sur des causes étrangères en ce regard; la combinaison en est évidente. Les couronnes de France et d'Angleterre, par leurs diversions, ont entretenu et nourri les troubles aux Pays-Bas, et réduit l'Espagne à l'impuissance. Elles y ont fait la guerre indirectement et directement pendant presque tout le temps. La guerre non-seulement leur appartient en grande partie, mais la paix ensuivie est encore leur ouvrage.

Je n'ai jamais perdu de vue d'ailleurs la destination de cet ouvrage; elle est d'une nature à ne point demander de simples citations vagues et indéterminées : il a fallu, me semble, dire ce que c'est, en voulant le réclamer ou citer, et en donner le précis.

En cela, comme au principal, j'ai consulté les auteurs reconnus universellement pour les meilleurs, et que j'ai nommés très-souvent.

Quant aux manuscrits et mémoires du temps, que j'ai, ou que j'ai vus, il y a encore des précautions à prendre; ils m'ont servi aux caractères des personnes, aux anecdotes, aux circonstances. Ils se bornent d'ordinaire localement à quelques endroits où on les à formés. Mais l'esprit de rebellion, et les prétextes de l'ambition dans une révolution générale y paroissent en général.

Les pièces originales, qu'on garde dans les archives à la cour, sont décisives sur les points douteux ou controversés. J'ai eu le bonheur d'en avoir la communication, et de puiser à la source. J'ai tâché d'en profiter, et j'ai cru à propos de le dire pour vérifier mon texte en quelques occasions.

Enfin, j'ai fait ce que j'ai pu, pour rendre au clair cette longue et intéressante histoire, autrefois très-embrouillée, qui a encore des restes d'obscurité, et pour lui donner une face impartiale et véridique.

HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
PAYS-BAS.

INTRODUCTION.

PARMI les grandes révolutions que l'histoire nous représente, sera toujours remarquable celle qui désola les provinces belgiques au seizième siècle, ordinairement nommée Troubles des Pays-Bas.

Dieu seul, qui dans ses jugemens avoit permis ce terrible fléau sur ces provinces, les a pu sauver d'un dépérissement total.

Nos ancêtres n'osoient point espérer que leur postérité se releveroit un jour de ces désastres; moins encore prévoyoit-on que, de tant d'horreurs, et d'une guerre ruineuse de 80 ans, naîtroit, au milieu des orages et quasi fortuitement, une nouvelle puissance, et qu'un tiers de ces provinces les plus reculées, et les moins fertiles, formeroit à l'avenir une république florissante et respectable, non-seulement en Europe mais aux quatre parties du monde.

Un objet si intéressant a excité les écrivains nationaux et étrangers, de toute sorte de religions et de

professions, à nous en transmettre l'histoire, par nombre de bons livres et d'écrits en plusieurs langues; et c'est vouloir glaner après eux que d'entreprendre un récit si connu.

Je crois pourtant qu'on y peut retoucher. Au commencement, et durant le grand feu des troubles, les écrits des contemporains étoient trop animés de part et d'autre. Les auteurs même les mieux instruits avoient leurs préjugés; ils conviennent assez sur le temps, les faits et les notables événemens, mais il y entre quelque esprit de parti, qui exagère ou déguise.

Les étrangers sont plus impartiaux, mais moins informés. Souvent ils ont travaillé sur des mémoires qui avoient les défauts du temps.

D'ailleurs cette longue querelle, de générale qu'elle étoit, devint particulière et personnelle en plusieurs villes. Les manuscrits et les journaux de ce temps-là entrent dans un grand détail sur des faits passagers, et des intérêts propres ou subalternes, qui n'existent plus.

Les annalistes parlent longuement et tédieusement de ce qui se passoit chez eux, et ne parlent point, ou parlent mal, de ce qui arrivoit à trois lieues de leur domicile.

Ces sortes de matériaux ont servi aux premiers historiens à composer leur ouvrage. Il a fallu concilier les différences, faire la combinaison de tant d'écrits, et constater la vérité des faits, par des actes et d'autres témoignages. De là une relation très-instructive, mais très-étendue. Le détail d'une campagne, le journal

d'un siége, des harangues, des discours, des manifestes, des délibérations souvent inutiles, des plans et des projets semblables, tout s'est ramassé par les premiers écrivains, sur-tout les Hollandois, qui en ont fait les preuves volumineuses d'une histoire régulière.

Cette prolixité demande une grande lecture et devient à la fin insipide jusqu'au dégoût. Des personnes élevées en dignité n'en ont pas le temps, leur peu de loisir étant trop précieux.

A présent que le temps écoulé depuis ces funestes troubles a éclairci le passé, développé bien des mystères et mûri les réflexions, il seroit peut-être praticable de *faire* un recueil et un précis motivé des troubles des Pays-Bas, *qui, passant* les intérêts passagers long-temps évanouis, les faits d'armes peu décisifs et tant d'incidens presque oubliés, s'attachât au solide.

La matière est épurée par les écrits du passé; l'on peut s'arrêter au substantiel pour démontrer la source et les premières causes éloignées et prochaines de la révolution; le concours fatal d'autres accidens; les acteurs et les actes; le progrès et le déclin; les applanissemens et les obstacles; en un mot tous les bons et les mauvais symptômes de ce mal épidémique devenu incurable.

En vue d'un tel abrégé, il me paroît nécessaire de monter un peu plus haut dans le siècle précédent, pour y trouver l'origine et les premières étincelles de cet embrasement postérieur.

Je suis persuadé que les nations espagnole et flamande étoient indisposées envers l'une l'autre, dès le

moment qu'elles ont reconnu le même maître. L'aversion, ni la jalousie n'ont jamais cessé; mais réveillées de temps en temps avec éclat, on n'a fait que les étouffer pour agir ensuite avec plus de force.

La plupart des historiens conviennent de ce principe. Ils imputent les troubles à la mauvaise intelligence, l'envie et la haine enracinées entre les deux nations; sans nous dire pourquoi ni comment cette haine étoit si forte, et si enracinée.

On la fonde sur la diversité du génie, des mœurs et des usages, des différentes maximes de gouvernement. Le regret naturel d'une puissante nation, de se voir incorporée et comme engloutie par une autre. Toutes ces raisons se trouvent vérifiées dans l'histoire que nous traitons, mais il s'en rencontre encore des particulières fondées sur des événemens et des faits particuliers, très-intéressans pour les souverains et pour les peuples, et qui en ont renforcé l'antipathie.

Il faut pour cela ramener quelques conjonctures des affaires des deux règnes précédens, à celui du roi Philippe II; ce qu'on tâchera de faire superficiellement pour autant qu'il concourt au dessein principal.

La première alliance, et, pour ainsi dire, la première connoissance se fit entre l'Espagne et les Pays-Bas, par le double mariage de l'archiduc Philippe d'Autriche et sa sœur, avec l'infant et l'infante d'Espagne, conclu en 1495.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Alliance entre l'Espagne et les Pays-Bas.

A considérer en ce temps-là l'Espagne dans son continent, environnée de la mer et des Pyrénées, elle étoit assez étrangère au reste de l'Europe. 1495.

On y avait passé des siècles entiers à combattre les Mores et les Arabes, qui s'en étoient emparés presque entièrement. Les chefs chrétiens, qui reconquirent sur les infidèles quelques provinces, les trouvèrent ou en firent, à l'exemple des Mores, autant de royaumes.

Ils se disputèrent ensuite ces royaumes entre eux par des guerres intestines; mais à la fin, par alliance, par succession, par usurpation et par les armes, tous ces états étoient confondus, et, à l'exception du Portugal, partageoient l'Espagne en deux royaumes principaux, la Castille et l'Arragon.

Les guerres et les révolutions qui avoient effectué ce partage, font une histoire à part, assez curieuse, mais qui ne fait rien à notre sujet.

Il suffira de dire, que, vers la fin du quinzième siècle, Isabelle, reine de Castille, se trouvoit mariée à Ferdinand, roi d'Arragon, qui conquirent ensemble

le royaume de Grenade sur les derniers rois mores. On les nomma les rois catholiques, et on les regarde comme les premiers rois d'Espagne.

Ils vivoient ensemble plutôt comme deux souverains étroitement unis, que comme mari et femme; chacun gouvernoit ses états et avoit son conseil à part, quoiqu'asssez par le même esprit et les mêmes maximes.

Nombre de grands, la plupart issus d'anciens rois, ou prétendant l'être, faisoient comme une seconde classe de roitelets. Ils avoient usurpé les domaines de la couronne, et en possédoient toutes les grandes charges héréditairement; ils fouloient impunément leurs vassaux. La cour les ménageoit beaucoup et connivoit à ce désordre pour les services rendus dans les guerres internes, et contre les Mores, et ceux qu'ils étoient en état de rendre encore.

Le Nouveau-Monde se découvrit vers ce temps-là par pièces et par lambeaux; on n'en connoissoit encore ni la réalité, ni la valeur; si bien que les Juifs seuls y exerçoient un commerce interne et l'usure. L'Espagne n'étoit point peuplée à proportion de sa grandeur, et le peuple étoit misérable.

Les Pays-Bas, d'autre part, consistoient en plusieurs provinces réunies, après bien des guerres, des débats, des successions, d'achats et d'autres conventions, qui ont aussi leur histoire particulière, dont il n'est point question ici.

La réunion principale s'en étoit faite sous les deux

derniers ducs de Bourgogne; il y fut joint une province ou deux depuis; ce qui faisoit le cercle des Pays-Bas, connu encore sous le nom de cercle de Bourgogne, comprenant dix-sept provinces, ou dixhuit, si l'on y ajoute le Cambrésis, dont la plupart valoient bien des royaumes en Espagne.

Le pays étoit bien peuplé, les terres bien cultivées. La noblesse vivoit de ses biens-fonciers à la campagne; les grands seigneurs, sans être fastueux, étoient à leur aise. L'industrie des habitans, les fabriques et tant de manufactures d'un peuple laborieux y avoient attiré un commerce opulent avec les voisins, avec les villes anséatiques et avec les villes commerçantes et les républiques d'Italie, et par celles-ci médiatement jusqu'aux échelles du Levant. Les grandes villes étoient puissantes, et leurs citoyens de même. Tous les ordres de l'état se ressentoient de la circulation et de l'abondance.

De toutes ces provinces, chacune avoit apporté ses priviléges, ses lois et ses coutumes, sous lesquels tout le monde étoit à l'abri de l'oppression; aussi la nation en général en étoit-elle extrêmement jalouse.

Cette liberté et ces priviléges, il est vrai, y ont souvent causé du mal-entendu, de grands désordres et des guerres civiles, qui ont manqué plus d'une fois d'anéantir ce commerce, et de faire déserter nos manufactures. Comme il est arrivé enfin par les troubles du seizième siècle.

Mais dans ce temps-là les pertes avoient été bientôt réparées, et le commerce n'avoit fait que passer

d'une ville à l'autre, à cause des guerres intestines, comme de Bruges à Anvers. Ainsi le pays étoit florissant.

Marie, héritière de Bourgogne, qui avoit porté tous les Pays-Bas en mariage à l'archiduc d'Autriche Maximilien I, depuis empereur, étoit morte en 1483, laissant deux enfans, l'archiduc Philippe et la princesse Marguerite sa sœur.

L'archiduc Philippe étoit donc souverain des Pays-Bas; on l'avoit surnommé, par une manière de ce temps-là, Philippe Croit-Conseil dans le commencement, et ensuite Philippe-le-Beau ou le Bel, parce qu'en effet c'étoit le plus beau prince de son siècle.

Ce prince, né et élevé dans ce pays, y étoit adoré de ses sujets; à la fleur de son âge, il aimoit les plaisirs, et tenoit un grand état et une cour brillante.

Ce fut en 1495 qu'on proposa le double mariage de l'archiduc et de sa sœur, avec l'infant et l'infante d'Espagne.

Jusques à ce temps-là les nations espagnole et flamande n'avoient rien eu à démêler ensemble. La France en son entier les séparoit par terre, ou par le vaste océan sur ses bords. Point de correspondance de l'une à l'autre; le commerce n'étoit pas établi encore en Espagne. Aussi en avoit-on des idées très-confuses; car nos vieilles chroniques, à l'occassion de ce mariage, nous font une relation de l'Espagne comme on feroit de la Mingrélie.

L'empereur Maximilien et le roi d'Arragon avoient arrêté ce projet depuis quelque temps, pour exclure la France de mettre le pied, par quelque alliance, dans

l'un ou l'autre état, qui y aboutissoit chacun de son côté.

Il falloit bien des accidens imprévus pour rapprocher les deux nations, et les unir sous le même chef par voie de succession. Les Espagnols, trop jaloux, n'auroient point donné l'infante à l'archiduc, ni à tout autre prince étranger, s'ils n'avoient cru la succession de leur couronne bien assurée en dedans.

Les rois catholiques avoient un fils et quatre princesses.

L'infant don Jean, héritier présomptif, étayoit la maison royale en épousant en même temps l'archiduchesse Marguerite.

L'aînée des filles, l'infante Isabelle, étoit déjà mariée à Alfonce, prince de Portugal, fils unique du roi Jean II; il mourut le septième mois de son mariage. Mais elle fut remariée bientôt à Emmanuel, roi de Portugal, cousin germain, et successeur de Jean II. Le Portugal, faisant lisière du continent, cette maison n'étoit pas regardée par les Espagnols pour étrangère.

Le double mariage ainsi conclu, une flotte royale aborda en Zélande; elle amena l'infante Jeanne, fille puînée d'Espagne. L'archiduc, qui avoit été à Vienne près de l'empereur son père, revenoit d'Allemagne en ce temps-là, la joignit à Lière en Brabant, où le mariage fut célébré le 18 octobre 1495, sans grand éclat; mais la fête se fit peu de jours après à Bruxelles avec la plus grande magnificence.

La flotte étoit à l'ancre dans les ports de Zélande, et l'archiduc, après toutes les fêtes passées, mena sa

sœur à Middelbourg, où elle s'embarqua avec les cavaliers qui l'étoient venus chercher pour passer en Espagne.

En ce voyage, la flotte essuya une rude tempête, qui la mit en danger de périr, et la jeta sur les côtes d'Angleterre, où elle relâcha plus de trois semaines.

La princesse alla à terre, où elle fut reçue et magnifiquement défrayée avec toute sa suite par le roi Henri VII; d'où ensuite elle fit le trajet, et parmi d'autres tempêtes et des vents contraires, elle débarqua à Sant-Ander en Biscaye; de là s'étant rendue à Burgos, le mariage s'y fit en présence de LL. MM. catholiques, de la manière la plus éclatante.

La joie, pour ce double mariage, duroit encore dans les deux états, lorsqu'elle fut troublée par un fâcheux événement. L'infant don Jean, héritier d'Espagne, qui n'avoit que seize ans, et d'une complexion fort délicate, mourut la première année de son mariage. Cette perte jeta la cour et toute l'Espagne dans la tristesse et la consternation.

On tourna les yeux sur l'infante Isabelle, reine de Portugal. Elle et son mari le roi Emmanuel furent invités de venir en Espagne; ils se promenèrent par toute la Castille et l'Arragon, ils furent reconnus et proclamés solennellement pour successeurs en ces royaumes.

La reine de Portugal accoucha d'un prince nommé Michel en 1498, et mourut en couche quelque peu de temps après.

Ce jeune prince, seul rayon d'espérance, fut élevé

à Grenade avec toutes les précautions et tous les soins imaginables; mais il décéda aussi en moins de deux ans après.

Ces trois accidens, survenus en si peu de temps, déconcertèrent tout le système sur lequel on avoit bâti en Espagne, et firent changer les affaires de face.

La succession à toutes ces couronnes regardoit dorénavant les archiducs Philippe et Jeanne de plein droit, et les approcha du trône.

Les rois catholiques ne connoissoient pas assez le mérite de l'archiduc leur gendre. Il vivoit en bonne intelligence avec le roi Louis XII, et étoit beaucoup estimé en France, dont ils prirent ombrage.

On leur en avoit fait d'ailleurs un rapport désavantageux comme d'un prince uniquement attaché à ses plaisirs, bon, facile, familier et trop libéral, toujours environné de jeunes courtisans qui le gouvernoient entièrement.

Selon ces idées, il fut résolu à la cour d'Espagne de le détacher de la France, de le tirer des mains des Flamands, et de l'attirer en Espagne pour y demeurer et se faire aux mœurs de la nation.

A cet effet, aussitôt la mort du prince Michel de Portugal, l'évêque de Cordoue fut envoyé en Flandre pour inviter les archiducs à venir en Espagne.

L'évêque avoit ses instructions pour faire goûter le plan qu'on méditoit, et à les préparer aux désirs de LL. MM. catholiques.

Il réussit en sa commission en partie, et le voyage fut arrêté. Le prince ne s'expliqua point sur le reste,

et n'avoit aucune envie de s'y conformer. Il étoit informé de l'état de l'Espagne, de la cour, et du gouvernement, et n'en avoit pas des idées flatteuses. Il savoit combien on s'étoit empressé d'assurer la succession à la reine de Portugal et à son fils; ses courtisans qui n'aimoient ni les Espagnols, ni le changement qu'on proposoit, le confirmèrent dans sa résolution. Il étoit prévenu avant son départ, et en garde sur toute négociation qu'on voudroit entamer à ce sujet.

Quand le public fut informé du dessein de ce voyage, je ne sais par quel pressentiment, on n'en eut aucun bon augure. L'on prévoyoit, et l'on prédisoit hautement, que ce voyage seroit inutile, ou ne produiroit que de mauvais effets pour l'union qu'on vouloit établir entre deux nations si éloignées. Les mauvais présages se renforcèrent quand on apprit la manière et la route qu'on alloit prendre pour ce voyage d'Espagne, dans les conjectures délicates qui suivroient de cette première entrevue, et des circonstances du temps.

CHAPITRE II.

Premier voyage des archiducs en Espagne.

1501. Aux premières apparences de ce voyage, le roi Louis XII avoit fait offrir aux archiducs, par une ambassade, le passage par la France, et ces offres furent acceptées.

Philippe-le-Bel et son épouse prirent cette route sur la fin de l'automne 1501, avec une suite nombreuse et leste, toute composée de jeunes gens à tête chaude, qui nageoient dans le luxe.

La réception en France fut également magnifique. L'archiduc fit une entrée à Paris, prit séance au parlement en qualité de pair du royaume.

Il renouvela et confirma les traités et les alliances avec la France. Il séjourna avec sa femme et tout leur grand cortège plus de quinze jours à Blois, où la cour étoit, qui leur donna nombre de fêtes et de divertissemens, selon le goût du temps.

Dans toutes les villes du royaume qui étoient sur leur passage, on leur fit tous les honneurs possibles, par ordre exprès. Ils traversèrent ainsi toute la France, passèrent les Pyrénées, et n'arrivèrent qu'au mois de janvier à Fontarabie.

Après ce qu'on a dit ci-devant sur les sentimens et les projets de la cour d'Espagne, l'on devine aisément combien ce voyage en France, tant de caresses et tant d'ostentation avoient déplu en Espagne. Rien n'en parut cependant, et la réception fut aussi magnifique qu'en France.

Les rois catholiques vinrent les recevoir jusqu'à Burgos, où se fit la première entrevue. De là les rois, les archiducs et les deux cours allèrent à Tolède, où Philippe et Jeanne furent proclamés et reconnus héritiers présomptifs par tous les états, avec les solennités usitées en pareilles occasions, et des grandes acclamations du peuple.

Des fêtes superbes, des combats de taureaux, des spectacles à Tolède et en d'autres villes, durèrent assez long-temps, et tout se passa au commencement avec beaucoup d'harmonie. La joie ne se refroidit que lorsqu'on en vint à des discussions plus sérieuses quelques mois après. On auroit souhaité de voir l'archiduc rester en Espagne pour y fixer sa résidence, et qu'il se détachât de la France; mais ce prince n'étoit pas d'humeur à passer sa vie parmi une nation qu'il n'aimoit pas trop, et ne vouloit point renoncer à ses alliances.

Les ministres, de part et d'autre, traitèrent ces points et quelques autres en plusieurs conférences, pour trouver des expédiens, mais sans succès: on en vint à se fâcher. Les Espagnols jetèrent le blâme du refus sur les Flamands, ceux-ci usèrent de récrimination, la querelle s'aigrit par des reproches de nation à nation, et tous les éclaircissemens n'ayant fait qu'irriter, le mécontentement du prince éclata en déclarant qu'il alloit retourner en Flandre.

C'étoit au cœur de l'hiver (1502). La princesse sa femme étoit enceinte, non loin de son terme. Le roi d'Arragon, son beau-père, se trouvoit en Catalogne, où les François, sur le point d'entrer en guerre, menaçoient Perpignan; nonobstant toutes ces raisons, il alla prendre congé de la reine Isabelle, où il essuya des reproches et des plaintes amères; et, laissant sa femme en Espagne, il partit avec toute sa cour flamande, et reprit encore son chemin par la France, visitant les provinces méridionales, le Languedoc, la

Provence et le Dauphiné, et fut si dangereusement malade à Lyon, qu'on en étoit alarmé aux Pays-Bas à la première nouvelle; mais on le vit bientôt de retour.

Les Espagnols, jaloux de ce nouveau passage en cette conjoncture critique, furent extrêmement scandalisés de ce retour précipité : ils publièrent par-tout les plaintes, et les mauvaises impressions qu'ils avoient et sur le prince et sur ses conseillers flamands. Ceux-ci, à leur retour, se vengèrent par des rapports et des discours peu avantageux à l'Espagne.

En un mot, ce premier voyage réussit fort mal, comme on l'avoit prédit, et l'on peut croire que cette espèce de rupture jeta de profondes racines de discorde, de mépris et d'aversion entre les souverains et entre le peuple.

Philippe-le-Bel, plus mécontent des Espagnols et de leurs manières, depuis le voyage qu'il avoit fait en Espagne, qu'auparavant, ressentoit encore un chagrin, qu'on peut nommer domestique; il fut caché au public tant qu'il put, mais à la suite du temps, il ne ne fut ignoré de personne.

L'infante son épouse souffroit par intervalles des égaremens d'esprit. Elle aimoit éperduement son époux : mais l'amour conjugal tourna bientôt dans une jalousie si affreuse, qu'on en vit quelquefois de terribles effets. La jalousie étoit la manie dominante, mais le mal étoit subit et violent à autre sujet, et souvent sans sujet.

Il s'en trouve un exemple singulier à la naissance du prince Charles (depuis ce grand empereur Charles V). Les archiducs logeaient à Gand, au palais nommé encore aujourd'hui la cour du prince.

Le 25 février 1500, il y avoit une grande fête à la cour. La princesse, à la fin de sa grossesse, magnifiquement parée, y assistoit. Mais elle sortit pour un moment sous prétexte de quelque besoin; ses dames, la voyant tarder de revenir, la cherchèrent, et on la trouva seule en plein travail d'enfant dans un lieu très-dangereux, et nullement destiné à cette auguste naissance. Elle fut secourue à temps, et accoucha heureusement de ce monarque. Il n'étoit pas nécessaire d'en dérober la circonstance au public, parce que le tout se passa bien, et que la joie universelle et tumultueuse pour la naissance du prince, étouffa toute perquisition à cet égard.

Aucun auteur, que je sache, n'a relevé cette anecdote, qui repose sur une discrète et bonne tradition à Gand, où le cas est arrivé. Elle correspond parfaitement au local de l'endroit qui subsiste encore, et que les étrangers vont voir quand ils passent à Gand. C'est une petite chambre qui donne sur les fossés, au coin d'une autre plus grande, presque au grenier et sous le toit. On l'a un peu embellie en forme de cabinet avec une petite cheminée revêtue, comme les murailles d'alentour, d'un bas-relief représentant quelques actions de la vie de l'empereur Charles V. Cet ornement est moderne, puisqu'on voit sur la porte d'entrée, qui est petite, les armes du marquis de Gastannaga, gouver-

neur des Pays-Bas, qui a logé à la cour du prince en 1690, et qui apparemment en a ordonné la décoration par dehors: comme c'est un vieux palais qui a souvent besoin de réparation, on y a ôté et plâtré quelques bosses et crevasses; mais il n'y a pas longtemps qu'on voyoit encore distinctement les restes d'un tuyau et d'autres marques de l'usage auquel il servoit en 1500.

Nous avons remarqué qu'au départ de 1502, l'archiduc laissa sa femme en Espagne, la mer n'étant pas navigable en cette saison. Elle avançoit dans sa grossesse, et ce départ la rendit inconsolable, au point qu'on craignoit qu'elle n'accouchât avant terme.

Pour l'apaiser, on lui promit une flotte pour le printemps, à laquelle en effet on fit travailler. Ses couches furent heureuses; le prince Ferdinand naquit à Alcala l'an 1503. Ce fut depuis l'empereur Ferdinand I.

Le printemps à peine venu, elle avoit reçu des nouvelles de l'archiduc son mari, qui l'invitoit de venir en Flandre. L'équipement de la flotte fut tellement pressé, et la princesse témoigna tant d'impatience à partir, qu'on fut obligé de la retenir quelques jours malgré elle à Medina-del-Campo. Sans cela elle seroit partie sans voir la reine sa mère qui étoit en chemin pour la joindre. Elle prit congé de la reine, s'embarqua un jour ou deux après, fit heureusement le trajet, et arriva aux Pays-Bas, où elle fut reçue avec les plus grandes démonstrations de joie.

Peu de temps après son arrivée, la jalousie se réveilla sur une des filles qu'elle avoit nouvellement

amenée d'Espagne; se figurant que l'archiduc étoit charmé de ses beaux cheveux, elle les lui fit couper et tailler le visage en sa présence.

Le prince en fut outré; il en témoigna son ressentiment par ses paroles et ses manières. La chose ne se put plus dissimuler et parvint à la connoissance du public. La cour en fut troublée; elle transpira même jusqu'en Espagne, où les rois catholiques l'apprirent avec tant de chagrin qu'ils en tombèrent tous deux malades.

Le roi Ferdinand se rétablit; mais la reine contracta une langueur dont elle ne put revenir, qui jointe à d'autres indispositions, l'hydropisie se déclara et elle y succomba bientôt après.

Isabelle, reine de Castille, mourut à Medina-del-Campo le 26 novembre 1504. C'étoit une grande reine et réputée telle par toute l'Europe.

Les Espagnols la regrettoient sincèrement, et, en publiant sa renommée, ne manquoient pas de dire que le chagrin que lui causoit sa famille en Flandre avoit abrégé ses jours.

Il étoit assez connu que la reine avoit pris à cœur le départ brusque et précipité du prince, et la manière peu gracieuse de sa séparation en 1502. Le testament qu'elle fit y eut beaucoup de rapport.

Un article s'énonçoit : que l'infante Jeanne sa fille, absente, ou ne voulant pas, ou ne pouvant pas régner, le roi Ferdinand d'Arragon son père auroit la régence et l'administration en Castille, jusqu'à ce que le prince Charles, son petit-fils, auroit atteint l'âge de vingt ans.

L'expression (*no pudiendo*) ne pouvant pas, marquoit assez que la reine étoit convaincue de l'incapacité de sa fille à régner; mais en même temps son mécontentement envers l'archiduc son gendre, dont il n'étoit point dit mot dans tout le testament. Aussi ce prince en fut-il offensé au vif quand il l'apprit.

Bien résolu de ne pas reconnoître ce testament, il ordonna les obsèques les plus sollennelles, qui se firent à Ste Gudule à Bruxelles, pour la reine Isabelle, et, après le service, les hérauts-d'armes en grande cérémonie proclamèrent Philippe et Jeanne roi et reine de Castille, de Léon, de Tolède, de Grenade, et prince d'Arragon et des deux Siciles, etc.; ce qui fut suivi de grandes fêtes par toutes les provinces. La résolution fut prise par les nouveaux rois de partir pour l'Espagne, et d'en faire le trajet par mer.

Entre-temps, et pendant qu'on appareilloit la flotte, vinrent aux Pays-Bas nombre d'ambassadeurs, d'envoyés et de députés; il en vint du royaume de Castille pour inviter les rois à en venir prendre possession. Il en vint encore du roi d'Arragon pour négocier.

Ce roi catholique, aussitôt la mort de la reine sa femme, avoit déposé publiquement le titre de Castille, et fait proclamer Philippe et Jeanne rois à Medina-del-Campo, avec toute la solennité requise; mais il prétendoit de continuer en son administration, en vertu du testament de la reine.

Deux des envoyés du roi d'Arragon, Feneira et Conchillo, trouvèrent le roi Philippe inflexible sur cet article: il déclaroit hautement de ne vouloir reconnoître

aucune régence, que le roi Ferdinand quitteroit le titre d'administrateur qu'il avoit pris, le royaume de Castille et toutes ses dépendances, et se retireroit en Arragon; malgré une déclaration si précise, les envoyés continuoient leur négociation par proposer des expédiens et des nouveaux moyens d'accommodement.

Le roi Ferdinand le Catholique, dont les historiens espagnols font un héros, et un politique en chef du premier ordre, et duquel ils ont fait des livres entiers sous ces titres, étoit véritablement un grand roi, comme il en avoit paru par ses expéditions en Italie, sur la Navarre et ailleurs; mais ses conquêtes n'étoient pas toutes marquées au bon coin.

Les étrangers qui avoient souvent traité avec lui, ne convenoient pas dans la bonne opinion sur sa sincérité, son désintéressement et sa bonne foi. Le roi son gendre en avoit sur-tout de grands soupçons et une extrême méfiance. Ce ne fut pas sans raison, comme il paroîtra.

Pendant que les envoyés d'Arragon filoient leur négociation lentement et sans succès, Conchillo, qui bien que subalterne à l'autre, avoit ses instructions particulières, filoit une autre trame sourdement; nonobstant l'état de la reine, il trouva par ses intrigues le moyen d'y avoir accès; il la persuada de consentir à la régence du roi son père. Il l'engagea à une démarche encore plus forte: de lui écrire une lettre en forme, par laquelle elle l'assure que si le testament de feu la reine ne lui suffisoit point, elle lui confirmeroit la régence par un acte nouveau, quand même son mari ne le voudroit pas.

Cette lettre étoit écrite, et le paquet où elle se trouvoit enfermée avec d'autres dépêches de cette espèce prêt à partir, quand le secret fut éventé ou trahi.

L'on peut considérer quel effet une telle déclaration auroit produit en Espagne dans les conjonctures d'alors.

Le roi Philippe, à cette découverte, en fut indigné, et ne consulta que son ressentiment. Il fit jeter Conchillo en prison. On ôta à la reine tous les Espagnols et toutes ses femmes, ne lui en laissant que deux avec interdiction d'écrire en Espagne; ses autres domestiques furent éloignés de ses appartemens, où l'on posa des gardes.

L'esprit foible de cette princesse en fut troublé jusqu'aux transports; sur ce prétexte on la resserra encore plus étroitement. On prit actes et certificats, et on dressa des procès-verbaux sur la maladie de la reine, pour envoyer le tout en Espagne. Le roi, aigri au dernier point, rechercha le secours de la France, et voulut entamer un nouveau traité pour chasser par force le roi Ferdinand de la Castille.

Tout ce grand éclat néanmoins ne dura pas longtemps par le tour que l'affaire prit en Espagne.

Les Castillans n'aimoient guerre le roi d'Arragon; il leur étoit suspect pour plus d'une raison; mais ils compatissoient beaucoup à leur reine sa fille; ils n'approuvoient point tout ce qu'on avoit fait à son égard.

L'emprisonnement de Conchillo blessoit le droit des gens, et avoit un air de violence qui choquoit l'orgueil de la nation. Les gens d'affaires, que le roi Phi-

lippe et l'empereur son père tenoient en Espagne, furent avertis de solliciter leurs maîtres d'appaiser cette querelle et d'en faire cesser l'éclat, en remettant la maison de la reine comme du passé, et Conchillo en liberté.

L'on devoit prier le roi Philippe de ne point irriter le roi d'Arragon et la nation; qu'à-moins de cela, il se trouveroit peut-être des gens assez puissans et assez courageux pour lui fermer l'entrée de ses royaumes, s'il ne prenoit de meilleurs conseils.

Le roi Ferdinand, de son côté, avoit prévenu le roi son gendre sur le secours de la France; il avoit fait un traité tel que le besoin dictoit avec cette couronne, et avoit passé par toutes les conditions. Il s'y étoit lié par alliance en épousant Germaine de Foix, nièce du roi Louis XII, jeune princesse, qui, en cas de postérité mâle, auroit bien dérangé la succession éventuelle des états d'Arragon, sur laquelle on comptoit si immanquablement en Flandre.

L'empereur s'interposa aussi à calmer cet orage. Conchillo fut relâché; la maison de la reine rétablie sur l'ancien pied; cette princesse apaisée, et la régence continuée au roi Ferdinand, durant l'absence de LL. MM. et jusqu'à leur arrivée en Espagne.

Ainsi ce différend qui avoit causé tant de bruit et de mouvement, cessa si bien qu'on n'en parla plus, et la réconciliation entre le roi, la reine et le roi d'Arragon parut accomplie.

Restoit à terminer un démêlé avec la France, qui, par les engagemens nouveaux qu'elle venoit de prendre

avec le roi catholique, et le mariage qui s'ensuivit, selon le traité de Blois, comme on l'a dit ci-dessus, avoit fait naître une idée de guerre entre cette couronne et le roi Philippe, qui en étoit très-mécontent: on la menaçoit de part et d'autre, mais nonobstant ces menaces, on se prêta bientôt à un accommodement; par-là tout étant fini.

Il ne fut plus question que du voyage. Le roi d'Arragon avoit envoyé quelques vaisseaux sur les côtes de Zélande. On y en joignit cinquante autres qui étoient prêts au port de Middelbourg, et toute cette nombreuse flotte eut sa pleine charge.

Le roi, la reine, les ministres, les dames, les officiers, les courtisans et une très-grosse suite de subalternes avec les gardes, et même quelques troupes allemandes se rendirent à l'embarquement.

CHAPITRE III.

Second voyage du roi et de la reine de Castille, en Espagne. Mort du roi.

Leurs majestés et toute la cour vinrent à Middel- 1505.
bourg au mois de décembre 1505, et y firent quelque séjour en attendant les derniers apprêts, logées à l'abbaye.

Cette abbaye, qui subsistoit alors, étoit de l'ordre des Prémontrés, dédiée à Notre-Dame, très-puissante et primatiale de la Zélande. Le roi y tint le

dix-septième chapitre de la Toison d'or le 17 décembre 1505; quoique moins solennel que d'ordinaire, à cause qu'on étoit prêt à partir, il y remplit les dix places vacantes dans l'ordre.

Il fit chevaliers entre autres Wolfgange, comte de Furstenbergh, et don Jean Manuel. Le premier étoit un cavalier allemand, renommé pour sa prudence et sa profonde littérature, que l'empereur Maximilien avoit nommé à la prière du roi son fils, pour l'accompagner sur le pied d'un Mentor en Espagne. Le second étoit un grand seigneur de la première qualité espagnole, descendant des anciens rois de Léon, comme sa maison le prétend. Il avoit été au service du roi d'Arragon, et l'ayant quitté mécontent, il s'étoit retiré aux Pays-Bas, où le roi de Castille l'admit, et en fit son favori et son confident. Il en sera encore parlé ci-après. Il paroît par ce qui a précédé et par ce qui suivra, qu'il n'étoit pas le dernier à porter le tison de discorde entre les deux rois.

Enfin cette grande flotte, au premier vent favorable, partit de la Zélande le 9 janvier suivant, qui à notre manière de compter d'aujourd'hui seroit 1506; mais à peine avoit-on en vue les côtes d'Angleterre, que le feu prit à l'amiral, qui portoit leurs majestés et les premiers de la cour; les autres vaisseaux vinrent au secours, et à bout de l'éteindre avec beaucoup de difficultés.

Deux jours après, une horrible tempête dispersa la flotte presque entièrement, quelques navires perdus,

plusieurs endommagés, l'amiral, et les autres jetés sur la côte d'Angleterre, ne gagnèrent qu'à grande peine le port de Falmouth, où leurs majestés prirent terre; le reste aborda de suite.

Le roi Henri VII les fit recevoir au plus magnifique, ordonna le logement de la cour et l'entretien du nombreux équipage durant un séjour de deux mois qu'on radouba la flotte.

Les deux rois se virent plusieurs fois à Windsor. Ils renouvelèrent les anciennes alliances, firent de nouveaux projets, s'entredonnèrent les colliers de la Toison et de la Jarretière, et se séparèrent avec grande amitié au départ de la flotte, qui se remit en mer, et après avoir essuyé d'autres vents contraires, aborda à la fin à la *Corona Galice* sur les derniers jours d'avril 1506.

Ce dangereux voyage avoit été entrepris à contre-saison et précipitamment par le roi Philippe, à dessein peut-être de déranger les mesures que prenoit le roi Ferdinand pour sa régence. Et en effet, quoique celui-ci eût envoyé une escadre jusqu'en Zélande pour faciliter le transport, il ne pouvoit croire qu'on se seroit pressé de faire ce voyage au milieu de l'hiver, quand il apprit que toute la flotte avoit été forcée de se sauver dans les ports d'Angleterre; et quand il eut avis que le roi son gendre, après le long séjour qu'il y avoit fait, alloit se remettre en mer, il ordonna des prières publiques pour l'heureuse navigation de la flotte par toute l'Espagne.

Comme il continuoit toujours de faire sa résidence

en Castille, il s'étoit avancé vers Valladolid à dessein d'aller recevoir LL. MM. sur les côtes d'Asturies où on les attendoit; mais leur arrivée en Galice lui fit changer de route; il se rendit à Molina et s'y arrêta, pensant de les rencontrer à Compostelle.

Les rois de Castille, et toute leur cour nouvellement débarqués, firent séjour en deux ou trois endroits pour se remettre des fatigues du voyage. Et ce retardement de peu de jours renversa toutes les mesures prises, et tout espoir de paix entre les deux rois.

On avoit heureusement conduit une négociation, qui auroit terminé tous leurs différends à la première entrevue; mais le roi Philippe, obsédé de ses gens et de quelques Castillans mécontens, changea d'avis. Il reprit son premier plan de faire retirer le roi d'Arragon en son royaume, en renonçant à la régence en Castille, et s'y déclara avec tant de hauteur qu'il éluda l'entrevue projetée, et changea de route pour ne point rencontrer son beau-père.

L'archevêque de Tolède, depuis cardinal Ximenez, et tous ceux des deux partis, qui avoient travaillé à l'accommodement, furent déconcertés par cet obstacle imprévu. Ils firent les derniers efforts pour renouer le traité, qui à la fin réussit. Le roi catholique se désista de la régence et promit de se retirer en Arragon; ce qui faisoit le grand objet et l'article principal, auquel furent ajoutées quelques conditions qui en sauvèrent les apparences.

Après cette convention, on moyenna une entrevue pour la satisfaction et l'édification des peuples.

Elle se fit en rase campagne dans les plaines de Zanabria.

Le roi de Castille y parut dans un grand faste, environné de toute sa cour, de ses gardes et de sa troupe allemande; le roi d'Arragon, avec beaucoup de simplicité, accompagné seulement de sa garde ordinaire montée sur des mulets.

Les deux rois s'embrassèrent, et se donnèrent toutes les marques d'une parfaite réconciliation; après quoi ils se rendirent à un hermitage, seule maison qu'il y avoit en ce lieu, où l'archevêque Ximenez les suivit.

Don Jean Manuel, dont on a parlé ci-dessus, avoit été fait grand trésorier de Castille, il s'étoit intrigué dans l'accommodement et à régler l'entrevue, où il parut à côté de son maître, avec quelques autres seigneurs castillans, dont la présence n'étoit point agréable au roi catholique, qui dissimula ce désagrément.

Ce don Manuel, qui faisoit extrêmement valoir son crédit, suivit aussi les rois à l'hermitage; mais à peine étoient-ils en conférence, que Ximenez lui dit d'un ton ferme : seigneur Manuel, les rois veulent être en liberté; vous et moi sortons d'ici, et laissons-les conférer seuls entre eux. Il sortit tout décontenancé avec Ximenez, qui, sur le pas de la porte, ajouta : je ferai ici l'huissier, ferma la porte et rentra seul. On n'apprend pas que le roi, ni son favori aient témoigné du ressentiment de cet affront.

Les rois furent ensemble où l'archevêque les conjura de s'unir d'amitié pour leurs intérêts communs.

La conférence dura plus de deux heures, et ils se séparèrent bons amis en apparence.

La seule circonstance qu'on auroit souhaitée, manquoit. Le roi Ferdinand ne vit point la reine sa fille. Il ne voulut pas demander à la voir, et on ne fit aucune avance sur ce point.

Après cette entrevue, le roi d'Arragon se retira en ses états, d'où ensuite il passa la mer avec la reine Germaine de Foix, sa nouvelle épouse, et se rendit à Naples.

Le roi, la reine de Castille et leur nombreuse cour allèrent à Benevente, à Valladolid et en d'autres villes de leurs états, où ils firent des entrées magnifiques. Ils s'arrêtèrent encore un temps à la Chartreuse de Miraflor, près de Burgos, d'où ils vinrent en cette capitale de la vieille Castille. On y travailloit à force aux préparatifs du couronnement qui s'y devoit faire, tout se passoit dans les fêtes et dans la joie.

Un jour, que don Manuel, de qui la faveur augmentoit tous les jours, avoit donné un superbe festin pour avoir été fait gouverneur de Burgos, le roi, au sortir de ce repas, monta quelques-uns de ses chevaux, joua ensuite à la paume, où s'étant beaucoup échauffé, il but copieusement de l'eau fraîche.

La nuit suivante, la fièvre le prit avec un point de côté. Le lendemain le mal augmenta, et dès le troisième jour on le jugea en danger.

Tous les médecins accoururent, et afin que la contradiction se fît voir par-tout, les médecins espagnols vouloient le traiter à leur manière; les flamands pré-

tendoient mieux connoître sa complexion : si bien que durant leurs disputes fort animées, le roi resta presque sans aucun remède.

Le sixième jour de sa maladie, il mourut sur le matin du 25 septembre 1506, à l'âge de 28 ans.

Cette mort inopinée consterna tout le monde. Il étoit d'une constitution robuste, de bonne santé et à la vigueur de son âge.

La pleurésie qui l'avoit emporté en si peu de jours, donna bien à penser à la cour et à toute l'Espagne.

Mais quand la nouvelle vint aux Pays-Bas, elle manqua d'y exciter un soulèvement.

Le peuple avoit déjà crié au poison, lors de la maladie dangereuse de ce prince à Lyon, au retour de son premier voyage d'Espagne en 1502.

A cette seconde alarme, ce fut un étourdissement, et on ne fit qu'un cri de vengeance.

L'on désignoit les auteurs et les motifs du meurtre, et l'on étoit si fort entêté de l'empoisonnement du roi, que cet argument servit depuis pour dégoûter Charles-Quint du voyage d'Espagne, quand il y alla pour la première fois en 1517; et l'idée vulgaire s'en est si bien perpétuée jusqu'à nos jours, que, quoiqu'on ait perdu de vue un objet si long-temps passé, les personnes informées superficiellement diront encore aujourd'hui que le roi Philippe-le-Bel, allant prendre possession de ses royaumes d'Espagne, y fut empoisonné par les Espagnols à son arrivée.

Ce malheur, aggravé par la situation des affaires,

et les conjonctures du temps, fut suivi d'un autre non moins déplorable.

La reine Jeanne, sa veuve, étoit enceinte et près de son terme. On la vouloit conduire à Valladolid, et s'étant arrêtée en chemin à Torquemada, elle s'obstina à rester là, et y accoucha de l'infante Catherine, vingt jours après la mort du roi, assez heureusement quant aux couches; mais la foiblesse d'esprit de cette princesse reparut en cette occasion plus que jamais.

Elle se livra à des regrets et à une mélancolie si démesurée, qu'elle en perdit tout-à-fait la raison.

Il fallut l'arracher du tombeau du roi. Elle s'enferma, ne voulut voir personne, ni entendre parler d'affaires; refusa constamment de signer aucune dépêche, au point qu'on fut obligé de prendre acte de son refus, pour que la Jointe d'état pût expédier quelques ordres indispensables.

L'aversion conçue en Espagne contre les Flamands, déguisée et dissimulée pendant la vie du roi, éclata par-tout.

Le conseil royal fut transféré à Palenzia, sous prétexte de le réformer; les Flamands, et ceux qui y étoient entrés par leur moyen, furent dépostés de leurs charges.

Toute la nombreuse suite, qui étoit venue des Pays-Bas avec LL. MM., flamands et étrangers, étoit insultée par les Espagnols, et abandonnée de tout le monde.

Les ministres publioient que les libéralités et la profusion inconsidérée du roi défunt, avoient épuisé

le trésor royal, et sur ce prétexte on refusa à tous ces gens, non-seulement le paiement de leurs gages et appointemens, mais de leur avancer de quoi retourner chez eux.

La plupart d'entre eux, ainsi maltraités, prirent leur recours à la reine, et, après bien des devoirs et des peines, dressèrent une requête en termes les plus pathétiques, et arrivèrent en sa présence.

Elle les écouta par une lucarne, ou petite fenêtre grillée, car on ne l'approchoit pas autrement, entendit leurs plaintes, prit leur requête, et répondit à propos : qu'elle ne se chargeoit de rien que de prier Dieu pour l'ame du roi. Sans autre consolation, si bien que le plus grand nombre eut bien de la peine à regagner la patrie, et à leur arrivée, le bruit du poison s'accrédita, aussi bien que l'exécration contre les Espagnols.

Pour finir tout d'un trait l'histoire de la reine, on espéroit que le temps pourroit soulager son mal, mais il devint plus fréquent et plus incurable.

Car, quelque temps après, elle vint de nuit à la Chartreuse de Miraflor (où le corps du roi étoit en dépôt), fit ouvrir le cercueil, malgré tous les assistans qui tâchèrent de l'empêcher, et qui n'osèrent plus résister à ses emportemens convulsifs. Elle resta immobile à considérer long-temps ce corps sans parler, ou sans répandre une larme, fit fermer le cercueil et le fit mettre sur un char de deuil, qui suivoit son carrosse, et se mit en route, pour promener ce corps par toute la Castille.

Elle étoit à la tête de ce convoi funèbre, ensevélie dans un gros drap noir, un bonnet de même, et une ample mante qui couvroit le tout. Le convoi ne marchoit que la nuit à la lueur de nombre de flambeaux, que des gens à pied et à cheval portoient dans un grand silence.

On alloit ainsi de l'une ville et village à l'autre. La reine s'y arrêta pendant le jour, fit déposer le corps dans l'église du lieu, faire le service et chanter l'office des morts, par ses chapelains; et la nuit suivante, le convoi se remit en marche.

Ces processions nocturnes durèrent assez long-temps pour exciter la compassion de tout le monde. Elle avoit alors l'imagination frappée de quelque exemple miraculeux, dont autrefois on avoit amusé sa foiblesse, qu'à force de prières, des morts avoient ressuscité.

Dans son infirmité, un reste de jalousie dominoit toujours. Elle fit tout ce pélerinage sans aucune de ses dames. Aux endroits de séjour, on défendit, par son ordre, à toute femme d'approcher du cercueil déposé; et pour les monastères qu'on trouvoit en route, si c'en étoit un de religieuses, elle aima mieux camper avec toute sa suite que d'y entrer.

A la fin le corps du roi fut mené à Grenade; la reine ne le quitta qu'avec une espèce de force, pour se jeter dans un château, où elle refusa de voir le jour. Elle n'y vouloit occuper que les salles basses, ou les caves humides et malsaines, s'abstint de manger et de boire, et on eut bien de la peine souvent à lui faire prendre quelques alimens.

C'est en ce pitoyable état, que le roi d'Arragon, son père, la vit à sa deuxième régence en Castille. Il en fut attendri jusqu'aux larmes.

Il lui fit agréer pour sa retraite le château de Tordesillas, grand, logeable, dans un bon air et d'une belle exposition.

Elle y a demeuré le reste de ses jours, servie comme il appartenoit à la plus grande reine du monde, avec une cour nombreuse, mais la plus lugubre qui fut jamais. On parvint avec le temps, par des amusemens bizarres, à dissiper pour quelques momens ses noires vapeurs. Elle souffrit même des habillemens plus décens, mangeoit devant sa cour comme en public, et prenoit l'air dans les jardins, mais rarement, et dans les bons intervalles. Elle n'a jamais voulu voir d'étrangers, ni entendre parler d'affaires. On ne l'a jamais pu guérir de cette profonde mélancolie où elle vécut jusqu'à l'âge de 76 ans. Elle décéda au même château de Tordesillas le 4 avril 1555.

Tel est l'abrégé historique du premier règne depuis la jonction de l'Espagne et des Pays-Bas : règne bien court et rempli d'incidens nullement propres à cimenter l'union entre deux nations puissantes, si étrangères l'une à l'autre, et qui jusque-là avoient eu si peu de relations ensemble.

Aussi se plaignoit-on de part et d'autre, et ce qui en parut de plus réel, fut une mésintelligence continuelle entre les souverains et ceux qui les approchoient, et une antipathie générale et héréditaire entre les peuples.

CHAPITRE IV.

Minorité des enfans du roi Philippe I.

A LA mort de ce roi d'Espagne, la famille royale consistoit en deux princes et quatre princesses, tous en si bas âge, que le prince Charles (qui fut depuis l'empereur Charles V) n'avoit que six ans et demi; les autres à proportion.

La mort imprévue du roi auroit pu causer de grands changemens dans le système des affaires de l'Europe, et naturellement on s'y attendoit.

La monarchie d'Espagne à peine formée et encore incomplète en cette nouvelle grandeur, se trouvoit exposée à des dangers éminens et à de fâcheux embarras. Différens peuples éloignés de l'un l'autre à une grande distance, mal unis de volonté et d'intérêts, en faisoient les sujets. Ils étoient environnés et entrecoupés par de puissans voisins qui n'en avoient vu l'agrandissement qu'à regret.

L'intérieur du royaume étoit assez mal arrangé. La mort presque subite du roi avoit déconcerté grands et petits. Nulles mesures prises pour le gouvernement ou pour une régence, l'état douloureux de la reine, tout sembloit à craindre pour une minorité des plus orageuses. Cependant les commencemens en furent assez tranquilles, et on eut le temps de respirer.

Il est à croire que la mort du roi, qui consterna si fort ses sujets, n'avoit pas moins surpris les voisins, qui n'étoient point préparés, et ne s'attendoient pas à un événement si imprévu.

Le roi Louis XII régnoit en France; lui et son premier ministre, le cardinal George d'Amboise, se piquoient d'honneur et de probité. Louis XII n'étoit point Louis XI. Le roi défunt avoit toujours vécu en bonne intelligence avec la France, et quoiqu'interrompue entre-deux, ou altérée pour peu de temps, la bonne avoit prévalu sur la mauvaise, et en dernier lieu, après l'accommodement, le roi Philippe avoit recommandé sa famille et ses états de Flandre au roi de France; ce qu'on regardoit comme une sorte de testament, et le roi Louis voulut bien faire valoir cette raison pour avoir les mains liées, disoit-il à ceux qui ne manquoient pas de souffler la guerre.

De manière qu'en effet la France ne donna aucun ombrage et n'inquiéta en rien la minorité. Ce qui étoit important et décisif en ce temps-là.

En Angleterre régnoit encore Henri VII. Ce roi, surnommé le Salomon de l'Angleterre, n'affectoit point les guerres étrangères.

Occupé pendant tout son règne à éteindre les factions, il avoit réuni en soi, et par son mariage, les branches royales de Lancastre et d'Yorck, si fameuses sous les noms de Rose-Rouge et Rose-Blanche; qui avoient tant et si long-temps déchiré l'Angleterre et ensanglanté le trône.

Il eut encore à détruire les imposteurs que les vieilles rancunes lui suscitoient de temps en temps ; mais ayant pacifié son royaume, il y régnoit en paix sans rien entreprendre sur ses voisins et sans les troubler.

Le roi d'Arragon, comme on a dit, après l'entrevue de Zanabria, s'étoit retiré en Arragon et de là à Naples.

Il étoit dans les mers d'Italie, quand il apprit la mort du roi son gendre, et il témoigna qu'il en étoit vivement touché.

Il contenoit toutes les puissances d'Italie en respect. Il étoit beaucoup plus craint qu'aimé en cette contrée, et il le savoit très-bien. Il pourvut à munir et à mettre en défense ses nouveaux états, et eut bon soin de garder son propre ouvrage, sans perdre de vue le dessein de rentrer bientôt paisiblement en Castille, pour y exercer une seconde régence.

Ainsi, de toutes les puissances qui auroient pu troubler la minorité, il n'y avoit que le Portugal qui fît semblant de remuer.

Les Portugais auroient bien voulu mettre l'occasion à profit. On a pu voir ci-dessus que la succession d'Espagne leur avoit apparu un temps dans la plus avantageuse perspective ; mais leur étant échappée depuis, ils y seroient revenus dans ces conjonctures fâcheuses pour l'Espagne, qui menaçoient un démembrement. Ils firent quelques tentatives du côté de la France et ailleurs, mais sans succès ; et ne se voyant appuyés de personne, leurs forces seules

ne suffisoient point à ce grand dessein, qui s'en alla bientôt en fumée.

Par tous ces motifs et par un bonheur singulier contre toutes les apparences, l'Europe demeura en paix; et la monarchie, qui venoit de faire une si grande perte, eut le temps et les moyens de prendre des arrangemens et de se raffermir.

Dans les Pays-Bas, les députés de toutes les provinces assemblés en états-généraux, après les premières frayeurs passées, résolurent unanimement d'implorer la protection de l'empereur Maximilien I sur la famille royale et sur l'état, et de lui en offrir la tutelle et la régence.

Auroit-on pu croire, vingt ans auparavant, lorsqu'après la mort de la duchesse de Bourgogne son épouse, cette tutelle lui fut contestée les armes à la main par ces provinces, qui s'entendoient si peu entre elles, qu'il en naquit une guerre civile très-animée et très-cruelle; étoit-il croyable en ce temps-là qu'un jour ces mêmes provinces recourroient au même prince pour le même sujet, et lui enverroient une députation solennelle jusqu'au fond de l'Autriche?

L'empereur reçut les députés gracieusement et agréa leurs offres. Il s'approcha des Pays-Bas pour en régler le gouvernement.

Il établit en premier lieu pour gouvernante générale et pour présider à l'éducation de la famille royale, l'archiduchesse Marguerite sa fille.

C'est la princesse dont on a fait mention ci-devant.

Elle n'avoit que trois ans, lorsque, ensuite de la paix d'Arras de 1482, elle fut destinée en mariage au dauphin (depuis roi de France Charles VIII). Menée en France et mariée au dauphin à Amboise, l'année suivante 1483, élevée comme dauphine pendant huit ans, le mariage ne s'accomplit pas. Charles VIII épousa l'héritière de Bretagne, et la princesse Marguerite revint au Pays-Bas.

C'est elle encore, sœur unique du roi Philippe-le-Bel, qui, dans l'année 1495, lors du double mariage, fut mariée à don Jean, infant d'Espagne, qui mourut la première année de son mariage.

Comme elle étoit d'une humeur enjouée, on en conte une plaisanterie que les auteurs les plus graves n'ont point oubliée.

La flotte d'Espagne qui avoit mené l'infante sa belle-sœur, la ramena en Espagne pour joindre son époux. Une furieuse tempête la jeta en Angleterre, comme on l'a dit ci-devant. Au fort de cette tempête, elle eut la présence d'esprit de composer son épitaphe, qu'elle fit graver sur un bracelet, pour être reconnue en cas de naufrage. L'épitaphe portoit :

Ci-gît Margot, gentille damoiselle,
Deux fois mariée, et morte pucelle.

Après le décès de l'infant, revenue aux Pays-Bas, elle fut remariée une troisième fois à Philibert II, dit le Beau, duc de Savoie, qui décéda sans enfans en 1504.

L'archiduchesse sa douairière retourna derechef en Flandre près de son frère, qui, à son dernier voyage d'Espagne, lui recommanda tendrement sa famille.

Les historiens conviennent que cette princesse avoit non-seulement la beauté et la belle humeur en partage, mais un esprit supérieur, et une sagacité admirable dans les affaires les plus délicates et les plus importantes.

L'emploi de ses talens lui valut toute la confiance de l'empereur son père. Elle négocia, quasi tête-à-tête, la ligue de Cambrai avec le cardinal d'Amboise contre la république de Venise en 1508.

L'empereur Charles V, son neveu, se servit beaucoup de ses conseils, et lui témoigna toujours la même confiance.

En 1529, dans la même ville de Cambrai, fut ce congrès brillant dont toutes les histoires ont parlé, où cette princesse, avec Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi François I, conclurent cette paix, qui, à cause de cela, fut nommée la paix des Dames.

Son gouvernement des Pays-Bas fut sage, heureux et pacifique; elle se plaisoit beaucoup à Malines, où le prince Charles et ses trois sœurs ont demeuré quelque temps avec elle. Les deux autres, l'infant Ferdinand et l'infante Catherine, étoient élevés en Espagne. Madame la duchesse, douairière de Savoie, gouverna les Pays-Bas jusqu'à sa mort. Elle décéda à Malines le 1er décembre 1530.

Après le gouvernement général, suivit la maison

du prince, qui fut composée sous les auspices de l'empereur Maximilien. Le prince aîné étoit Charles, à qui étoient en réserve ces grandes destinées, qu'il a si bien remplies, durant un règne aussi glorieux que mémorable à tous les siècles.

Ce prince eut pour gouverneur Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres. Il étoit déjà en grande réputation d'avance.

Le roi Philippe-le-Bel, à son départ pour l'Espagne, l'avoit commis, par *intérim*, gouverneur des Pays-Bas. Les Français nous disent, que le roi Louis XII, en vertu du testament du roi Philippe, l'avoit nommé gouverneur de la personne du prince. D'autres nous disent que c'étoit l'empereur, ce qui est plus apparent, ou plutôt qu'il le fut de l'aveu de l'un et de l'autre.

M. de Chièvres étoit un seigneur distingué par sa naissance, sa capacité et son mérite; le public en approuva le choix. Il acquit beaucoup de gloire, quant à l'éducation de son élève. Mais il fut accusé dans la suite d'abuser de la confiance de son maître : il étoit cadet de sa maison, et sans enfans; ménageant sa protection pour sa fortune, et celle de ses neveux, il fut en butte à toute l'envie de ses contemporains. Ses richesses devinrent suspectes. Il se rendit à la fin très-odieux aux Flamands; et, en Espagne, sa conduite et celle de ses adhérens y fut tellement décriée, qu'on en vint à un soulèvement général.

On aura occasion d'en parler encore ci-après, mais peu à son avantage.

Le précepteur de Charles-Quint fut un homme encore plus célèbre dans le monde, puisque son élévation n'eut point de bornes. Il se nommoit Adrien Florissen (fils de Floris), bon bourgeois et tapissier de haute-lice à Utrecht.

Il avoit été curé d'un village en Hollande. Madame de Savoie, gouvernante, avoit pris goût à un de ses sermons, eut soin de son avancement, et le fit doyen de S[t] Pierre de Louvain. C'est sous ce nom qu'il entra dans le ministère et dans le conseil de régence en Espagne.

Il fut ensuite évêque de Tortose. Le pape Leon X le fit cardinal en 1517, et après la mort de ce pape, il parvint au pontificat.

N'ayant jamais été à Rome, ni en Italie, il étoit alors en Espagne. 34 Cardinaux, qui ne l'avoient jamais vu, l'élurent, absent, le 9 janvier 1521, qui seroit à présent 1522.

C'est le pape Adrien VI, qui ne voulut point changer de nom. C'est le même que l'histoire des Conclaves, les Italiens et les Français appellent d'Estruse et Dertusen, noms estropiés du nom latin de son évêché de Tortose, *cardinalis episcopus dertusiensis*.

C'étoit un grand homme de bien et très-savant, il n'eut pas le bonheur de plaire aux Romains, qui sont difficiles sur cet article. Il ne régna que 18 mois, et décéda à Rome le 14 septembre 1523.

Jean Sauvage, qui avoit été président du conseil en Flandre, étoit encore du conseil secret, et devint chancellier du prince; et c'étoient les principaux ministres, avec peu d'autres, qui manioient les affaires

d'état, les conseils de justice et des finances comme auparavant.

Aux exercices du prince étoit préposé le seigneur de la Chaux, gentilhomme, je crois, Bourguignon ou Franc-Comtois. Il avait été grand-écuyer et favori du roi Philippe I, et l'avoit accompagné dans ses deux voyages d'Espagne. Il continua dans sa charge de grand-écuyer, et eut occasion de se maintenir dans la faveur.

C'est en général la forme que prit le gouvernement des Pays-Bas, sous le gouvernement de la duchesse de Savoie, et qui eut lieu pendant toute la minorité. Les ministres étoient en parfaite intelligence, les provinces en paix, au dehors et au dedans, les peuples en l'abondance, et le commerce florissant.

Mais pour les royaumes d'Espagne, à la mort imprévue du roi, l'on peut dire, en quelque façon, qu'ils furent abandonnés à la providence.

Heureusement un grand homme y étoit au timon des affaires. C'étoit le cardinal François Ximenez de Cisneros, archevêque de Tolède, primat d'Espagne. Il eut besoin de tous ses talens, et quelquefois de bonheur, pour y maintenir l'autorité du souverain mineur et absent, et le gouvernement sur un bon pied.

Il étoit natif de Tordelagunà, petite ville au royaume de Léon, de naissance noble, mais nullement relevée. Moine franciscain, il avoit passé par tous les degrés de son ordre; confesseur de la reine Isabelle, qui le fit de son conseil d'état, archevêque de Tolède, et à la fin son premier ministre.

Il rendit de grands services dans le ministère à la reine Isabelle et au roi Ferdinand, qui, après la mort de la reine, lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Jule II lui donna en 1507.

C'étoit là le premier homme en dignité et en capacité de l'Espagne. Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, a donné au public l'histoire de ce cardinal. L'on convient généralement des louanges qu'il en publie, tant pour le spirituel que pour le temporel.

L'on voit que c'étoit un homme plein de zèle pour la religion, vertueux, désintéressé et bon justicier; mais l'on voit aussi que sa vertu étoit austère et peu flexible; il alloit décisivement et impérieusement à son but, et payoit souvent d'autorité dans des cas où d'autres auroient échoué. Par une longue expérience, il connoissoit à fond le génie de sa nation et le train des affaires, et décidoit hardiment.

Ximenez, dès la maladie du roi que l'on croyoit en danger, convoqua tous les grands et les ministres qui étoient à la cour et aux environs. Il constoit de l'infirmité de la reine; elle refusoit hautement de prendre aucune part au gouvernement et de se prêter à rien. On examina les droits de l'empereur et du roi d'Arragon à la tutelle de la famille royale rapidement, parmi le trouble et l'émotion que causoit le danger du roi; on ne s'arrêta à rien, et l'on élut assez tumultuairement l'archevêque Ximenez lui-même régent du royaume, en cas de la mort du roi.

Ensuite de cet arrangement et le roi décédé le lendemain, l'archevêque prit aussitôt les rênes du

gouvernement, et envoya ses ordres qui furent reçus et exécutés par toute l'Espagne, sans contradiction, de manière que la régence y prit sa forme, et que les affaires y furent réglées aussi paisiblement qu'aux Pays-Bas.

Le ministère de ce pays, qu'on nommoit en Espagne le conseil de Flandre, fut agréablement surpris d'apprendre cet heureux événement pour lequel on avoit tremblé aux premières nouvelles de la mort du roi, et prit courage.

On combla de louanges l'archevêque de Tolède, on entra dans des relations très-étroites avec ce nouveau régent, qui, de son côté, correspondoit très-bien à toutes ces avances.

Cependant le régent rencontroit dans son administration des difficultés plus épineuses qu'on n'en rencontroit en Flandre. Les Espagnols murmuroient de la trop grande complaisance qu'il témoignoit aux Flamands; de vieilles querelles se réveilloient entre les grands d'Espagne, et chaque querelle valoit une guerre à cause des puissantes maisons qui s'intéressoient pour l'une ou l'autre des parties. Il eut le bonheur de vaincre tous ces obstacles, et de maintenir le royaume en paix au dehors et au dedans.

Un autre dessein l'embarrassoit et l'obligeoit à de grands ménagemens. Il avoit accepté la régence pour y introduire plus facilement par ce moyen le roi d'Arragon, avec qui il s'entendoit secrètement; mais il y eut de fortes oppositions. Quelques-uns des premiers grands d'Espagne n'en vouloient pas, et propo-

soient l'empereur Maximilien, qu'ils invitèrent par lettres et par députations, et ce monarque parut y donner les mains : si bien qu'on en craignoit quelque fâcheuse rupture.

La France s'entremit; l'empereur et le roi catholique convinrent en quelque façon de s'en remettre à sa décision. Louis XII et le cardinal d'Amboise, son premier ministre, examinèrent leurs prétentions; ils étoient tous deux aïeuls du jeune prince; mais il étoit question de la Castille, dont la reine propriétaire étoit vivante, et le roi catholique étoit son père. Ce droit parut mieux fondé comme on le jugea en France. L'empereur s'en tint offensé, mais son ressentiment ne dura que quelques mois après que la ligue de Cambrai unit tous ces princes ensemble contre la république de Venise.

Le roi d'Arragon étoit revenu d'Italie en 1507, et avoit apporté la barette de cardinal pour l'archevêque Ximenez.

Les voies étoient préparées pour faire réussir ses prétentions à la régence. On fit valoir son droit effectif. Le testament de la reine Isabelle, la décision arbitrale de la France. Le consentement de la reine sa fille. Les villes et les communes, pour la plupart, goûtèrent ces raisons, et le roi catholique fut constitué régent et administrateur de la Castille une seconde fois, et y entra comme en triomphe, un an après en avoir été comme chassé. Il trouva même le moyen par les conjonctures survenues depuis de s'y maintenir jusqu'à sa mort en 1516.

Le roi Ferdinand étoit donc l'administrateur des royaumes de Castille, pour le titre et les émolumens; mais le cardinal Ximenez continuoit à l'être en effet.

Il entretenoit toujours ses correspondances avec les ministres de Flandre, il envoya même régulièrement des sommes considérables en ce pays-là pour l'entretien de la cour, et ce par le moyen de la découverte des Indes, qui commençoient à fructifier. Il avoit aussi ses informations secrètes, et savoit très-bien comment on y abusoit de la jeunesse et de la bonté du maître pour s'enrichir, et vendre leur crédit.

Il n'eut pas besoin d'avis secret pour cela, les excès étoient montés à un degré exorbitant, qui faisoit murmurer tout le monde et crier le peuple.

Le cardinal s'en expliquoit avec fermeté dans ses dépêches, et demandoit à chaque lettre la présence du prince au nom de toute la nation.

M. de Chièvres, qui se trouvoit apostrophé, quoique indirectement, dans ces doléances, en fut très-piqué, sans se corriger pourtant, à dire le vrai. Sa haute réputation de jadis se perdoit de plus en plus, et nos écrivains les plus véridiques et les plus sincères, nonobstant leur modestie, ne dissimulent point ces corruptions.

M. de Chièvres et ses adhérens, résolus d'empêcher ou de reculer le plus long-temps qu'ils pouvoient le voyage d'Espagne, n'osoient point se venger du cardinal, ou songer à ébranler son autorité en Espagne.

Ils imaginèrent de l'affoiblir en la partageant avec quelques collègues.

On y envoya le doyen de Louvain, pour prendre place au conseil-d'état ou de régence, peut-être aussi pour l'écarter ; il leur étoit incommode pour ne point penser comme eux.

Quelque temps après, on y envoya le seigneur de la Chaux, grand-écuyer, et encore depuis un chambellan du prince, hollandois qu'il honoroit de sa confiance, nommé Amersdorf.

Ces nouveaux ministres furent bien reçus en Espagne, et prirent place dans le conseil de régence. Le cardinal les accueillant avec politesse, leur communiquant ce qu'il voulut bien, garda toujours le haut-bout et continua d'agir en premier ministre comme auparavant.

Le ministère de Flandre, sous le nom du souverain qui résidoit parmi eux, avoit pris l'ascendant sur celui d'Espagne, et les derniers ordres partoient de Bruxelles : on en avoit vu des inconvéniens, principalement dans la disposition des charges et des bénéfices. Le trafic dont on se plaignoit tant en Flandre, fut introduit par les ministres flamands en Espagne, où leur protection se vendoit assez ouvertement ; il y eut quelques exemples d'éclat à cette occasion.

Le roi d'Arragon, fatigué des plaintes continuelles, s'en expliquoit en termes énergiques ; il avoit pris en aversion tous les ministres flamands. Il en vouloit sur-tout à M. de Chièvres depuis long-temps, et dès que le doyen de Louvain fut arrivé, il étoit en-

tré en conférence avec lui sur les affaires d'état, et lui avoit proposé bien des fois l'éloignement de M. de Chièvres, et les moyens d'y parvenir. Le doyen s'excusa toujours d'entrer en ses projets.

Dans ce temps-là, le mécontentement général fit répandre bien des faux bruits en Espagne. On y assuroit que le prince, enchanté par les Flamands, avoit résolu de ne point quitter ce pays-là, qu'il renonçoit tacitement à l'Espagne et n'y viendroit jamais. Que le gouvernement et le bonheur de leur nation dépendroit dorénavant de l'avidité et du caprice de quelques régens flamands.

Ces bruits menoient à d'autres réflexions. Il y avoit en Espagne l'infant don Ferdinand, né et élevé en Espagne; il n'avoit que deux ans d'âge moins que son frère aîné. Il avoit sa maison composée de nombre de gens de qualité, tous Espagnols, qui cherchoient leur avancement dans celui de leur maître. Il faut croire que, de cette part, le projet d'élever l'infant, qui faisoit déjà grande impression sur les Espagnols, ne fut point reculé.

On flattoit ce jeune prince par tout ce qui pouvoit nourrir son ambition. On mit même une apparition en jeu; un vénérable hermite, un jour que l'infant étoit à la chasse, se montra devant lui, l'encouragea en lui promettant les grandeurs les plus sublimes et disparut subitement.

L'infant ne fut point séduit par toutes ces intrigues; il ne donna point dans le panneau, et se comporta avec beaucoup de sagesse.

Le cardinal Ximenez, qui pressoit toujours le départ du prince Charles, ne savoit plus comment apaiser les grands et les peuples sur ce retardement affecté; il prédisoit souvent qu'il y avoit de dangereuses suites à craindre de cette inaction, et lorsqu'il constoit des pratiques qu'on ménageoit pour l'élévation de l'infant, il ne voulut rien faire de son chef, mais dépêcha un courrier en Flandre, demanda et proposa un prompt remède, qui fut employé quelque temps après; ce fut de réformer toute la maison de l'infant; on en changea tous les officiers, et les domestiques, bien que ce prince y témoignât du regret.

Cependant un autre incident se préparoit sur le même sujet. Le roi catholique, toujours aigri contre le seigneur de Chièvres, indépendamment des plaintes et des menaces qu'il faisoit au doyen de Louvain, avoit fait quelques démarches à la cour de Flandre pour le déplacer, qui n'avoient point réussi; il en eut tant de chagrin que le dépit le jeta dans une autre extrémité.

Deux ou trois ans avant sa mort, il fit un testament secret à Burgos, par lequel il donnoit toute la monarchie d'Espagne au même infant don Ferdinand, dont on vient de parler, à l'exclusion du prince royal don Charles son frère aîné. Non-seulement le roi lui donnoit ses états d'Arragon et d'Italie, mais ceux de Castille, et les grandes maîtrises des ordres militaires attachées à la couronne, prétendant en avoir la disposition en vertu du testament de la reine

Isabelle. Le testament du roi subsista long-temps et fut secret; s'il avoit apparu après sa mort, il auroit pu causer d'étranges scènes en Espagne, dans le temps et les dispositions où la nation étoit; mais dans sa dernière maladie, le roi, touché de ses propres remords, et par bon conseil, consentit qu'il fût brûlé en sa présence, et les choses remises en leur état naturel.

Il a été dit que ce roi avoit épousé en secondes noces Germaine de Foix, sœur du fameux Gaston de Foix, qui fut tué en 1512 à la bataille de Ravenne, et nièce du roi Louis XII.

Cette jeune reine faisoit espérer une postérité mâle au roi et aux vœux de tout l'Arragon. La reine le souhaitoit plus que tout autre; mais comme le roi avançoit en âge et que sa santé diminuoit, les historiens disent qu'elle lui fit prendre un philtre ou remède qui tourna si mal, qu'il en tomba dans des langueurs mortelles, qui ne finirent que par sa mort.

Ce grand roi, exténué et toujours malade, promenoit ses ennuis par tout l'Arragon. Il alloit passer quelque temps de ville en ville, principalement vers les frontières de Portugal, où l'air est bon; il avoit séjourné de cette manière à Truxillo, et vint de là à un mauvais hameau de quelques cabanes, nommé Madrilejo ou Madrigalejo, car à peine étoit-il connu, où une grande défaillance l'empêcha d'aller plus loin, et il s'y prépara à la mort.

C'est là qu'il fit venir le testamentqu'il avoit fait deux ans auparavant à Burgos. Il fut lu par un des

conseillers, devant son lit, et brûlé tout de suite en sa présence. Il ordonna d'en dresser un autre de la même teneur pour le prince Charles; et pendant son absence il songea à la régence et à l'administration de ses états, et parut embarrassé du choix de la personne.

On lui proposa le cardinal Ximenez qui étoit éloigné, et pas trop bien avec lui en ce temps-là : *c'est un homme d'une humeur austère, qui ne sauroit plier et qui porte tout à l'extrémité*, dit-il; personne n'osa l'interrompre. Il pensa un temps, puis il reprit : *c'est pourtant un homme de bien, qui a les intentions droites et qui nous aime*. Et il l'établit administrateur de tous ses états, ce qui fut inséré dans le testament ou dans un codicile. On dressa ces actes fort à la hâte, car il n'y avoit point de temps à perdre, et le roi les signa.

Un moment après, la reine qui venoit d'arriver à toute bride, entra; il perdit toute connoissance, et mourut entre ses bras dans ce chétif hameau, le 23 janvier 1516, la soixante-deuxième année de son âge.

Le cardinal Ximenez reçut la nouvelle de la mort du roi et son testament par le même courrier, et prit d'abord l'administration du royaume.

L'évêque de Tortose (autrefois doyen de Louvain), produisit un pouvoir du prince et du conseil de Flandre pour la régence, et le cas éventuel de la mort du roi. Le cardinal soutint son titre et le testament du roi avec fermeté, offrant néanmoins d'admettre l'évêque pour collègue en attendant les ordres du prince.

Ils convinrent sur ce pied, et envoyèrent ensemble ou séparément courriers sur courriers en Flandre, pour donner avis de la mort du roi d'Arragon, et presser le départ du prince pour l'Espagne, où sa présence devenoit indispensablement nécessaire; ils le motivoient sur les embarras qui leur venoient de jour en jour par ce nouveau changement.

Les courriers arrivés aux Pays-Bas, étonnés de voir la lenteur des préparatifs d'un voyage dont on ne parloit que peu ou point, se mirent à blâmer cette conduite, et la négligence dans cette affaire pressante, après en avoir imposé à toute l'Espagne par tant de promesses et de nouvelles qu'on y faisoit débiter sur l'arrivée du prince qu'on y attendoit incessamment. Le ministère de Flandre ne s'émut guères de ces plaintes; il avouoit que la mort du roi d'Arragon imposoit la nécessité de faire le voyage d'Espagne; mais il survint une difficulté à cette occasion qui le fit différer encore de tout un été.

Jusqu'à ce temps-là, l'archiduc Charles qui étoit à Bruxelles, se nommoit monseigneur ou monsieur le prince, et quelquefois monsieur tout court. Les commissaires français qui venoient conférer à ces sortes de congrès, qu'on nommoit journées et qu'on ajournoit presque tous les ans sur le ressort ou sur les limites durant la minorité, étoient envoyés vers l'empereur et monsieur.

En Espagne le prince étoit Charles, et l'infant étoit Ferdinand, par excellence, sans y rien ajouter.

L'an 1515, Charles fut déclaré majeur, et l'an-

née suivante, à la mort du roi d'Arragon son aïeul, il envoya ses lettres d'avertance à toutes les puissances, qui répondirent par complimens de condoléance et de félicitation.

Le pape, le sacré-collège, l'empereur, tous les autres princes donnèrent à Charles le titre de roi catholique de tous les royaumes des Espagnes.

L'idée en fut saisie promptement. On fit faire le service à Bruxelles, pour le roi défunt, en grande solennité, après lequel Charles fut proclamé par les hérauts-d'armes, roi de Castille, de Léon, d'Arragon, des Deux-Siciles, etc., avec la litanie entière des titres dont les rois d'Espagne ont usé depuis.

Le nouveau roi notifia aux tribunaux, par lettres circulaires, les titres qu'il venoit de prendre. On les reçut par tous les Pays-Bas, avec applaudissement.

L'on prévoyoit des contradictions scrupuleuses en Espagne, où la reine Jeanne. sur qui la succession de toutes ces couronnes étoit notoirement dévolue, vivoit encore. Le cardinal fut chargé de la commission de faire passer la résolution en Espagne; il y rencontra en effet bien des difficultés, car ayant convoqué les évêques, les grands et les grands officiers, quelques-uns d'entre eux, mécontens d'avance de tout ce qu'on régloit en Flandre, opposèrent les lois, les exemples et leur serment; il y en avoit qui croyoient que l'archiduc pouvoit se contenter du titre d'administrateur, dont feu le roi d'Arragon se servoit en Castille.

Il y en eut un, suivi de quelques autres qui dit gravement, que l'archiduc se pressoit trop de prendre les titres de la reine sa mère, de son vivant, qu'il devoit avoir ou plus de pitié de son infirmité, ou plus d'espérance de sa guérison.

Ximenez voyant chanceler les avis, y auroit peut-être échoué, s'il n'eût employé à propos un de ses traits d'autorité qui lui étoient assez familiers.

Il se mit en colère, rompit l'assemblée, leur disant que le roi leur notifioit une chose faite, et ne les consultoit pas sur une chose à faire; il ordonna du même ton au gouverneur de Madrid de proclamer incessamment Charles d'Autriche, roi des Espagnes, conjointement avec la reine sa mère. Ce dernier article les apaisa un peu.

La proclamation s'en fit dans les formes ordinaires à Madrid, par toute l'Espagne et dans les états d'Italie, sans qu'on en parlât davantage.

Après ce dernier ajustement fut repris le projet du voyage : on l'avoit tant différé et tant traversé, que si le roi eût voulu en croire ses ministres de Flandre, ou s'il n'eût à la fin parlé en maître, il n'auroit jamais vu l'Espagne.

Le système du conseil de Flandre étoit d'abandonner l'Espagne aux soins du cardinal Ximenez, d'en tirer tout ce qu'ils pouvoient par toutes sortes de moyens, au hasard de tout perdre par les révolutions dont on étoit menacé de temps à autre.

Le roi, dans sa première jeunesse, avoit été dégoûté par tout ce qu'on crut pouvoir y servir; c'étoit alors

qu'à tout propos on lui citoit l'exemple du roi son père, dont on assuroit l'empoisonnement par les circonstances ajoutées au sujet et par la voix publique; cela et d'autres impressions de cette espèce avoient duré pendant bien des années; mais à mesure que le prince avança en âge, il ouvrit les yeux, reçut quelquefois un bon avis secret, s'informa trop exactement, au gré de ses courtisans, de l'état de l'Espagne, et déclara y vouloir aller; on ordonna alors de mettre la flotte en état; mais pendant qu'on y travailloit d'un côté, on le retardoit de l'autre; on faisoit venir des vaisseaux d'Espagne, et on les contremandoit aussitôt; la navigation se remettoit d'une saison à l'autre; ce manége avoit duré quelques années, et parut si grossier et si affecté, qu'il ne put plus en imposer à personne.

Il y avoit long-temps qu'on le soupçonnoit en Espagne; le cardinal Ximenez ni quelques autres du premier rang n'y avoient jamais été trompés; mais à la fin toute la nation se croyant jouée, demanda hautement la convocation des états-généraux. La régence n'osa point les refuser, mais en fixa l'assemblée à un très-long terme pour gagner du temps et prendre des mesures.

Cependant le cardinal, ceux du conseil d'état, non suspects, les grands et les chefs d'ordres dressèrent une représentation en forme de lettre, qui n'a servi qu'un temps après. Le contenu en étoit pathétique, l'état de l'Espagne démontré au naturel. Les inconvéniens de cette quadruple régence sans

exemple. Les lois fondamentales de tous les royaumes, chacun en particulier, de l'Espagne, qui excluoient les étrangers du gouvernement. Les plaintes du peuple. Les abus dont on accusoit les ministres flamands. Les dangers éminens qu'il y avoit à craindre. La conclusion portoit que les supplians, au nom de toute l'Espagne, imploroient à ses pieds son secours, et le conjuroient de venir prendre soin du bien et du repos public, en arrêtant l'avarice et la licence de quelques particuliers.

Le cardinal Ximenez y avoit joint des dépêches particulières, explicatives du sujet, et finissoit par dire : *Venez, seigneur, apaiser ces orages ; ceux qui se plaignent si hautement, ne sont pas fort éloignés de se révolter.*

A l'ouverture de ces lettres (qu'on avoit eu bon soin de lui faire parvenir en mains propres), Charles fut frappé d'étonnement.

Environ vers ce temps-là, il eut un long entretien avec l'empereur son aïeul, qui s'étoit approché du Brabant. On crut qu'ils s'étoient abouchés sur les mesures à prendre pour l'élection de roi des Romains en faveur de Charles. Mais on a su depuis que l'empereur lui avoit conseillé efficacement de passer en Espagne sans retardement et sans en prendre avis de personne, parce qu'il ne rencontreroit que des avis contraires.

Ce prince n'avoit alors que seize ans ; son discernement lui fit sentir combien ce conseil lui étoit salutaire ; les avis d'Espagne lui servirent de confirma-

tion, et découvrirent qu'elles étoient les intrigues du temps. Il se détermina seul, et ordonna plus sérieusement que ci-devant de hâter les préparatifs de son voyage, sans s'ouvrir davantage à personne.

CHAPITRE V.

Voyage du roi Charles en Espagne.

Ces derniers ordres avoient mieux opéré que par 1517.
le passé, et la flotte se mit en état de partir bientôt après. Les ministres s'étoient aperçus que le voyage du roi étoit fermement résolu sans leur participation. Ils n'osèrent plus y apporter ni diversions ni obstacles; au contraire, comme ils en vouloient être tant qu'ils étoient, ils s'empressèrent à y contribuer, et à en donner des avis en Espagne à leurs correspondans; il leur fallut encore apaiser ceux qu'ils quittoient aux Pays-Bas, et qu'on avoit long-temps amusés sur ce que ce voyage ne se feroit point.

L'empereur Maximilien, qui avoit réglé à loisir les affaires d'état avec les puissances voisines, eut une dernière entrevue avec le roi son petit-fils, lui donna ses instructions sur les cas qui pourroient survenir, lui fit ses tendres adieux et partit pour l'Allemagne.

Le roi Charles immédiatement après se rendit en Zélande; c'étoit au mois de juillet, où cependant, soit par accident, ou par artifice, le départ traîna

jusqu'au 12 août 1517, que le roi s'embarqua à Middelbourg avec toute sa cour, et fit voile vers l'Espagne. On ajoutera par répétition, que ce premier voyage du roi se fit de sa volonté seule, contre le conseil de tous ceux qui l'approchoient, et contre le sentiment de tout le peuple.

La flotte dirigeoit son cours sur la Corona en Galice; mais quelque orage ou les vents contraires l'ayant déroutée, elle arriva sur les côtes d'Oviedo en Asturies, où elle étoit si peu attendue, que les habitans de ces rochers souvent infectés par les corsaires, se mirent en armes, et tirèrent à force contre cette flotte inconnue.

L'on déploya tous les pavillons et les drapeaux de l'armée navale, l'on détacha les chaloupes qui leur crièrent : *Espagne, Espagne, le roi catholique.* Ces pauvres gens, désabusés, quittèrent leurs armes, se jetèrent dans l'eau, vinrent embrasser les genoux du roi, et le suivirent avec de grands cris jusqu'à Villa-Vicosa, où il arriva le 19 septembre.

Il séjourna en cette petite ville, où l'infant son frère, tous les grands, et toute la haute noblesse, se rendirent en peu de temps. Le connétable de Valasco, seigneur de tous ces environs, ordonna au premier abord d'envoyer des vivres de tous côtés vers ces lieux stériles, pour nourrir cette nombreuse cour et tous ces survenans, qui campoient en forme d'armée.

Cette raison servit même à contremander plusieurs autres qui étoient en chemin pour joindre la

cour jusqu'à ce que le roi pût venir plus avant dans le pays, ou dans les grandes villes, afin d'y trouver des subsistances.

Elle servit aux ministres nouvellement débarqués à éluder la première entrevue du roi avec le cardinal Ximenez. Ce cardinal, vieux et malade, étoit à quelques journées de là. Transporté de joie à la première nouvelle de l'arrivée de son maître, il avoit repris de la vigueur, écrivoit quelques lettres, et ne respiroit que le bonheur de l'aller saluer, et l'on prit ce prétexte et d'autres pour différer sa visite, qu'on étoit résolu d'empêcher tant qu'on pourroit. Il a été dit ci-devant, quel étoit le plan des ministres de Flandre. S'il n'avoit tenu qu'à eux, le roi auroit fixé sa résidence aux Pays-Bas, et laissé tout le gouvernement entre leurs mains; ils étoient déjà en possession d'exercer en Espagne la manœuvre qu'ils avoient si long-temps faite aux Pays-Bas, tantôt par adresse, par surprise, par leur crédit, et toujours par intérêt, ils s'arrogeoient de plus en plus la disposition de tous emplois, charges et bénéfices, laissant au cardinal Ximenez le soin pénible d'apaiser les murmures, et de maintenir l'autorité du roi.

Le voyage d'Espagne dérangea ce plan, mais nullement leur avarice; ils se proposoient bien de jouer les mêmes rôles, et d'avoir le maniement à sa source: de deux grands obstacles qu'ils avoient à craindre, l'un venoit de cesser par la mort du roi d'Arragon; il ne restoit que l'autorité et le grand crédit

du cardinal sur toute la nation; ils connoissoient son humeur peu complaisante. Il fut donc résolu de l'ébranler ou de le perdre.

Pendant la navigation et depuis l'arrivée en Espagne, l'on ne cessoit de décrier son despotisme et de répéter que son âge et ses maladies ayant aigri ses chagrins, son humeur étoit devenue insupportable.

Le roi ne donnoit pas légèrement dans ces mauvais rapports, et on n'osa point les pousser au-delà. Il falloit gagner du temps et éloigner toute entrevue et tout éclaircissement; d'autant plus qu'ils étoient informés au juste, qu'il n'avoit que peu à vivre et qu'on le croyoit moribond.

En effet, il étoit mal; le bruit commun étoit par toute l'Espagne, qu'un poison lent le consumoit depuis quelque temps, et le même bruit attribuoit sans façon cet attentat à ses ennemis ultramontains.

C'étoit assez le génie du siècle d'attribuer la mort des grands personnages à l'effet du poison; on en voit force exemples; un prestige s'étoit comme emparé du monde, qui mêloit du poison, ou de la magie dans les morts les plus naturelles.

Mais dans le cas qu'on traite ici, les circonstances sont trop uniformément attestées, et trop singulières pour les omettre.

Elles portent, que dix mois avant sa mort, le cardinal allant de Madrid à Aranda, dîna en chemin à un bourg nommé Bos-Equillas, que le provincial des cordeliers et un compagnon l'allant trouver à cet endroit, selon qu'il leur avoit mandé; ils furent joints

à quelques milles de distance par un cavalier masqué venant à eux à toute bride : *Si vous allez trouver le cardinal, mes pères* (leur dit-il), *hâtez-vous; si vous le voyez avant son dîner, qu'il ne mange pas d'une belle truite qu'on lui servira; car elle est empoisonnée. Si vous avez le malheur d'arriver trop tard, il n'a qu'à songer à sa conscience.*

Les moines en sueur et hors d'haleine, entrèrent comme il sortoit de table; puis ils s'acquittèrent de leur commission. Le cardinal, sans s'émouvoir, répondit, que ce n'étoit point la première fois que pareil malheur lui étoit arrivé et qu'il s'en remettoit à la providence.

L'on ajoute que la force du poison se manifesta en se jetant sur les extrémités, et lui fit sortir le sang par les ongles, et que depuis ce temps-là on le vit dépérir de jour en jour, et sécher sur pied.

Quelqu'un des écrivains a dit, que le roi, obsédé par ceux qui l'avoient élevé dès sa première jeunesse, ne put résister toujours à leur importunité, et signa une lettre, qui, dans les termes les plus gracieux, le renvoyoit à son archevêché, et que cette lettre abrégea ses jours.

D'autres ont écrit que jamais pareille lettre n'a été expédiée, puisque dans le temps qu'elle auroit dû lui parvenir au juste, il étoit à l'agonie.

Ce qu'il y a de certain dans cette diversité d'opinions est, que le cardinal Ximenez ne vit point le roi son maître, et qu'il décéda le 8 novembre 1517, âgé de 81 ans.

A moins de cette persuasion universelle où l'on étoit en Espagne, et des circonstances qu'on en publioit, un ministre parvenu à un tel âge, après de grands travaux, pouvoit naturellement finir sa carrière, sans le secours du poison.

Parmi les marches et les séjours que le roi fit à l'instigation de ses courtisans, fut son voyage à Tordesillas; c'étoit un des premiers et qui fut jugé indispensable. Il y alla saluer la reine sa mère, et arrivé en sa présence en très-petite compagnie, et quoiqu'on l'eût prévenue d'avance, l'histoire dit qu'elle y témoigna tant d'indifférence et tant d'insensibilité que s'il eût été l'étranger le plus inconnu.

L'évêque de Tortose fut fait cardinal en cette année 1517; il succéda à Ximenez dans le rang de premier ministre; il en eut le nom et l'honneur d'accompagner le roi dans ses promenades en la plupart des villes de ses royaumes. Le couronnement se fit au mois de février 1518 à Valladolid, avec la plus grande magnificence.

En parcourant ses états, le roi répandit des graces, fit des largesses et réjouit toute l'Espagne de sa présence, en quoi il fut secondé par le cardinal, son premier ministre, qui faisoit exception lui seul à la haine qu'on portoit aux Flamands; aussi durant le temps de deux ans que Charles demeura en Espagne, il se concilia personnellement la vénération et l'amour des peuples.

Mais pendant qu'il gagnoit d'un côté par ses bontés

et ses manières populaires, il perdoit de l'autre par les excès crians de ses ministres derniers venus.

M. de Chièvres, M. Sauvage et quelques autres subalternes de cette trempe, n'ayant plus à redouter ni roi d'Arragon, ni cardinal Ximenez, déployèrent tout leur savoir-faire avec si peu de ménagement et tant d'arrogance, qu'ils révoltèrent tous les ordres de l'état.

Une fermentation dangereuse se fit sentir en plusieurs endroits; le roi seul peut-être l'ignoroit : des plaintes et des murmures on en vint à des menaces; les libelles et les discours séditieux inondoient les villes et la campagne. On accusoit les Flamands des prévarications et des concussions les plus énormes; on ajoutoit qu'ils avoient fait venir du cuivre et d'autres mauvais alliages dont ils avoient altéré toutes les monnoies. Le peuple se souleva à Burgos, à Valladolid et à Ségovie, où l'on crioit que l'Espagne étoit donnée au pillage.

Un événement mit le comble à ces appareils séditieux et menaçans.

L'archevêché de Tolède étoit vacant depuis la mort du cardinal Ximenez. La primatie qui y est attachée aussi bien que des revenus immenses, font considérer ce bénéfice comme une papauté en Espagne. Nombre de prétendans distingués par leur naissance et par leur mérite y aspiroient. Don Alonzo d'Arragon, fils naturel du feu roi catholique, et par-là oncle du roi, en étoit un. S'étant mis en chemin pour aller trouver le roi, on lui adressa un

ordre de retourner chez lui; il étoit déjà archevêque de Sarragosse, et cet affront fit le même effet que si on eût sonné la trompette; après d'autres intrigues, de supercherie et des cabales, l'on apprit que cette dignité avoit été conférée à Guillaume de Croy, neveu de M. de Chièvres. Ce Guillaume de Croy étoit déjà pourvu aux Pays-Bas de l'évêché de Cambrai avec l'abbaye d'Affligham en commande, et n'avoit pour tout âge que dix-neuf ans. Le pape Léon X, emporté par les instances pressantes qu'on lui fit au nom du roi Charles, l'avoit fait cardinal un an auparavant. Ciaconius, parlant de sa promotion au cardinalat, le nomme *juvenis et ferè puer*.

Les Espagnols prirent feu à cette occasion comme d'un mépris marqué pour la nation. Le clergé, la noblesse et le tiers-état prirent les armes. C'étoit le dernier signal d'une rebellion ouverte. Il parut au jour une ligue tramée quelque temps auparavant, qu'on couvroit du voile de la religion, et qu'on nommoit la Sainte-Jointe. Treize des premières villes de la Castille y entrèrent, en chassant ou jetant les officiers royaux et les collecteurs par les fenêtres. L'Andalousie, l'Arragon avec ses dépendances, en un mot toute l'Espagne, excepté le seul royaume de Grenade, entra dans la ligue et suivit l'exemple des Castillans.

Trente mille hommes se mirent en campagne, et formèrent bientôt une armée considérable pourvue d'artillerie et de tout l'attirail nécessaire. L'on soupçonnoit que la France fomentoit cette ligue et lui

avoit procuré l'argent et les provisions pour cette guerre.

Don Jean Padilla et Marie Pacheco, sa femme, se mirent à la tête de cette armée.

Ce Padilla avoit servi autrefois et entendoit le métier. Il étoit grand seigneur et très-puissant à Tolède. Sa maison a possédé la grandesse d'Espagne, et les comtés de Buendia et de Ste Gadée. Les autres conjurés déclarés, car il y en avoit bien de cachés, et tous les mécontens, en grand nombre, en étoient, don Ferdinand d'Avalos, quelques-uns des maisons de Giron, Pimentel, d'Ulloa, Nunnez, Quintanilla, les comtes de Luna, de Salvateirra et autres.

L'on peut dire la même chose du clergé, qu'il y en avoit plus de cachés que d'ouverts; un abbé et le prieur de Valladolid y figuroient beaucoup; mais celui qui se distingua sur-tout, fut l'évêque de Zamora, de la maison Osorio. Il avoit soixante-dix ans, et plus, mais il étoit tellement impétueux qu'il leva une espèce d'armée de son chef, qu'il commanda en personne. Il est à remarquer que, parmi ces troupes il avoit trois cents prêtres armés, qui firent plus de bruit et de ravages que les autres.

L'ouverture de cette guerre étoit d'une conséquence à tout craindre.

Le soulèvement dangereux, qui éclata avec fureur, paroissoit plus sérieux au commencement, que celui qui s'excita cinquante ans après aux Pays-Bas, quoiqu'il n'en ait point eu les suites.

L'armée des rebelles, soutenue par les contributions

volontaires de tant de gens de qualité, et de presque toutes les villes, à peine en campagne, et ne trouvant aucune opposition, se mit à marcher vers la résidence de la cour, pillant et ravageant villes et villages qui n'étoient point de leur parti. Les hostilités en étoient même affreuses par le meurtre et les incendies.

Les conjurés répandirent des manifestes où, en termes d'exécration contre les ministres flamands, ils menaçoient de les aller enlever pour les punir de leurs brigandages, et d'avoir abusé de la jeunesse et de la patience du roi.

Ceux-ci, qui n'avoient pu ignorer les mouvemens et les indices de ce terrible orage avant son éclat, aveuglés par leur ambition, et par leur avidité, avoient non-seulement négligé d'y mettre ordre, mais dissimulé et caché le mal. Comme ils n'avoient songé qu'à leurs affaires, ils ne songèrent qu'à se sauver pour les mettre à couvert. M. de Chièvres, au premier bruit, s'enfuit en Biscaye jusqu'à Bilbao, avec ce qu'il put de ses trésors, prêt à se mettre en mer à la première mauvaise nouvelle. Tous ceux qui se sentoient impliqués dans sa manœuvre s'échappèrent par divers chemins, et se rendirent aussi à Bilbao, où ils étoient en quelque sûreté, parce qu'il y avoit garnison, et qu'on y travailloit à la flotte.

Le roi se vit abandonné de ses principaux ministres. On lui avoit caché ou soigneusement déguisé le mécontentement universel, et le désespoir des peuples. Il n'en fut éclairci que par les effets, lorsqu'il

n'y eut plus de remède. Rien n'étoit prêt pour réprimer une telle rebellion. Les ordres furent donnés pourtant d'assembler les troupes, et d'en faire venir d'ailleurs, et l'on se prépara à la guerre.

L'embarras étoit d'autant plus fâcheux que, précisément dans ce temps-là, le roi venoit de recevoir la nouvelle de son élection à l'Empire, qui l'obligeoit de se rendre incessamment en Allemagne.

Il convoqua les états à Tolède, où la proposition s'étant faite pour un subside et le voyage indispensable du nouvel empereur, il ne rencontra que des plaintes amères, et un refus de la plupart des états jusqu'à ce que tous les Flamands fussent chassés des terres d'Espagne.

CHAPITRE VI.

Élection de Charles-Quint à l'Empire. Son départ. Fin de la rebellion en Espagne.

L'EMPEREUR Maximilien Ier, étant décédé le 12 janvier 1519, il y eut un interrègne de six mois. Les opinions s'étoient partagées dans le collège électoral entre les deux compétiteurs, Charles, roi d'Espagne, et François Ier, roi de France; mais nonobstant les brigues et les efforts de la France, Charles fut élu empereur le 28 juin 1519, et l'électeur Palatin lui porta le diplôme de son élection en Espagne. 1519.

On a dit comment cet empereur, à la réception de cette agréable nouvelle, y étoit occupé à éteindre la dangereuse rebellion qui s'y étoit manifestée.

Son élection à l'Empire, qui avoit tant réjoui tous ses sujets, et pour laquelle on fit de si grandes fêtes aux Pays-Bas, produisit un effet tout contraire en Espagne.

Les émotions populaires s'échauffoient davantage. On y déclamoit que c'étoit le but accompli de les réduire à l'esclavage; que l'infant Ferdinand déjà parti pour l'Allemagne, le roi suivroit pour ne revenir jamais; que, puisqu'il les abandonnoit à l'oppression et au pillage des Flamands, on lui conseilloit de les mener avec lui, eux et tous leurs adhérens, le peuple étant résolu de les exterminer jusqu'au dernier qui resteroit; qu'ils ne vouloient plus de rois; et qu'ils se formeroient en républiques, à l'exemple des villes d'Italie.

Leurs actions répondoient à leurs cris, et la rebellion s'animoit de plus en plus. Charles-Quint différa son voyage tant qu'il put pour apaiser le tumulte; mais il n'y eut pas moyen, et pressé de partir, il composa une jointe de régence, le cardinal de Tortose à la tête avec quelques seigneurs espagnols affidés, qui faisoient le conseil royal.

L'empereur, après quelques autres dispositions et des ordres relatifs à la guerre civile, s'embarqua au mois de mai 1520. L'on peut deviner que M. de Chièvres et toute la suite flamande furent du voyage, qui se dirigea sur l'Angleterre, où l'empereur prit terre

pour voir le roi Henri VIII, et ayant renouvelé avec lui les alliances et pris des mesures pour de nouveaux projets, se rendit aux Pays-Bas en attendant le couronnement, qui étoit fixé à Aix-la-Chapelle pour le mois d'octobre suivant.

Il continua cependant d'envoyer ses ordres pour la guerre d'Espagne, dont les nouvelles n'étoient pas favorables, ce qui l'inquiétoit beaucoup.

Car les conjurés, enhardis par le départ de l'empereur et profitant de leur supériorité, ravageoient le pays, et prenoient les villes et les forteresses. Ils s'emparèrent de Valladolid, d'où le cardinal régent et le conseil royal s'enfuirent à leur approche. Le cardinal fut pris par les coureurs ennemis, ramené en ville, logé et servi avec respect et avec soumission. On le tenoit prisonnier de cette façon avec une garde plutôt par honneur que par contrainte. Il s'évada avec un seul prêtre, et courut à cheval jusqu'à Medina de Rio-Secco, où les rebelles lui envoyèrent le lendemain tous ses domestiques et ses équipages.

Telle étoit la vénération marquée qu'on lui portoit en Espagne, par distinction expresse à tous les Flamands qu'on poursuivoit à mort.

L'évêque de Zamora, le plus ardent des conjurés, imagina une expédition à part. Il alla avec un gros détachement et ses 300 prêtres armés se saisir de Tordesillas, où la reine-mère étoit en retraite. Il fit ouvrir les portes du château, fatigua la reine par ses hommages et ceux de ses gens, lui fit tenir ap-

partement ouvert, lui donna ses 300 prêtres pour gardes, et l'obligea de dîner en public.

On voulut la faire régner; mais elle refusa constamment, et avec autorité, de signer ou de se mêler d'aucune affaire.

Ils firent publier en son nom quelques édits sans mention de l'empereur et roi son fils, et conçurent même à son sujet un dessein plus extravagant que tout le reste, c'étoit de la marier en l'état où elle étoit avec le duc de Calabre.

Ce duc de Calabre étoit Ferdinand d'Arragon, fils de Frédéric, roi de Naples, qui, ayant succédé dans ce royaume à son neveu, fut dépossédé l'an 1501 par les armes combinées du roi d'Arragon et du roi de France. Gonsalvo de Cordua, fameux général du roi d'Arragon, en chassa ensuite les Français, et le roi catholique retint Naples et le laissa à ses successeurs. Le roi Frédéric se retira en France, et mourut à Tours en Touraine l'an 1504.

Ferdinand, son fils, duc de Calabre et prince de Tarente, fut mené en Espagne. Il vivoit tranquillement comme dans une prison honorable à Xativa, dans le royaume de Valence, où il occupoit le château. C'étoit là que les députés des rebelles, après l'avoir préconisé comme le dernier rejeton du sang d'Arragon, lui allèrent offrir le commandement général de leurs armées et la main de la reine Jeanne. Ce prince rejeta leurs offres avec tant de mépris, qu'il ne voulut pas les admettre dans le château, ni en sortir pour leur donner audience.

Charles-Quint, informé de ce magnanime refus, lui en fit un grand mérite, fit venir ce prince à la cour, lui donna le collier de la Toison et le combla de bienfaits. Il lui fit épouser ensuite la reine Germaine de Foix, veuve de Ferdinand, roi catholique; il n'en eut point d'enfans, non plus que de dona Mencia de Mendoca sa seconde femme. Il mourut à Valence, y étant vice-roi, l'an 1551.

Sa sœur Charlotte étoit mariée à Gui XVI, comte de Laval, de qui une fille héritière porta ses droits dans la maison de la Trémouille.

C'est de ce chef que les ducs de la Trémouille dérivent leurs prétentions sur le royaume de Naples, qu'ils ont voulu faire valoir, avec protestation à quelques congrès de paix, et qu'ils prennent encore aujourd'hui le titre de prince de Talmont et de Tarente.

Pendant toutes ces entrefaites, l'armée royale s'étoit mise en compagne. Don Frédérique-Henriques de Cabrera, amirante de Castille, étoit venu de Catalogne et avoit pris le commandement. Le connétable avoit amené des troupes, et il en étoit venu d'ailleurs, si bien qu'on fut en état de chercher les ennemis.

Les deux armées s'approchoient peu à peu. Padilla, qui commandoit les rebelles, avoit trop tardé. Il attendoit l'évêque de Zamora, qui revenoit de son expédition romanesque. Il le joignit en effet; mais sur ces entrefaites le comte de Haro avoit amené un grand renfort à l'armée royale.

Ainsi, toutes les forces réunies de part et d'autre, l'on prévoyoit une sanglante bataille, qui décideroit du sort de l'Espagne.

Elle se donna les derniers jours de novembre 1520, dans les plaines de Villa-Lata et dans le voisinage de Medina-del-Campo.

Le combat commença par une attaque de Villa-Lata même, dont Padilla vouloit s'emparer; son infanterie y trouva quelque résistance; la cavalerie royale donna sur cette infanterie avec avantage.

Padilla vint alors au galop avec toute sa cavalerie, et l'engagement devint général. Il attaqua, avec beaucoup d'ordre et une impétuosité étonnante, la cavalerie royale en front et en flanc, jusqu'à trois ou quatre fois; mais toujours repoussé, l'infanterie royale vint joindre à temps, et acheva de renverser entièrement cette cavalerie qui se débanda; on tomba alors sur l'infanterie ennemie, et on en fit une cruelle boucherie, malgré sa belle défense. Une partie se jeta sous les murs de Villa-Lata, et se rendit après, d'autres abandonnèrent leurs armes et furent reçus à discrétion.

L'action fut décisive, et la déroute complète. De l'armée défaite, quelques fuyards gagnèrent les montagnes, d'où plusieurs, par désespoir, se tuèrent en se jetant dans les précipices. L'évêque de Zamora passa aussi les montagnes de Navarre, et s'enfuit si loin en France, qu'on n'en entendit plus parler.

Padilla et quelques autres chefs furent pris dans le plus fort de la mêlée; toute l'artillerie fut prise aussi, et l'armée royale y fit un grand butin.

Le succès de cette bataille termina la guerre, et éteignit la rebellion; quelques temps après, Padilla et quelques autres eurent la tête tranchée. Les villes les unes après les autres, et des grands qui étoient impliqués dans la conjuration furent reçus en grace et à composition par le cardinal régent. Il n'y eut que Tolède, où Marie Pacheco, femme de Padilla, ramassa les débris de la rebellion, et fit une guerre opiniâtre. A quelques mois de là, Tolède se rendit pourtant, et la dame Padilla eut aussi la tête tranchée, et son palais à Tolède, le plus beau de l'Espagne, fut rasé.

Le cardinal, tout Flamand qu'il étoit, eut la gloire de pacifier l'Espagne et d'apaiser la nation, excepté Valence et quelques villes de ce royaume qu'on ne put mettre à la raison; leurs hostilités et leurs courses durèrent jusqu'en 1522, que l'empereur, à son second voyage d'Espagne, y mit la paix lui-même.

Les troubles d'Espagne, qui avoient causé de si vives alarmes, finirent l'an 1521, et la même année ceux qui étoient si publiquement accusés de les avoir fait naître, et d'y avoir donné occasion, finirent aussi.

M. de Chièvres et son neveu moururent tous deux. Celui-ci qui n'avoit jamais osé se présenter en Espagne, se tenoit en Flandre. L'oncle, revenu avec l'empereur, ne brilloit plus comme ci-devant en ce pays, où d'anciens torts lui étoient reprochés; ils suivoient l'un et l'autre la cour et l'empereur dans ses voyages.

L'empereur se trouvoit alors à Worms, où l'on tenoit la diète de l'empire. Le cardinal archevêque de

Tolède, primat d'Espagne, évêque de Cambrai, avec nombre d'autres bénéfices, aimoit un exercice plus convenable à son âge qu'à ses éminentes dignités; c'étoit la chasse : il en revenoit un jour et tomba de cheval; il mourut à Worms de cette chute le 6 janvier, à l'âge de vingt-deux ans.

Quatre mois après, le 28 mai suivant, mourut en la même ville, de maladie, M. de Chièvres. Il n'avoit point d'enfans, comme j'ai dit, de Dona Marie-Madeleine de Hamale son épouse. Ses neveux héritèrent de ses biens immenses, excepté ce qu'il avoit dépensé en fondations, témoins les magnifiques monumens qu'on en voit à Héverlé, près de Louvain, et autres lieux.

La guerre d'Espagne heureusement finie, l'empereur y alla une seconde fois en 1522, calma par sa présence les restes des émotions passées, et rendit la paix à ce continent, après une rebellion fort orageuse, qui l'avoit désolé pendant quatre à cinq ans, et dont la suite auroit pu entraîner la perte de cette monarchie.

La haine bouillante jusque-là, entre les nations espagnole et flamande, s'attiédit aussi. Les causes et les prétextes n'en étoient plus les mêmes; le cardinal de Tortose étoit pape, M. de Chièvres et son neveu étoient morts.

L'empereur Charles fit encore pendant sa vie quatre autres voyages en Espagne, en confia le gouvernement aux nationaux, et y mit tant d'ordre et de réglement, qu'on en fut content, et il n'y eut ni remuement, ni sédition pendant tout son règne.

Il trouva un moyen politique de prévenir les cabales et les entreprises des grands et des gens oisifs et puissans, exposés à la tentation quand ils sont désœuvrés. Il contenta l'humeur fastueuse des principaux, en les comblant de titres et d'honneurs, et les attira à sa suite. Ils faisoient gloire de l'accompagner par toute l'Europe dans ses guerres et dans ses fréquens voyages, et y faisoient de grosses dépenses.

Cette magie politique eut presque lieu par-tout durant tout son règne. Ce monarque qui commandoit à différens peuples, entroit assez dans le génie des nations pour les gouverner chacune à sa façon; il en savoit les langues et en adoptoit les mœurs, si bien que ses contemporains conviennent qu'à le voir agir en Allemagne, en Espagne, en Italie et en Flandre, c'étoit de distance en distance un autre homme.

Comme le dessein principal de cet ouvrage est toujours d'écrire le plus succinctement que l'histoire le permet, les troubles des Pays-Bas et leur origine, j'ai cru que c'en étoit une (quoiqu'amenée de bien loin) que l'antipathie entre deux nations, qui auroient pu être heureuses, si le sort qui les avoit unies eût confondu les volontés des souverains et des peuples.

L'on a vu combien d'accidens presque continuels, et combien de changemens ont nourri la discorde et laissé de profondes traces de haine, de rancune et de vengeance.

Ainsi tout le récit précédent peut se regarder comme une introduction aux troubles qui n'ont éclaté que sous le règne du roi Philippe II.

Je viens de dire, qu'après l'extinction de la révolte d'Espagne, au sortir de la minorité de Charles-Quint, il n'y eut plus d'éclat entre les deux nations jalouses l'une de l'autre, jusqu'à la fin de ce règne. L'empereur connoissoit mieux que personne, que ces nations avoient des sentimens incompatibles, et que cette incompatibilité n'étoit ni purement gratuite, ni purement accidentelle; trop de traits marqués l'avoient caractérisée. Le levain de dissension restoit foncièrement et fermentoit toujours; aussi ce prince n'entreprit pas de le déraciner, mais se contentà de les gouverner à part chacune, en prévenant les effets et l'occasion du mécontentement.

D'ailleurs la grandeur et la puissance de cet empereur, qui faisoit trembler l'Europe et les autres parties du monde, étoient trop respectables pour ne point contenir ses différens sujets dans le devoir. Il n'étoit pas besoin de force pour cela; il étoit plus aimé que redouté.

Je me crois dispensé d'entrer plus avant dans l'histoire de Charles-Quint. Les actions de sa vie, ses triomphes et ses succès étonnans, font une histoire à part. Elle se trouve bien écrite en plusieurs langues, et nous démontre le règne le plus glorieux et le plus mémorable qui fut jamais.

Mais dorénavant ce seroit un hors-d'œuvre au sujet que nous traitons, puisque, comme il est dit, les troubles ne sont point de son règne; au contraire, les semences de division, qui avoient déjà éclaté pendant sa minorité et dans le règne précédent, furent

étouffées, et les effets en étoient suspendus pendant sa vie, pour se réveiller et s'enflammer avec plus de véhémence, à l'occasion de nouveaux objets, après sa mort.

Il n'y eut dans son temps ni soulèvement, ni rebellion suscitée par la haine des Espagnols, ni des Flamands envers les uns les autres; le feu étoit caché sous les cendres.

Je ne parlerai même de la révolte des Gantois de 1539, qu'en passant; parce qu'absolument elle n'eut rien de commun avec l'Espagne, ni les Espagnols. C'étoit une bourasque populaire, où pas une personne de nom n'étoit mêlée. Bien au contraire, on les chassoit, et on les persécutoit. Les doyens et les métiers, gens fort insolens et fort à craindre en ce temps-là, enivrés de leurs priviléges qu'ils n'entendoient pas, ou dont ils se vantoient, sans les avoir, avoient saisi le prétexte d'un refus pour se révolter. Ils étoient seuls suivis au commencement de la petite ville d'Audenarde, contre l'avis et le consentement des villes, châtellenies, et des états de toute la province de Flandre. Ils poussèrent leur singularité et leur soulèvement à de grands excès et à des cruautés brutales, selon la manière d'une populace effrénée. Charles-Quint vint en personne pour les dompter, apaisa tout, et rétablit l'ordre, en leur ôtant la plupart de ces priviléges odieux, réels, ou postiches, et incommodes à eux-mêmes. Mais ce tumulte, comme j'ai dit, n'eut rien de commun avec les troubles du passé, ni avec ceux qui éclatèrent vingt ans après.

Reste pourtant à remarquer la fin de ce règne, qui donna ouverture à de grands changemens et à des suites funestes.

CHAPITRE VII.

Abdication de l'empereur Charles V.

La fin de ce règne glorieux arriva par l'abdication volontaire de ce grand monarque, qui renonça, de son vivant, à tout ce qui est réputé grandeur parmi les grandeurs humaines.

Un exemple si singulier et si rare (que nous avons vu imiter cependant de nos jours) a donné matière à bien des raisonnemens à nos ancêtres, et depuis; et le véritable motif en est peut-être encore à deviner.

On a voulu attribuer un acte si extraordinaire à la satiété de régner, dans l'idée que le poëte Corneille met en la bouche de l'empereur Auguste qui dit à Cinna, en parlant de l'esprit humain,

Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

d'autres ont prétendu que l'expédition d'Alger et le siége de Metz, qui n'avoient point réussi avec le bonheur accoutumé, l'avoient dégoûté au point de lui inspirer le désir sérieux de la retraite; mais c'étoient de bien médiocres objets pour ternir sa gloire, en comparaison de ses grandes actions du passé.

Il est vrai que par une vie toute active, ses voyages et ses travaux continuels, sa santé étoit beaucoup altérée. Il étoit perclus de goutte, et souffroit de la gravelle; une vieillesse anticipée tenoit de la décrépitude, lorsqu'il ne passoit pas les cinquante ans.

On a deviné encore une autre raison de dégoût pour ce grand empereur; le roi Philippe, son fils unique, avoit régné trop tôt; par son mariage d'Angleterre et la cession de Naples et de Milan, faite en cette occasion, la diversité de génie et d'humeur entre le père et le fils, étoit très-remarquable; ils ne pensoient pas toujours de même, et la docilité du fils souffroit bien des exceptions.

Il avoit témoigné ne pas approuver l'établissement de la maison de Médicis à Florence, pour lequel l'empereur avoit entrepris une guerre, mais qu'il auroit fallu annexer à la monarchie d'Espagne, pour dominer sur toute l'Italie, la Toscane y étant située au cœur.

La translation de l'Empire à Ferdinand, frère de Charles-Quint, faisoit encore un objet de jalousie. Le roi Philippe n'avoit pas vu de bon œil qu'on se fût tant empressé, quelques années auparavant, à le faire élire roi des Romains.

Il y eut encore quelques autres indices de mésintelligence entre l'empereur et son fils, et soit pour ces raisons ou pour autres, ou pour toutes ensemble, l'empereur persista dans son dessein d'abdiquer toutes ses couronnes et ses états.

Les lettres circulaires furent expédiées pour la

convocation de tous les députés et les états des provinces, pour assister et intervenir à cette solennité.

Le jour fixé étoit au 25 octobre 1555, et l'abdication se fit dans le grand salon du palais à Bruxelles, où, en présence de Maximilien, roi de Bohême, d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, des reines douairières de France et de Hongrie, ses sœurs, Marie, reine de Bohême, Christine, duchesse de Lorraine, les grands de différentes nations, les chevaliers de la Toison et tous les ordres de l'état, l'empereur céda tous ses états des Pays-Bas au roi d'Angleterre son fils. Philibert de Bruxelles fit la harangue au nom de l'empereur; après quoi l'empereur parla long-temps lui-même. Son fils prosterné à ses pieds s'excusa de ne pas parler la langue française, et l'évêque d'Arras (Granvelle) fit en son nom le compliment de remerciement.

On remarqua que l'empereur, dans son discours, s'attendrit beaucoup, de même que tous les assistans. Les cessions d'Espagne et de l'Empire se firent à d'autres jours, et celui de l'Empire par diplôme, qui fut envoyé à l'empereur Ferdinand.

Après ces touchantes cérémonies, ce grand prince s'embarqua en Zélande, avec ses deux sœurs douairières de France et de Hongrie, et arriva à Laredo en Biscaye. Il entra peu après dans le monastère de Saint-Juste, dans une agréable situation, vers les frontières de Portugal, qu'il avoit choisi depuis long-temps pour sa retraite; il y décéda le 21 septembre 1558.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Règne du roi Philippe II.

Par l'abdication et la retraite de l'empereur Charles V, commença le règne du roi son fils, Philippe II. 1555.

Ce nouveau règne amena successivement des nouveautés toujours odieuses, principalement envers des peuples jaloux, infatués de leur liberté et accoutumés d'obéir sans contrainte.

Dès le commencement, les présages n'en étoient pas avantageux. Le nouveau roi, plus réservé dans ses manières que ses prédécesseurs, ne fit connoître aucune confiance dans les gens du pays, et ceux-ci l'observoient si scrupuleusement, qu'ils étoient continuellement en garde et fort méfians à son égard.

Tous ceux qui ont traité les événemens de son règne, n'ont point manqué de nous donner un portrait de ce roi, souvent exagéré dans la relation de son humeur et de son caractère. Voici ce qu'on en peut concevoir d'impartial et que l'expérience a justifié.

Ce prince étoit né et élevé en Espagne ; il avoit contracté le génie de sa nation par goût et par habitude.

Il enchérissoit sur la gravité et la fierté qui semblent naturelles aux Espagnols, et il s'occupoit de l'honorifique, jusqu'à inventer et introduire des maximes et des étiquettes qui ne sont d'usage que depuis son règne.

D'un sérieux à glacer, il n'avoit jamais, même en sa jeunesse, montré ce front serein qui promet les beaux jours et qui fait tant aimer les princes à les voir seulement.

Son air, peu revenant, ne convenoit point aux étrangers. Il avoit passé en France encore fort jeune, à son premier voyage qu'il vint voir l'empereur son père aux Pays-Bas. Il avoit été honoré et caressé à la cour, mais on ne l'avoit point goûté, et les Français n'en étoient pas contens.

En Angleterre à peine étoit-il respecté, et les Anglois, dans les discours familiers, ne l'appeloient que le mari de la reine.

Quelqu'un a dit que ce prince n'étoit propre qu'aux Espagnols, et les Espagnols à lui.

Au reste, taciturne, ne parlant que par monosyllabes et presque inaccessible. L'esprit toujours appliqué, plein de défiance et d'ombrage, il étoit si réservé avec ceux même qui travailloient sous lui, que manque de confiance, ou soit qu'il n'écrivissent pas à son goût, il écrivoit beaucoup lui-même.

Il écrivoit très-bien, mais ses dépêches étoient très-longues: on a dit qu'il écrivoit trop de sa main pour un roi; et, par exemple, que parmi les papiers du cardinal de Granvelle, on a trouvé entre autres

pareilles, une lettre de son écriture, que le roi envoya à ce ministre, qui ne contient pas moins de dix-huit pages, et qui ne bute, au lieu d'une somme considérable qu'on lui avoit demandée, qu'à envoyer un jubilé.

Les requêtes qui passoient par les mains du roi, il les appointoit par des commentaires, plutôt que par décision.

Il fatiguoit tous ses secrétaires qui lui faisoient chaque jour un rapport verbal de ce qui se passoit à leur bureau.

Malgré leur travail et ces fréquens rapports, et l'application du roi même, ce prince étoit irrésolu et d'une lenteur extrême. Il se faisoit tous les jours des jointes et des conseils en sa présence, sans rien conclure; il se réservoit toujours la disposition, et quelquefois long-temps après il adoptoit l'un ou l'autre avis, qu'il avoit entendu, comme de son chef, car il se piquoit de vouloir tout faire par lui-même.

Ses ambassadeurs et ses ministres dans les cours étrangères, avoient beau lui envoyer courriers sur courriers dans les affaires pressantes; il retenoit les courriers, et n'envoyoit ses réponses qu'au bout d'un temps, encore souvent fort équivoques.

L'on pourra remarquer ci-après, que dans la plus grande chaleur des troubles, ces irrésolutions et ces lenteurs, ont causé bien du tort et du préjudice.

Pour la religion, Philippe II, animé du titre de roi catholique, qu'il portoit par antonomase, le fit valoir à toute force et à toute occasion. Il en faisoit

grande parade, et dans ses écrits à la gouvernante, au cardinal de Granvelle, au conseil d'état et à d'autres, il alloit jusqu'à dire qu'il voudroit perdre tous ses royaumes, ou mourir, plutôt que de souffrir le moindre écart, ou de permettre aucun changement dans la foi catholique et la discipline de l'église.

Ce prince avoit apporté d'Espagne des idées conformes au préjugé général de sa nation. On ne l'avoit entretenu dans sa jeunesse que des troubles, durant et au sortir de la minorité de son père en Espagne, des abus crians du gouvernement flamand; la mémoire en étoit encore récente; les guerres que Charles-Quint avoit eu à soutenir en Allemagne ou ailleurs, étoient réputées guerres de religion en Espagne, et sans distinction on nommoit tous ses ennemis hérétiques.

Le malheur vouloit que, vers ce temps-là, tout ce qui environnoit les Pays-Bas étoit en trouble et en combustion. Les anabaptistes et les luthériens en Allemagne, le calvinisme en France, le schisme d'Angleterre avoient causé des guerres civiles, les plus funestes en ces contrées.

Le commerce florissant des Pays-Bas avec ces états limitrophes, donnoit de grandes facilités à y introduire les nouveautés. Il étoit impossible que les erreurs du voisinage ne s'y fussent glissées, et que les dogmes des hérésiarques et de mille autres sectaires n'y eussent répandu leur venin. Mais jusque-là, le repos public n'en souffroit pas, et l'infection n'en étoit pas si fort à craindre pour intéresser la puis-

sance royale, et y vouloir appliquer des remèdes violens à contre-temps et avant qu'il en fût besoin.

Le roi d'ailleurs informé des troubles de France, ne les perdoit pas de vue; il étoit persuadé que l'impunité et trop de relâchement à leur première naissance, en avoient causé le débordement : *Devenons sages par l'exemple de nos voisins* (dit-il dans une lettre au cardinal de Granvelle), *il nous faut suivre des maximes tout opposées.*

Il avoit résidé en Angleterre après son mariage avec la reine Marie; il y avoit vu les désastres causés par le renversement de la religion sous Henri VIII, père de la reine, les scènes tragiques qui s'y passoient tous les jours pour la rétablir, la hauteur, les lois et les contradictions d'une nation si privilégiée, et si difficile à gouverner.

Il savoit aussi que le changement de religion dans un état n'arrive jamais sans ébranler l'état même, et que ce changement accompagne souvent, ou sert de prétexte à la rebellion.

Voulant prévenir tous ces inconvéniens dans les Pays-Bas, il crut avoir trouvé les moyens d'y assurer la religion sur des fondemens inébranlables, qui contiendroient les grands et les peuples dans le devoir envers l'église et envers le souverain.

Ces moyens étoient violens, précoces et peut-être plus dangereux que le mal. Des ministres flatteurs applaudirent et coopérèrent à ce dessein; les gens du pays en général n'étoient que trop suspects au roi, on y ajouta des personnalités odieuses, qui rendirent

les mauvaises impressions ineffaçables. Et comme le temps de l'ouverture n'étoit pas venu encore, le plan se rédigeoit secrètement et sous de fausses apparences.

Entre-temps le roi, à son avénement à la couronne, se trouvoit engagé dans une guerre contre la France; elle duroit depuis 1551 et se faisoit principalement en Italie et en Picardie.

Elle fut heureuse en 1557 par le gain de la bataille de St Quentin.

Le duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, commandoit l'armée d'Espagne; il fit mine d'entrer en Hainaut, attira les forces de l'ennemi de ce côté-là, en leur donnant le change; il avoit fait investir par un détachement St Quentin, que les Français avoient dégarni, et en vint faire le siége avec toute son armée.

Cette ville étoit en bon état et réputée forte pour ce temps-là, mais assez mal pourvue de garnison.

L'amiral de Colligni, fameux dans l'histoire des troubles de France, étoit aux environs, et au premier bruit du siége, il se jeta avec quelque renfort dans la place; il y entra encore un secours depuis, et nonobstant le siége allant son train, le connétable de Montmorenci, non moins renommé dans l'histoire de France, le vint reconnoître avec toute l'armée française; mais ayant reconnu qu'il ne seroit pas possible d'en faire lever le siége, il se retira vers La Fère.

Le duc de Savoie le voyant en pleine marche et y ayant aperçu quelque irrégularité, lui envoya à dos

le comte d'Egmont avec toute la cavalerie, qui l'attaqua brusquement et l'arrêta si bien que l'infanterie espagnole eut le temps de joindre. La bataille devint générale, et les Français y firent bonne contenance; cependant ils se sentoient surpris; un gros de cavalerie changea de position au grand galop et fit croire au reste de l'armée qu'on fuyoit; ce qui mit l'épouvante et le désordre par-tout; ce ne fut plus qu'une déroute.

Le canon, le bagage et 3000 prisonniers furent pris, parmi lesquels étoient le connétable, le maréchal d'Albon de St André et plusieurs autres seigneurs de qualité.

Cette victoire fut remportée le 10 août 1557, jour de St Laurent; la nouvelle en fut si agréable à Philippe II, qu'il fit alors le voeu, et l'accomplit depuis en Espagne, de bâtir le superbe Escurial, qu'il dédia à St Laurent.

La ville de St Quentin se défendoit toujours; mais seize jours après elle fut prise d'assaut; l'amiral et quelques officiers-généraux y furent faits prisonniers.

Suivoit l'année 1558 également heureuse; le même comte d'Egmont, ayant atteint l'armée française, commandée par le maréchal de Termes, sous Gravelines, la défit entièrement, après une sanglante bataille, le 12 juillet. Le maréchal de Termes y fut blessé et pareillement fait prisonnier.

Tant de pertes redoublées déterminèrent la France à rechercher la paix; le connétable et l'amiral prisonniers furent chargés d'en faire les propositions.

Le connétable sur-tout s'y employa de toute sa force : il en avoit plus d'une raison en particulier; nous voyons dans les mémoires du temps, qu'il s'ennuyoit mortellement de sa prison, ou plutôt de son absence de la cour, où il savoit que MM. de Guise s'emparoient de toute l'autorité, et où ils prolongeoient la guerre pour l'en tenir éloigné.

Il rompit ces mesures, et ayant reçu ses pleins pouvoirs, il conclut la paix à des conditions bien humiliantes pour la France. Les ambassadeurs de part et d'autre, en bon nombre, la négocièrent pour la forme dans un congrès à Vaucelles, près de Château-Cambrésis, et ensuite à Château-Cambrésis même, où elle fut signée *en cérémonie* le 3 avril 1559.

Le roi d'Espagne, qui depuis l'abdication de Charles-Quint s'étoit arrêté aux Pays-Bas, avoit employé ce temps à se faire instruire exactement des constitutions du pays, de ses coutumes et usages. Il en avoit reconnu le fort et le foible par un rapport circonstancié qu'on lui en faisoit sur ses ordres, il l'avoit reconnu en personne par les voyages qu'il fit dans les provinces.

Car, pendant qu'on faisoit la guerre en Picardie et sur les frontières, il alla visiter les provinces les plus éloignées, se rendit de capitale en capitale pour en prendre possession, y reçut l'inauguration en personne et fit les sermens sur les priviléges.

Ces inaugurations se passoient par-tout avec beaucoup de solennité et de magnificence; la cour l'ac-

compagnoit dans ses voyages, et les provinces le reçurent également au plus magnifique.

La paix avantageuse qu'il venoit de conclure avec la France, lui permit d'entreprendre le voyage d'Espagne; il déclara ce voyage effectivement aussitôt et en ordonna les préparatifs. Le bonheur précédent de ses armes, ni cette heureuse paix qui assuroit la tranquillité et le repos de toutes ces provinces, n'avoient rien changé à son plan; au contraire on avoit pris avec la France des mesures secrètes, qui concouroient aux projets qu'on méditoit; en tout cas l'abaissement de la France ne laissoit plus appréhender que l'exécution en fût traversée de sa part.

Le zèle du roi s'étoit échauffé dans le temps qu'il en étoit moins question que jamais, puisque tout étoit en plein repos. Mais les ministres ne vouloient pas perdre les fruits qu'ils en espéroient. Dès-lors on travailloit secrètement à Rome à l'érection des nouveaux évêchés, qui étoient un de ces projets, qui devoient enfanter tant de contradictions et de troubles.

Le duc de Savoie, gouverneur-général des Pays-Bas, étoit compris avantageusement dans le traité de paix. La France lui restituoit tous ses états qu'elle avoit occupés durant la guerre, et il alloit épouser madame Marguerite, duchesse de Berry, sœur du roi Henri II; par-là le gouvernement-général devint vacant, et il fut sollicité et brigué par le prince d'Orange, le comte d'Egmont, et par madame la duchesse de Lorraine.

Cette princesse étoit Christine de Danemark, fille

du roi Christierne II et d'Isabelle, sœur de l'empereur Charles-Quint; elle avoit épousé en premières noces François s'Forza Viscomti duc de Milan, et en secondes François duc de Lorraine; elle en étoit veuve depuis 1545.

Si l'on eût consulté la voix publique, le comte d'Egmont auroit été nommé gouverneur-général. Il se flatta avec raison, que les services récens qu'il avoit rendus aux batailles de St Quentin et de Gravelines, lui seroient d'un grand mérite.

Le prince d'Orange ne manquoit point d'appui dans ses prétentions, mais comme il voyoit beaucoup plus clair et plus loin, il comprit bien que ce gouvernement ne seroit pas donné à un Flamand dans ces conjonctures.

Il travailla en même temps pour la duchesse de Lorraine, et en cas de succès, il auroit épousé sa fille, étant alors veuf de sa première femme.

On attendoit la résolution du roi depuis longtemps, lorsqu'on apprit enfin que la duchesse de Parme venoit d'Italie, et que ce gouvernement lui étoit destiné.

C'étoit Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, qu'il eut en sa jeunesse, quatre ans avant son mariage, d'une demoiselle d'Audenarde, nommée Marguerite Van der Genst; elle fut élevée à Bruxelles par madame de Savoie, et ensuite par la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, à la recommandation de son père.

A la réconciliation du pape Clément VII et de

l'empereur, elle en fit comme le lien et le gage, puisqu'on la promit en mariage à Alexandre de Médicis, alors duc de Penna, au royaume de Naples; elle n'avoit alors que dix ou onze ans, et son mari en avoit vingt-sept.

Cet Alexandre passoit dans le monde pour le neveu de sa sainteté, mais de très-bonnes raisons ont fait croire qu'il étoit son fils. Le mariage s'accomplit quelques années après, et Alexandre fut fait premier duc de Florence, sur la ruine de cette république sa patrie. Sa mission et sa personne étoient très-odieuses aux Florentins, et comme il étoit fort débauché, il y périt la première année de son mariage, et fut assassiné par un de ses cousins, en son lit, l'an 1531.

Sept ans après, le pape Paul III négocia avec l'empereur un second mariage pour cette princesse, aussi bizarre que le premier quant à l'âge, avec Octavio Farnèse, son petit-fils. Elle avoit vingt ans, et don Octavio n'en avoit que treize.

La disposition du roi sur le gouvernement-général fut suivie, peu de temps après, de la nomination des gouverneurs des provinces. Le prince d'Orange fut continué dans son gouvernement de Hollande et Zélande; on y ajoutoit Utrecht. Le comte d'Egmont dans celui de Flandre et d'Artois. Le comte de Mansfelt fut établi à Luxembourg. Le baron de Molembais en Hainaut. Le comte d'Arenberg en Frise. Les barons de Courières et de Montigni eurent la Flandre Gallicane, le second Tournai et le Tournésis en particulier. Les comtes d'Oostfrise et de Barlai-

mont, furent préposés aux provinces de Limbourg et de Namur. Le gouvernement de Gueldre et Zutphen ne fut point donné. Le comte de Horn l'avoit desservi un temps, et ce comte fut nommé pour accompagner le roi, et quand il étoit en Espagne ce gouvernement fut donné au comte de Meghem.

Le commandement des troupes fut réglé aussi. La cavalerie flamande, consistant en 3000 hommes, fut divisée en quatorze cornettes ou bandes d'ordonnance. Cette cavalerie étoit en grande réputation par toute l'Europe. Charles-Quint s'en étoit servi avantageusement dans ses guerres. Chacun des gouverneurs et quelques autres seigneurs flamands eurent une de ces cornettes à commander.

Pour le ministère, le roi ordonna trois conseils collatéraux, avec des instructions précises, réglées et bornées à chacun son département, sans pouvoir entreprendre l'un sur l'autre.

Le conseil-d'état étoit composé du prince d'Orange, des comtes d'Egmont et de Horn, d'Antoine Perenot de Granvelle, évêque d'Arras, du comte de Barlaimont, et de Viglius de Zuichem, chef-président.

Or les trois derniers composoient ce qu'on appeloit la consulte. La gouvernante pouvoit en certains cas, selon ses instructions, ne prendre avis que de cette consulte seule, et dans les autres, communiquables au conseil-d'état, ne rien faire du moins sans la consulte. Cette instruction étoit secrète pour l'instruction et la direction de la gouvernante; mais elle fut divulguée comme à dessein. L'on devina

aussitôt, et l'expérience confirma quel en étoit le but.

Barlaimont, chef des finances, y étoit, selon le bruit commun, beaucoup attaché, souvent absent, grand ami de l'évêque. Viglius, nonobstant sa profonde doctrine, étoit complaisant et politique, si bien que la consulte se réduisoit à l'évêque seul, quand il vouloit.

Ceux qui avoient aspiré au gouvernement-général dissimulèrent le chagrin de s'en voir frustrés. Ils auroient pu s'apaiser sur la préférence donnée à la duchesse de Parme; elle étoit princesse du sang, agréable aux Flamands, pour être née et élevée dans leur pays. Elle avoit la réputation d'être une princesse sage et bienfaisante; ils auroient pu l'assister dans le gouvernement et gagner sa confiance.

Mais voyant quelle étiquette on lui avoit prescrite, et combien son autorité étoit bornée, que l'évêque d'Arras seul feroit toutes les fonctions de ministre, et avoit seul la clef du secret d'Espagne, qu'il seroit le surveillant de la duchesse même, ils se dégoûtèrent et conçurent une haine implacable contre cet évêque.

Ils étoient mécontens depuis le commencement du nouveau règne; ils sentirent tous les jours combien on les suspectoit; qu'on ne les consultoit que pour la forme, et sur des choses déjà conclues et arrêtées; qu'on travailloit à de grands projets qu'on leur cachoit soigneusement.

Ce mécontentement des premiers seigneurs influoit abondamment sur toute la noblesse inférieure et de

là se répandit dans le peuple, tellement que peu à peu il gagna, et devint presqu'universel.

Les manières de la cour et le train dont se menoient les affaires y contribuoient beaucoup; il étoit visible à tout le monde que les règnes de Philippe I et de Charles V n'existoient plus. Ces princes, d'un accès facile, populaire et d'un favorable abord, se trouvoient dans les Pays-Bas, comme au centre de leur famille, et on étoit accoutumé à les voir de près. Charles-Quint parloit cinq langues, et en usoit familièrement dans le pays où il alloit.

Philippe II ne parloit que l'espagnol à Londres et à Bruxelles; son habillement étoit espagnol; ses audiences, ses apparitions, ses dévotions même, tout étoit compassé et mesuré par étiquette. Les grands de sa nation l'imitoient beaucoup; les affaires alloient d'une lenteur affectée, souvent à contre-temps.

Il n'étoit pas difficile de faire sentir au peuple le contraste de ces manières rebutantes avec la liberté et l'aisance des règnes précédens.

La multitude avoit déjà remarqué que quand le roi avoit fait ses entrées et s'étoit approché des grandes villes de province au temps de l'inauguration, il se cachoit ordinairement dans le fond du carrosse pour se dérober à la curiosité d'un peuple qui couroit et s'empressoit de le voir; cela fut interprété à dédain, et à un dernier mépris pour la nation.

A cette occasion, il ne sera point hors de propos de faire un épisode, pour dire qu'au même roi ar-

riva une rencontre plus de vingt ans après en pareil cas. C'étoit en 1581, lorsqu'il avoit acquis sans coup férir tout le royaume de Portugal à titre de succession, après la mort du dernier roi Henri, cardinal.

Philippe II alla prendre possession de ce royaume, et soit par ses propres réflexions ou par avis, il y prit tout le contre-pied du passé et caressa extrêmement les Portugais; il s'habilla à la portugaise, reçut leurs députés avec le cérémonial d'ambassadeurs, s'arrêta dans les villes en approchant de Lisbonne, pour donner des audiences aux Portugais, exclusivement à tous autres, et fit ses entrées à cheval.

Le jour qu'il vint d'Elvas à Campo-Major, une bourgeoise du plus commun l'arrêta, en se mettant devant son cheval, et lui cria en portugais : *Olhay Senhor que vos queremos ver come os ontros. Halte-là, Seigneur, nous voulons vous voir comme les autres*. Une autre femme à Santarem, l'ayant regardé fixement, lui cria : *C'est dommage que vous régniez parmi ces maudits Castillans*. Le roi, qui affecta un air populaire qui ne lui étoit pas naturel, se mit de belle humeur et témoigna que ces sortes de libertés lui faisoient plaisir.

Pour revenir à notre discours, tout se préparoit pour le voyage du roi; il avoit convoqué tous les états des Pays-Bas à Gand pour le mois d'août alors prochain, 1559; il se proposoit d'installer la duchesse de Parme sa sœur, gouvernante, de prendre congé des états, et d'y donner ses derniers ordres.

Mais avant l'assemblée des états, il s'étoit élevé un tourbillon, avant-coureur des plus grands orages, qui naturellement ne devoit pas avoir des suites, comme il eut après le départ du roi, et dont le remède n'auroit pas fait un objet d'embarras dans un autre temps, mais les esprits s'échauffoient et toute contradiction devenoit offense.

Immédiatement après la paix de Château-Cambrésis et le séjour d'une grosse armée y étant désormais inutile, le roi avoit congédié ou renvoyé les troupes allemandes et étrangères, comme aussi quelques régimens espagnols. Il restoit encore au pays environ trois ou quatre mille hommes de cette vieille infanterie espagnole, qui avoit tant de réputation en ce siècle; leur départ se différoit de temps en temps. Le roi, dans ses projets qu'il cachoit toujours, prévit bien qu'il en pourroit avoir besoin au dénouement et à l'exécution, et souhaitoit de les tenir au pays.

Ils étoient logés et cantonnés vers les frontières de la France; les peuples s'en plaignoient amèrement.

En effet, ces troupes étoient fort à charge depuis le premier jusqu'au dernier soldat; intraitables, enflées des derniers succès contre la France, elles croyoient que le rançonnement ou le pillage de la Flandre entière ne suffisoit pas à les récompenser. Elles vivoient à discrétion dans leurs quartiers et fouloient le peuple impitoyablement.

On en fit de vives remontrances jusqu'au roi même qui en fut importuné tous les jours, et à la fin tous les états des provinces en firent une affaire commune.

Il y avoit entre ce corps de troupes deux légions ou terces, que le roi destinoit à y laisser pour ne point dégarnir le pays tout-à-fait dans ces conjonctures; l'on savoit son intention, et pour les naturaliser en quelque façon, il avoit donné l'une au prince d'Orange, et l'autre au comte d'Egmont; mais ce ménagement politique ne réussit point; on demanda leur renvoi avec les autres à hauts cris; plus on pressoit le renvoi de ces troupes plus on augmentoit le soupçon des Espagnols, qui s'imaginèrent qu'une conjuration toute prête n'attendoit que ce renvoi pour éclater.

Les Flamands, au retardement du départ de ces troupes, crioient hautement, que les excès des garnisons espagnoles étoient de commande pour ravager le pays pièce à pièce, y tenir le pied ferme, et faire revenir les autres quand on voudroit pour en achever la ruine.

Le roi, irrésolu, ne décidoit point, s'en remettoit au temps, et donnoit quelques espérances verbales, par-ci par-là, pour apaiser le murmure qui étoit monté au plus haut, puisque la vieille rancune, entre les deux nations, s'étoit réveillée de paroles et de faits; on s'injurioit, on se battoit tous les jours; des bourgeois et des soldats avoient été assommés parmi les fréquens désordres.

Cependant, madame la duchesse de Parme étoit arrivée à Bruxelles. Le roi, le duc Octavio de Parme son mari, le prince Alexandre son fils (qui y étoient depuis long-temps avec le roi) avoient été au-devant

d'elle avec toute la cour, et on lui avoit fait une entrée magnifique.

Le temps approchoit pour le départ du roi qui avoit réglé de s'arrêter à Gand.

CHAPITRE II.

Assemblée des États-Généraux de tous les Pays-Bas à Gand. Voyage du roi en Espagne.

1559. Au mois de juillet de cette année, le roi Philippe II se rendit à Gand : sa suite étoit superbe et nombreuse; le duc, la duchesse et le prince de Parme en étoient, ainsi que le duc de Savoie, les ambassadeurs étrangers, les ministres, les conseils collatéraux, et toute la haute-noblesse des dix-sept provinces.

Il y eut de grandes fêtes en cette occasion. Le roi y célébra, avec la plus grande solennité, le vingt-troisième chapitre de l'ordre de la Toison d'Or, et remplit les places vacantes de quatorze nouveaux chevaliers. Ce chapitre fut le plus brillant qu'on eût vu, la fête en dura trois jours, les 23, 24 et 25 juillet; aussi ce fut le dernier, puisque, depuis, ce roi et les autres chefs de l'ordre ont nommé seuls sans chapitres, *ex indulto Apostolico.*

Pendant toutes ces magnificences et les divertissemens de la cour, s'étoient rendus à Gand les députés des états de toutes les provinces.

L'assemblée en grande cérémonie se tint au jour fixé. Le roi s'y rendit avec la duchesse de Parme sa sœur, qu'il y établit gouvernante-générale des Pays-Bas. L'évêque d'Arras, Granvelle, porta la parole pour le roi : il recommanda à leurs soins l'ancienne religion catholique de leurs ancêtres, et pour son maintien l'observance rigide des placards de son père et de lui, l'obéissance à la gouvernante, et promit son retour aux Pays-Bas.

Ce prince, pendant son séjour à Gand, s'étoit rendu au conseil provincial de Flandre, au lieu de ses séances. Pendant qu'il étoit encore à Bruxelles, il avoit été à Malines, et avoit pris séance au grand-conseil, pour lui faire les mêmes recommandations au sujet de la religion. Ces deux corps reçurent en outre les lettres circulaires qu'on envoyoit aux autres tribunaux et judicatures, dans leurs résidences, où le roi n'avoit point été.

Mais tous les discours prononcés de sa part, et le contenu des lettres se réduisoient à recommander en termes généraux et à enjoindre l'observance et le maintien de la religion, l'exécution exacte des placards émanés sur ce point, dans toute leur rigueur; sans détailler, particulariser ou nommer seulement aucun des nouveaux moyens qu'on méditoit d'introduire pour l'affermissement de la foi, et auxquels on travailloit alors fort sérieusement en secret et sans les déclarer.

Les états assemblés n'en firent non plus aucune mention; mais ils demandèrent hautement la sortie

des troupes espagnoles et étrangères; et qu'on ne se servît pour la garde des places du pays, à l'exemple de l'empereur, auguste père du roi, que des troupes nationales.

Ils demandèrent de même de n'admettre ou de ne se servir d'aucun étranger dans le conseil-d'état. Cela parut regarder directement M. de Granvelle, qui étoit Franc-Comtois, et qui avoit déjà nombre d'envieux et d'ennemis.

Le roi, vivement piqué de ces demandes publiques, fermes et unanimes, fit répondre au premier article qu'il retireroit ses troupes au bout de quatre mois.

Pour ses autres projets, bien qu'on les traitât par négociation secrète, et nullement en public jusque-là, on n'avoit pas laissé d'en glisser quelques avis sourdement, peut-être pour reconnoître les sentimens.

Le roi avoit appris avec chagrin que ces projets rencontreroient des obstacles, et des oppositions insurmontables. Que le clergé, la noblesse et le tiers-état s'opposeroient vigoureusement à l'érection des nouveaux évêchés, et à toute poursuite en cour de Rome à cet égard, jusqu'aux derniers efforts; qu'au regard de l'inquisition, le seul nom en étoit en horreur aux Flamands, capables de tout entreprendre pour s'en affranchir.

Il n'étoit pas content des lenteurs de la cour de Rome, où l'érection des nouveaux évêchés rencontroit des difficultés qu'on n'avoit pas prévues, et traînoit trop long-temps. Le roi, et encore plus son

ministre, l'évêque d'Arras, s'étoient flattés de pouvoir mettre la bulle en exécution avant le départ du roi, et Granvelle sentoit qu'il en auroit seul la fâcheuse commission.

Aux Pays-Bas, l'opinion commune étoit que le roi alloit en Espagne pour n'en revenir jamais. Le bruit vulgaire étoit tel comme par pressentiment, et des discours vagues sans certitude et sans fondement n'en laissoient plus douter. Certaines rumeurs précèdent quelquefois les plus grands événemens, et en devinent la vérité, comme par hasard.

On avoit réfléchi sur la disposition des gouvernemens et du ministère, à la dernière promotion que le roi avoit faite, que la plupart de ceux qui y étoient compris n'en étoient pas satisfaits, et que ceux qui n'y étoient point compris l'étoient beaucoup moins.

Le choix en parut trop méthodique; tout l'assortiment en étoit fait par poids, mesure et symétrie, qui annonçoient de grands desseins à exécuter en l'absence. On en conclut, que le roi, ne voulant point se commettre et n'ayant aucune envie de revenir aux Pays-Bas, emploieroit les gens du pays même, en les engageant à son service, à seconder ses intentions; le peuple ajoutoit, et pour leur ôter la liberté de servir la patrie.

Tous ces bruits sourds avoient disposé les esprits à une certaine indifférence sur le voyage du roi et sur son retour ou non.

Le roi, toujours empressé à partir, conçut bien

qu'il laissoit son plan imparfait, et nombre de difficultés à démêler en son absence. Il étoit visible, qu'il partoit très-peu content, et laissoit des vassaux et des sujets qui ne l'étoient pas davantage.

Après un mois de séjour à Gand, le roi se rendit à Flessingue, en Zélande, où la flotte l'attendoit. La duchesse gouvernante, son mari, son fils, le duc de Savoie, toute leur nombreuse cour, les cavaliers du pays, et tous les députés des états accompagnèrent ce monarque jusqu'en Zélande.

Le prince d'Orange se trouvoit à Flessingue avec les autres. M. d'Aubry du Mouriez, dans ses mémoires sur la république des Provinces-Unies, nous parle d'un entretien assez singulier, que son père (long-temps ambassadeur de France à La Haye) avoit appris d'un confident du prince qui étoit présent. Il dit :

« Que le roi d'Espagne prêt à monter sur le vaisseau, trouva le prince d'Orange à son passage; qu'il s'arrêta pour lui reprocher d'un air d'indignation que c'étoit lui qui, par ses brigues secrètes, avoit traversé et empêché l'exécution de ses desseins; que le prince ayant répondu humblement, que tout ce qui s'étoit passé n'étoit fait que par le pur mouvement des états, le roi sortant de son flegme ordinaire, le prenant par le poignet et le secouant, lui auroit répliqué en colère : *no no los estados, ma vos, vos, vos*. Terme de mépris, qui est le *toi, toi*, des Français. Le prince souhaita au roi un bon voyage au port, sans entrer au vaisseau, comme firent plusieurs autres. » On pourroit dire, et pour cause.

Enfin la flotte sortit du port le 26 août 1559, et porta le roi avec sa suite en Espagne, où il fixa sa demeure sans retour. Si bien que quarante ans de règne ont vérifié depuis la prédiction qu'il ne retourneroit jamais aux Pays-Bas.

Puisque nous voici à la veille de ce grand embrasement, dont le feu couvé sous la cendre alloit éclater, il me semble à propos d'examiner, avant de venir au récit des troubles mêmes, quelle étoit la disposition des esprits, le génie et la volonté des grands et des peuples des Pays-Bas en cette saison, le caractère des principaux acteurs à grand rôle, qui vont paroître en la tragédie, et ensuite la nature, les motifs et la combinaison des affaires qui vinrent sur le tapis.

Pour le premier objet, l'on pourroit assurer que toute la nation en général étoit indisposée. Sans perdre de vue toutes les particularités des règnes précédens, que nous avons sommairement traitées depuis 1495, dans le premier livre de cet ouvrage, si l'on s'en souvient, on rencontrera en ce temps-ci, de prime-abord, l'ancienne aversion héréditaire entre les deux nations mal éteinte en plusieurs occasions, et renaissant avec plus de force : discorde si facile à remuer, qu'une fois en mouvement, on n'est plus le maître de l'arrêter quand on veut.

Il est certain que les incidens dans les affaires du temps ne devoient point faire une égale impression sur tout le monde. Le gros du peuple, par exemple, n'avoit point d'intérêts dans le mécontentement, le dégoût et le chagrin particulier de quelques seigneurs.

Il importoit peu aux Frisons, encore à demi-sauvages, et à d'autres manans de cette espèce, que dans le clergé il se vît quelque évêque de plus ou quelque abbé de moins ; néanmoins ces motifs soulevèrent la multitude entraînée par le torrent, aveuglément et par instinct.

Les Espagnols, depuis les premiers des grands jusqu'aux derniers des soldats, se conduisoient mal et avec insolence envers les habitans. Ils se promettoient de se venger des maux que le gouvernement flamand leur avoit faits autrefois, et les apparences leur sembloient favorables sous ce règne ; ils s'en vantoient. Ceux de la haute noblesse des Pays-Bas en eurent la même idée, et se préparoient de longue main à y opposer la force. Indépendamment des raisons en général et en particulier de leur mécontentement à chacun, il étoit arrivé que le tiers et le quart avoient aussi raison de se plaindre des rebuts, des mépris, des querelles, des petitesses même qu'on n'auroit pas relevées en d'autres temps ; tout entroit en ligne de compte pour grossir le parti, qui gagna de jour en jour, par intérêt de fortune, de famille et d'amitié, si bien qu'insensiblement, peu à peu, la noblesse du second ordre, tant des villes que de la campagne, pour la plus grande part, ceux des magistratures, et les gens aisés prirent intérêt, plus ou moins, dans les mesures pour la défense commune.

Après cela, il n'étoit pas difficile de gagner le peuple, en lui montrant de tous côtés qu'on en vouloit à sa liberté et à ses priviléges.

Voilà comme, pas à pas, le mécontentement devint presque universel. Il n'en falloit pas davantage pour amasser en différens endroits ces matières combustibles, qui prendroient feu à la première étincelle, et il y avoit plus d'un foyer dans le centre du pays et dans le voisinage.

Telle étoit la situation où se trouvoient les provinces des Pays-Bas à l'ouverture des troubles. On auroit pu dire que le levain de la dissension commençoit à fermenter dès le commencement du règne même. Le temps de quatre ou cinq années depuis, et les événemens avec les projets éventés, avoient concouru à fortifier cette fermentation et à la communiquer à tous les ordres de l'état. C'est pour ne point interrompre le fil du discours ci-après, par des observations déplacées, que j'en trace le plan en entier.

J'en ferai de même touchant les qualités et le caractère des grands, qui y étoient si vivement intéressés.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, étoit sans doute le premier et le plus redoutable.

Il étoit né en Allemagne et élevé dans sa jeunesse parmi les Luthériens, dont son père avoit embrassé la secte.

Je ne dirai rien de sa maison; l'illustre extraction en est trop connue pour s'y arrêter.

L'empereur Charles-Quint l'avoit mis page fort jeune chez la reine de Hongrie sa sœur, gouvernante des Pays-Bas.

Il fut ensuite page de l'empereur, devint son confi-

dent et son favori déclaré, et fut employé dans les commissions les plus honorables.

Par la protection de ce monarque, il parvint à cette opulente succession de Châlons-Orange, maison si puissante dans les deux Bourgognes et aux Pays-Bas, qui avoit passé à son oncle et à son cousin, dont il hérita. Succession qui, sans contredit, l'avoit rendu le plus riche seigneur du pays.

Il soutenoit sa haute naissance et ses emplois par ses moyens, et vivoit grandement de toute manière. Ses ambassades et ses gouvernemens de Hollande et Zélande, du temps de Charles V et depuis, le faisoient respecter et aimer universellement.

Il n'étoit pas moins estimé dans les pays étrangers par ses alliances, ses parens et ses amis en France, en Angleterre; il étoit sur-tout fort accrédité en Allemagne.

C'étoit un homme d'esprit, de cœur et de grande résolution, méditatif, d'une tranquillité intrépide et opiniâtre, grand politique, et dont les vues portoient loin. Quand il avoit conçu une entreprise à mûre réflexion, il n'en démordoit plus; et dans les plus grandes adversités, il avoit une fermeté à toute épreuve, et des ressources intarissables.

On l'appeloit le Taciturne, parce qu'il parloit peu, mais son silence étoit éloquent; quand il parloit, il séduisoit. Le proverbe Italien: *Tacendo parla, parlando incanta*, lui convenoit en tout sens.

Sans admettre les éloges outrés de ses partisans d'un côté, ni les noires invectives espagnoles de l'autre, il

résulte de ses actions, que c'étoit un grand homme; et que s'il avoit été servi et secondé dans ses plans d'opérations comme il faut, sans traverses, les Pays-Bas échappoient si bien à l'Espagne, qu'elle n'y auroit pas gardé un pouce de terre.

La suite de cette histoire fera voir en combien d'endroits le prince d'Orange, seul, soutint cette longue et cruelle guerre, avec tant d'inégalité contre toutes les forces de l'Espagne, qu'il balança cette puissante monarchie, en ce temps si formidable, et qui compta à la fin pour avantage, d'en être délivrée par un assassinat.

Lamoral, prince de Gavre, comte d'Egmont, étoit un autre cavalier du premier rang. Sa maison anciennement originaire de Hollande, avoit donné des ducs souverains à la Gueldre. Sa mère, héritière de la maison de Luxembourg-Fiennes, avoit porté dans celle d'Egmont des biens immenses en Flandre qui y sont encore en partie.

Ce seigneur étoit adoré dans ses gouvernemens de Flandre et d'Artois. C'étoit lui que la voix publique désignoit pour le gouvernement-général, quand la duchesse de Parme y fut nommée.

Il étoit véritablement grand seigneur, et tenoit un grand état, généreux, sincère, à cœur ouvert, désintéressé et d'une noble franchise.

D'ailleurs bon général, d'un courage intrépide, il avoit eu de grands succès à la guerre contre la France et les autres ennemis, et avoit rendu des services signalés à l'Espagne.

Il étoit moins prévoyant et moins adroit que le prince d'Orange, qui le surpassoit dans le cabinet, comme l'autre surpassoit celui-ci à la guerre.

Ils n'étoient pas trop bien ensemble avant les troubles, mais le même intérêt les unit alors indissolublement. Ils avoient essuyé le même déboire à la prétention du gouvernement-général. Ils se voyoient privés de la confiance qu'ils avoient goûtée sous Charles-Quint, et qu'ils croyoient due à leurs services. Tous deux mécontens, ils se voyoient suspects et observés; le péril commun resserra leur union. On a trouvé des instructions envoyées d'Espagne à la gouvernante, pour les diviser et rompre cette union qui y faisoit grand ombrage; mais c'étoit en vain, le parti étoit trop bien lié.

Philippe de Montmorenci, comte de Horn, étoit amiral des mers, brave et hardi jusqu'à la témérité. Il avoit rendu de grands services à la guerre. Il avoit desservi les gouvernemens de Gueldre et de Zutphen un temps, et fut nommé pour accompagner le roi en Espagne, où il resta un an ou deux, et entre-temps le gouvernement de Gueldre fut donné au comte de Meghem. Le comte de Horn, outre le mécontentement général, ressentit beaucoup celui-ci, et en vouloit particulièrement à Granvelle. Durant son séjour en Espagne, il avoit fait des découvertes et connoissoit la carte de ce pays-là, par le moyen de quelque secrétaire fort employé par le roi. On prétend même qu'il eût quelque liaison avec don Carlos, prince royal. A la suite du temps, le prince

d'Orange profita des correspondances que le comte y avoit négociées. Son humeur inquiète l'emporta dans ce commencement des troubles; il aimoit les factions; sa conduite étoit assez inégale; on le ménagea plus par crainte que par confiance.

Floris de Montmorenci, son frère, qu'on nommoit le baron de Montigni, fut envoyé jusqu'à deux fois en Espagne par la gouvernante et les seigneurs des Pays-Bas; au second voyage il y périt avec le marquis de Bergues, son collègue. On aura occasion d'en parler ci-après, sous le gouvernement du duc d'Albe.

L'on parlera encore des comtes de Hooghstraete, de Brederode, Ceulenbourgh et autres, à mesure qu'ils paroîtront sur le théâtre, ainsi que de ceux du parti espagnol, notamment du fameux cardinal de Granvelle.

Mais on a cru à propos de faire précéder à tout autre récit, le caractère des principaux seigneurs qu'on vient de crayonner légèrement ci-dessus, pour en avancer une idée, afin de ne point entrer en des répétitions inutiles, quand on les nommera souvent dans l'histoire des troubles, puisque c'en sont les acteurs les plus distingués.

C'étoient les seigneurs les plus qualifiés des Pays-Bas, qui furent si peu considérés eux et leurs services, et si maltraités par le gouvernement espagnol et son despotisme.

Ils en furent tous les tristes victimes, excepté le prince d'Orange, qui ne survécut à ces malheurs, que par sa prudence, et prit ensuite à lui tout le poids de la guerre et de la vengeance.

CHAPITRE III.

Commencemens des troubles aux Pays-Bas.

1560. L'ÉPOQUE de ce commencement n'est pas décidée au juste, parce que la naissance des troubles n'a point dépendu d'un seul événement, mais de plusieurs.

C'est la raison pourquoi les écrivains l'ont fixée arbitrairement; les uns commencent par l'abdication de l'empereur Charles V, et entrent d'abord en matière comme si c'en eût été une suite.

D'autres les commencent trop tard; et, sans beaucoup rechercher l'origine ni les premières causes, ils nous en parlent quand on avoit déjà les armes à la main, et que tout étoit en combustion.

Il me semble qu'on pourroit s'arrêter à l'époque qui suivit le départ du roi Philippe II pour l'Espagne, c'est-à-dire, à l'an 1560, lorsque les semences de la révolte, répandues dans toutes les provinces, poussoient leur germe par les discussions épineuses qui arrivoient tous les jours sur l'un ou l'autre sujet également fâcheux, et qu'il parut que de part et d'autre l'on cherchoit querelle.

Il étoit à remarquer qu'immédiatement après l'embarquement du roi, le pays avoit beaucoup changé de face.

Cette foule de monde, qui avoit fait cortège au roi, se dissipa en revenant de Zélande.

Madame la gouvernante se rendit à Bruxelles avec le conseil-d'état, et ceux qui y étoient indispensablement en charge. Le duc de Savoie prit congé aussitôt, s'en alla achever son mariage en France et rentrer dans ses états.

Tous les autres se dispersèrent, quelques-uns se rendirent dans leur gouvernement et à leurs destinations, les autres à leurs campagnes; car plusieurs de la première et seconde noblesse s'étoient dérangés par d'excessives dépenses, et l'émulation de ne céder en rien aux Espagnols dans les voyages que le roi fit, et son long séjour dans les provinces.

Durant et après la guerre, le pays avoit été longtemps plein de troupes et d'étrangers, et le roi en avoit une grosse suite qui n'y étoit plus. On y vit donc un vide affreux et un dépeuplement à la cour, dans les villes et au pays.

On y aperçut aussi un découragement, une inaction, et une indolence extraordinaires; une sorte d'engourdissement avoit saisi tous les ordres de l'état, tous avoient l'oeil sur l'avenir et attendoient de mauvaises nouvelles dans un morne silence. Le gouvernement étoit embarrassé et n'agissoit que lentement.

Madame la duchesse assistoit assiduement au conseil-d'état, mais sa présence ne put en mettre les membres d'accord; les avis étoient le plus souvent partagés et les affaires en souffroient.

Une des premières qui revint sur le tapis, fut le renvoi de ce reste des troupes espagnoles, que le

roi avoit promis de rappeler au bout de quatre mois. Ce terme étoit écoulé et encore quelque mois au-delà.

Les murmures et les plaintes redoublèrent jusqu'au point que les états déclaroient ne vouloir plus fournir à leur entretien.

Son altesse, pour apaiser les peuples, fit marcher ces troupes en Zélande, pour y attendre les vaisseaux de transport et les embarquer, et entre-temps en donna avis sur avis en Espagne.

Les pouvoirs de son altesse étoient fort bornés : elle devoit informer le roi des moindres particularités qui arrivoient tous les jours, et ne rien faire sans la consulte, qui d'ordinaire étoit en dissonance avec les autres du conseil-d'état; aussi écrivoit-elle presque sans discontinuer et lassoit tous ses secrétaires.

Mais en Espagne, ces dépêches étoient reçues et traitées avec une lenteur d'étiquette; on n'y répondoit point ou trop tard; on regardoit ces affaires avec dédain, et les empressemens de la gouvernante pour des terreurs paniques, pendant qu'elles étoient très-sérieuses en Flandre.

A la fin, après du temps perdu à l'infini, vint une réponse décisive; le roi ordonnoit froidement de faire rentrer ces troupes dans leurs premiers quartiers, parce qu'il avoit résolu de les tenir encore quelque temps aux Pays-Bas.

Quand cet ordre laconique parvint à son altesse, l'exécution en étoit devenue impraticable; les faire rentrer en leurs quartiers, on ne les y auroit pas

reçues que par la brêche, et on les auroit insultées en route. Il n'étoit pas possible de les laisser en Zélande, où la haine contre ces Espagnols étoit si forte, que les ouvriers abandonnèrent le travail des digues, menaçant de laisser submerger toute la Zélande et de vouloir périr avec eux.

Ce désespoir effraya la gouvernante et le gouvernement; la consulte n'y voyoit point de remède, le conseil-d'état encore moins; le ministre seul (Granvelle) vouloit mettre les ordres du roi en exécution et proposa quelques expédiens; mais à la fin, il convint de la nécessité indispensable de renvoyer ces troupes incessamment, et d'en remontrer au roi les raisons pressantes.

On n'a jamais bien compris par quelle politique l'on avoit connivé aux désordres d'une poignée de monde, qui faisoit ces ravages. Je veux croire qu'il pouvoit entrer de l'exagération dans les plaintes des intéressés, à raison des troubles naissans; mais du moins y avoit-il de la réalité; on s'en étoit plaint amèrement au roi même, lorsqu'il étoit au pays; ces doléances étoient confirmées par celles des Zélandais. Il étoit facile de s'informer de la vérité, et de l'imposture, comme de réprimer le brigandage de cette soldatesque, chargée de femmes et d'enfans, à la mode de leur nation en ce temps-là, qui pilloient impunément les habitans et les voisins. Il y avoit du dessein en cette connivence, ou de l'orgueil à mépriser les plaintes.

Quoi qu'il en soit, ces trois à quatre mille hommes,

qui avoient beaucoup irrité les Flamands, partirent, et la gouvernante en écrivit toutes les bonnes raisons au roi, qui long-temps après fit semblant d'en approuver la résolution, quoiqu'il ait paru depuis qu'il n'en avoit pas oublié tout le ressentiment.

Cette affaire terminée, il en survint successivement d'autres, que nous suivrons par ordre de temps.

Le Brabant n'avoit point de gouverneur particulier, comme les autres provinces, et n'en avoit point eu ci-devant, étant considéré comme la résidence du prince, ou du gouvernement. L'on proposa d'en faire un, et la proposition fut appuyée au conseil-d'état par le prince d'Orange et les autres. Granvelle s'y opposa; c'étoit un coup en l'air qui ne réussit pas.

La convocation des états-généraux des provinces fut proposée avec plus d'appareil et de vives instances; sous prétexte des besoins de l'état, on poursuivoit cette convocation vigoureusement. La duchesse, pressée sur ce point, fut obligée de déclarer à la fin que sa majesté lui avoit défendu expressément de faire aucune semblable convocation, ni de permettre cette assemblée générale avant son retour aux Pays-Bas.

Elle prit à elle, cependant sans permission du roi, comme elle le disoit, de convoquer une assemblée de chevaliers de la Toison d'or, sur laquelle on s'étoit retranché dans toutes ces propositions.

Cette assemblée se tint à Bruxelles; on lui communiqua des papiers et on la consulta sur plusieurs

matières. Et pendant tout cela, il y eut aussi des entrevues secrètes dans lesquelles fut agité et concerté l'éloignement du cardinal de Granvelle.

Il sera à propos et en place de parler ici de ce ministre si fameux dans l'histoire des troubles, puisqu'on lui en attribue la plus grande part.

Mon dessein n'est pas d'en donner l'histoire particulière. Un bénédictin de la congrégation de St Vanne a donné au public des mémoires pour servir à cette histoire en 1753, où se trouvent des matériaux à mettre en œuvre, et auxquels on peut donner l'arrangement qu'il faudroit à un tel ouvrage.

Celui-ci est trop borné à cet égard, et contient trop d'autres objets pour s'y arrêter long-temps. Son portrait et son caractère n'en occuperont qu'une petite partie pour l'éclaircissement nécessaire aux affaires du temps.

Il se nommoit Antoine Perrenot, fils de Nicolas, seigneur de Granvelle, successivement évêque d'Arras, archevêque de Malines, de Besançon, et cardinal.

Il n'étoit pas né si bas que ses ennemis l'ont divulgué par un mépris outré qui subsiste encore aujourd'hui parmi le peuple. On l'a dit petit-fils d'un maréchal ferrant; quelques écrivains, Strada même, semblent l'affirmer, mais les gens plus éclairés sont persuadés du contraire.

Sa famille, transplantée à Besançon, étoit originaire d'Ornans, petite ville de la Franche-Comté de Bourgogne, où ses ancêtres étoient employés dans la ma-

gistrature et dans les charges municipales. Son bisaïeul étoit juge-châtelain d'Ornans en 1482.

Nicolas son père, à la vérité, s'étoit élevé au dessus de sa famille, acheta l'hôtel de Granvelle à Besançon et la terre de ce nom, qu'il laissa à sa postérité.

C'étoit un élève de Mercurin d'Arbois, autre Franc-Comtois d'origine et Piémontais de naissance, ministre et chancelier de l'empereur Charles-Quint, qui le fit comte de Gattinara : il est assez renommé dans l'histoire, et mourut cardinal.

Nicolas Perrenot avoit été avocat du roi au bailliage d'Ornans, ensuite conseiller au parlement de Dôle. Le comte de Gattinara eut soin de son avancement, le fit entrer au ministère et lui procura les commissions les plus honorables. Il entra dans les négociations les plus importantes et dans la confiance de l'empereur. Il fut employé au congrès de Calais, dans les affaires de l'empire, et à Trente à l'ouverture du concile; il succéda peu à peu, et à la mort du cardinal Gattinara presqu'entièrement, à tous ses titres et à son département. Il mourut à la diète d'Augsbourg l'an 1550.

Antoine, son fils, étoit l'aîné de onze enfans. Il fut destiné à l'église et pourvu de bénéfices dès sa première jeunesse. Il étudia parfaitement bien et fréquenta les universités de Dôle, de Padoue et de Louvain avec grand succès, non-seulement en ses professions de théologie et de droit, mais dans l'histoire et la belle littérature.

Il parloit et écrivoit très-bien en cinq langues. Son

père le produisit à la cour fort jeune, et comme il étoit homme de bonne mine et de belle prestance, il eut le bonheur de plaire à l'empereur, qui lui donna l'évêché d'Arras à l'âge de vingt-cinq ans, lui confia des affaires importantes, et s'en fit suivre dans ses fréquens voyages. A son abdication, il le recommanda comme l'homme le plus capable et le plus instruit des affaires du pays au roi son fils.

On admire que cette recommandation ait pu réussir sur un prince de l'humeur de Philippe II; mais Granvelle avoit déjà pris ses avances, étoit connu et en relation de lettres avec ce prince, avant qu'il vînt jamais aux Pays-Bas.

Dans la suite, il étudia si bien le génie et le caractère du roi, qu'il pénétroit son humeur assez impénétrable, et devinoit ses intentions. Il reconnut ce zèle de religion que Philippe II fit toujours valoir avec tant d'ostentation, et le seconda par ses projets et ses plans les plus propres à plaire, dans le goût sévère et despotique, où ce prince inclinoit naturellement. De-là, ces nouveautés en matière de religion et d'état qu'on entreprenoit tout à la fois sans relâche.

Les sinistres impressions que le roi gardoit contre les premiers seigneurs des Pays-Bas étoient attribuées à ses suggestions, qu'il continua après le départ du roi; car il s'étoit fait une conformité de génie à écrire ces longues lettres et relations, où il travailloit toujours, à l'exemple du roi, qui s'y plaisoit beaucoup.

Madame la gouvernante le considéroit bien en ce

temps-là, pour suivre exactement les instructions que le roi lui avoit données. Et peut-être le trouvoit-elle de bon conseil et d'ailleurs infatigable; mais après, elle s'en dégoûta par sa propre expérience.

Le pape Pie IV, dans une nombreuse promotion de dix-huit, le fit cardinal le 26 février 1561; la duchesse gouvernante lui avoit procuré le chapeau, en écrivant directement au pape (comme on en fit courir le bruit) à l'insu du roi et de Granvelle même.

Le mystère en cela (s'il y en eut) fut secondé par le nouveau cardinal, qui différa de prendre les ornemens de sa dignité jusqu'à l'agréation du roi, qui ne manqua pas de suivre bientôt.

Mais ce mystère n'opéra rien parmi ses ennemis; on le traita de grimace, et ce fut un fond nouveau de plaisanteries, pour le décréditer et le tourner en ridicule.

Le cardinal s'étoit attiré depuis long-temps la haine des grands et l'envie des autres; sa conduite envers tout le monde y donnoit occasion.

Il étoit ambitieux; procuroit graces, charges et bénéfices à ses parens et à ses amis; il protégeoit quelquefois sans autre intérêt et sans autre vue que de croiser la prétention ou la recommandation des seigneurs.

Non content de posséder la confiance de son maître, il en fit une vaine parade, qui choqua la cour et la ville.

Rarement ou jamais il n'alla à la cour de la duchesse; il étoit en voyage avec elle, ou logé dans le

même palais sans la voir. L'on savoit pourtant qu'ils s'écrivoient des billets presqu'à toute heure; le cardinal se servoit quelquefois du style impérieux, et n'étoit pas fâché que l'on sût cette correspondance.

Outre le grand palais qu'il habitoit à Bruxelles, il se tenoit souvent à une maison sur la colline d'Eterbeek, où il travailloit secrètement à ses dépêches d'Espagne. Comme alors et encore plus depuis, le vulgaire lui imputoit l'invention de tous les maux de la persécution et des troubles, cette maison d'Eterbeek, au langage du peuple, étoit appelée la Forge, où l'esclavage, le fer et le feu s'étoient trempés.

Le cardinal donnoit dans le luxe, le nombre des gens à son service, les magnifiques livrées et les équipages; et pendant qu'il étoit inaccessible aux inférieurs, il humilioit les grands de toute manière.

Il affectoit de se trouver au conseil-d'état. Mais quand son altesse congédioit l'assemblée, le cardinal d'ordinaire passoit avec Barlaimont et Viglius dans une autre chambre, pour remanier l'affaire dans la consulte, ou en faire semblant.

Cette affectation offensoit si cruellement les autres seigneurs du conseil-d'état, ou des jointes où cela arrivoit, qu'ils jurèrent sa perte. Le prince d'Orange y travailloit sans bruit; mais à l'hôtel d'Egmont, où tout le monde étoit bien venu, on en parloit à table.

En ce temps-là se trouvoit à Bruxelles le conseiller au conseil privé, Simon Renard, Franc-Comtois, natif de Vesoul en Bourgogne-Comté, homme d'esprit et très-habile négociateur, mais d'un esprit revêche,

présomptueux et satyrique. C'étoit une créature des deux Granvelle père et fils; il s'étoit avancé par leur protection et avoit réussi dans les ambassades en France et en Angleterre, mais comme on en étoit peu satisfait au regard du traité de Vaucelles, il eut de si violens soupçons contre le cardinal de lui avoir suscité cette querelle, qu'il devint son ennemi mortel.

Renard se jeta dans le parti des mécontens; il étoit toujours à l'hôtel d'Egmont; et comme on s'étoit mis sur le pied de rendre le cardinal odieux et méprisable, et qu'on vit paroître de temps en temps des libelles, des satyres et des pasquinades, le génie et l'esprit vif de Renard le faisoient croire auteur de la plupart de ces brocards.

Un jour qu'on dînoit en bonne compagnie chez le Sr de Grobbendonc, le discours tomba casuellement sur l'excessive dépense des livrées, où l'exemple des uns entraînoit les autres. Quelqu'un proposa d'imiter la mode d'autres nations, et de se distinguer en prenant le contre-pied; la bonne humeur continuoit durant le repas, où les riches livrées du cardinal trouvèrent leur censure; le comte d'Egmont fut choisi pour régler et introduire la nouvelle mode, et le lendemain il fit habiller tous ses domestiques de gros drap gris-noirâtre tout uni. Cela fut goûté avec tant d'avidité que tous les tailleurs de Bruxelles ne suffisoient pas à travailler à ces sortes de livrées, distinguées seulement par quelques couleurs aux manches pendantes ou ailerons, qu'on portoit en ce temps-là. Or, sur ces ailerons étoient figurées des devises et des

emblêmes; on y trouvoit en broderie des têtes rouges, des têtes encapuchonnées; toutes ces fantaisies étoient expliquées par le mépris pour le cardinal.

La gouvernante, au commencement, informée de cette nouvelle mode, n'en fit que rire, et le public aussi; on dit même qu'elle envoya un de ces ailerons brodé en Espagne, pour divertir le roi; mais quand le cardinal s'en fût appliqué lui-même la malice, et qu'il en eût écrit en cour à sa manière, on en prit un ombrage plus sérieux; son altesse fut obligée de défendre ces têtes et ces capuchons; alors on y substitua les marques d'union par un trousseau de flèches, devise qui a été adoptée à l'union d'Utrecht, et par les Provinces-Unies, avec l'axiome : *Concordia res parvœ crescunt.* Ces livrées grotesques, et les pasquinades alloient leur train, et amusoient le peuple pendant qu'on travailloit à l'éloignement du cardinal avec le plus d'attention.

J'ai dit que l'assemblée des chevaliers de la Toison, qui se fit en ce temps-là à Bruxelles, en agréa le projet, mais non pas unanimement; en voulant fortifier le parti, l'on sonda le duc d'Arschot, puissant seigneur, qui, très-zélé catholique, n'approuvoit point toutes ces menées, où il vit la religion intéressée; d'ailleurs il savoit que parmi eux ils nommoient le cardinal par antonomase, l'Espagnol, comme s'il étoit plus Espagnol que ceux de la nation même. Il tenoit à la cour d'Espagne par plus d'un endroit; étoit petit neveu et héritier du seigneur de Chièvres, et ne se vouloit pas brouiller avec les ministres.

Il s'expliqua sur ce point, et dit qu'il ne vouloit pas se mêler de prescrire au roi de quelles personnes il devoit se servir, et s'excusa d'y entrer plus avant.

Le comte d'Arenberg, qui étoit celui qui en avoit fait la tentative, eut des paroles là-dessus avec le comte d'Egmont. La gouvernante en fut informée et tâcha de les accommoder; mais le secret de l'affaire principale fut éventé.

Cependant on avoit arrêté de porter au roi directement des plaintes et des reproches contre le cardinal. La lettre avoit été minutée, communiquée, changée et corrigée à différentes fois. Mais enfin, mise au net, elle fut signée par le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn, qui n'étoit de retour d'Espagne que depuis quelques jours.

Cette lettre étoit en date du 11 mars 1562, et contenoit en substance un préambule respectueux; que le devoir les oblige d'interrompre les grandes occupations du roi pour lui faire connoître ce qu'ils avoient différé long-temps; que les principaux du pays font réflexion sur le gouvernement des Pays-Bas, et conviennent que le cardinal de Granvelle y a seul la disposition souveraine et gouverne selon ses idées. Ils assurent que la persuasion de ce fait est tellement enracinée dans le cœur des Flamands, qu'il ne faut pas espérer de l'extirper tant qu'il sera dans le pays. Ils répètent que les affaires des provincos n'auront jamais de succès tant que le cardinal les conduira. Ils supplient le roi d'y apporter un prompt remède, pour prévenir le mécontentement général, et la ruine

de ses affaires. Et pour faire voir qu'ils n'ambitionnent point le commandement, ils prient sa majesté de les éloigner du conseil et du maniement, puisqu'aussi bien leur intérêt, ni leur réputation ne permettent plus de se trouver au conseil avec Granvelle. Qu'ils espèrent que les services et les prières de tant de ses bons sujets ne seront point méprisés pour favoriser un seul qui est si odieux. Ils ajoutent un éloge pour la duchesse gouvernante, et en parlant de la religion, que la populace est beaucoup infectée d'hérésie, que la présence ni l'exemple du cardinal n'y apportent aucun remède.

L'on a écrit que cette lettre fut interceptée et envoyée pourtant à son adresse, après avis préalable, avec des notes et commentaires.

Le roi fut long-temps sans y répondre. Joachim Hopperus, dans ses Mémoires manuscrits, dont il sera parlé ci-après, dit qu'après une longue délibération, le roi y répondit le 6 juin 1563. La délibération étoit bien longue en effet, puisque la distance de mars 1562, date de la lettre, jusqu'à la réponse de juin 1563 porte 15 mois.

Encore cette réponse étoit-elle bien équivoque et plutôt négative : le roi y loue leur zèle et leur affection, promet de se rendre au pays aussitôt que ses affaires le permettront. Entre-temps, il dit qu'il lui fera plaisir qu'un d'entr'eux trois vienne devers lui pour le mieux informer de bouche. Car, étoit-il exprimé sur la fin, ce n'étoit pas sa coutume de charger sans cause aucun de ses ministres.

Pendant ces quinze mois, il s'étoit passé bien des choses. Le mécontentement augmentoit tous les jours, le parti des grands se fortifioit, la noblesse prenoit parti, parloit de confédération et de ligues, le peuple se gâtoit par les voisins infectés d'hérésie, et crioit à la liberté.

Les satyres contre le cardinal de Granvelle se poussoient avec plus d'audace, et comme tous les traits étoient décochés contre lui, on en fit des portraits affreux.

En ce temps-là étoient en vogue quelques espèces de jeux académiques; chaque ville avoit des sociétés et des chambres de rhétorique. Les beaux esprits déclamoient en vers et en prose, beaucoup en langue du pays, mais aussi en langues étrangères, selon le goût du temps. Il nous reste de ces pièces fugitives, ou des fragmens fort admirés en ce siècle-là, et qui ne le seroient guères en celui-ci. Il y avoit des énigmes, des problèmes, des questions à résoudre et des prix à gagner. Comme tout se ressentoit des désordres naissans, on commençoit à proposer des questions fort délicates en matière de religion, qui donnoient ample carrière aux solutions. On censuroit dans ces écrits et le gouvernement et le cardinal ministre. La cour en voulut arrêter le cours, en interdisant et condamnant certaines propositions dangereuses, et en supprimant ou suspendant ces rhétoriques et leurs confréries, au grand murmure des amateurs, qui s'en vengèrent en rimes et en prose, ce qui multiplia ces brochures à l'infini.

Les remontrances que les premiers seigneurs avoient faites plus d'une fois, sur le pouvoir et le despotisme du cardinal et les abus et excès de cet étranger, dans l'autorité qui lui étoit confiée, à leur exclusion, n'avoient pas eu grand succès, mais avoient beaucoup ébranlé la confiance de la gouvernante. Elle s'étoit dégoûtée de dépendre si absolument de ce ministre; elle s'étoit aperçue que ses avis, si fréquens, qu'elle envoyoit en Espagne, n'étoient suivis que pour autant que Granvelle les eût approuvés, et qu'il contrôloit ses idées et ses actions comme de tout autre.

Son altesse entra dans la justice de leurs plaintes, les écouta plus favorablement, et commença à négocier l'éloignement du cardinal elle-même. Les seigneurs mécontens s'étoient expliqués à la gouvernante en particulier, et quelquefois comme à la tête de la noblesse en corps, de ne vouloir plus assister au conseil d'état, tant que le cardinal y seroit. Ils en avoient écrit au roi de cette manière.

Ils en vinrent à l'effet, ne fréquentèrent plus le conseil-d'état, et s'absentèrent de Bruxelles. Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn se déclaroient publiquement. Ils avoient reçu chacun en particulier des lettres du roi, pour inviter l'un ou l'autre à se rendre en Espagne pour mieux informer sa majesté, sur-tout le comte d'Egmont qu'on tâchoit d'y attirer, mais il s'en excusa comme les autres.

Thomas d'Armentières, un des secrétaires de la duchesse gouvernante, et le plus affidé, y fut envoyé avec des instructions très-amples et très-perti-

nentes sur les affaires du temps. Il étoit muni encore des pièces originales, qui devoient servir à procurer l'éloignement du cardinal et des secrètes intentions de son altesse à ce sujet. Il négocia si heureusement cette dangereuse commission, qu'il en vint à bout malgré toute difficulté.

Le roi lui donna de longues audiences, mais parut inexorable au commencement; il avoit répondu sur ce ton aux lettres de sa sœur et des seigneurs, en termes vagues, qu'il prendroit des mesures pour apaiser tous ses sujets, en attendant qu'il vînt aux Pays-Bas pour y mettre la dernière main.

Le cardinal, très-bien informé de toute l'intrigue, continuoit d'écrire au roi familièrement. Il demanda son congé, à ce que ses amis divulguèrent, peut-être véritablement dégoûté de tous ces embarras, ou intimidé par des bruits sourds qui le menaçoient de poison et d'assassinat.

Quoi qu'il en soit, il alla un jour trouver son altesse, se montra de bonne humeur, et lui annonça que le roi lui permettoit d'aller en Bourgogne pour quelques mois, avec le Sr. de Chantonnay, son frère, qui revenoit de son ambassade de France, pour voir leur mère, très-avancée en âge et malade. Il en montra les dépêches à la gouvernante, qui fit avertir quelques seigneurs. Cette nouvelle fut publique presqu'à l'instant, et le peuple en témoigna grande joie.

Cependant son départ traîna encore quelques mois, durant lesquels ses ennemis n'étoient point sans inquiétude. D'Armentières revint et les rassura, mais

non pas assez sur le retour du cardinal, après son voyage.

Cependant on voulut combler ses dégoûts; les satyres, les insultes redoublèrent; on frappa des médailles qui se trouvent encore dans les cabinets de quelques curieux en Hollande. On profita d'une mascarade pour y faire paroître un monstre en forme de diable, à grosse queue de renard, qui chassoit devant lui une figure de cardinal, par allusion à ce Renard, dont on a parlé ci-devant, toujours réputé bel esprit, pour l'invention de ces extravagances.

Enfin le cardinal, chargé de toute la haine publique, partit de Bruxelles pour Besançon le 10 mars 1564.

Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn, reprirent leur place au conseil-d'état; les autres leurs postes, aussi-tôt que le cardinal fut parti. Même ils affectèrent une assiduité plus qu'ordinaire à l'expédition des affaires de leur département; mais toujours inquiets sur le retour de ce ministre, qui étoit encore en Franche-Comté, ils songèrent à l'éloigner davantage. Madame la duchesse, de concert, en écrivit en Espagne, donnant à connoître que le séjour du cardinal au voisinage étoit trop suspect, et qu'on ne cessoit point d'en prendre ombrage. Il ne fut pas trouvé à propos de l'appeler en Espagne. Il alla bientôt après à Rome, où il résida long-temps, et où il fit à peu près le même manège qu'il avoit fait en Flandre.

Car y ayant conservé des correspondances avec ses amis, ses créatures et ses émissaires, il étoit informé à point nommé de tout ce qui arrivoit d'intéressant,

dans les mouvemens qui survinrent depuis; et comme la cour d'Espagne le consultoit dans toutes ces affaires préférablement à ceux du pays même, sans en excepter la gouvernante, ses avis eurent la même influence que ci-devant, quoique par un plus grand détour.

Pour finir son histoire tout de suite, le roi le fit vice-roi de Naples en 1571, jusqu'en 1580, qu'il fut appelé en Espagne, et y exerça une espèce de régence, pendant que ce monarque alla s'emparer du Portugal après la mort du cardinal Henri.

Il avoit rencontré bien des difficultés durant sa vice-royauté de Naples; il en rencontra d'autres en Espagne durant son ministère, y étant président du conseil suprême d'Italie. Il en rencontra dans l'archevêché de Besançon, qu'il obtint en 1585.

Il décéda à Madrid d'une fièvre lente le 22 septembre 1586, à l'âge de soixante-dix ans. Après ce récit substantiel de la vie du cardinal de Granvelle, si fameux en cette révolution des Pays-Bas, et auquel il faudra revenir encore en quelques endroits par occasion, il sera besoin de parler aussi de ceux qui lui étoient attachés distinctement, et qu'on désignoit sous le nom de Cardinalistes.

Charles, baron, puis comte de Barlaimont, étoit sans contestation un seigneur de la première noblesse des Pays-Bas; il avoit servi dans les guerres du passé, mais s'étoit attaché à l'évêque d'Arras depuis longtemps, quand il eut reconnu combien celui-ci entroit en faveur; il étoit chevalier de la Toison d'Or et chef des finances. Il n'oublia rien pour se maintenir dans

ce dernier emploi, et se vit souvent obligé de prendre le parti du cardinal, dans les fréquentes fâcheries dont on l'accabloit. Il étoit aussi de la consulte par le choix du cardinal, et réputé son premier partisan, ce qui le rendoit odieux. Ses ennemis ne l'épargnèrent point dans les libelles et les satyres qui couroient, et trouvèrent à redire qu'il étoit trop attaché à son intérêt, et trop rampant pour un seigneur de sa naissance. Il se trouve nommé et marqué des mêmes couleurs dans l'apologie ou contre-manifeste du prince d'Orange, publié en 1580. Le comte de Barlaimont étoit mort à Namur, deux ans auparavant, en 1578.

Viglius *Ab Ayta* de Zuichem, Frison, est trop connu pour nous y arrêter long-temps; sa doctrine, sa réputation et sa prodigieuse fortune seront à jamais célèbres aux Pays-Bas.

Les *Analecta Belgica*, mis au jour par M. Hoynck de Papendrecht, archiprêtre de Malines, en 1743, ne laissent rien à désirer là-dessus. Les ouvrages de Viglius, ses lettres et le détail de sa vie et de sa fortune, s'y trouvent en plein.

On peut reconnoître son caractère par ses ouvrages mêmes. A part de sa profonde science, de son éloquence et de son style nerveux, on y reconnoît toute la maœuvre du plus adroit courtisan. Très-prévoyant, il savoit se soustraire à ces commissions odieuses, si fréquentes en ce temps-là, et menoit sa barque à travers l'orage de manière à rester toujours en crédit et en faveur. Avec beaucoup de modestie et de souplesse, il eut le bonheur de réussir en son avancement, celui d'une légion de

parens et d'amis, et de presque toute la nation frisonne; il étoit partisan déclaré du cardinal, mais sa manière d'agir le faisoit moins haïr que tant d'autres, il eut occasion de rendre service aux provinces, et osa user de fermeté contre le duc d'Albe, le plus fier et le plus entêté des Espagnols; ce qui le réconcilia tout-à-fait avec les Flamands. Aussi ne voit-on pas qu'on en ait dit beaucoup de mal, ou qu'il ait été maltraité personnellement dans ces tourbillons des plus grands tumultes.

Joachim Hoppers, autre Frison, natif de Sneeck, contemporain, compatriote et grand ami de Viglius. Il a été docteur à Louvain, conseiller au grand conseil, au conseil privé, et ensuite au conseil suprême à Madrid, où il obtint les sceaux, et décéda l'an 1576.

C'étoit encore un partisan et une créature du cardinal de Granvelle, dont il avoit été le commensal; il avoit travaillé deux ans sous lui. Sa conduite avoit eu pour modèle celle de Viglius, et étoit à peu près la même; leur corrrespondance étoit intime.

Il a écrit, parmi ses autres ouvrages, un volume de quelques cahiers manuscrits, intitulé : *Recueil et Mémorial des Troubles des Pays-Bas*, divisé méthodiquement en quatre parties, et celles-ci en plusieurs chapitres. Il contient une histoire exacte de ce qui se passa de plus secret dans les délibérations des conseils d'état et privé, sous le gouvernement de la duchesse de Parme, depuis le départ du roi en 1559 jusqu'en 1566, que sa majesté prit la résolution de revenir aux Pays-Bas; résolution feinte ou changée

depuis, qui n'eut point d'exécution et dont le défaut fut irréparable, quand on y envoya le duc d'Albe.

Ce recueil a été copié; les copies en étoient gardées précieusement en quelques cabinets. J'en ai une que mon père avoit reçue en présent il y a plus de 70 ans. Il est annoté sur le dos, qu'elle vient du cabinet de Viglius. Celle qui reposoit à l'archevêché de Malines a été imprimée et donnée au public par M. Hoynck, l'an 1743, dans ses *Analecta Belgica*, tom. 2, part. II.

Joachim Hoppers, nommé communément *Hopperus*, l'avoit dressée par notice, à mesure que les affaires se présentoient à la délibération du conseil-d'état, et non tout-à-fait aux époques qu'elles sont arrivées, ce qui trouble un peu l'ordre de la narration.

Hopperus avoit étudié à Orléans, et a voulu écrire son recueil en français. Je sais combien cette langue est sujette au changement, et comme elle a changé pendant deux siècles, depuis qu'il a écrit. Mais en comparaison des autres écrits de ce temps-là, l'on voit aisément que le sien n'étoit ni élégant, ni naturel. Il y a même des constructions inintelligibles, peut-être par la faute du copiste. M. Hoynck m'avoit prié, avant de publier le manuscrit de Malines, de confronter quelques passages obscurs avec le mien, mais nous y avons trouvé la même obscurité.

Je me suis étendu sur ces mémoires d'Hopperus, qu'on a regardés comme l'évangile du jour. Des auteurs même qui ont écrit sur les troubles des Pays-Bas, en ont tiré de grands secours, et il est visible que Strada s'en est servi.

En effet Hopperus a passé dans le monde pour un homme de probité et véridique. Il a témoigné en quelques occasions ses bonnes intentions pour la patrie, il n'étoit pas emporté par passion, ni par zèle indiscret, et il n'a point écrit en termes immodestes. Il a pu savoir les secrets les plus réservés, et nombre d'affaires sont passées par ses mains et sous ses yeux; mais il ne faut pas oublier qu'il étoit élève et client du cardinal. Viglius et lui étoient souvent chargés de rectifier et de colorer des fautes commises, et de soutenir des thèses fort problématiques, au gré de la cour. Ils usèrent des mêmes raisons en particulier qu'ils faisoient valoir en public : le thême en étoit fait.

Je ferai voir en quelques endroits combien de faits, vrais dans le fond, sont palliés ou omis, et tournés avantageusement dans les circonstances, parce que ces mémoires seront employés et cités souvent, à la suite de cet ouvrage, avec les réflexions convenables; pour reprendre le fil du discours principal, l'on a pu remarquer que deux points contentieux, qui avoient donné ouverture à la querelle, étoient terminés. Le renvoi des troupes espagnoles, par une espèce de voie de fait, qui fut approuvée dans la suite, quoiqu'à contre cœur. L'éloignement du cardinal de Granvelle, qui avoit coûté tant de peines et d'intrigues, avoit enfin réussi à l'apaisement des Flamands; mais avec tant de répugnance de la part de la cour d'Espagne, qu'elle en garda le plus profond ressentiment. La preuve en fut évidente quand

deux ans après les livrées grotesques, les lettres écrites au roi, et tous les efforts qu'on avoit faits contre le cardinal, pour le faire sortir du pays, firent autant de chefs d'accusation dans le procès criminel des comtes d'Egmont et de Horn.

Ainsi ces différends étoient plutôt étouffés qu'éteints, et la haine toute prête à se rallumer.

Il ne manquoit point de prétexte; quatre autres discussions étoient sur le tapis, encore plus animées, et soutenues avec tant d'obstination de part et d'autre, qu'on en vint à prendre les armes, aux sacrilèges et à la rebellion.

Ces points capitaux étoient : l'érection des nouveaux évêchés aux Pays-Bas; l'inquisition qu'on y vouloit introduire; la modération des édits rigoureux en matière de religion, et la publication du concile de Trente. Pour ne point confondre les idées sur ces objets, qui demandent une explication circonstanciée, j'ai cru les traiter chacun mieux séparément et par un chapitre particulier.

CHAPITRE IV.

Érection des nouveaux évêchés aux Pays-Bas.

Nous avons remarqué ci-dessus que le roi Philippe II avoit conçu ce projet dès le commencement de son règne, et le poursuivoit avec ardeur, durant le temps qu'il étoit aux Pays-Bas.

Cette poursuite s'étoit entamée en cour de Rome,

et se négocioit secrètement. On a remarqué aussi que ni dans les conseils collatéraux, ni à l'assemblée des états-généraux, ni dans les propositions de la part du roi, ni dans ses discours, rien de pareil n'avoit paru au jour. Le roi et le cardinal s'étaient flattés d'en obtenir la bulle facilement et de la mettre à exécution pendant qu'il étoit encore au pays; ils s'impatientoient beaucoup du retardement de l'expédition. En effet le roi étoit sur le départ, et déjà en Zélande pour s'embarquer, quand le docteur Sonnius l'apporta à Middelbourg au mois d'août 1559. Ce docteur Sonnius avoit été envoyé secrètement à Rome pour solliciter la bulle, et eut pour récompense successivement deux nouveaux évêchés, celui de Bois-le-Duc et ensuite celui d'Anvers.

Le roi, pressé de son départ, ne put faire autre chose en recevant cette bulle, que d'en commettre l'exécution à la duchesse de Parme, gouvernante, et au cardinal, en leur recommandant avec empressement d'y tenir la main.

Malgré la dissimulation et le grand secret dont on s'étoit servi à négocier la bulle d'érection, le mystère en avoit transpiré et répandu l'alarme.

Jusque-là le mécontentement n'avoit affecté que la noblesse du premier rang et du second, et le peuple à ricochet. Mais à cette nouveauté, le haut et le bas clergé se mirent de la partie et crièrent plus haut que le reste. On en fit une affaire commune entre les états de toutes les provinces, et l'on prépara de tous côtés les plus fortes oppositions.

Les métropolitains, tels que les électeurs de Trèves, de Cologne, l'archevêque de Rheims, entrèrent en lice et firent leurs oppositions à Rome. L'évêque d'Utrecht, ceux de Cambrai, de Tournai et d'Arras, les seuls évêques des Pays-Bas d'alors, s'y joignirent avec tous les abbés et les moines.

Sur-tout quand on apprit que la dotation de ces nouveaux évêchés devoit se tirer des abbayes, des monastères et des fondations et qu'on parloit de suppressions, d'unions, d'incorporations, de sécularisations, de partages et de commandes, termes insolites et peu connus de beaucoup de gens.

Les provinces, les séculiers et les villes réclamèrent leurs priviléges dans la composition des états, dont le clergé faisoit un membre essentiel.

Ceux qui se distinguèrent furent les états de Brabant, secondés pourtant de tous les autres. Il fut dépensé plus de 30,000 florins en consultations, en avis des premières universités et de tout ce qui avoit la réputation d'habiles canonistes ou jurisconsultes, dans toutes les parties de l'Europe.

Les représentations et les mémoires des meilleures plumes du temps, contenoient des argumens et des raisonnemens établis sur de grands principes, sur le droit divin, les droits humains, les lois fondamentales des provinces et les priviléges de chacune.

Il étoit démontré, par la prohibition notoire, sans exemple du contraire, qu'il étoit inoui de tolérer en ce pays ni démembremens de diocèse, ni commandes d'abbayes, ni translations de fonds sacrés contre

l'intention des fondateurs. On y faisoit valoir le repos et le bien public, le négoce même.

Tous ces papiers furent envoyés à Rome et adressés à un nommé Du Moulin, habile homme et bon jurisconsulte, qui avoit été précepteur du marquis de Bergues. Il étoit parti secrètement quelque temps auparavant, et s'étoit rendu à Rome muni de lettres et de recommandations pour le pape, les cardinaux et les grands officiers de la cour, les généraux des ordres et les ministres étrangers, et de bonnes lettres de crédit et de change.

Effectivement, il remua efficacement et fit jouer tant de ressorts que le roi, averti par le ministère de Bruxelles de l'envoi secret de Du Moulin, eut besoin de toute son autorité et de tout son crédit à la cour de Rome pour venir à bout de son entreprise.

J'ai dit au commencement que la première proposition au pape n'avoit point rencontré la facilité que le roi et le cardinal en attendoient.

L'affaire avoit été rapportée et discutée, maniée et remaniée, envoyée par les congrégations, et avoit passé par toutes les formalités avant que le pape se déterminât.

On étoit étonné à Rome de voir demander tout à la fois une création de douze évêchés et trois métropoles, pour un continent comme celui de nos provinces.

En Italie ils sont en plus grand nombre, et on les multiplie volontiers; mais on ne pense pas de même à Rome sur les ultramontains.

Toutes ces réflexions avoient opéré, et peut-être quelques sourdes oppositions avoient déjà percé; si bien que par les contradictions qui se rencontroient d'elles-mêmes, la négociation traîna en longueur, et donna du temps aux opposans de former leur parti, de se procurer tous ces avis, et de ménager leurs intrigues; mais non pas assez pour renverser l'ouvrage. Du Moulin vint trop tard pour changer les résolutions prises, et ne put arrêter que l'expédition pendant qu'on remuoit ciel et terre sur l'opposition principale.

Un incident servit encore à retarder l'expédition. François de Vargas, ambassadeur d'Espagne à Rome, y étoit mal en cour, et ne put agir qu'indirectement. Et de la part de cette cour on ne s'empressoit point de le satisfaire.

Ces retardemens et la manière scrupuleuse dont on avoit traité cette affaire à Rome, encouragèrent les opposans en Flandre. Quoique la bulle fût expédiée, les états de Brabant, au nom de tous les autres, envoyèrent leurs députés, les sieurs Serclaes et Nyll, à Madrid.

La députation dont le sujet avoit été dénoncé d'avance par le cardinal, et peu agréable par soi, fut reçue fort froidement en Espagne; après de longues remises, on renvoya les députés avec la réponse, déjà usée pour avoir tant servi de la part du roi; il leur fut dit que l'incorporation n'étoit point en forme de commande, et qu'elle ne convenoit point aux pieuses intentions des fondateurs; que l'érection des évêchés ne tendoit qu'au maintien de la sainte foi catholique,

et la conservation des monastères et lieux pieux, qui, sans les soins de sa majesté, étoient en grand danger de se perdre, comme on le voyoit par l'exemple des états voisins.

Nonobstant ce rebut, ceux d'Anvers revinrent à la charge, et firent une autre députation en Espagne, en leur particulier. Ils firent tant valoir la décadence, et la ruine de leur commerce et de leur crédit, par l'établissement de ces nouveaux évêques, qu'Hopperus dit positivement « que par longue poursuite a été pratiqué, que leur fût octroyé, que ledit évêché ne seroit mis en leur ville, jusques à tant que sa majesté viendroit par deçà ».

Entre-temps la bulle d'érection des nouveaux évêchés avoit paru, elle est du pape Paul IV, et porte la date de 4 *idus maii* 1559. Tous les obstacles que nous venons d'écrire, n'ont point empêché qu'elle ne fût reçue et exécutée en certains lieux plutôt qu'en autres, parmi les traverses et les murmures qui survinrent à son exécution.

L'on savoit que le roi Philippe II avoit cette érection d'évêchés à cœur, et qu'il n'avoit rien oublié pour l'effectuer comme un préservatif contre les hérésies : il en étoit fortement persuadé, et ses ministres firent tous les efforts possibles pour en persuader les autres. On avoit débité toutes ces raisons générales depuis long-temps, qui servoient de réponse à toutes les plaintes et à toutes les remontrances, comme elles avoient servi aux députés des états de Brabant pour les renvoyer.

La cour se flattoit d'en faire mieux goûter l'établissement aux Flamands, en lui ôtant l'odieux de la nouveauté; c'est pourquoi on insinuoit par écrit et de bouche, que ce remède contre les maux naissans, plus nécessaire que jamais, n'avoit rien de nouveau, puisque les derniers ducs de Bourgogne, après l'union de toutes ces provinces, en avoient conçu le plan pour n'être plus sujets aux évêques étrangers, et à leurs diocèses; que le grand Charles-Quint avoit toujours eu la même intention, mais que les guerres en avoient empêché le bon dessein aux uns et aux autres.

Quand le baron de Montigni, envoyé en Espagne l'an 1562, eut audience du roi, sa majesté lui dit concernant cet article que l'empereur son père lui en avoit tracé le plan, et recommandé l'exécution.

Ces raisons pourtant ne faisoient pas grande impression; le monde persistoit à croire que le plan de la nouvelle érection, tout ce qui avoit précédé et suivi, et les mouvemens employés pour en avoir l'effet, étoient l'ouvrage du cardinal de Granvelle pour ses intérêts, et que c'étoit lui qui l'avoit inspiré au roi, et l'avoit rendu inflexible sur ce point.

On n'en voulut pas d'autre preuve, quand on vit emporter au cardinal l'archévêché de Malines, qui étoit la pièce principale en dignité, puisque c'étoit la primatie sur toutes les autres.

On remarquoit encore que studieusement ces nouveaux évêques étoient placés de manière à douter si c'étoit en vue des provinces mêmes ou de ceux qui y

commandoient ; nous en ferons le dénombrement en même temps.

La Flandre, par exemple, et l'Artois avoient pour gouverneur le comte d'Egmont ; les anciens évêchés de Tournai pour la première, et d'Arras pour la seconde, depuis des siècles, et celui de Cambrai dans le voisinage de l'un et de l'autre. Cependant on en créa trois nouveaux pour la Flandre, Gand, Bruges et Ipres, et un pour l'Artois, qui fut St Omer.

En Brabant on en érigea trois nouveaux, Malines, archevêché et primatie, et deux évêchés, l'un à Anvers, l'autre à Bois-le-Duc. Il en fut érigé un nouveau à Ruremonde pour la Gueldre, et un à Namur.

Dans le gouvernement du prince d'Orange, il n'y eut qu'Utrecht, ancien évêché, qui fut érigé en métropole, avec cinq nouveaux suffragans. Harlem pour la Hollande, Middelbourg pour la Zélande, Leewarde pour la Frise, Deventer et Groningue, pour les très-petites provinces d'Overyssel et de Groningue. Dans le temps que les provinces de Luxembourg et de Hainaut n'avoient aucun évêque et qu'on n'en faisoit point pour ce pays-là.

Effectivement c'étoit une grande nouveauté, qu'au lieu de voir quatre évêques dans les Pays-Bas, qui y étoient de toute ancienneté, d'en trouver tout d'un coup dix-huit, y compris trois métropolitains, avec celui de Cambrai.

Cette nombreuse création, et la distribution qui s'en fit, confirma l'idée que chacun avoit d'un plan

formé, mesuré et compassé à grand loisir, plutôt sur le présent que sur l'avenir, et avec plus de précaution qu'il ne falloit à un zèle pieux et désintéressé.

Il est facile de s'imaginer quels embarras et quels changemens devoient amener les fonds et les dotations à trouver pour toutes ces chaires épiscopales. Le plan en étoit fait aussi, mais il faillit en bien des choses à l'exécution. Les employés n'y travailloient pour la plupart qu'involontairement.

Le cardinal de Granvelle eut grand soin de son ouvrage; l'archevêché de Malines fut le premier en état, et sa fondation réglée et assignée sur l'abbaye d'Afflighem, en grande partie.

Le cardinal en prit possession et fit son entrée à Malines l'an 1561 avec cette circonstance désagréable qu'il ne fut reçu que par le seul clergé et accompagné de ses domestiques. Personne de la cour, ni des cavaliers n'y assistèrent; ils disoient n'y avoir pas été invités, et que le cardinal avoit craint d'être refusé.

Hopperus l'explique en ces termes, et pour les autres évêchés, il dit que par les difficultés mues à leur réception, ou par le refus absolu de les recevoir ainsi, continue-t-il, *sont demeurés sans évêques pour le jourd'hui; ceux d'Anvers, Ruremonde, Déventer, Groningue et Leewarde, et ceux de Malines et de Bois-le-Duc sont si peu respectés et de si petite autorité, comme si ce fût rien.* Il ajoute *qu'aucuns se plaignent non tant des évêchés que des évê-*

ques qu'on leur a donnés, principalement ceux d'Utrecht et de Harlem.

Et de fait, la plupart de ces nouveaux évêques eurent de grandes contradictions à essuyer avant de pouvoir entrer en possession. Les uns n'ont jamais résidé, les autres ont été obligés d'abandonner leur résidence peu de temps après leur prise de possession; et dans la suite, par le changement de la religion et de l'état, provenu des troubles, quelques évêchés sont demeurés supprimés, tel que l'archevêché d'Utrecht et tous ses suffragans.

Il y avoit une considération plausible touchant les nouveaux évêchés dans ce temps-là par rapport à l'inquisition qu'on vouloit introduire.

Car l'inquisition, ce tribunal redoutable, ne prive pas seulement l'évêque de sa juridiction épiscopale, naturelle et ordinaire, mais enveloppe l'évêque même dans ses poursuites criminelles.

On ne pouvoit comprendre ces deux projets contradictoires, qu'on poussoit également en avant, car l'établissement de l'un rendoit l'autre inutile.

Pour concilier les deux systèmes, l'un supposoit que le dessein étoit de faire le cardinal grand inquisiteur, et que les évêques seroient inquisiteurs chacun dans leur district; si bien qu'ils auroient la juridiction ordinaire, en même temps que l'extraordinaire, ce qui paroît incompatible en la même personne.

Ce dessein resta en termes de supposition et n'éclata point; mais le soupçon qu'on en eut fit regarder

ces évêques comme ministres de l'inquisition, et fut cause qu'on leur prodiguoit des noms très-odieux.

Il est encore remarquable que, durant les plus fortes oppositions contre l'établissement des évêques, il avoit été proposé pour un tempérament. Que, comme les anciens évêques avoient leur résidence sur les frontières, on en feroit un seul nouveau au milieu du pays, qui résideroit à Louvain; ce tempérament eût eu quelque ingression, mais il tomba bientôt, parce qu'il ne convenoit point au plan qu'on avoit en vue.

Parmi les premiers promus à ces évêchés, il y avoit des gens certainement irréprochables pour les mœurs et la doctrine, qui, en donnant de bons exemples, se contentoient de peu; car les revenus aux premières érections étoient bien minces en quelques endroits.

Ce désintéressement et ces exemples firent beaucoup ralentir la haine qu'on leur portoit au bout de quelques années; et si, après le premier feu jeté, on eût sincèrement traité d'un accommodement, l'établissement des évêques n'y auroit pas fait d'obstacle.

CHAPITRE V.

L'inquisition.

Entre les motifs des troubles des Pays-Bas, étoit le point capital, celui de l'inquisition qu'on y vouloit introduire.

Les autres moyens qu'on prétextoit d'établir pour assurer la religion catholique, étoient susceptibles de modification et d'accommodement, si l'on eût voulu s'entendre.

Il est dit ci-dessus, qu'au bout de quelques années et après les premières exhalaisons, la haine contre les nouveaux évêchés n'étoit plus si forte. On ne demandoit que la modération et l'adoucissement de certains édits rigoureux. Sous ce rapport, en l'admission du concile de Trente, il y avoit des conditions acceptables à proposer, et on pouvoit en convenir par un bon réglement. Mais pour l'inquisition, elle parut si nécessaire aux Espagnols, et si insupportable aux Flamands, qu'il fut impossible d'y trouver une voie de conciliation.

Au contraire, comme les autres articles concernoient la religion, on les confondoit avec l'inquisition, et on les combattoit en haine de l'inquisition pour y être analogues.

C'étoit donc la cause et le grand prétexte du soulèvement, de la guerre civile, et de toutes les horreurs qui en suivirent.

L'inquisition, qu'on regardoit en Espagne et en Portugal comme une divinité, étoit en exécration à des peuples libres; et pendant que le roi d'Espagne risquoit de perdre tous ses états de Flandre, pour l'introduire et la maintenir, les peuples se livroient au désespoir, et à toutes les extrémités pour s'en affranchir.

Cet objet, un des plus importans qui se traite en

cet ouvrage, mérite un examen particulier et circonstancié.

Le dessein n'est pas de donner l'histoire de l'inquisition, à qui, par son étendue, il ne convient pas de tenir place dans ces mémoires. Un traité anonyme, imprimé en 1693, porte ce titre, et pousse ses recherches jusqu'au temps des apôtres, en parcourant tous les siècles du christianisme, les conciles et les juridictions épiscopales. Nombre d'autres auteurs, en ont écrit savamment.

Il conste suffisamment que ce tribunal n'est connu dans l'histoire que depuis la guerre des Albigeois, les Vaudois et les Arnandistes, sur la fin du douzième et de suite dans le treizième siècle. Les Arnandistes avoient causé des troubles affreux, les Vaudois de même. Les premiers à Rome, et contre les papes, les autres dans les vallées des Alpes, vers le Lyonnois et en Savoie. Il avoit fallu des moyens extraordinaires et de la force pour les réduire.

Survint la secte des Albigeois, la plus dangereuse de toutes, pour être plus cachée et plus soutenue. Les Albigeois étoient les anciens Manichéens ou Bulgares, hérétiques fort obstinés dans leurs erreurs. La guerre s'alluma à leur occasion dans le Haut-Languedoc, et ils eurent leur nom de la ville d'Alby, en cette contrée.

Les petits souverains des environs, tels que les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et de Bigorre, prirent part en la querelle. Simon, comte de Montfort, s'y distingua comme général de l'église;

il avoit cette commission en vertu d'une croisade qu'on avoit publiée contre ces fanatiques, qui se défendirent en désespérés.

La guerre fut des plus meurtrières; on y donna des batailles sanglantes; les villes de Beziers et de Carcassonne, après des siéges opiniâtres, furent prises, brûlées et les habitans massacrés.

Enfin parmi de pareils désastres, le comte de Montfort fut tué; le comte de Toulouse le fut aussi; leurs successeurs entrèrent en accommodement, et le parti des Albigeois succomba, après une guerre qui avoit coûté plus de sang et de dépenses qu'il n'en eût fallu pour conquérir un empire.

Le pape Innocent III, très-mécontent des évêques, qui n'avoient pas fait leurs devoirs, à ce qu'il jugeoit, dans ces sortes d'occurrences, établissoit des commissions par son autorité; le conseil et le soin de S^t. Dominique, qu'on nommoit inquisition, indépendamment des évêques, comme par évocation en matière de foi.

Mais ces commissaires ou inquisiteurs n'eurent point d'abord le pouvoir qui leur fut confié depuis. Leur mission consistoit à travailler à la conversion des hérétiques, par la prédication et l'instruction, à exhorter les princes et les magistrats, à la punition des obstinés et des scandales; à s'informer du nombre, de la qualité et des erreurs des sectaires; de la conduite, des soins et de la diligence des évêques et de leurs officiaux. Ils envoyoient ces informations à Rome, pour y être pourvu par le pape; et c'est de ces informa-

tions et de ces recherches que le nom d'inquisiteur a pris son origine.

Le pape Honorius III ne ralentit point son zèle pour l'extinction de l'hérésie des Albigeois. Grégoire IX, son successeur, et successeur médiat d'Innocent III, son oncle à la mode d'Italie, ou cousin germain de son père, y pourvut encore avec plus de zèle et d'attention; il établit une délégation permanente ou un tribunal d'inquisition à Toulouse. On en fixe l'époque au concile de Toulouse l'an 1229; mais il faut que ce fut après, car le concile décerne bien des peines et des précautions contre les hérétiques, mais en conserve la connoissance aux évêques.

Ce tribunal dura quelque temps dans ces provinces méridionales de la France; mais les Toulousains se révoltèrent deux fois contre l'inquisition, et d'ailleurs le fanatisme des Albigeois disparut entièrement, et le tribunal de l'inquisition fondit peu à peu de même.

L'on fait voir à Toulouse un très-grand et très-ancien bâtiment avec une chapelle ou petite église qui y est enclavée. Cette lourde masse se nomme toujours l'hôtel de l'inquisition. J'avois lu qu'un père dominicain y demeuroit avec le titre d'inquisiteur. Je me suis informé sur le lieu; on me l'a confirmé. Un père dominicain y demeure avec deux ou trois pères de son ordre : il porte le titre d'inquisiteur, qui lui est conféré de la part du roi; il jouit même de quelque appointement, mais absolument sans autre fonction. La même chose se trouve écrite touchant Carcassonne; mais à Carcassonne on n'en sait rien.

Voilà ce qui reste en Languedoc des vestiges de l'inquisition, qui y a pris anciennement son origine et son premier siége. Car pour toutes les autres provinces de la France, elle n'y a jamais été reçue. Dans les troubles de France, sous la minorité des rois François II et Charles IX, messieurs de Guise ont conseillé avec instance plus d'une fois à la reine Catherine de Médicis, régente, d'y introduire l'inquisition comme un remède assuré contre les hérésies du temps; mais cette reine italienne et de maison papale, n'a jamais osé l'entreprendre.

En Italie, où l'inquisition fut conçue et prit naissance, elle est reçue et régnante; mais bien différemment d'une ville à l'autre. L'usage en règle tout l'exercice.

A Rome, le pape nomme douze cardinaux, qui composent la congrégation du S[t] Office, cour supérieure à toutes les inquisitions. Le pape nomme aussi les inquisiteurs inférieurs de l'état ecclésiastique, qui sont simples commissaires et amovibles : ils sont obligés de consulter la cour du S[t] Office à Rome, sur les affaires tant soit peu importantes, qui leur donne ses ordres, prescrit la règle des procédures et la forme des jugemens. L'examen regarde ordinairement la doctrine, les livres et opinions; personne n'y est inquiété pour sa religion. Les Juifs y vivent sous certaines conditions de police, et y ont un *ghetto* ou quartier, comme ils en ont aussi à Reggio de Modène et à Livourne. On n'apprend point de grandes rigueurs de l'inquisition de Rome, et les étrangers y passent des années sans en entendre parler.

Le même ordre s'observe à Milan, dont l'inquisition dépend de celle de Rome.

En Sicile, tout se fait au nom du roi, en vertu de la légation qu'a le roi en ce royaume.

Mais il n'y a point d'inquisition à Naples; elle n'y est pas connue.

Don Pedro de Toledo, vice-roi, la voulut introduire en 1544, sur le modèle d'Espagne. Mais un soulèvement général éclata. Les Espagnols se jetèrent dans le château, après avoir été maltraités et avoir perdu quelque monde. La sédition dura pendant quelques jours et, depuis, on n'a point osé y revenir.

L'on sait communément qu'il y a une inquisition à Venise; mais elle y est tellement bornée par des conventions et des réglemens, que son pouvoir y a moins d'étendue que par-tout ailleurs. L'inquisition d'état est beaucoup plus à craindre à Venise, que celle du St Office.

C'est en général l'idée qu'on se peut former de l'inquisition en Italie.

En Allemagne, on l'a connue dans les temps de ces anciennes querelles entre les papes et les empereurs; mais elle n'y a jamais pris racine.

En Angleterre, bien que ce royaume dans les siècles passés fut très-dévoué au saint-siége, il ne paroît pas, quant à l'inquisition, qu'on ait jamais tenté de l'y introduire. Il n'y a donc proprement que l'Espagne et le Portugal dans toute l'Europe, où ce tribunal permanent exerce une juridiction si singulière dans ses procédures, ses enquêtes, ses jugemens et

ses exécutions, qu'il en est devenu l'épouvantail de toutes les nations.

L'introduction s'en fit dans le 15me siècle. Les rois catholiques Ferdinand et Isabelle, ayant subjugué les Mores, et conquis le royaume de Grenade, qui étoit leur dernière retraite, l'Espagne se trouvoit habitée en grande partie par les Mores, et les Juifs mêlés avec les Chrétiens dans toutes les conditions.

Ç'auroit été un dépeuplement et une désertion irréparable d'expatrier tous ces regnicoles, qui y subsistoient depuis plusieurs générations, en faisoient tout le commerce et le courtage.

La ferveur et les pieuses intentions des rois catholiques ne purent plus souffrir cependant ce monstrueux mélange de religions, ces licences et ces liturgies Mozarabes, dont une partie subsiste encore.

Il fut décidé que la seule religion catholique romaine seroit celle des Espagnes, sans tolérance d'aucune autre, et qu'on réduiroit tous ceux qui n'en étoient pas, de gré ou de force, à l'union de l'église.

Le père Thomas de Torquemada, dominicain, grand théologien, célèbre en Espagne par son zèle ardent pour la propagation de la foi, avoit formé un plan qu'il sollicitoit vivement depuis quelque temps.

LL. MM. catholiques portèrent leur aveu, et la bulle en fut sollicitée à Rome en leur nom. Le pape Sixte IV l'accorda, et le père Torquemada, premier grand inquisiteur, se chargea de l'exécution en 1477.

L'inquisition commença par l'Arragon, et passa

d'abord en Castille. Elle ne fut reçue en Portugal qu'au siècle suivant, sous le roi Jean III; mais on n'y est point resté en défaut, quant à l'exécution.

Le père inquisiteur rendit bon compte de sa commission, et soutenu de toute la puissance royale, fit de si rapides progrès, qu'on a écrit qu'en treize ou quatorze ans, il se seroit fait par l'inquisition, cent mille procès, six mille exécutions à feu et cinquante mille conversions. Les Espagnols l'ont introduite aux Indes de leur domination, et les Portugais à Goa.

Le temps écoulé depuis, n'a fait qu'affermir l'autorité de ce tribunal, dont les premiers du royaume, en Espagne, font gloire d'être les huissiers et les satellites. Personne n'est exempt de sa juridiction, ni à l'abri des délateurs qui sont ces satellites volontaires, qu'on appelle familiers. Les évêques, les ministres, la maison royale, les rois même.

Philippe II entreprit de vouloir l'introduire aux Pays-Bas, il s'en fit un point d'honneur en qualité de roi catholique. Le cardinal de Granvelle passoit dans le monde pour lui en avoir inspiré le dessein; il n'eut point d'autre conseil en Espagne. Le cardinal d'Espinosa, son premier ministre, étoit grand inquisiteur. Le duc d'Albe haïssoit toutes les nations hormis la sienne, en très-petite partie. Les ministres et les courtisans intéressés dans les conquêtes des Indes, lui en vantoient le succès, parce qu'on y avoit établi l'inquisition à mesure que la domination s'y étendoit.

Mais comme le roi étoit prévenu de la forte oppo-

sition, et de la répugnance indomptable qu'il trouveroit aux Pays-Bas contre ce projet, il auroit souhaité que l'introduction s'en fît imperceptiblement, et que la nation s'y trouvât assujettie presqu'à son insu.

C'étoit là l'idée de tant de promesses, de désaveux, d'ambiguités, d'équivoques, et, s'il est permis de le dire, de supercheries, dont on usa ensuite. Le baron de Montigni, envoyé en Espagne en 1563, dans plusieurs audiences que sa majesté lui donnoit, n'apprit que cette intention. Le roi lui répéta à la dernière : *dites-leur encore qu'il ne m'est jamais venu dans l'idée d'établir une inquisition en Flandre.*

Ainsi, le baron revint persuadé qu'on ne songeoit pas en Espagne à introduire cette nouveauté.

Il fit son rapport à la gouvernante en plein conseil-d'état, et quand il vint à cet article, le prince d'Orange, mieux informé que tous les autres, lui rit au nez, et lui reprocha qu'il étoit gagné par les Espagnols.

L'aigreur s'excita lorsque Montigni dit que, passant par la France, il avoit reconnu que les huguenots regardoient le prince d'Orange pour un chef de leur parti, et pour un de leurs héros. Le prince demanda justice, fit grand bruit contre son ordinaire, et menaça Montigni en présence de son altesse, qui se donna la peine de les accommoder.

Cependant ce rapport, en ce qu'il eut d'avantageux, fut bientôt divulgué, et là-dessus se répandit la nouvelle que l'inquisition n'auroit pas lieu, puisque le roi la désavouoit lui-même.

Le comte d'Egmont alla en Espagne l'année suivante 1564, chargé d'instructions, de propositions et de tout le détail des mesures que le gouvernement de Flandre avoit projetées. Il fut parfaitement bien reçu du roi en plusieurs conférences, caressé et fêté à la cour, et sitôt expédié, qu'il fut de retour au bout de cinq mois.

Son rapport étoit aussi favorable que l'autre, et à peu près dans le même goût. Le roi avoit tout approuvé, les mesures et les remèdes qu'on lui proposoit; il avoit chargé le comte de quelques instructions pour madame la gouvernante, qui tendoient à assembler quelques évêques et quelques ministres pour une consulte plus précise et un plus grand éclaircissement.

Hopperus parle avec emphase de ces bonnes dispositions du roi et de la gracieuse réception du comte d'Egmont : *combien que peu de temps, après*, continue-t-il, *commandant sa majesté par ses lettres, la punition d'aucuns hérétiques et anabaptistes, commença à se douloir, comme de chose contre la promesse qu'icelle lui avoit faite.*

Le déplaisir du comte alla beaucoup plus loin, il déclara nettement qu'on lui manquoit de parole, et qu'après son rapport fait sur les promesses et les assurances du roi même, son honneur et sa réputation étoient intéressés à n'être pas démenti. Ce seigneur en étoit cru sur sa parole, et ses plaintes ne firent qu'augmenter les défiances de la noblesse contre les Espagnols et fortifièrent le parti mécontent, qui se formoit de jour en jour.

Pendant qu'on délibéroit aux Pays-Bas sur de nouveaux moyens à proposer, et qu'on flottoit encore dans l'incertitude sur la décision finale qu'on attendoit d'Espagne depuis long-temps, son altesse avoit donné part au roi des plaintes du comte d'Egmont, et des contradictions, qui se renforçoient tous les jours sur-tout concernant l'inquisition.

La duchesse reçut les dépêches du roi de Valladolid, du 2 juin 1565. Elles contenoient un ordre de faire observer les placards à la dernière rigueur. Un ordre encore plus positif fut donné à Ségovie, le 17 octobre suivant, qui réclame et confirme le premier.

Le roi y approuve le besoigné des évêques et des ministres sur la réformation des ecclésiastiques, et la doctrine du peuple; ne voit pas et ne peut entendre d'*avoir fait aucune nouvelleté sur le chatoy des hérétiques;* entre dans un grand raisonnement sur ce que ce n'est pas chose nouvelle, et qu'ainsi a été fait du temps de l'empereur son père, et du sien, et ordonne que si les juges restent en défaut, qu'on en avertissent sa majesté afin qu'elle y pourvoie par d'autres, de plus de cœur et de meilleur zèle; ce sont les expressions du texte. Et quant à l'inquisition, sa majesté déclare plus clairement que ci-devant, quoiqu'on l'ait tournée encore en équivoque, que son intention est : « Que l'inquisition se fasse par les inqui-
» siteurs en la forme et manière que jusques ores a
» été fait, et leurs appartient de droit divin et hu-
» main ».

Une déclaration de guerre n'auroit pas fait plus d'impression sur les esprits, que ces lettres, quand la connoissance en parvint au public.

On délibéra long-temps comment on en useroit pour les publier, et lorsque la question s'examinoit au conseil-d'état, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn s'excusèrent de voter relativement à l'inquisition, disant que puisque le commandement de sa majesté étoit si absolu et si exprès, il n'y avoit rien à voir, ni à délibérer, mais qu'il falloit exécuter les ordres tels qu'ils étoient; qu'ils vouloient pourtant bien déclarer qu'il y auroit de grands inconvéniens à craindre, qui pourroient survenir à cause de cette résolution.

Quelques gouverneurs, comme le prince d'Orange, le marquis de Bergues, les comtes de Mansfelt et de Meghem, le baron de Montigni, déclarèrent de bouche et par écrit, qu'ils n'avoient ni le moyen, ni la volonté d'exécuter la rigueur des placards, ni de donner assistance à l'inquisition; et si sa majesté et son altesse persistoient en ces propos, ils supplioient d'être déchargés de leurs gouvernemens, et de pouvoir remettre toutes leurs charges.

Le chef-président Viglius prévoyant le terrible orage qui alloit fondre, proposa de surseoir l'exécution, et d'en remontrer toute l'irréparable conséquence, par la représentation la plus forte, offrant de prendre sur lui tout le retardement et toute l'indignation qui en pourroient résulter.

Cependant on négligea cet avis, parce qu'on n'étoit

point d'accord. L'on fit connoître la volonté du roi, en la notifiant aux conseils provinciaux et aux gouvernemens par une lettre de son altesse.

Celle qui fut écrite au conseil en Flandre est du 18 décembre 1565. Après un grand préambule sur les pieuses intentions du roi, et avoir coloré le mieux qu'il se put l'amertume du contenu, on ordonne d'observer les placards à la rigueur, de donner toutes faveurs et assistances aux inquisiteurs de la foi, en l'exercice de leurs offices; on ordonne aussi de faire entendre aux officiers et aux villes subalternes cette ordonnance, afin de se régler ponctuellement à l'avenant, en y joignant un extrait des dernières lettres du roi à madame la duchesse; et dans cet extrait aussi bien que dans la lettre de son altesse, étoient énoncés ces termes : *que l'inquisition se fasse par les inquisiteurs en la forme, que jusques ores a été fait, et leurs appartient de droit divin et humain.*

La lettre et l'extrait furent publiés à l'audience le 24, veille de Noël, grand jour de plaids et la copie envoyée en imprimé aux subalternes, comme de coutume.

Je ne sais si à la cour on s'étoit repenti d'avoir pris cette forme de publication, mais le président reçut quelque temps après une lettre de son altesse du 16 janvier suivant, qui lui mandoit qu'elle avoit appris que les lettres et ses derniers ordres avoient été imprimés et divulgués, chose bien pernicieuse et de très-mauvaise importance et conséquence (dit-elle); qu'elle ordonne de rechercher diligemment les imprimeurs,

les exemplaires, et ceux qui en avoient fait la distribution. Le président en ayant fait rapport, le conseil répondit, le 21 janvier, que suivant les premiers ordres de son altesse, il en avoit fait la publication, et ordonné l'impression à J. van den Steene, son imprimeur juré et octroyé de sa majesté, qui en avoit tiré 60 exemplaires, qui, en partie, avoient été envoyés aux officiers et aux magistrats des principales villes de Flandre, comme il étoit enjoint. Le conseil joint un exemplaire à sa réponse et dit que l'imprimeur en a encore quelques-uns de reste.

Il est ajouté que cette ordonnance avoit été imprimée, comme ordinairement on en use à l'égard des ordres du gouvernement, et qu'on l'avoit publiée pour instruire le public des véritables intentions de sa majesté, dans le temps que les malveillans et les ennemis du repos divulguoient que l'inquisition étoit abolie.

Il est apparent que cette lettre apaisa l'inquiétude et les irrésolutions de la cour, puisqu'on ne trouve plus rien à ce sujet dans les registres de ce conseil.

L'on ne pouvoit pas imputer d'ailleurs à cette publication, qui se fit en Flandre et dans les autres provinces, en vertu des ordres circulaires, les murmures et les discours séditieux, qui s'élevoient de toute part. Il y avoit deux mois que les nouvelles en étoient venues d'Espagne, et depuis ce temps-là la chose avoit transpiré par tant d'endroits, que par-tout on ne parloit d'autre objet, et que tous les Pays-Bas en étoient en fermentation et en pleine rumeur.

Parmi les gens un peu lettrés, ou en charge, l'on

agitoit les questions supérieures, de ce que le vassal doit au souverain, et le souverain au vassal, la force des constitutions fondamentales, des sermens et des obligations réciproques entre les princes et les sujets. Ces sortes de discours et d'argumens entroient dans les conversations les plus familières.

Le peuple qui va toujours à l'extrémité, rappela tout ce qu'il avoit appris ci-devant des cruautés et des persécutions barbares que les Espagnols exerçoient sur les Indiens, pour en imputer l'excès à l'inquisition; les discours et les libelles couroient, qui défioient aux Espagnols de trouver aux Pays-Bas ces stupides Mexicains et ces misérables habitans du Pérou, qu'on avoit égorgés par millions pour n'avoir pas su se défendre.

Entre ces clameurs vulgaires en couroient d'autres plus sourdes, où l'on parloit de confédérations, d'unions, de guerre, de secours étrangers, de contributions volontaires.

Madame la gouvernante apprit de jour en jour le remuement et l'agitation où tout le monde s'intriguoit; elle en donna avis sur avis en Espagne; mais on n'y changeoit point de maxime.

Les réponses d'ordinaire venoient tard et ne décidoient rien; on y ordonnoit de nouveaux examens, des consultes; on invitoit quelqu'un de venir informer le roi de bouche, et à la fin on remettoit tout à terminer au prochain voyage de sa majesté.

Pendant qu'on s'endormoit ainsi en Espagne, et qu'on dissimuloit les desseins violens qui étoient

déjà conçus en idée, le parti des mécontens se fortifioit tous les jours aux Pays-Bas; il ne manquoit pas de gens qui tâchoient de justifier les résolutions d'Espagne; il y eut des écrits de part et d'autre, que les savans débitoient selon les inclinations et les intérêts.

Les dernières lettres de Valladolid et de Ségovie ôtoient le masque à toute la conduite passée, et ce sont, au sentiment de quelques écrivains, les deux tisons qui ont allumé les guerres civiles, après lesquelles il n'y eut plus ni remède ni confiance.

On eût souhaité pourtant de leur donner une interprétation favorable, et ce fut une de ces thèses, dont j'ai parlé ci-devant, qu'on eut bien de la peine à établir et à défendre.

La question fut agitée : quelle inquisition étoit observée aux Pays-Bas jusques à ores, et compétoit aux inquisiteurs de droits divins et humains.

Si c'étoit celle de la juridiction des évêques naturelle et ordinaire suivant les canons et les conciles, ou bien celle d'un tribunal extraordinaire et des juges délégués par le pape, et moyennant cette juridiction qui n'oblige que dans les lieux où elle est reçue et selon la différence et la forme qui y est en observance; l'inquisition d'Espagne indistinctement devoit se flatter d'être reçue aux Pays-Bas.

En prouvant qu'elle y étoit reçue et observée, on en ôtoit toute la nouveauté et on sauvoit tous les subterfuges et toutes les équivoques du passé, et elle se trouvoit établie par soi.

Le conseiller Hopperus entreprend cette preuve et en a fait un chapitre entier dans son Recueil manuscrit des troubles, qui est le chapitre 9, partie II.

Il dit qu'aux Pays-Bas, jusqu'à l'hérésie luthérienne, il n'y avoit aucun inquisiteur de la foi; mais quand il en étoit quelquefois besoin, qu'on en faisoit venir de Paris pour le pays de la langue française, et de Cologne pour ceux de la langue thioise. Il cite pour cela ou plutôt il nomme simplement, sans dire ce que c'étoit, un exemple qui seroit arrivé à Douai l'an 1448.

On lui a demandé par forme d'objection quel étoit le cas de Douai, s'il s'y agissoit d'hérésie, de sortilége ou d'un autre crime de la juridiction épiscopale. On n'y pouvoit pas faire valoir le défaut d'évêque; Douai étoit situé entre Cambrai, Tournai et Arras, les trois seuls évêchés qui existoient alors ou à peu près, et notoirement sous le diocèse de l'un ou de l'autre. Comment faisoit-on venir des inquisiteurs de Paris? S'il en falloit par appel ou dans l'ordre hiérarchique, l'archevêque de Rheims étoit leur métropolitain, et nullement Paris, qui en ce temps-là, et encore plus d'un siècle et demi après, n'étoit qu'un évêché suffragant de l'archevêque de Sens. Paris n'a été érigé en archevêché que l'an 1622.

On demande encore si en ce temps-là il se trouvoit à Paris et à Cologne d'autres inquisiteurs que ceux des évêques, l'inquisition n'y étant point reçue.

Hopperus cite d'autres exemples, et dit que l'em-

pereur Charles-Quint donna une forme de commission d'inquisiteur contre les hérétiques à François Verhulst ou Vander Hulst, conseiller de Brabant, qui étant homme lai, devoit assumer des assesseurs ecclésiastiques et théologiens; et cette forme de commission, comme il la nomme, aur it été confirmée par brevet du pape Adrien VI, de l'an 1523.

Le pape Clément VII le déchargea soudain pour être homme lai, continue-t-il, et par un bref, il y mit l'évêque de Liége (Erard de la Marcq). La duchesse de Savoie, gouvernante, y opposa que par un autre bref, étoient dénommés les prévôts des chanoines réguliers d'Ypres, du Val-des-Ecoliers à Mons, et le doyen de Louvain, pour Flandre, Hainaut et Brabant, qui exercèrent leur office sans empêchement, spécialement à Bruxelles, où l'an 1527, soixante et plus furent traduits en justice, partie condamnés, tie reçus à pénitence.

Il parle ensuite des placards, dont nous parlerons ci-après, et continue la liste des inquisiteurs jusqu'à cinq, dont le dernier est Michel Bayus.

On a répondu à Hopperus qu'il ne s'agit pas tout-à-fait de voir, qui étoient ces inquisiteurs à brevet, dont le titre n'étoit peut-être point difficile à obtenir, mais quelle étoit la fonction et l'exercice qu'ils firent si ouvertement et sans opposition ou empêchement pour en tirer une conséquence à l'inquisition d'Espagne, aussi ce que portoit la condamnation de quelques-uns de ces soixante traduits en justice à Bruxelles en 1527. Si c'étoient des punitions cor-

porelles ou si c'étoient des amendes honorables, profitables ou des aumônes, comme on en voit décerner aux cours spirituelles. Car quoiqu'il n'y eût point d'anciens évêques dans l'intérieur du pays, ceux sur la frontière, ceux même d'une domination étrangère, n'avoient point perdu la juridiction dans leurs diocèses; ils avoient des suffragans et des vicaires dans le pays.

Tout ce système d'Hopperus, rencontre d'abord une contradiction tranchante dans le fait suivant :

Après la publication des ordres du roi, par la déclaration au sujet de l'inquisition, et le système qui servoit à les justifier au public, les premiers opposans furent les quatre villes capitales du Brabant, qui remontrèrent au conseil souverain, par requête, qu'il leur étoit ordonné de donner assistance aux inquisiteurs, ce qui étoit contre les priviléges et les coutumes expresses de ceux de Brabant, n'étant obligés à aucune forme d'inquisition, et requérant par conclusion, d'être déchargés de tels commandemens, principalement de celui de l'inquisition, de laquelle ne pouvoit succéder que mal et inconvéniens.

C'est toujours le narré d'Hopperus même, et il poursuit que, l'affaire portée devant son altesse, elle demanda l'avis du conseil privé et de celui de Brabant; que le conseil de Brabant s'énonça en termes assez obscurs, mais que son altesse l'ayant fait expliquer, il déclara ouvertement et cathégoriquement, que ceux de Brabant n'étoient obligés à aucune

inquisition. Quant aux conseils privé et d'état, Hopperus qui en étoit, rapporte qu'il y eut des avis pour envoyer tout le besoigné au roi; que le comte de Meghem dit, qu'en une affaire de Brabant, l'on devoit s'arrêter à l'avis du conseil de Brabant, et octroyer ce que les supplians demandoient, attendu les droits qu'ils avoient; et qu'après longue délibération fut ainsi résolu. Il ne parle plus de la résolution, mais relève seulement le mauvais exemple que cette décision donneroit au peuple, comme aussi la conséquence pour les autres états, qui prétendroient la même liberté, comme il advint.

Il se donne la torture pour faire valoir l'opinion contraire, qui étoit apparemment la sienne, et ajoute, que quelques-uns des opinans présupposoient tacitement, que le Brabant y étoit sujet commes les autres provinces.

Il semble que l'affaire en question n'étoit point disposée, ni d'une nature à décider, et régler par supposition tacite, et les autres provinces soutenoient également n'y être point assujetties. Se pouvoit-il que les villes du Brabant exposassent par requête et autres écrits, tous leurs griefs, dans le temps qu'elles savoient et ne pouvoient pas ignorer ces exemples rapportés ci-devant, et dont Hopperus tire ses argumens? Ce jugement de soixante et de plus de personnes, donné à Bruxelles en 1527, devoit être notoire à tous tant qu'ils étoient, et l'exercice de la fonction d'inquisiteur, publiquement sans contradiction ou empêchement des cinq qu'il nomme, ne pouvoit être ignorée de personne.

Le conseil de Brabant pouvoit-il ignorer quelle fonction avoit exercée le conseiller d'Hulst ou Verhulst, leur collègue, dont Hopperus fixe la commission à l'an 1522, et dit qu'elle fut aussi publiée à Anvers?

Tous ces actes étoient des plus récens, ne passoient ou n'atteignoient pas cinquante ans, et l'exercice en devoit être actuel et journalier en 1565, lorsqu'on disputoit du pour et du contre.

On pourroit admirer plutôt que considérer, comment une question de fait, si triviale, d'une souvenance et d'une notion commune, pouvoit faire un problème.

Cependant Hopperus n'en démord pas, et fait tous ses efforts dans ce chapitre et le suivant de son manuscrit, pour maintenir sa thèse : que l'inquisition étoit reçue aux Pays-Bas.

C'est dans le même sentiment qu'il étale les difficultés qui seroient survenues en la discussion aux conseils de Brabant, privé et d'état, en vue d'affoiblir la décision qui auroit passé à la pluralité.

D'autres écrivains ne parlent point de ces prétendues contestations, et nous assurent que l'affaire fut examinée scrupuleusement, ainsi que les papiers et mémoires du conseiller Verhulst, et que le conseil de Brabant, le conseil d'état, et son altesse même y eurent leur entier apaisement.

Ceux de la province de Flandre (comme on avoit prévu) vinrent à leur tour, et remontrèrent encore avec plus de force la nouveauté de l'inquisition à leur égard. On aima mieux laisser la chose en

douté pour ceux qui vouloient douter, que la remuer.

Et en effet, on avoit exécuté les placards en Flandre contre les anabaptistes et les hérétiques en 1530, et dans les années suivantes. Le conseil, les magistrats, les baillis, enfin les officiers de la justice ordinaire y avoient fait leur devoir, sans qu'il y soit fait mention ni des inquisiteurs, ni de l'inquisition.

Le conseiller de Flandre, Jacques de Blaesere, eut commission de se rendre avec le conseiller du conseil privé d'Assonville à Tournai, pour s'informer des démarches de quelques hérétiques au premier commencement des troubles.

Le même de Blaesere et le conseiller Everaert, sont commis dans le placard du 14 octobre 1529, pour expédier les procès des hérétiques et l'examen des livres.

Le conseiller Livin de Snoucq eut une pareille commission après, vers le quartier de Bruges. Mais on n'a jamais prétendu que ces messieurs aient été inquisiteurs, ou qu'ils aient eu des brefs du pape.

Non-seulement Hopperus, mais plusieurs autres étoient engagés à faire valoir ces argumens. L'on prévoyoit qu'il seroit impraticable d'introduire l'inquisition comme on l'avoit projeté; on recourut à l'artifice de la faire croire introduite, et établie par supposition tacite, terme qui se voit employé ci-dessus; et la distinction qui, jusque-là, avoit si bien distingué l'inquisition d'Espagne de celle mentionnée dans quelques placards de l'empereur Charles V, fut

supprimée; on en supposoit une indivisible, et que la partie répondoit du total.

Effectivement, les Flamands qui s'étoient aperçus dès le commencement par toutes les souplesses, les réponses captieuses, et les déguisemens dont on usoit en Espagne, qu'on vouloit les mener au but par adresse, s'étoient expliqués trop clairement pour y former le moindre doute.

Tous les argumens, toutes les remontrances, les écrits et les discours ne désignoient que l'inquisition espagnole nommément. Les journaux, les mémoires des annalistes n'en parlent point autrement en toutes sortes de langues; en un mot, l'inquisition d'Espagne étoit trop bien marquée pour la méconnoître.

La distinction eut lieu à Bruxelles dans les rescrits au roi et dans les déclarations.

Après le retour du comte d'Egmont, la convocation des évêques et tout le besoigné dont il avoit apporté l'ordre d'Espagne, le résultat des délibérations porte : « Afin que l'on connoisse que sa majesté ne veut » aucune nouvelleté, et moins l'introduction de l'in- » quisition d'Espagne, selon que les mauvais font » courir le bruit. »

Voici encore plus constamment comment pensoient son altesse et le gouvernement en cette matière.

Le conseil de Flandre, chargé de la perquisition et de la punition des hérétiques, donna part à la gouvernante qu'il étoit informé, que le quartier de Bailleul, dans la West-Flandre, notamment quelques paroisses étoient infectées d'hérésies, et que les offi-

ciers des lieux y étoient très-négligens en leurs devoirs. Le conseil proposa secrètement à son altesse, de commettre en ce département du conseil, et pour cette affaire, quatre conseillers et le procureur-général de leur conseil, pour se transporter sur le lieu, y procéder et exécuter les hérétiques, suivant la rigueur des placards, à moins qu'ils ne trouvassent cause pregnante pour modérer les peines.

Son altesse répond au conseil, après avoir consulté la matière, par sa lettre du 17 juillet 1561, en répétant toute la proposition :

« Nous n'avons encore su nous résoudre; considéré même par icelle voie, il pourroit sembler au » peuple qu'on voulût introduire une inquisition » générale, par forme des grands jours, qui au pays » de par-deçà sont incogneus et inusités, et que partant, ceci comme chose nouvelle, pourroit causer » grande altération. » Elle ordonne ensuite d'observer la forme des procédures ordinaires par informations, citations, etc. suivant leur style.

L'inquisition d'Espagne étoit l'objet d'aversion, dont on vouloit sauver les apparences et établir l'effet. C'étoit la pierre d'achoppement qui renversoit toujours tout moyen d'accommodement.

Ce tribunal toujours qualifié inquisition d'Espagne, ne put avoir aucune ingression aux Pays-Bas, et ne put en imposer à personne, quelque déguisement qu'on y voulût apporter.

L'opposition étoit générale et le langage commun la détestoit, d'autant qu'on se rappeloit incessamment

l'exemple de fraîche date qui s'étoit passé en Espagne.

Le roi Philippe II partit de Zélande en 1559; quelques mois après son arrivée en Espagne, il avoit assisté personnellement à un *Auto-da-Fé* des plus solennels à Valladolid, et ensuite à un autre à Séville. L'on avoit fait de grands appareils, et gardé les prisonniers de longue main; entre autres quelques-uns nouvellement pervertis par des émissaires huguenots, venus du Béarn, pendant l'absence du roi, qui avoient répandu l'hérésie dans la Navarre et les environs. Ceux-ci, des Juifs, des Marannes et autres furent condamnés et exécutés en ces grands jours, comme on les appelle en Espagne; beaucoup furent brûlés réellement et en effigie. L'archevêque de Tolède, deux chapelains principaux de feu l'empereur Charles V, le testament même de ce monarque furent enveloppés dans les procédures criminelles.

Ces scènes tragiques avoient fait un grand bruit en Europe et jeté l'épouvante dans les Pays-Bas, où le peuple les regardoit comme les modèles de l'inquisition qu'on vouloit introduire chez eux; opinion dont il ne fut pas possible de le faire revenir.

Enfin pour finir l'histoire de l'inquisition, qui est déjà très-longue et peut-être tédieuse, je dirai que les inquisiteurs étoient nommés dans les placards de l'empereur Charles V; mais quelle étoit leur fonction aux Pays-Bas? On a vu qu'on en disputoit avec chaleur dans ce temps-là même; il n'est pas étonnant qu'après tant d'années qu'elle a cessé, on y ren-

contre diversité d'opinions encore à présent, sur ce qu'elle étoit lors de son existence, en tout ou en partie; fût-elle connue autrement que de nom, reçue ou non reçue dans nos provinces, par qui et comment ?

J'ajouterai quelques remarques qui pourront répandre de l'éclaircissement sur ces questions.

Les placards de l'empereur, depuis la naissance des hérésies, étoient très-sévères, et en bon nombre, pour purger les Pays-Bas de la contagion qui y avoit pris pied, et les préserver d'une plus grande, dont ils étoient menacés.

Les peines et les punitions étoient rigoureuses, et les exécutions fréquentes, toujours par les juges ordinaires et compétens. Il falloit, par la même raison, qu'il y eût de fréquentes conversions, des absolutions, et des réconciliations en cette matière.

L'hérésie est un cas réservé au pape, aux conciles et aux évêques; c'étoit là la discipline de l'église depuis le christianisme.

Les évêques peuvent absoudre au for de la conscience de tous cas secrets, même réservés au saint-siége, par eux ou par leurs vicaires, excepté l'hérésie, de laquelle ils peuvent absoudre par eux, et non par autres.

C'est la déclaration du concile de Trente, conformément à l'ancienne doctrine, et aux statuts synodaux des conciles et synodes provinciaux, nonobstant que des théologiens et des canonistes y fassent de subtiles distinctions, où nous n'entrerons pas; la croyance

commune portoit, qu'au fait de l'hérésie, l'évêque peut absoudre par lui, et non par d'autres.

Or, il n'y avoit point d'évêques dans tous les pays; il n'y avoit que des vicaires, des évêques étrangers, excepté sur l'extrémité de la domination, souvent absens et presque étrangers; c'étoit une raison pour recourir au pape.

« Nous, pour remède eussions requis notre saint-
» père le pape, de députer et commettre inquisiteurs
» en nosdits pays, ce qu'il fit, » dit l'empereur Charles-Quint, dans son édit du 14 octobre 1529; il n'en parle plus; et loin de leur attribuer aucune judicature, c'est dans ce placard même, qu'il commet les conseillers de Blaesere et Everaert, pour le jugement des hérétiques, leur ordonnant d'y procéder brièvement, et, dans les difficultés, d'en faire rapport au conseil.

Dans tous les autres édits, où il est parlé des inquisiteurs, ils sont ordinairement rangés à la suite des archevêques, évêques, leurs vicaires et officiaux, dans des cas qui pourroient être de compétence épiscopale, et comme à leur défaut.

Hormis le placard du 19 avril 1550, où il est dit que si quelque hérétique volontairement et en temps vient à repentance et se convertit, il soit admis à pénitence, abjuration et grace par l'inquisiteur apostolique. C'est peut-être le seul endroit où on le nomme ainsi, et à la tête.

Ne pourroit-on pas en inférer, que c'étoit leur destination, d'être représentans du pape, et que leur fonction se bornoit à absoudre de l'hérésie, dans les cas requis.

Le juge ordinaire conserve par-tout ses droits; la dénonciation des personnes, et même des moines et religieuses défroqués, se fait à l'officier du lieu. Les livres se dénoncent au juge ordinaire. L'université de Louvain est commise pour faire la liste des bons et des mauvais. Les confiscations sont réglées avec la réserve de ce qui appartient au seigneur féodal. Enfin les procédures, les sentences et les exécutions sont faites comme en matières criminelles; on ne voit pas qu'il soit ôté un attribut au juge ordinaire pour le transférer à un autre. Toutes circonstances, dont absolument pas une ne cadre à ce que l'inquisition observe en Espagne. Un exemple sera fort en place touchant la fonction des inquisiteurs, et à quoi elle se bornoit.

L'an 1561, le conseil en Flandre trouva à propos de représenter à madame la gouvernante certaines considérations pour l'induire à faire grace à plusieurs atteints d'hérésie, sans malice, gens simples, ignorans et séduits, qui se trouvoient quelquefois impliqués dans les erreurs du temps.

Son altesse répond par sa lettre du 14 septembre 1561 :

« Nous sommes bien d'avis d'incliner à leur faire » grace, bien entendu que préalablement ils soient » réconciliés à l'église par révocation et abjuration » de leurs erreurs ès mains de l'inquisiteur, lequel » vous pourrez avertir quand vos commissaires iront » besoigner plus avant, lui mandant de s'approcher » d'eux pour être plus à la main à l'effet susdit. »

L'on voit à quel effet il étoit mandé et pour quel acte il devoit être à la main. Il semble que rien de plus ne regardoit lui et sa fonction.

Il y a nombre d'exemples semblables qui seroient à produire avec l'usage constant qu'on trouve, comment les placards étoient observés contre les hérétiques et exécutés très-fréquemment, sans qu'on trouve mention ni d'inquisiteur ni d'inquisition; moins encore que l'inquisition d'Espagne auroit été reçue et observée dans les provinces des Pays-Bas.

CHAPITRE VI.

Modération des placards. Concile de Trente.

Le seizième siècle, remarquable dans l'histoire par les guerres et les événemens, l'est encore particulièrement par les troubles de religion.

Malheureux en cela d'avoir vu naître et renaître tant d'opinions hétérodoxes, tant d'erreurs, de schismes et d'hérésies.

Des hérésiarques, des sectaires sans nombre et sans fin empestèrent la république chrétienne. Le fanatisme des uns, les blasphêmes des autres trouvèrent de l'appui et gagnèrent sur les peuples par la séduction et par les armes.

Ce feu dévorant excita la rebellion en Allemagne, dans le Nord, en Angleterre, en France et aux Pays-Bas, avec plus ou moins de véhémence, mais toujours en ébranlant l'église et l'état.

L'empereur Charles-Quint n'oublia rien pour en réprimer l'impétuosité ; ses états des Pays-Bas étoient fort exposés, et déjà se ressentoient de la contagion; il voulut en arrêter les progrès par le fer et par le feu.

C'est la cause et l'occasion de ces édits et placards réitérés en grand nombre ; on en trouve quatorze ou quinze dans nos livres des Placards de Flandre, depuis 1520 jusqu'en 1550, et ils n'y sont pas tous. Le roi Philippe II en ajouta depuis d'autres dans le même goût.

Celui de 1521 traite l'histoire de Luther et du Luthéranisme tout au long ; il s'en trouve contre les anabaptistes et autres sectaires, sur les livres imprimés et non imprimés, sur les devoirs des officiers et juges, tant supérieurs que subalternes.

Ces placards, conçus dans la dernière rigueur, avoient été exécutés par-tout par les tribunaux et officiers des lieux, qui avoient eu charge de connoître et de punir les crimes de lèze-majesté divine et humaine, et toutes les provinces étoient remplies de bûchers et d'échafauds.

Comme les sectes se multiplioient, et que le calvinisme, dernier venu, mais plus dangereux et plus séduisant que les autres, répandoit le poison de plus en plus, on voulut doubler de rigueur, ce qui fit émaner de nouveaux édits, et introduire de nouveaux moyens et remèdes à raison de l'accroissement du mal.

Les états voisins étoient en feu par les guerres de

religion. Les anabaptistes, après leur dispersion en Allemagne, s'étoient jetés en Frise et de là dans les autres provinces, où ces fanatiques trouvèrent accès et moyen de débiter leurs rêveries, assez pour en imposer aux crédules.

Il en étoit de même des autres sectes; tout ce qui s'échappoit d'Allemagne ou de France, soit religionnaires ou libertins, se sauvoit aux Pays-Bas, sous prétexte du commerce et de la liberté.

Ces amorces avoient déjà gâté bien du monde, et les édits les plus rigoureux n'avoient point produit tous les effets qu'on s'en étoit promis. Quelques-uns des grands seigneurs y témoignoient de l'aversion ou de l'indifférence. Le peuple, échauffé par tout ce que nous avons dit à l'article de l'inquisition, traitoit la rigueur des placards et les fréquentes et sévères exécutions qu'il voyoit arriver souvent, de persécution. L'ignorance et le désir de la nouveauté en pervertit d'autres. On voulut se délivrer de la crainte, tellement que les murmures perçoient de tous côtés.

Dès l'an 1550, et même avant, on avoit reconnu que la rigueur des premiers placards étoit plus propre à inspirer de la terreur que de l'observance. L'empereur Charles V avoit été conseillé par sa sœur, la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, et par d'autres représentations, de ne point outrer les choses à l'égard de certains articles qui avoient des conséquences à craindre pour le bien-être des provinces en général, et qui pourroient entraîner leur perte, si on poussoit le zèle trop avant.

Ces considérations firent changer et modifier quelques-uns de ces articles, par des placards postérieurs et des interprétations, comme on peut voir à l'égard des négocians étrangers, pourvu qu'ils se comportent sans scandale. L'autorisation donnée aux conseils pour modérer les peines dans les cas requis, et la permission aux officiers subalternes de recourir auxdits conseils pour les consulter et requérir cette modération; la punition des calomnies et fausses accusations, et quelques autres : voilà ce qu'on gagna.

L'interprétation et l'adoucissement de ces articles des premiers placards, donnèrent occasion à prétendre le même changement dans la crise des troubles où l'on étoit.

L'on alléguoit, presque de commune voix, que ces placards rigoureux avoient été conçus, publiés et exécutés sans le concours, et à l'insu des états des provinces, qui auroient pu en remontrer les inconvéniens, et ne pas attendre qu'une fatale expérience eût fait voir la nécessité de les modifier; que les lois doivent s'accommoder au temps et non le temps aux lois, que le mal venu au comble, il n'y avoit qu'un remède qui étoit d'ôter toute sorte d'inquisition, sous quelque nom ou prétexte qu'on voudroit la déguiser, afin de dissiper jusqu'au dernier ombrage; de refondre tous les placards émanés en matière de religion depuis un certain temps, de convoquer les états des provinces des Pays-Bas, et de concert avec eux, faire un seul nouveau placard, sur de bons principes, qui pût assurer la religion et ramener les devoiés.

C'étoit là le plan que la voix publique réclamoit, sur lequel on consultoit à Bruxelles et en Espagne, sans rien décider, du moins rien qui tendît à faciliter ouvertement les voies de pacification.

La réception et la publication du concile de Trente survinrent pour dernier grief, lorsque les autres étoient déjà en agitation. Le concile de Trente duroit encore et ne finit qu'en 1563.

Ce concile, après bien des difficultés et de longues négociations, fut convoqué premièrement à Mantoue, et de là transféré à Trente. Le soupçon de peste s'étant manifesté en cette ville, sur l'avis solennel des médecins de la nation et des environs, qui confirmèrent l'avis des médecins du concile, il fut résolu de le transférer à Bologne, où se tinrent quelques sessions, mais il fut bientôt remis à Trente. Il a duré dix-huit ans, sous cinq papes.

Il ne paroît pas nécessaire d'entrer plus avant dans la description de ce concile. Quatre à cinq auteurs en ont donné l'histoire particulière, qui se trouve entre les mains de tout le monde.

L'on sait en général, que le cardinal de Lorraine y fit un grand personnage, et durant les séances et à la clôture.

Il en accéléra la fin de tout son pouvoir par des vues particulières, à ce qu'on a deviné, et en effet la fin alla un peu vite; ce fut lui qui entonna les acclamations, comme on en voit des exemples dans les anciens conciles.

Cependant ce cardinal, de retour en France comme

en triomphe, malgré son crédit et celui de sa maison à la cour, trouva tant d'obstacles, contre son attente, qu'il ne put faire recevoir le concile en ce royaume.

Le roi d'Espagne fut le premier qui le fit recevoir et publier sans réserve en ses royaumes d'Espagne, et il en envoya les ordres exprès dans ses états d'Italie et aux Pays-Bas, de faire de même jusques aux Indes.

On raisonna beaucoup sur l'empressement que ce monarque y fit paroître, et les plus éclairés crurent en deviner le motif politique.

Il étoit en la plus haute considération à la cour de Rome. La faction d'Espagne primoit sur toutes les autres dans ce temps-là et après, et hormis le mal-entendu et le différend qu'il y eut sous Paul IV, pour les intérêts des maisons Colonna et Caraffa, la supériorité du roi d'Espagne a continué durant tout son règne.

Il n'oublia rien pour cultiver l'amitié de la cour de Rome, et se maintenir en son grand crédit, en vue (disoit-on) de se faire adjuger dans le cérémonial de Rome la préséance de sa couronne sur celle de France.

Il ne pouvoit digérer que son père en qualité d'empereur avoit eu le premier rang par-tout, et qu'on ne lui donnoit que le troisième.

Que ses prétentions étoient telles, il n'y eut point à en douter; toute l'Europe avoit vu ce qui s'étoit passé au concile de Trente, où cette contestation a man-

qué mettre tout en trouble et en désordre; et où enfin, après de longues négociations inutiles, et bien des intrigues, le comte de Luna, son ambassadeur, n'occupa qu'une place tout-à-fait extraordinaire et hors de rang, pour ne point céder, à ce qu'il crut, à la France.

La promptitude que le roi d'Espagne apporta à la publication du concile de Trente, dans ses états, fut attribuée à son grand zèle pour la religion, mais on voulut qu'il y entroit beaucoup de complaisance pour le pape et la cour de Rome.

La réception néanmoins de ce concile n'alla pas si vite aux Pays-Bas, où elle traîna jusqu'en 1565, par les oppositions et les difficultés qui y furent formées. On fit même sentir au roi combien ses hauteurs et ses prééminences y étoient intéressées.

Au bout de ce temps-là, le concile fut reçu purement et simplement quant au dogmatique. Mais en ce qui touche la discipline, il fut ajouté : *sans préjudice des hauteurs, droits, prééminences et juridiction de sa majesté, de ses vassaux, états et sujets, etc.*

Peut-être auroit-on pu conclure plutôt sous ces clauses réservatives, qui sauvoient les droits du souverain et des sujets; mais les circonstances du temps étoient trop critiques pour espérer un consentement paisible.

Les mécontens tramoient alors leur confédération et leurs projets défensifs et offensifs. Plusieurs d'entre eux penchoient vers les hérésies, et voyoient la

condamnation des erreurs et des sectes aggravée par ce concile.

La multitude qui n'entendoit guères ni la matière, ni les décisions, crioit à la nouveauté, et déclama encore plus fort, quand on lui eut insinué adroitement, que cette nouveauté faisoit partie du plan du cardinal de Granvelle, pour l'oppression de ce pays. Les apparences en étoient probables, mais jusque-là le public n'en savoit pas la réalité.

Le prince d'Orange seul en avoit déterré le secret et les ressorts, et continuoit de les poursuivre à la piste.

Pour en faire le récit, il faudra remonter un peu plus haut; je l'avois réservé pour un autre endroit, mais il me semble qu'il ne sera point déplacé en celui-ci.

Il est dit ci-dessus, en parlant de la paix de Château-Cambrésis, que les deux rois étoient convenus de quelques articles secrets. Ces articles regardoient le maintien de la religion catholique.

Le roi Henri II avoit dès le commencement de son règne porté des édits sévères contre les huguenots. Le parti y étoit tout formé, le roi en avoit expérimenté des troubles et désordres jusque dans sa cour et en quelques endroits du royaume, et il en craignoit de plus grands; ainsi il étoit tout disposé à se prêter aux remèdes qu'on lui proposoit contre un si grand mal, et le cardinal de Lorraine étoit son confident et l'ame de son ministère.

On a vu dans cet ouvrage quelle étoit la disposi-

tion du roi d'Espagne et du cardinal de Granvelle (qui étoit encore évêque d'Arras). Ces deux ministres s'étoient vus à Trente durant le concile, ils avoient parlé à ce sujet, ils étoient sûrs de l'intention de leurs maîtres, et ils se procuroient à chacun d'eux la continuation de leur faveur, mais il falloit remettre leurs projets à la paix, qui, s'étant faite en 1559, leur laissa pleine carrière.

Ils eurent plusieurs conférences pendant la négociation et aussi après la paix, et conclurent secrètement quelques articles, dont il n'est pas fait mention au traité.

La substance en étoit que les deux rois s'engageoient de maintenir la religion catholique, d'extirper chacun de son royaume, les nouveaux dogmes et les nouvelles opinions, et de n'en point souffrir chez eux, de s'entr'aider, au premier secours demandé, de leur pouvoir, et même de toutes leurs forces, s'il falloit, contre toute puissance externe et interne qui voudroit les empêcher.

Les moyens pour l'exécution de ce dessein étoient concertés par les ministres, c'étoit l'introduction de l'inquisition dans tous les états de l'un et de l'autre royaume, et l'exécution des décrets du concile, qui étoit assemblé à Trente, avec quelques autres moyens à ce afférens.

Comme c'étoit encore l'usage en ce temps, à la conclusion d'une paix si solennelle, de donner des otages, et d'envoyer des ambassades pour voir jurer la paix, le prince d'Orange fut chargé à la tête de quelques autres seigneurs d'assister à ces cérémonies.

Il se rendit en France avec une grosse suite, en magnifique équipage.

Il y fut reçu, accueilli et caressé à la cour, avec la dernière magnificence ; aussi les Français avoient déjà oublié les pertes faites à la guerre et les conditions onéreuses de cette paix, qu'ils appeloient malheureuse, et qui en effet leur étoit très-désavantageuse.

Le roi, la reine, les princes n'étoient occupés que de plaisirs et de fêtes, à cause du double mariage de la princesse Élisabeth, fille de roi, avec le roi d'Espagne, qui, après la mort de la reine d'Angleterre, sa seconde femme, l'épousa en troisièmes noces. L'autre mariage étoit de la sœur du roi avec le duc de Savoie.

Le prince d'Orange assista à toutes ces fêtes, et fit un assez long séjour en France ; il étoit de tous les plaisirs du roi.

Un jour, à un relais de chasse, sa majesté lui parla familièrement des nouveaux engagemens où il étoit entré avec le roi d'Espagne. Le prince n'étoit encore qu'aux soupçons ; il répondit modestement, mais cependant en homme instruit ; et le roi ne doutant pas que les plus grands secrets n'eussent passé sous ses yeux, lui fit un ample détail de ces engagemens et des mesures concertées entre les ministres contre leurs sujets révoltés et contre les puissances étrangères.

Le prince d'Orange n'étoit pas un homme à perdre le profit d'une telle découverte, et cette occasion

aussi heureuse que casuelle, lui donna le moyen de puiser à la source. Son séjour en France ne lui fut pas inutile; il y fonda ses correspondances secrètes, tant du côté de la cour que de l'amiral Colligni et le parti huguenot, dont il tira ensuite de grandes lumières pour sa direction, comme nous verrons ci-après. Ce prince n'épargna rien pour entretenir ses correspondances, non-seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne et en Angleterre, et il paroîtra en la continuation de cet ouvrage, qu'il fut admirablement bien servi en plusieurs occasions.

Pendant que le prince d'Orange observoit ce qui se passoit de pas en pas, et qu'il confirmoit ses premiers avis qu'il avoit de si bonne main, les choses s'embrouilloient de plus en plus aux Pays-Bas, et le parti des mécontens se fortifioit insensiblement. Des gens à la campagne et en ville se virent et s'assemblèrent à dessein ou sans dessein; il y eut des rendez-vous et des entrevues secrètes en plusieurs endroits, où les nouvelles du temps firent l'entretien : on y déploroit le malheur du pays, et on y proposoit le remède.

CHAPITRE VII.

Confédération des nobles. Requête à madame la gouvernante.

1566. C'ÉTOIENT jusque-là des agitations et des troubles internes; on avoit menacé et projeté des unions, des confédérations; mais les esprits étant tout disposés à

des entreprises d'éclat, on attendoit de quel côté le feu prendroit.

Ce fut à Bréda, chez un gentilhomme nommé Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, où se trouvèrent neuf de ses amis. J'ai lu ailleurs qu'ils étoient douze.

Ce seigneur de Sainte-Aldegonde a été depuis très-connu dans la suite des troubles; il avoit la confiance du prince d'Orange, se trouva à la tête de toutes les affaires pour les provinces, après leur défection de l'Espagne, et fut long-temps envoyé près de la reine Elisabeth en Angleterre.

Il étoit, disoit-on, déjà calviniste quand ils se trouvèrent ensemble en février 1566; les autres étoient de différens endroits; ce qui fait présumer que leur rencontre n'étoit pas casuelle.

Le discours alors ordinaire sur le malheur du temps ayant produit des réflexions, on résolut de faire un plan d'union et de défense commune pour maintenir la liberté contre toute nouveauté, et de s'engager au risque de ses biens, son sang et sa vie, sous serment l'un à l'autre, de combattre toute oppression étrangère et de maintenir par les armes la liberté et les priviléges de la patrie.

Marnix dicta l'écrit de l'engagement, ou plutôt, comme disent d'autres, il l'avoit tout dressé à la main et en fit la lecture; il fut approuvé avec des sermens et de grands éloges de la part des autres.

C'est là l'écrit devenu si fameux sous le nom de *compromis*. Il contenoit en substance : une exécra-

tion outrée contre l'inquisition qu'on y peint sous les couleurs les plus noires et les plus hideuses, en l'appelant maxime ennemie des lois divines et humaines, détestable à tout le genre humain, plus barbare que toute la barbarie des tyrans.

On y expose que des étrangers, pour satisfaire leur ambition et leur avarice insatiables, avoient séduit le roi, jusqu'à refuser d'adoucir non-seulement les édits rigoureux, mais contre son serment et ses promesses vouloir introduire par force cette inquisition, d'où s'ensuivroient la perte du pays, des carnages, l'oppression et l'esclavage des peuples; que la noblesse offensée de ces indignités, à qui appartient de protéger la nation et de secourir les opprimés, s'étoit unie et confédérée pour repousser ces violences; qu'eux nobles s'étoient engagés par un serment inviolable, de ne souffrir jamais d'inquisition dans les Pays-Bas, sous quelque nom que se pût être; qu'ils protestoient et prenoient Dieu à témoin, que cette union ne tendoit qu'à sa gloire, qu'au service du roi et à l'avantage de la patrie.

C'est le contenu substantiel du compromis : on y voit quel étoit le génie du temps d'alors. Il n'y est point parlé des nouveaux évêchés, ni du concile de Trente, on n'y parle des placards que passagèrement et par relation. Toute l'indignation tombe sur l'inquisition, comme le seul grief insupportable. Aussi quand ce compromis, traduit en d'autres langues, fut imprimé et divulgué par toute l'Europe, la copie qu'on en vendoit à Londres portoit pour titre : *Traité des grands*

et nobles des Pays-Bas, contre l'inquisition d'Espagne.

Aussitôt que cet écrit de compromis eût été accepté et signé à Breda, les confédérés en firent passer nombre de copies de main en main jusqu'aux extrémités des Pays-Bas, et d'autres copies passèrent dans les pays étrangers, traduites en toutes sortes de langues.

Comme les esprits étoient préparés par les émotions précédentes, qui avoient déjà remué depuis si long-temps, il est incroyable quel progrès firent ces blanc-signés, en parcourant toutes les provinces, depuis l'Artois et le Cambrésis jusqu'au fond de la Frise. Ceux de la haute noblesse jusqu'aux derniers des houbereaux entrèrent en cette ligue.

Le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, y entra d'abord; Henri de Brederode, vicomte d'Utrecht, Florent Pallant, comte de Culembourg, le comte de Bergh, les seigneurs d'Argenteau et d'Hermal, de Giberci, de Gistelles, d'Olhain, et quantité d'autres. Dans l'histoire de Hollande, de Zélande, de Gueldre, parmi la grande noblesse, dont on voit les listes, sont annotés ceux qui en ce temps entrèrent en la confédération, et signèrent le compromis.

Henri de Brederode fut reconnu comme chef et se mit à la tête. C'étoit un homme d'environ trente ou quarante ans, plein de valeur et d'audace, ennemi des Espagnols, puissant et de la première qualité, puisqu'il descendoit légitimement et incontestablement d'un fils d'Arnoul, frère puîné de Thierri IV,

comte de Hollande. Il étoit infatué de sa naissance et de ses droits sur la Hollande, d'ailleurs fougueux, entreprenant et peut-être assez étourdi pour qu'il lui passât par la tête de vouloir réaliser ses prétentions.

Pour encourager les nouveaux confédérés, il courut des bruits avantageux, que les chevaliers de la Toison et de puissans voisins s'y étoient engagés; on nommoit la reine Elisabeth d'Angleterre, l'électeur Palatin, le duc de Clèves, l'amiral de Colligni et sa faction en France. Et entre-temps le compromis avança rapidement dans toutes les provinces et se fortifia de jour en jour. Ceux qui vouloient souscrire promettoient une somme et ajoutoient quelquefois : *et ma personne;* il se trouve un compromis d'une seconde union, durant les cruautés du duc d'Albe, où Brederode promet 12,000 florins.

Ce premier compromis eut tant de succès, qu'on a dit qu'il fut signé par plus de deux mille personnes, car non-seulement les nobles, mais d'autres gens aisés et de gros marchands le signèrent aussi.

Les principaux des confédérés s'assemblèrent encore à Hoogstraete et en d'autres endroits, sous prétexte des parties de chasse et de plaisirs; le résultat de ces entrevues fut de délibérer sur une requête, qu'on avoit résolu de présenter à son altesse.

Il fut résolu de plus que la noblesse se rendroit à Bruxelles en plus grand nombre que faire se pourroit, les seigneurs les plus relevés, à la tête, pour présenter cette requête solennellement.

Les mouvemens que ces rendez-vous, ces assemblées des nobles, l'échange du compromis, le projet de cette requête avoient causé, ne firent pas grande impression à la cour; le gouvernement fit semblant de les ignorer ou les ignoroit véritablement. Ce ne fut qu'à la mi-mars, que le comte de Meghem en donna les premiers avis, lorsque les gentilshommes des différens cantons s'attroupoient déjà pour s'approcher de Bruxelles; le comte d'Egmont en donna aussi quelque avis.

Madame la gouvernante fit assembler le conseil-d'état. Il y fut proposé comment on en useroit à l'égard de ces porteurs de requête. Plusieurs disoient que c'étoient une indécence et un manque de respect au gouvernement, que des supplians se présentassent armés et en si grand nombre; qu'ils pourroient députer quelques-uns des principaux d'entre eux, pour exposer leurs plaintes; que cette ostentation causeroit du scandale, du moins de l'étonnement au peuple, et avoit un air de conjuration qui pourroit causer du désordre; ils concluoient à leur fermer les portes.

D'autres prirent leur défense; le prince d'Orange et d'autres, dirent que ces gentilshommes, les premiers du pays, parens ou alliés à la plupart d'entre eux, étoient trop bien connus pour en craindre, ni manque de respect ni violence. Qu'ils faisoient un membre considérable de l'état des Pays-Bas, que leur nombre faisoit voir leur unanimité et les vœux ardens du corps de la noblesse et des peuples;

qu'il faudroit les écouter et les satisfaire, s'il convenoit en justice.

Il y en eut qui conclurent à les admettre sans armes, mais cette espèce de capitulation marquoit trop de crainte; on s'arrêta au second sentiment, en prenant quelque précaution et en renforçant la garde.

Le 3 d'avril vers le soir, ils arrivèrent à Bruxelles presqu'en même temps, en différens pelotons, tous à cheval, au nombre de 250 ou environ, avec leur suite ordinaire. Le comte Louis de Nassau et le sieur de Brederode descendirent à l'hôtel d'Orange, où les comtes de Horn et de Mansfelt les allèrent voir aussitôt. Les autres se logèrent chez des amis, ou à l'auberge. Les comtes de Culembourg et de s'Heerenbergh n'arrivèrent que deux jours après en poste.

Le lendemain Brederode les fit tous assembler à l'hôtel de Culembourg, il en fit une espèce de revue et les interrogea; ils y réitérèrent leurs promesses du compromis et répondirent pour les absens, chacun pour ses amis, car ils devoient faire ensemble environ 400 personnes. L'audience fut demandée en leur nom, et son altesse la leur accorda pour le lendemain à l'heure de midi.

Le 5 avril 1566, s'étant de nouveau assemblés à l'hôtel de Culembourg, ils allèrent à pied deux à deux comme en procession, à la cour, suivant le rang et l'âge, vers l'heure indiquée, les plus qualifiés après les autres, le comte de Nassau et le vicomte d'Utrecht (Brederode) les deux derniers.

Son altesse sortoit du conseil qui venoit de finir

et s'entretenoit avec quelques-uns des grands, dont elle étoit accompagnée. Les supplians défilèrent devant elle dans un grand silence, et se rangèrent dans la salle. Brederode s'approcha de son altesse, et lui dit : que ces gentilshommes unis avec lui ne s'étoient assemblés avec encore d'autres qui viendroient, que pour faire voir l'intérêt qu'ils prenoient aux demandes contenues en la requête, qu'il présenta en même temps; il supplia, au nom de tous, son altesse de croire qu'un si grand nombre d'honnêtes gens ne se proposoit que l'obéissance, la gloire du roi et le salut de la patrie.

Son altesse prit la requête et leur dit, qu'elle considéreroit leur demande, et sans doute les satisferoit, puisqu'ils n'avoient point d'autre but que la gloire du roi et le bien de la patrie.

Cette requête qui a fait tant de bruit alors et depuis, et dont il a couru des copies en différentes langues, étoit très-respectueuse et assez étendue; l'exposition rouloit comme dans le compromis, sur le malheur et le danger du pays, causés par l'inquisition et la rigueur de certains placards. Qu'eux fidèles vassaux et sujets de sa majesté, avoient pris résolution d'en avertir son altesse, de la supplier d'envoyer incessamment vers le roi, pour y porter un prompt remède. Ils concluoient à la convocation des états-généraux, et à une suspension provisionnelle de toute sorte d'inquisition et de placards, et protestoient devant Dieu, le roi, son altesse et les conseils, d'être déchargés en leur conscience de tous les désordres, troubles ou effusion de sang, qui pourroient sur-

venir, faute de remède nécessaire en ce péril évident.

Brederode s'étoit encore plaint, au nom des nobles, en cette première audience, de ce qu'on les accusoit d'avoir contracté avec des puissances étrangères; il en demanda justice et insista sur ce qu'on leur fît connoître les auteurs de cette calomnie.

Un jour après, toute la procession revint à la cour dans le même ordre que ci-devant; son altesse leur rendit leur requête apostillée en marge; elle leur fit espérer qu'on feroit cesser l'inquisition, et que les édits seroient modérés, mais il en falloit écrire au roi. Les nobles s'étant retirés dans une autre chambre pour délibérer sur cette réponse, qui parut bien équivoque à la plupart d'entre eux, revinrent. Le seigneur de Fiennes porta la parole, fit un compliment de remerciement, et supplia son altesse de vouloir croire et déclarer que toute leur démarche ne s'étoit faite que pour le service du roi. Elle répondit que le temps et leurs actions le témoigneroient dans la suite.

Voilà à quoi aboutit cette députation, ou plutôt cette supplication en corps, dont on avoit tant craint et tant parlé. Après une semaine ou moins encore de séjour, la plus grande partie de cette noblesse retourna peu à peu, les autres suivirent de près. Il est vrai que quelques-uns demeurèrent avec lesquels on entama une sorte de négociation, car comme ils insistoient fortement sur cette suspension provisionnelle qu'ils demandoient par la requête, on leur fit con-

noître que son altesse n'en avoit pas le pouvoir, mais qu'elle ordonneroit aux officiers et aux magistrats de ménager leur autorité, de façon qu'il n'y eut pas sujet de plainte en attendant les ordres du roi. Entretemps on exigeoit des confédérés, que, de leur part, les démarches fussent ménagées aussi, et qu'on n'en admît plus de nouveaux. Les lettres furent effectivement envoyées de la part de son altesse; mais comme cette espèce de promesse ou de convention, ne signifioit pas grand'chose dans le fond, et ne portoit qu'une inaction de part et d'autre, je doute si elle fut bien observée. Cependant cette convocation du ban et de l'arrière-ban, leur cavalcade d'entrée, leur marche à l'audience, avoient donné un spectacle étonnant à Bruxelles. Les quatre à cinq premiers jours, ce ne furent que fêtes et festins; chacun avoit logé ou traité ses amis.

Le jour de la seconde audience, la marche avoit été plus forte qu'à la première, parce que les comtes de Culembourg et de Bergh étoient arrivés la nuit en poste, et encore nombre d'autres. Ce jour-là, Brederode donna un festin somptueux à toute cette noblesse, à l'hôtel de Culembourg.

On avoit déjà parlé de donner un nom à la confédération et aux confédérés, sans rien décider. Brederode faisant le récit de la première audience aux comtes de Culembourg et de Bergh, se souvint que son altesse, voyant cette nombreuse députation de supplians, parut un peu étonnée; mais que le comte de Barlaimont, qui étoit de sa cour, pour la

rassurer, lui dit à demi-bas que ce n'étoit qu'un ramas de gueux; ceux qui étoient les plus proches l'avoient entendu aussi. Ces comtes, derniers venus, s'en offensèrent sérieusement, mais Brederode qui étoit en belle humeur, en fit un fond de plaisanterie; il s'appliqua ce sobriquet, et le trouva très-distinctif pour les bien-intentionnés, comme lui, qui vouloient se réduire à la besace pour le service du roi et de la patrie. Les conviés s'étant mis à table au nombre d'environ trois cents, ce trait d'imagination passa, et fut reçu avec de grands applaudissemens. On y fit des gloses; on en tira des devises et des emblèmes à perte de vue pendant tout le repas. Quelqu'un en buvant à l'une ou l'autre santé, s'avisa de crier : *vivent les gueux!* ce cri devint le mot du guet, et fut répété incessamment. Vers la fin du repas, Brederode s'étant fait chercher un havresac ou besace, se le mit au cou, et, dans une tasse de bois, but à toute la compagnie en criant *vivent les gueux!* La tasse et la besace firent la ronde, aux acclamations redoublées de *vivent les gueux!*

Le comte de Hooghstraete passa par hasard; il fut invité d'entrer avec de grands cris. Le repas dura long-temps. Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Horn et de Mansfelt, qui avoient dîné chez le dernier, vinrent aussi assez tard; ils joignirent la bonne compagnie, et furent reçus et étourdis par des centaines de cris de *vivent les gueux*. Il fallut une explication du mystère à chaque nouveau venu.

C'est l'occasion et l'origine du mot de *gueux*, de-

venu si fameux qu'il subsiste encore, et signifie chez le peuple, des non-catholiques. Il a été conservé sans traduction dans les autres langues, en changeant la terminaison; ainsi ce mot français se trouve en flamand, en latin, en espagnol et en anglais.

Ce nom de *gueux*, fort à la mode, donna l'idée à d'autres de s'en approprier les emblêmes; il y eut des calebasses et des bâtons de pélerin, des gobelets, des tasses et force médailles, premièrement de bois et de terre cuite, puis d'argent et d'or, qu'on portoit au chapeau ou sur l'estomac. La médaille représentoit l'effigie du roi d'un côté, et sur le revers deux mains jointes dans une double besace, avec la devise : *Fidèle au roi jusqu'à la besace.*

M. van Loon, dans son Histoire métallique des Pays-Bas, donne en estampe ces médailles de différente grandeur, et aussi les écuelles, tasses et autres meubles, et nomme les cabinets où les curieux les gardent.

Tous les écrivains qui ont traité de l'Histoire des troubles en conviennent, ceux même qui, en écrivant d'autres histoires, n'ont parlé qu'en passant de la Flandre, en ont donné la même origine. Le seul Joachim Hopperus dit qu'en ce temps-là leur fut imposé le nom de *gueux*, sans savoir à quelle occasion et par qui, et vaut autant dire, selon lui, comme sans soin et souci. L'on voit bien qu'il veut ménager le bruit commun au regard du comte de Barlaimont. Hopperus fut appelé en Espagne en ce temps-là pour occuper une place au conseil suprê-

me, au lieu de Charles de Tisnac, qui revint d'Espagne comme chef-président. S'il partit pour Madrid le 2 avril, comme on l'a écrit, il est excusable de n'avoir point été présent lors de l'audience des nobles, trois jours après son départ; mais comme il a continué ses Mémoires étant en Espagne, et qu'il entretint toujours des relations aux Pays-Bas, puisqu'il a écrit sur ce nom de *gueux*, il paroît n'avoir pas pu ignorer des circonstances alors très-notoires.

Il est dit ci-dessus, qu'après les audiences, ce concours de noblessese dissipa comme de soi-même, et que chacun retourna chez soi; mais on n'avoit pas manqué d'écrire dans les provinces d'une manière avantageuse sur l'effet et le succès de cette remontrance, comme si tous les différends avoient cessé par-là. On se flattoit un temps que le gouvernement avoit été intimidé, et que son altesse avoit accordé toutes les propositions faites, si bien qu'il ne seroit plus question ni de placards ni d'inquisition. Ce bruit ne se soutint pas long-temps; on reconnut bientôt que tout le succès n'aboutissoit qu'à écrire en Espagne.

Plusieurs d'entre les nobles en étoient très-mécontens, et voulurent se procurer plus de réalité et d'assurance. On avoit répandu peu auparavant encore une bonne nouvelle, comme si les chevaliers de la Toison d'or eussent garanti la suspension de l'inquisition et des placards par un engagement formel du 8 avril, dont il courut des copies; mais c'étoit encore un faux bruit qui excita des murmures, quand on en fut détrompé.

Les nobles et ceux d'entre eux qui en dirigeoient les ressorts, mirent une autre convocation en œuvre; l'assemblée s'en fit au mois de juillet à S[t] Trond, pays de Liége; ils s'y rendirent jusqu'à plus de deux mille hommes armés et accompagnés comme chacun vouloit; ils y venoient à cheval, la plupart en grosses troupes, occupèrent les fermes et les manoirs d'alentour; le reste campa, non sans appréhension de violence pour les habitans.

Cette assemblée, beaucoup plus forte que toutes les précédentes, étoit aussi plus séditieuse qu'aucune autre. Elle se grossit tous les jours des étrangers, des sectaires, des réfugiés qui y venoient chercher une sauve-garde et comme dans un asyle.

Il semble qu'on se peut figurer une de ces diètes de Pologne, où il vient toujours plus qu'il ne faut de votans, et où les décisions se donnent à coups de sabre.

Madame la gouvernante y envoya le prince d'Orange et le comte d'Egmont pour imposer du respect et y tenir quelque ordre, de peur d'un coup de main.

Ils furent régalés de temps à autre par des *vivent les gueux!* Au reste, ils trouvèrent une espèce de diète mal campée et fort tumultueuse; on les vouloit engager pour caution dans les promesses que la cour faisoit et feroit après les réponses d'Espagne.

Quelques-uns proposoient, en criant, une liberté entière au fait de la religion comme de tous autres. La pluralité, avec plus de modestie, se contentoit de per-

sister dans les demandes faites en la requête ; mais se défiant extrêmement du retardement des nouvelles d'Espagne, ils en vouloient l'assurance.

A la fin on affoiblit, en quelque manière, cette force réunie, en en tirant le comte de Nassau et Brederode pour de nouvelles conférences qui se tinrent à Duffele, près de Lière. Le comte Louis se rendit même à Bruxelles avec quelques députés, pendant que l'assemblée de St Trond continuoit aussi séditieusement que jamais, parmi les menaces, et en tramant de pernicieux desseins qui éclatèrent bientôt.

Son altesse, avertie de tous côtés des mauvaises intentions et des pratiques séditieuses des mécontens, se trouvoit dans la plus grande perplexité.

Elle avoit déjà nommé les marquis de Bergues et de Montigni, pour aller en Espagne conclure au principal. Il avoit fallu vaincre la répugnance marquée qu'ils témoignoient l'un et l'autre.

Quant aux articles provisionnels, les confédérés se lassèrent de tous ces retardemens, qu'ils traitoient d'amusement et de feintes. Le comte Louis et les autres, qui étoient à Bruxelles, de concert avec ceux de St Trond, parloient haut; ils fixèrent un jour à attendre les résolutions d'Espagne paisiblement, déclarant qu'au-delà de ce jour ils ne répondoient de rien.

Certainement il ne manquoit point à la sagacité et aux soins de son altesse ; elle écrivoit tous les jours et envoyoit courriers sur courriers. Elle marquoit son embarras dans les termes les plus pathétiques. Elle disoit qu'elle se trouvoit au point d'être forcée à accor-

der des conditions iniques et indignes, qu'elle n'accorderoit jamais en conscience, ni de bonne volonté; mais que si elle les refusoit, la guerre civile seroit commencée, par voie de fait, en trois jours.

La cour d'Espagne ne s'empressa en rien, et ne s'écarta point de sa gravité, ni de ses maximes ordinaires. Aux premières lettres de la gouvernante, également pressantes, le roi avoit répondu, mais en termes vagues et sans précision; au contraire, sa résolution paroissoit négative à l'égard de la convocation des états, dont il ne vouloit pas entendre parler. Il ordonna des levées de troupes allemandes, et les moyens de les entretenir; il se référoit aux ordres précédens; il attendoit le marquis de Bergues et le baron de Montigni, que la duchesse de Parme lui avoit députés pour conférer avec eux et prendre ses résolutions finales, et parloit des mesures à prendre pour le voyage prochain qu'il feroit aux Pays-Bas.

Ce n'étoient pas là des réponses à montrer, ni à apaiser une multitude en plein mouvement. De cette incertitude naquit un autre inconvénient; les mutins crurent et publièrent que la gouvernante recevoit et avoit reçu les pouvoirs qu'il lui falloit pour terminer et ajuster tous les différends, et qu'elle en vouloit avoir le meilleur marché, par le conseil des ministres ennemis du public.

Le prince d'Orange ne pensoit pas de même, et disoit peu de temps après, en bonne confidence, à quelqu'un auquel il se fioit, que le roi, résolu à les tromper tous, commençoit par tromper sa sœur. Enfin,

de la part de l'Espagne, c'étoient des irrésolutions et des inactions incroyables dans un temps de crise si décisif.

L'on peut dire, comme on l'a dit dans la guerre punique autrefois : *Sagonte se perd pendant qu'on délibère à Rome.* Au mois de septembre, il vint des lettres d'Espagne, qui auroient pu avoir un bon effet, si elles étoient venues en temps; mais dès le mois précédent, le sort en étoit jeté et les lettres venoient trop tard.

CHAPITRE VIII.

Soulèvement; destruction et profanation des églises et lieux sacrés. Désordres horribles aux Pays-Bas.

Il est dit ci-devant, que de longue main, depuis quelques années s'étoit amassé sur les frontières une sorte de colonie vagabonde. Des mendians, des fainéans, des gens sans aveu s'y étoient glissés furtivement; des libertins de toutes les nations s'y étoient réfugiés peu à peu et presqu'insensiblement.

Quand le nombre en devint plus remarquable, le gouvernement y fit attention; les gouverneurs des provinces et des villes eurent ordre d'y veiller, de les éloigner et de leur interdire l'entrée; mais on doit avouer que ces ordres étoient mal observés en plusieurs endroits.

En cette année 1566 et l'année précédente, le nombre s'en accrut visiblement; ils tenoient la campagne sans causer jusque-là autres dommages, que de la

frayeur aux habitans; des colporteurs, des chaudronniers vendoient pour peu de chose, ou plutôt distribuoient en pénétrant plus avant dans le pays, de petits livres et des feuilles volantes, des chansons imprimées en différens langages, remplies de blasphèmes contre la religion catholique et contre l'inquisition d'Espagne; d'autres ou les mêmes enseignoient les nouveaux dogmes des réformateurs et la pratique qu'on en faisoit dans les pays étrangers.

Cette mauvaise marchandise ne laissa pas de prendre cours, pour la nouveauté seule, et prépara la voie de séduction. Les inconnus, répandus sur les frontières, s'attroupoient plus que ci-devant; ils avoient parmi eux des enthousiastes et des prédicateurs qui prêchoient la nouvelle doctrine, premièrement en cachette, mais bientôt publiquement en rase campagne, de nuit, ensuite de jour, sans armes, à la fin armés; les auditeurs s'entend, dans les lieux où il y avoit de l'obstacle à craindre.

Ce manège dura un temps, et cependant tout ce qu'il y avoit de mauvais garnemens dans les provinces se jeta parmi eux. Cette recrue les enhardit beaucoup et les introduisit plus avant dans le pays, où les prêches se firent plus fréquemment et avec plus de concours.

Il y avoit quatre à cinq de ces essaims qui rôdoient sur les frontières. Un débris d'anabaptistes en Frise et Groeningue, des luthériens et des swingeliens vers la Hollande et l'Over-Issel; mais c'étoit peu de chose en comparaison des calvinistes venus de France.

Il y avoit deux hordes, qu'on peut nommer ainsi, à l'exemple des Tartares, Arabes et autres peuples errans, auxquels ils ressembloient parfaitement.

L'une étoit sur les confins d'Artois vers la Haute-Lys, aux environs de S[t] Omer, d'Aire et de Poperingne.

L'autre, entre Tournai et Valenciennes; durant les mois de mai et juin 1566, ils se mirent en mouvement; ils tenoient leur camp-volant de l'un à l'autre village, et prêchoient tantôt en français, tantôt en flamand; car sitôt qu'ils eurent moyen d'agir, et qu'on espéra du butin, une foule de dogmatiseurs accourut. C'étoient des gens à qui le métier n'avoit point réussi en France, des prêtres et des moines apostats de tout pays, aussi bien Flamands qu'autres, qui s'essouffloient à débiter des dogmes qu'ils n'entendoient pas trop bien eux-mêmes, et leurs propres revêries.

Les paysans les plus rustiques et le peuple ignorant ne laissoient pas d'admirer des gens qui se donnoient tant de peine pour leur apprendre une religion si commode, qui ne les gênoit en rien (1).

Le libertinage à cet égard, fit bien des prosélytes; mais le plus grand nombre fut attiré à ces prêches par le simple motif de la curiosité et de la nouveauté; femmes, enfans, vieillards, tous vouloient voir ces réformateurs et entendre cette nouvelle doctrine, dont on parloit tant. Pendant que l'une de ces hordes faisoit des incursions du côté de Bailleul et dans la West-Flandre, l'autre venoit de Tournai à Renaix et sous

(1) Voyez les notes à la fin du III[e] vol.

Audenarde. Enflés de leurs succès et de leur nombre, ils hasardèrent d'approcher les grandes villes.

Les officiers du lieu troubloient quelquefois leurs prêches ; mais on s'aperçut bientôt que l'impunité prenoit le dessus, et leur auditoire s'accrut à mesure de leur audace.

Après avoir prêché en plusieurs endroits, le dernier juin ils osèrent le faire à une demi-lieue de Gand ; leurs émissaires avoient déjà remué ceux de leur parti ; ni magistrat ni officier ne put retenir la populace ; femmes, enfans y allèrent comme à une fête. On trouve dans les Mémoires qu'il y en avoit plus de 6000. Le bailli de Ghendtbrugghe, officier du lieu, ne considéra que son zèle ; il courut à cheval, l'épée d'une main, le pistolet de l'autre, au travers de l'auditoire, pour se saisir du ministre, qui se sauva dans un bois. La fête fut troublée ; mais le bailli Croesens, n'étant soutenu de personne, fut abattu et blessé mortellement à coups de pierres.

Il se fit consécutivement d'autres prêches dans le même endroit, à Wondelghem, aux environs de Gand, et en plusieurs autres lieux. On apprit qu'il s'en faisoit sous Ypres, Bailleul et Messines.

En Hollande, Zélande et Frise, en Gueldre et sous les remparts des villes fut encore prêché, ainsi que du côté de Bois-le-Duc. C'étoit le prélude, durant les mois de mai, juin et juillet, qui occupoit la scène dans le temps que ce congrès tumultueux, dont on vient de parler, se tenoit à Saint-Tron ; car la grande catastrophe ne commença qu'au mois d'août suivant.

Le 14 de ce mois, cette troupe qui se tenoit du commencement dans les environs de Saint-Omer, de Cassel et de Bailleul, la plus méprisable de toutes, qui consistoit peut-être en trois ou quatre cents gueux-mendians, avec femmes et enfans, armés de crochets, de marteaux, de bâtons ferrés, de haches et d'autres instrumens plus propres à la destruction qu'à la guerre, forcèrent l'abbaye de Wevelghem, ordre de Citeaux, entre Menin et Courtrai. Ils brisèrent les autels, les sculptures, les images, les vitres, déchirèrent les tableaux et les ornemens dans l'église et le couvent, foulèrent aux pieds tout ce qu'il y eut de plus sacré, avec une fureur qui surpassoit celle des anciens iconoclastes, pillèrent l'église et les chapelles, et emportèrent ce qui en valoit la peine.

Ils firent les mêmes ravages à Bailleul et dans les églises et les cimetières de tous les villages de la route, d'où ils coururent à Ypres.

Ils y entrèrent en plein jour et trouvèrent les portes ouvertes. La même profanation et la même rage s'exercèrent sur l'église cathédrale, les églises paroissiales, tous les monastères, l'évêché et les maisons des chanoines, qu'ils pillèrent et dont ils emportèrent le butin sans le moindre obstacle.

Il est inconcevable qu'une poignée de maraudeurs de la plus vile espèce ait pu commettre toutes ces horreurs impunément. Il est certain que dans la plupart de ces tumultes, quelques officiers, quelques bourgeois tirés des *sermens*, des métiers, sans parler des bandes d'ordonnance, ou du peu de milice

qui existoit du moins, auroient dû écraser cent fois cette canaille à leur premier abord; l'exemple en est à la main.

Ces mêmes vagabonds traitèrent également Menin, Commines et Werry sur la Lis. Ils ruinèrent et pillèrent la belle abbaye de Marquette, d'où ils se jetèrent entre Lille et Douai, croyant attenter sur l'une ou l'autre de ces villes. Un gentilhomme ou deux de ce canton-là, indignés de voir ces outrages, assemblèrent quelques paysans armés, et avec leurs domestiques les atteignirent à Seclin, en firent un grand carnage, et jetèrent le reste dans la rivière.

C'est ce que l'on eût pu faire par-tout, si l'on avoit voulu dans ces commencemens.

Ils continuèrent de prêcher autour de Gand; on apportoit aux prétendus ministres des enfans à baptiser; ils firent quelques efforts pour entrer à Bruges, mais en vain.

Le 19 août, on brisa deux autels aux Augustins; ce jour-là, et les suivans jusqu'au 24, ils firent des dégâts terribles dans toutes les églises et saccagèrent tous les couvens jusqu'aux Chartreux, qui étoient en ce temps-là à Royghem, et à l'abbaye de Tronchiennes (Dronghene) hors de Gand. Tous les ornemens furent brisés et pillés, et les meubles des couvens jetés par les fenêtres; l'abbaye de S[t] Pierre fut presque détruite, et ils saccagèrent la cathédrale de S[t] Bavon, à minuit, aux flambeaux.

Il faudroit un grand détail pour décrire les désordres épouvantables, et les sacriléges qui arrivèrent

en ce peu de jours. Nos ancêtres contemporains ont vu ces calamités, et en ont laissé des mémoires qui se trouvent en manuscrits et imprimés. On en lit qui donnent une relation exacte, de jour en jour, et presque d'heure en heure, de toutes les violences et les avanies commises par ces scélérats; mais ce détail est propre et particulier à chaque lieu, et ne convient pas dans cet ouvrage.

Il suffira de dire que la fureur iconoclaste et la rage des nouveaux sectaires parcourut, avec autant de brutalité que de rapidité, la plupart des villes de Flandre; outre le quartier d'Ypres et les villes sur la Lys, Valenciennes, Tournai, Audenarde, Renaix, s'en ressentirent de même. Dans le même temps, on apprit que pareils attentats s'étoient faits à Amsterdam, à Delft, à Leyde, à Utrecht, à Middelbourg, à Lière, à Bois-le-Duc et à Malines.

Anvers eut le même sort; son altesse y envoya le prince d'Orange, fort aimé en cette ville. Brederode vint au-devant de lui; on cria *vivent les gueux !* et l'on chanta les pseaumes de Marot. Le prince les reçut très-mal, fit assembler les magistrats, et prit avec eux des mesures pour la tranquillité de la ville, qui ne dura pas long-temps.

Car le prince d'Orange étant parti, le 15 d'août, et l'image de la Vierge ayant été portée solennellement en procession, on y vit tant de manques de respect et tant d'insolences, qu'on fut obligé d'abréger la cérémonie; cela continua les jours suivans jusqu'au 21, que, vers le soir, ces furies déchaînées s'emparèrent de

la cathédrale et y exercèrent, durant la nuit, tout ce que l'impiété et la rage peuvent alors inspirer de plus infernal; et le lendemain ils en firent autant aux autres églises et aux monastères, tellement que ces églises si magnifiques, et tant d'ornemens somptueux furent brisés, pillés et ruinés en moins de vingt-quatre heures.

Ce terrible orage dans les meilleures villes des Pays-Bas, jeta tous les esprits dans la dernière consternation, ceux même qui y avoient contribué, hormis une poignée de bandits et de désespérés, qui n'avoient rien à perdre.

La duchesse gouvernante reçut, coup sur coup, ces fâcheuses nouvelles, et en fut accablée de douleur. Aux premières nouvelles de Flandre, elle en fit d'aigres reproches au comte d'Egmont, gouverneur de cette province, et pourvut à la sûreté de Lille, en y faisant entrer quelque peu de troupes du voisinage. Le comte et d'autres lui dirent, que tout le pays étant en combustion, il étoit inutile et dangereux d'employer la force, et que si on vouloit réduire ce soulèvement par les armes, il falloit se résoudre à massacrer plus de deux cent mille hommes.

Son altesse étoit sur le point de se retirer de Bruxelles pour se sauver à Mons, mais elle en fut dissuadée par bon conseil, et tint ferme à Bruxelles, où l'on ne cessoit de l'intimider d'un côté, et de lui proposer des accommodemens de l'autre.

A la fin la nouvelle des affreux désastres qui survenoient d'une ville à l'autre, la crainte pour

Bruxelles et pour sa personne même, qui ne seroit plus en sûreté, l'engagèrent à se prêter à quelque accommodement. Elle autorisa le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn, à conclure un accord avec les députés des nobles de S[t] Trond.

Il fut bientôt conclu, parce qu'on l'avoit négocié par propositions long-temps auparavant, et les huit ou neuf articles qui avoient fait l'objet du différend, que son altesse n'avoit pas eu pouvoir d'accorder, se réduisoient proprement à trois, qui furent arrêtés le 23 août 1566; la substance en étoit, que le roi consentoit que l'inquisition cessât absolument; que les édits et placards seroient abrogés et refondus, et qu'en attendant que sa majesté y pourvût par de nouveaux, à faire de l'avis des états-généraux, les prêches continueroient dans les lieux où on les exerçoit actuellement; le peuple y pourroit assister sans armes et sans scandale, et qu'on ne le troubleroit pas, à condition qu'ils ne causeroient aucun trouble ou empêchement de leur côté, contre l'exercice des catholiques.

Les nobles renonçant à la confédération et au compromis, feroient poser les armes à tout le monde, cesser les troubles, sans entreprendre rien contre le service de la religion catholique ou de sa majesté; qu'ils consentiroient à aider à restituer et rétablir les biens, les églises, monastères et hôpitaux ruinés et endommagés, et à faire punir les sacriléges profanateurs de ces abominables violences et désordres.

Ces articles furent rédigés en actes, et l'échange s'en fit deux jours après; le 25 août le prince d'Orange

les comtes d'Egmont, de Horn, le seigneur de Hachicourt et le conseiller d'Assonville, de la part de son altesse, reçurent l'acte et le serment des nobles, au nombre de 13 ou 14, le comte Louis de Nassau à la tête. Ensuite son altesse fit dépêcher les lettres et copies, qui furent envoyées circulairement, et les désordres cessèrent par-tout.

Ce fut le 28 août, que cette princesse en écrivit au roi d'une manière lamentable : qu'elle avoit enfin accordé une chose indigne de sa majesté, qu'elle ne sauroit écrire sans honte et sans douleur. Elle se plaint d'avoir long-temps résisté, sans reposer la nuit, et tourmentée de la fièvre, l'esprit en peine et le corps malade; que crainte de plus grands malheurs, elle avoit donné aux conjurés le pardon et la sûreté qu'ils demandoient. Qu'elle n'avoit accordé ni l'un ni l'autre, au nom du roi, mais au sien, qu'il pouvoit la désavouer et défaire ce qu'elle avoit fait, comme n'y étant point engagé, avec autres semblables expressions, et sur la fin elle conjuroit sa majesté de ne pas attendre le printemps, de venir aux Pays-Bas venger la religion outragée. Cette lettre et d'autres du style larmoyant aggravèrent, dans le premier mouvement, les sinistres impressions, déjà conçues en Espagne depuis long-temps, et son altesse ne réussit point à les effacer après, quand elle le souhaita.

Il est vrai qu'elle avoit résisté long-temps, et qu'on lui avoit arraché, comme par force, ce consentement; mais elle l'avoit prévu et en avoit donné avis sur avis en Espagne, comme il en a paru ci-devant par

d'autres extraits de ses lettres. La cour d'Espagne auroit pu condescendre à des mesures pacifiques, ou la mettre mieux en état de maintenir son autorité, et ne point l'abandonner, en l'exposant à des dangers inévitables, dont on n'étoit que trop bien informé.

En effet les gens impartiaux et desintéressés avoient vu venir de loin tous ces mouvemens, qui grossissoient par degré et par enchaînement.

On savoit que depuis long-temps un tas de fainéans rôdoient sur les frontières et qu'ils se renforçoient de temps en temps; on en parloit publiquement et l'on soupçonnoit que c'étoit une troupe d'enfans perdus, détachés des huguenots de France, ou de l'une ou l'autre milice de l'amiral de Colligni.

Ce détachement n'étoit pas là sans dessein, il subsistoit par le secours de l'un ou de l'autre, en attendant le butin et le pillage, qu'il sembloit menacer de jour en jour, en espionant les villes. A son entrée dans le centre du pays, il ne trouva, ni résistance, ni obstacle; il se grossit comme un torrent, s'approcha des grandes villes, y tint ses prêches avec de grands concours. On auroit pu croire que sa route et sa réception étoient réglées, comme d'une troupe auxiliaire.

Quand les sectaires et leur suite maussade furent reçus dans les villes, on reconnut plus qu'auparavant cet engourdissement et cette tiédeur, dans la plupart des gens en charge et des officiers, dont j'ai parlé au commencement des troubles. Ceux même qui se mirent en devoir ne furent soutenus de personne, et

coururent risque de la vie, ou d'un affront. Car l'insolence de la canaille affamée de butin et de proie, était montée au comble. On trouveroit des exemples étonnans de leur effronterie dans toutes les villes, si on les cherchoit.

A Gand, les mémoires du temps nous en ont laissé de fâcheux souvenirs. Les magistrats soutinrent assez bien les premiers efforts; enfin voyant les églises des environs ruinées et saccagées, et prévoyant inévitablement qu'on attaquerait les églises et les lieux sacrés de la ville, ils convoquèrent la bourgeoisie et les métiers pour arrêter ces sacriléges, les armes à la main, mais la plupart refusèrent le service.

Le conseil de Flandre fut insulté jusque dans son assemblée, et obligé de lever ses séances et de les suspendre pour un temps; il donna pourtant quelques ordonnances avec plus de vigueur que d'effet. Une entre autres qui promettoit certaine récompense à qui arrêteroit un prétendu ministre. Un cabaretier nommé Nicaise Verschueren, qui n'avoit pour toute mission et pour tous talens, qu'une effronterie outrée, embrassa ce nouveau métier et prêcha le peuple. Il vint trouver le président (Martins), et se dénonça pour faire gagner au président la récompense, disoit-il, avec un torrent d'injures atroces.

Ce même prédicateur des halles, ou un autre de pareil alloi (car il en fourmilloit), alla chez le procureur-général pour le sémoncer et le menacer de la part de Dieu.

Tous ces forfaits restèrent impunis et sans re-

cherche. Le cas est arrivé à Gand et ailleurs, qu'un officier principal averti d'un mauvais dessein, prêt à éclore, répondit qu'il n'avoit pas ordre de l'empêcher.

La connivence des chefs et la brutale hardiesse des mutins furent attribuées avec assez de probabilité aux intrigues de ceux qui étoient assemblés à St Trond, et qui sembloient diriger tous les mouvemens. On mesuroit leurs démarches en tolérant ou réprimant la violence du peuple selon le besoin. Le dénouement vérifia les conjectures.

Le 24 août, lendemain de l'accommodement conclu à Bruxelles, vint à Gand un avocat de Tournai nommé Le Clerc, fort intrigué dans les affaires du temps. Il porta une lettre aux ministres et aux chefs des sectaires, signée par le comte Louis de Nassau et six autres personnes, et qui contenoit en substance que, comme par l'accord, la religion réformée sembloit être assurée sur de bons fondemens, ils pourroient dorénavant contenir leurs gens et les mettre en repos, puisque personne ne seroit plus inquiété pour ce sujet-là; le reste étoit en chiffre avec une créance sur le porteur.

Le Clerc descendit à l'auberge et fit mander les consistoriaux (comme ils se nommoient), qui furent une heure ensemble, et cet ordre fit plus d'effet au milieu du désordre même, que toutes les ordonnances politiques du conseil et des magistrats.

Toute émotion, toute destruction, le vol et le pillage cessèrent dès cette heure-là, non-seulement à

Gand et en Flandre, mais de suite par tout le pays entièrement.

L'on commençoit à se tranquilliser peu à peu comme au sortir d'un songe affreux, et à récapituler les maux soufferts et les dommages. Le dégât étoit épouvantable dans les lieux sacrés. On ne pouvoit comprendre comment une poignée de misérables avoit pu ruiner, en si peu de temps, l'ouvrage de plusieurs siècles; car cette tempête et ce feu d'enfer avoit passé comme un feu de paille, et n'avoit duré que sept à huit jours, compris ensemble, dans toutes les provinces.

Il est remarquable cependant que de cette crise de mal il naquit un grand bien, et qu'après des agitations si violentes, le calme succéda de soi-même. Les uns se reprochoient tacitement d'en avoir trop fait, et les autres leur lâcheté de ne l'avoir pas empêché.

Il est certain que l'excès de ces dévastations horribles avoit déplu à tout le monde; et, excepté très-peu de gens dont l'intérêt vouloit une rupture irréconciliable, tous les autres de tous les partis ne s'attendoient pas à de si furieux débordemens.

Bon nombre de ces nobles conjurés, entraînés par le mécontentement général, pensoient en hommes de bien : *si vuole aqua non tempesta* : ces gens souhaitoient de la pluie, mais non pas un orage; ils vouloient maintenir les priviléges, vivre en liberté comme devant, écarter toutes les nouveautés et l'oppression; mais ils ne vouloient point changer de religion ni de maître.

Aussi furent-ils sincèrement dégoûtés de ces avanies ; quelques-uns renoncèrent publiquement au compromis, d'autres se retirèrent, et la confédération se fondit insensiblement.

Les bourgeois, dans les villes, et les paysans, à la campagne, se remirent à leur devoir.

Le conseil de Flandre avoit repris ses séances dès le mois d'octobre, et les magistrats leur autorité.

Le traité fut observé avec assez de bonne foi de part et d'autre. L'on restauroit peu à peu les églises et les monastères, par-tout l'on appréhendoit les iconoclastes et les pillards, et on les exécutoit publiquement dans les endroits où les prêches avoient été en usage. Les religionnaires eurent des lieux assignés ; à Gand ils eurent un temple qui étoit une loge de bois, qu'ils bâtirent à un quart de lieue hors de la ville; à Ypres et à Audenarde ils eurent de semblables loges, qui ne subsistèrent que durant cinq ou six mois, depuis novembre jusqu'au mois d'avril 1567 ensuivant.

Les choses se disposoient en général à la paix et à la tranquillité, quoiqu'il fût impossible que les troubles ne s'éveillassent en quelques occasions. Il y eut un combat assez opiniâtre à Austerweel, près d'Anvers, où les calvinistes se servirent du cri de guerre *vivent les gueux !* le mirent sur leurs drapeaux, et où ils furent battus. D'autres gueux donnèrent encore un combat près d'Armentières, où ils furent défaits aussi. Les villes de Tournai et de Valenciennes, où les *gueux* et leurs ministres dominoient en-

core, refusèrent la garnison que la gouvernante leur envoyoit; Tournai se rendit à l'approche d'une petite armée que le baron de Noircarmes y commandoit. Mais pour Valenciennes il fallut un siége régulier, à la fin duquel la ville se rendit à discrétion.

Ces expéditions de guerre arrivèrent au printemps de l'an 1567.

Cependant son altesse ne cessoit point d'écrire en Espagne, pour conjurer l'orage qu'elle prévoyoit s'y former. Elle marquoit au roi combien le pays étoit tranquille au dedans, et le succès de ses armes sur les frontières. Elle le prioit, dans d'autres lettres, de contremander les levées qu'il avoit ordonné de faire en Allemagne, puisqu'il n'en étoit pas besoin par le bon train que prenoient les affaires; que tout étoit apaisé ou le seroit bientôt. Mais il n'a point paru que ces lettres aient pu effacer les sinistres impressions, ni changer les résolutions violentes déjà prises en Espagne.

Le troisième livre de cet ouvrage qui va suivre, fera voir quelles étoient ces résolutions, et à qui l'exécution en fut commise; les mesures qu'on prit aux Pays-Bas pour les prévenir ou les relancer; la guerre civile et les nouvelles calamités qui en résultèrent.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Les troubles se réveillent. Conduite de la cour d'Espagne. Retraite de quelques seigneurs. Désertion des peuples.

Le chapitre précédent vient de mettre au jour le dénouement affreux de cette longue querelle entre deux nations ennemies, depuis que le sort les avoit unies sous la même domination.

L'antipathie naturelle n'avoit jamais cessé durant trois règnes, mais le troisième la fit éclater avec cette fureur qui renverse les trônes et détruit les royaumes.

Tant de haines, tant de dissimulations et de déguisemens qui couvroient les passions les plus ardentes, produisirent à la fin la funeste rupture dont on vient de parler, et qui eut des suites si terribles.

Strada la compare à un grand tremblement de terre, et la comparaison me paroît juste pour la violence et le peu de durée.

En effet ce tourbillon impétueux passa comme un éclair en très-peu de jours, et se réduisit au calme comme de soi-même.

A présent, quand on considère, dans le lointain du passé, les événemens d'alors, il semble que ce dernier moment étoit saisissable pour le mettre à profit.

Le premier feu jeté, l'embrasement se ralentit, et se seroit éteint faute d'alimens, si on les avoit écartés, et si on avoit profité de l'instant favorable qui ramenoit les choses dans leur état naturel. Mais ce n'étoit point là ce que l'humeur du roi Philippe II, ni l'avidité de ses ministres avoient en vue.

Les résolutions étoient prises depuis long-temps; ce dernier soulèvement irritoit et donnoit couleur et prétexte de les mettre en exécution; il falloit cependant gagner encore du temps, et c'est à quoi la cour d'Espagne s'attachoit par un redoublement de dissimulation et de grimaces pour tromper les Flamands et les envelopper, grands et petits, dans cette cruelle vengeance préméditée.

On commençoit sur le premier plan, que le prince d'Orange avoit deviné, par amuser la gouvernante touchant le prochain voyage du roi, l'amnistie et le pardon général et particulier que le roi donneroit à son arrivée. On ne lui répondoit pas sur les points essentiels qu'elle proposoit continuellement, pour ne point engager le roi, et, pendant qu'on la combloit de louanges, on la désavouoit tacitement sur tous les points, et on évitoit d'entrer en matière sur le passé et l'avenir, la laissant faire dans l'embarras le plus pressant, sans aucune instruction si nécessaire en ces conjonctures. Entre-temps, on lui ordonnoit de presser en Allemagne les levées de troupes qu'elle avoit interrompues, parce qu'il lui sembloit n'en avoir plus besoin, et on armoit en Espagne.

Il convient, à ce propos, d'examiner ce que l'on fit

en Espagne, suivant le plan conçu, auquel on travailloit sourdement, autant qu'il se pouvoit cacher, et cependant efficacement. Ensuite, nous réfléchirons sur les mesures qu'on prit aux Pays-Bas, pour parer cette invasion, du moins ceux qui ne furent point trompés, car la plupart le furent pour leur malheur.

Le conseiller Hopperus qui (comme il a été dit) étoit promu au conseil suprême des Pays-Bas, et parti pour Madrid au mois d'avril passé, continua ses mémoires étant en Espagne, durant quelque temps, et nous dit que le roi se trouvoit malade de fièvre, au *Bosque* de Ségovie, quand il reçut les fâcheuses nouvelles de ces dévastations, pillages et grands désordres, qui venoient de se commettre et qui lui déplurent beaucoup en augmentant son mal; que nonobstant, il examina et travailla lui-même, par notes et remarques, sur toutes les dépêches qu'il recevoit presqu'à tous momens, après quoi il fit assembler son conseil-d'état et lui proposa ce qu'il jugea à propos pour savoir son avis. Ordinairement il ne décidoit point, comme nous avons dit ailleurs, mais faisoit souvent ramener une affaire jusqu'à deux et trois fois devant la jointe, et il prenoit sa résolution en particulier.

Hopperus nous détaille quelles étoient les personnes du conseil-d'état et de la jointe qui y assistèrent, avec le raisonnement qu'on tint à ce sujet.

C'est une remarque à faire, que dans cette jointe l'on trouva, comme par un heureux hasard, que dans tout ce qui étoit accordé et conclu par la gouver-

nante, sa majesté n'étoit engagée à rien, et l'on proposa que la réponse du roi pouvoit glisser entièrement et passer sous silence les besoignés et les négociations avec les mécontens, précédens et à venir, pour ne les point approuver, ni improuver. Il semble qu'il ne falloit rien de plus exprès pour un désaveu formel, que de dire qu'on ne vouloit rien tenir de ce qui étoit arrêté. Sur la proposition de convoquer les états-généraux des provinces, que son altesse recommandoit comme en étant extrêmement pressée, fut conçue une réponse obscurément négative.

Le roi se conforma à cet avis; et furent envoyées leux dépêches à son altesse, l'une ostensible et l'autre secrète : la première annonçoit la naissance de l'in-'ante Isabelle en termes étendus; que le roi partoit de Ségovie pour Madrid, afin de donner les ordres pour son prochain voyage; que la tenue des états ne seroit point un remède contre le mal, mais un préjudice à la conscience et à l'honneur de sa majesté, notamment en son absence; que le meilleur moyen, n cas de besoin, seroit de repousser la force par la orce; que sa majesté ne doutoit point que, par-delà, ant de personnages bien intentionnés et affectionnés u service de Dieu et de la république ne fissent bon office.

La dépêche secrète, fort laconique, enjoignoit de se ervir des raisons d'autrefois et de celles contenues ans la lettre publique, pour rejeter la tenue des tats-généraux; et, en cas de force, de s'en remettre à Dieu et à sa providence; mais de ne rien faire qui

pût paroître directement, ni indirectement procéder de l'aveu du roi.

Voilà le précis de ces deux lettres que son altesse sollicitoit et attendoit avec tant d'impatience, après les consultes réitérées et les délibérations des ministres, dont le roi approuvoit le résultat.

Les autres dépêches de la cour d'Espagne étoient sur le même ton. L'empereur avoit reçu une lettre du roi et y avoit répondu; il y témoignoit sa bonne volonté, mais faisoit voir en même temps qu'il étoit engagé dans une guerre contre les Turcs; qu'une bonne partie de l'Allemagne s'intéressoit au sort des Pays-Bas; que ceux qui suivoient la confession d'Augsbourg n'approuveroient jamais qu'on l'opprimât en ce pays-là. Après avoir exposé toutes ces difficultés, l'empereur offre sa médiation pour accommoder les différends entre le roi et les provinces des Pays-Bas. Il envoya à la gouvernante des lettres à la même fin pour le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Horn et de Mansfelt, laissant à sa disposition de les adresser ou non.

Le ministère d'Espagne ne put goûter, pour lors, la médiation de l'empereur entre le roi et ses sujets. On ne voulut compromettre le roi en aucune semblable négociation; on s'en excusa par des complimens, et la gouvernante eut ordre de ne point délivrer les lettres aux seigneurs ci-dessus nommés.

L'historien Strada donne une relation, en grand détail, de toutes les délibérations qui se passèrent en ce temps-là à la cour d'Espagne; le portrait et le

caractère de ceux qui entrèrent au conseil, leur opinion, pour ou contre, soutenue par un discours fleuri, qui a bien l'air d'avoir été composé à loisir long-temps après. Cependant, quant au décisif, on ne trouve pas que ces pompeuses déclamations aient produit autre chose que des résolutions et des ordres de la part du roi, équivoques, pleins de circonspection et de réserve, malgré l'état embarrassant et la crise où la gouvernante et le gouvernement des Pays-Bas se trouvoient exposés de jour en jour.

Pour le père Famien Strada, j'en dirai quelque chose par épisode, puisque les uns en font grand cas, et les autres le rabaissent beaucoup.

Il étoit Romain de naissance et jésuite de profession; il a donné au public une histoire régulière, intitulée : *Histoire de la guerre des Pays-Bas*, écrite dans les règles, avec ses ornemens et ses figures, sur le modèle de Tite-Live, et des anciens historiens grecs et romains.

Il pouvoit intituler son livre : *Histoire de la maison Farnèse*, puisque c'est un panégyrique au principal, de Marguerite, duchesse de Parme, et d'Alexandre, son fils. Comme les Pays-Bas et la guerre des troubles ont servi de théâtre à leurs grands exploits, l'auteur l'a choisi pour y célébrer leurs actions héroïques.

Et comme il travailloit par ordre du duc de Parme, il eut accès à toutes archives, et put consulter toutes les lettres, les ordres et les dépêches les plus secrètes de la cour d'Espagne, sous le gouvernement de la mère et du

fils, ainsi que les minutes et les mémoires qu'ils en avoient gardés de leur côté, et les négociations étrangères de leur temps. On le voit distinctement par la date des lettres qui sont citées, qu'il ajoute ordinairement par note ou astérisque. Quant à ces époques, il avoit d'excellens matériaux qu'il a mis en œuvre, quelquefois un peu en historien pédantesque : mais on s'aperçoit aisément des endroits où ce secours lui manquoit; il a travaillé alors sur des notions communes. Étant étranger, il ne connoissoit pas assez les maisons et la noblesse du pays, la carte et la juste situation des lieux et pareilles circonstances; ce qui lui a fait faire des fautes considérables, qui s'éloignent même de la vraisemblance, et sur lesquelles on l'a critiqué avec raison.

Pour reprendre le discours interrompu par cette digression, la cour d'Espagne étoit toujours fort occupée dans les conférences, les jointes et les consultes, où tout se passoit avec les plus grandes formalités; non-seulement l'empereur, mais d'autres princes écrivoient en cour.

Les seigneurs du pays, tels que les princes d'Orange, les comtes d'Egmont, de Horn, d'Hooghstraete, de Mansfelt, de Meghem et autres avoient écrit de temps en temps.

Les réponses vinrent assaisonnées de manière à les contenter tous, sans découvrir le mystère. C'étoient de ces lettres que Tacite appelle *rerum vacuas*, et que les Italiens nomment *lettere di paglia*.

Une résolution, sur la fin, fit grand bruit et fut

sonnée à la trompette ; c'étoit le voyage du roi. Cette affaire avoit passé par toutes les délibérations les plus solennelles. On y avoit prodigué de beaux discours pour régler le temps, la route, la suite de sa majesté ; on avoit examiné s'il falloit aller par mer ou par terre, avec une armée ou sans armée, une armée forte ou médiocre, de vieilles troupes ou de nouvelles.

La duchesse de Parme avoit écrit dans ses dernières dépêches, que tout le monde se lassoit et s'impatientoit de ces incertitudes et de ce peu d'assurance ; que la noblesse reprenoit la confédération ; que l'on s'étoit emparé de quelques villes qui refusoient l'entrée aux garnisons qu'elle y destinoit ; qu'on se préparoit à la guerre de tous côtés, et qu'enfin elle ne se flattoit pas de pouvoir contenir les peuples, ni de maintenir la religion et l'obéissance plus loin qu'octobre ou novembre prochain.

Ces fâcheuses nouvelles mirent l'alarme dans le ministère ; il y en eut parmi eux qui proposèrent le départ du roi sur-le-champ, mais il n'étoit pas encore rétabli de sa maladie ; et l'assemblée des états, *las cortes*, où la présence du roi étoit nécessaire, ne devoit s'ouvrir que le premier décembre.

Il fut donc résolu que sa majesté partiroit au mois de février suivant, qu'elle se rendroit par mer en Italie, et de là aux Pays-Bas par les états du duc de Savoie, la Franche-Comté et les lisières de la France.

Cette résolution fut d'abord envoyée à son altesse, avec les ordres relatifs à ce voyage, et notifiée par-

tout avec emphase; on ordonna des vaisseaux pour le transport d'Italie. L'élite de ces vieilles bandes d'infanterie espagnole, qui étoient à Naples, en Sicile, en Sardaigne et à Milan, fut avertie de se tenir prêtes avec quelque cavalerie. On devoit les remplacer par des troupes qu'on amèneroit d'Espagne.

Bien des gens mieux informés ou plus clairvoyans traitoient ce grand appareil de comédie, persuadés que le roi n'entreprendroit jamais ce voyage, qui ne cadroit point avec ses intentions secrètes; et l'événement a justifié leur raisonnement.

La grimace fut encore poussée plus avant. Les ministres d'Espagne eurent ordre de communiquer cette résolution aux cours étrangères où ils résidoient.

Le passage fut demandé, en cérémonie, au roi de France; le duc de Savoie fut consulté; on envoya aux Alpes un ingénieur de Milan, qui parcourut toute la route, prit vue des lieux, et en dressa des cartes figuratives; enfin on n'oublia rien pour convaincre le monde de la réalité de ce prochain voyage aux Pays-Bas : en Italie et en Espagne, on passoit pour incrédule si on n'y ajoutoit pas foi.

Hopperus qui étoit sur le lieu, y fut trompé comme un autre, il écrivit à ses amis le départ prochain du roi, en termes d'assurance. C'est ici où il finit ses mémoires et où il rapporte les nouvelles qu'on en a données à son altesse. Il se réjouit de ce prochain voyage avec tous les fidèles vassaux et les zélateurs de la religion, dit-il, pour le service de Dieu et de sa

majesté, avec une espèce de prière à la fin, comme s'il lui souhaitoit un bon voyage. Il a vécu en Espagne jusqu'en 1576, mais il a discontinué son recueil des troubles.

Ces préparatifs néanmoins, avec tout le bruit qui les accompagnoit, en imposèrent assez au public, pour produire l'effet qu'on s'en promettoit, qui étoit d'endormir les plus éveillés, et de gagner du temps.

Nous avons dit comment l'autorité du gouvernement avoit pris le dessus, peu à peu, par la réduction de Tournai et de Valenciennes. Ce bruit avantageux de la venue du roi fit baisser de beaucoup l'arrogance des sectaires internes et externes, on supprima leurs prêches, on démolit leurs temples. Les officiers et les magistrats profitèrent de cet ascendant et les réduisirent aux bornes d'une tolérance provisoire.

Plusieurs des principaux seigneurs n'osoient plus les protéger si ouvertement, d'autres abandonnèrent leur cause. Des villes, où ceux du parti qui avoient jadis primé, firent leur accommodement, et reçurent garnison, telles que Bois-le-Duc et Anvers même.

Son altesse se rendit en cette ville, y tint sa cour un temps et apaisa, par sa présence, des désordres renaissans.

C'étoit en vue de pareil succès qu'on divulguoit avec ostentation nouvelles sur nouvelles, touchant l'arrivée du roi. Les lettres que la gouvernante recevoit à ce sujet, furent communiquées par autres lettres circulaires et par copies; on y ordonnoit les préparatifs qui regardoient le dedans du pays. On y

exhortoit le peuple à réparer promptement les églises et les monastères endommagés, afin qu'il ne parut rien des désordres passés. A la fin on institua des prières publiques pour l'heureux voyage de sa majesté. Il falloit entretenir ces bonnes idées et les encourager de temps en temps; le vulgaire étoit inquiet et changeant, et il ne manquoit point de sinistres explications, et de mauvais discours propres à renverser toutes les mesures.

Dans ce temps-là fut imaginé un nouveau moyen de tenir les gens en haleine par une espèce de diversion qui occuperoit pour un temps les esprits, et tendroit au même but. On a voulu en attribuer l'invention au chef-président Viglius, mais on reconnut bientôt qu'il partoit d'Espagne, et Viglius n'en étoit tout au plus que l'organe.

C'étoit un renouvellement de serment ou plutôt un nouveau serment, puisque le formulaire contenoit une clause : de servir fidèlement le roi contre ceux qui seroient déclarés criminels de lèze-majesté, sans exception. Ce serment fut proposé à tous ceux qui étoient en charge, depuis les gouverneurs et les premiers cavaliers jusqu'aux dernières magistratures. C'étoit comme une pierre de touche pour découvrir les sentimens, et en même temps un prétexte pour déplacer ceux qui refuseroient le serment sans autre formalité et sans contrainte, mais c'étoit aussi un prélude qui donnoit beaucoup à penser sur ce qu'on avoit envie de faire, et faire avorter, en quelque sorte, le dessein caché des Espagnols avant leur arrivée.

Son altesse fit la proposition au comte de Mansfelt premièrement, ensuite aux comtes d'Egmont, de Barlaimont, de Meghem et au duc d'Arschot. Ces seigneurs promirent de se conformer aux intentions de la gouvernante. La chose passa graduellement, sans grande difficulté, dans les provinces et les villes, jusques aux bas-officiers en charge.

La proposition en fut faite aux absens; les comtes de Horn et d'Hooghstraete s'excusèrent modestement sur le serment qu'ils avoient fait, à leur avénement, pour les charges dont ils étoient revêtus, serment qu'il ne falloit point réitérer en vain, quand on étoit irréprochable. Brederode, qui commandoit une des bandes d'ordonnance, résista un peu pour délibérer, mais tout d'un coup il refusa brusquement et quitta son emploi.

On usa de beaucoup d'adresse pour sonder le prince d'Orange et lui faire la proposition. Il étoit alors dans son gouvernement de Hollande. A la première ouverture, il se déclara hautement et répondit, qu'il voyoit bien qu'on vouloit le dégoûter et le priver de ses gouvernemens, par ce moyen flétrissant qu'il traitoit de basse chicane et d'opprobre; qu'il étoit déterminé à renoncer à tous ses emplois et à se retirer, plutôt que de passer par ces avanies.

Son altesse, alarmée de ce refus et qui vouloit le ménager, par crainte, dans ces conjonctures, lui envoya le secrétaire Berty pour le disposer à se conformer aux autres. Le prince s'expliqua sur le même ton, qu'il ne vouloit pas se lier les mains sans exception; qu'il étoit vassal de l'empereur, avec qui l'on

pourroit un jour avoir querelle. Berty lui dit qu'il n'étoit pas question de cela, qu'il pourroit ajouter des réserves à son serment. Le prince répliqua avec emportement : « Quoi donc je m'obligerai à mener ma femme au bûcher parce qu'elle est luthérienne? (c'étoit Anne de Saxe, sa seconde femme.) » Il ajouta qu'il n'étoit pas si dupe que bien d'autres sur toutes ces rumeurs affectées de l'arrivée du roi, qui, au dernier moment, y enverroit peut-être quelque lieutenant, à qui il ne pourroit pas céder, et qui tout au plus ne seroit que mon égal, dit-il, comme par exemple le duc d'Albe. Après avoir lâché ce mot, il tomba dans un morne silence. C'étoit un secret pour Berty alors et peut-être pour tout le monde dans les Pays-Bas, à la réserve du prince seul.

Le secrétaire Berty revint sans avoir rien effectué, et nous verrons quelque temps après que le prince se démit de tous ses emplois, pour se retirer en Allemagne.

A reprendre le discours qu'il avoit tenu au secrétaire Berty, ce n'étoit pas un discours perdu, et si quelqu'un de tous les Pays-Bas avoit déterré le dessein caché du roi, c'étoit certainement le prince d'Orange. L'Espagne rencontroit en son chemin un ennemi redoutable dans le cabinet et ensuite dans les armes.

Il faisoit grosse dépense, comme il l'a avoué, et disoit qu'il ne la regrettoit pas; qu'il appartenoit aux savans et aux particuliers de rechercher les secrets de la nature; mais que pour lui et ses pareils, leur

étude étoit de rechercher les secrets des rois et de ne rien épargner pour en venir à bout.

On a vu ci-devant comme il avoit établi ses correspondances en France, qu'il entretenoit soigneusement. Il éclaira de près ce qui se passoit à l'entrevue de Bayonne en 1565.

La reine régente (Catherine de Médicis) accompagnoit le roi Charles IX, son fils, dans la visite de son royaume. Le roi d'Espagne avec la reine, sœur de Charles IX, devoient se rendre à Bayonne pour se voir par manière de galanterie et de rendez-vous. On prit soin d'informer les ministres étrangers, tant en Espagne qu'en France, et les deux cours envoyèrent ordre à leurs ambassadeurs et ministres résidant ailleurs de prévenir tout ombrage et de publier que ce rendez-vous ne regardoit uniquement qu'une amitié fraternelle du roi de France pour sa sœur. Ces précautions scrupuleuses réveillèrent l'attention beaucoup plus que si l'on n'en eût point parlé, tous les émissaires se mirent en campagne, et tous les princes et les états souverains en prirent des ombrages effectifs. L'amiral de Colligni et le prince d'Orange furent aux aguets. Le roi d'Espagne, après de longues délibérations, n'y vint pas, mais il y envoya la reine Elisabeth, sa femme, avec le duc d'Albe. Ainsi l'entrevue eut lieu. On passa sept à huit jours ensemble dans les plaisirs et les fêtes les plus magnifiques. Plusieurs conférences y furent tenues entre ces personnes royales, où le seul duc d'Albe assista.

Le secret en fut impénétrable, et l'on a cru que

faute de pouvoir, ou à cause d'un pouvoir très-borné que le roi catholique avoit donné à la reine et à son ministre, la plupart des affaires étoient restées en termes de grands projets. Il fut découvert pourtant qu'il s'y étoit proposé quelques mariages, dont la conclusion suivit après, et que non-seulement on y avoit confirmé tous les engagemens précédens touchant la ligue catholique, mais qu'on étoit entré dans des mesures d'une alliance encore plus étroite.

Quelqu'année ou deux après, François Walsingam, que la reine Élisabeth d'Angleterre tenoit comme ambassadeur en France, y découvrit plus profondément le traité de l'alliance catholique, et en donna de plus grands éclaircissemens à la reine sa maîtresse et à milord Buchurst, son premier ministre. Le prince d'Orange en eut connoissance par la voie d'Angleterre.

Ce prince eut ses agens secrets à Rome et en Allemagne. L'on verra ci-après combien il étoit puissant, et quels ressorts il y fit jouer, quand le masque tombé de part et d'autre, il prit les armes.

L'on a sur-tout admiré ses intelligences et les avis qu'il recevoit d'Espagne. Le roi ne faisoit rien ou ne disoit pas un mot qu'il n'en eût connoissance; bien des gens croyoient dans ce temps-là, qu'il avoit une intime correspondance avec le prince don Carlos, fils unique du roi. Ce prince à la vérité étoit d'une toute autre humeur que son père; il avoit même témoigné, en plusieurs rencontres, l'inclination qu'il portoit aux

seigneurs flamands, tels que le comte de Horn, le marquis de Berghes et Montigni, mais cela ne fit qu'avancer son malheur, et, quelque bonne volonté que cet infortuné prince pût avoir, on le tenoit si éloigné des affaires, il étoit si mal dans l'esprit du roi, et tellement observé, qu'il lui auroit été difficile de communiquer à d'autres ce qu'il ne savoit pas lui-même.

Il me semble plus apparent que Philippe II, qui travailloit beaucoup et faisoit travailler nombre de secrétaires sous ses ordres, pouvoit être mal servi par des gens qui se plaignoient de son humeur difficile, de l'accablement du travail, qui ne louoient pas sa libéralité, et qui, dans la suite, encoururent sa disgrace, comme Antonio Perez, Escovédo, et d'autres; que parmi tant de gens de service du cabinet il se pouvoit trouver quelqu'un qui cherchât à se dédommager ailleurs.

Philippe II, jaloux de son secret et inexorable sur ce point, ne devoit point pourtant l'ignorer tout-à-fait. Il en agissoit de même envers les autres, et entretenoit aux Pays-Bas des émissaires et des espions, au commencement des troubles; c'étoient des moines et des gens de bas alloi, qui l'avertissoient du progrès de l'hérésie, des assemblées secrètes, et des partis qu'on formoit, de toutes les actions et de la conduite des grands. Il se plaisoit dans ce commerce et dans ses dépêches secrètes à la gouvernante; il lui marquoit quelquefois des personnes et des circonstances, se piquant d'être mieux informé qu'elle, qui

étoit sur le lieu. Elle eut occasion de prendre d'autres fois sa revanche, en faisant voir qu'on lui donnoit de faux avis, sur-tout elle l'avertissoit, à coup sûr, qu'on le trahissoit dans son cabinet, puisque certains points les plus secrets qu'elle-même lui avoit écrits étoient éventés par ce moyen-là. Le roi avoit encore ses pensionnaires en France et à Rome, et il avoit si bonne opinion de sa propre direction qu'il se crut à l'abri d'être trompé. Le contraire fut prouvé en certaines rencontres et quelques années après, quand il voulut entreprendre sur la reine Elisabeth; il avoit en Angleterre et en Irlande tant d'espions et de furets à ses gages, qu'ils se décéloient et se trahissoient l'un l'autre et périrent la plupart.

Pour revenir au prince d'Orange, s'il n'avoit point tant d'employés, il étoit mieux servi. Avec une supériorité d'esprit et un grand jugement, il fit ses combinaisons et ses réflexions lui-même, et fut si heureux à deviner qu'il pronostiquoit l'avenir.

On a écrit à ce sujet qu'ayant calculé toutes ses notions sur les affaires de France, et appris ce qui s'étoit passé aux conférences de Bayonne, il avoit prédit le massacre de la St-Barthélémi, qui arriva quelques années après, qu'il en avertit même l'amiral de Colligni, pour le mettre en garde contre les caresses de la cour, et de pareils coups de main; mais son mauvais destin l'y entraîna.

Pour les affaires des Pays-Bas, son plan étoit fait, et il ne fit que s'y raffermir. Il persista à vouloir

quitter toutes ses charges et à se retirer. Madame la gouvernante qui auroit souhaité de l'apaiser et qui le considéroit et le ménageoit beaucoup, proposa qu'il entrât en conférence avec le comte d'Egmont, et leur première entrevue se fit à Willebroeck, de l'aveu de son altesse.

On y parla de cette affaire, mais à cœur ouvert sur bien d'autres; le prince resta inébranlable, découvrit au comte quelques-uns de ses secrets et de ses vues qui auroient suffi à l'ébranler lui-même, mais celui-ci comptoit trop sur ses services passés et sur ses protections.

Ils eurent encore, depuis, d'autres entrevues à Vilvorde, et la dernière fut à Termonde, immédiatement avant le départ du prince, plus secrètes, et sans la participation de son altesse.

Entre-temps le plan du roi d'Espagne se découvrit peu à peu, la prédiction du prince d'Orange se vérifia. L'on apprit que le duc d'Albe étoit nommé pour venir aux Pays-Bas avec une armée. La gouvernante en avoit reçu avis du roi, mais n'avoit point trouvé à propos de le publier sitôt. Au reste, il étoit assaisonné de tout ce qui pouvoit en imposer à son altesse et au peuple : le roi promettoit et persistoit à vouloir se rendre aux Pays-Bas, le plus tôt possible. Il avoit ordonné seulement à son cousin le duc d'Albe, de prendre les devants pour applanir quelques difficultés et arranger les affaires, afin que sa majesté y trouvât tout en ordre à son arrivée, pour y remettre la paix : qu'entre-temps le duc d'Albe commanderoit les troupes

et exécuteroit quelques commissions pour les fortifications et la sûreté du pays, sous les ordres et l'assentiment de son altesse.

Ce fut sur ce ton-là et avec des précautions si recherchées que le gouvernement annonça la venue prochaine du duc d'Albe, comme précurseur de la paix. Le public n'y fut point trompé en entier; chacun songeoit à ses intérêts et prit ses mesures; les uns se flattèrent que le mal ne seroit pas si grand, et persistoient dans la négligence et l'inaction. Les autres ne pensoient qu'à se dérober à l'orage; les plus avisés d'entre eux et qui avoient le plus à craindre nourrissoient d'autres projets, mais ils ne furent ni secondés ni suivis.

Il étoit question de fermer l'entrée du pays aux Espagnols à main forte, et de ne les recevoir que par capitulation, sur la frontière. Ce projet pouvoit réussir, et à bien examiner les choses, on étoit en état de l'exécuter.

Tout ce que le duc d'Albe pouvoit amener ne consistoit pas en 20,000 hommes, véritablement des meilleures troupes d'Espagne, pour plus de la moitié; le reste n'en étoit pas de même, et on avoit de quoi leur opposer une armée aussi forte, et qui n'étoit point fatiguée d'un long voyage.

Les bandes d'ordonnance, où l'on trouvoit cette cavalerie flamande, qui avoit eu tant de réputation sous Charles-Quint et dans les guerres postérieures, n'étoient composées et commandées que par les gens du pays. Il parut l'année d'après que le seul prince d'Orange

avoit 25,000 Allemands à ses ordres, avec lesquels il passa la Meuse. Il parut encore, dans la continuation des troubles, que les bourgeois et les manans étoient encore soldats en ce temps-là.

D'ailleurs l'on pouvoit faire fond sur une puissante diversion de la part des mécontens de France. L'amiral de Colligni et ses adhérens ne cessoient de remontrer à la cour l'ombrage que causoit le passage du duc d'Albe avec une armée, et demandoient à s'y opposer; mais voyant les deux couronnes trop liées l'une à l'autre, il offrit de rompre avec sa cour, et d'entreprendre de les attaquer de son chef.

Les Suisses même ne regardoient pas de bon œil ce passage dans leurs environs.

Si l'on suppose que l'amiral, dans l'intérêt qu'il y prenoit, eût seulement côtoyé les Espagnols en les harcelant et les insultant de temps en temps en Bourgogne et dans leur longue route, depuis la Savoie jusqu'au Luxembourg, leur armée en auroit terriblement souffert dans sa marche.

Le parti huguenot embrassoit ce projet avec chaleur. C'est le sujet d'un livre qu'on fit en France, qui en contient le plan et le dessein. Les Flamands étoient invités à y concourir de leur côté pour s'affranchir du joug. Ce petit livre porte pour titre : *Sacré concile, dédié aux habitans des Pays-Bas*, et il en fut répandu nombre d'exemplaires dans les Pays-Bas.

Tous ces beaux projets n'étoient pas inconnus; ils furent examinés et goûtés par plusieurs; il y avoit eu un rendez-vous en Hollande, où il s'en étoit agi beau-

coup. Le comte Louis de Nassau les y avoit proposés et s'étoit offert, mais la négociation étoit délicate et difficile, parce qu'il falloit la communiquer à trop de gens à qui il n'étoit pas également prudent de se fier.

Il est plus qu'apparent que dans ces entrevues avec les comtes d'Egmont, de Horn et autres seigneurs, ces projets vinrent sur le tapis; l'unanimité y manquoit; et comme j'ai dit, plusieurs se flattoient du côté de l'Espagne.

Le dernier congrès se tint à Termonde, lorsque les Espagnols étoient déjà en mouvement dans leurs quartiers en Italie, et le duc d'Albe en chemin pour s'y rendre. On n'y conclut rien; le prince d'Orange eut un entretien avec le comte d'Egmont et ce fut le dernier. Il lui répéta les discours qu'il lui avoit déjà tenus autrefois, et récapitula tous les griefs que les Espagnols pouvoient former à sa charge, qu'ils ne lui pardonneroient jamais; il lui découvrit ses secrètes découvertes, et le contenu d'une lettre qu'on venoit d'intercepter de l'ambassadeur d'Espagne en France, qui marquoit à la gouvernante assez librement les violentes résolutions prises en Espagne, et les desseins sanguinaires du duc d'Albe. Le comte qui croyoit avoir bien pris ses mesures, et qui attribuoit le parti que le prince prenoit, à un excès de méfiance et d'ombrage, ne put approuver ses raisons; le prince d'Orange lui prédit qu'il seroit peut-être le premier à qui les Espagnols marcheroient sur le corps pour passer dans les provinces; après quoi ils se quittèrent et se dirent adieu avec beaucoup de regret.

Le prince préparé de long-temps à cette résolution, partit immédiatement après, en avril 1567, avec sa femme et toute sa famille, ses domestiques, meubles et bagages, et quelques nobles affidés qui voulurent suivre sa fortune. Il se rendit premièrement à sa ville de Breda, d'où il écrivit une lettre très-polie, en prenant congé de la gouvernante; il laissa son fils aîné du premier mariage, qu'on nommoit le comte de Buren, aux études à Louvain, et après avoir demeuré quelque temps à Breda, il se retira à Dillembourg, au comté de Nassau.

Les comtes de Culembourg et de Bergh, s'étoient déjà retirés en Allemagne. Brederode avoit aussi pris ses mesures pour se retirer, mais il resta encore un temps en Hollande comme chef du parti, et plus entêté que jamais de ses prétentions sur cette province.

Tous ces seigneurs avoient depuis long-temps vendu des biens considérables et chargé les autres. Quand on en fut informé et qu'on vit leur retraite effective, il y eut une émotion terrible dans tout le pays; des nobles, de riches marchands d'Anvers, des premiers bourgeois de toutes les villes, résolurent de s'expatrier avec leurs familles. La désertion fut si grande, que son altesse écrivit au roi, qu'il étoit sorti du pays plus de cent mille personnes.

CHAPITRE II.

Mission du duc d'Albe, son voyage et son arrivée aux Pays-Bas.

1567. A COMBINER tout ce qui s'étoit fait en Espagne depuis le règne du roi Philippe II, du moins depuis son départ des Pays-Bas en 1559, avec la résolution qui venoit de s'y prendre concernant ce pays, c'en étoit une conséquence et une suite déterminée.

Peu de gens comprenoient, en ce temps-là, le système et le but vers lequel il étoit dirigé; les mesures en étoient trop variées et les esprits trop échauffés pour en considérer les gradations avec le flegme qu'on observoit en Espagne à le tramer.

Ce système étoit conforme au génie du roi et à ceux de sa nation. Philippe, en possession des vastes domaines de son père, y auroit voulu régner comme il auroit régné en Asie.

Son long séjour aux Pays-Bas et les exactes informations qu'il en avoit prises, lui faisoient voir bien des obstacles à rencontrer dans son dessein, qu'il se flattoit de surmonter par sa politique et par sa maxime favorite, que lui et le temps en valoient deux autres.

Les Pays-Bas étoient alors dans leur beaux jours et dans l'abondance. Des villes opulentes et contiguës, des bourgs, des villages, des hameaux, qui valent de bonnes villes ailleurs et qui se touchent, par manière de dire, dans un médiocre continent; un pays peuplé à l'immense, tout cultivé, sans perdre un pouce

de terre, un commerce florissant qui réjaillissoit partout, en un mot tout le monde laborieux et dans l'aisance. Cet objet digne d'envie, avoit frappé les Espagnols, depuis le roi jusqu'au dernier de la nation. Naturellement envieux et jaloux, comme il a paru par les exemples du passé, dans tout le contexte de cet ouvrage, la comparaison de leur pays natal à celui-ci offroit un contraste perpétuel qui excita leur convoitise. Ils ne pouvoient digérer que le plus ancien patrimoine du roi surpassât, en sa simplicité, le faste de tous leurs royaumes, et que dans ce beau pays, ils fussent si peu les maîtres.

Le roi, dont on a crayonné ci-devant le caractère, non content de régner comme ses prédécesseurs, voulut élargir son autorité et fit quelques démarches pour y parvenir. Mais dès qu'on s'aperçut de son dessein despotique, on le traversa pas à pas. Les priviléges de la nation, l'assemblée des états, qui les protégeoit, les consentemens à requérir l'arrêtoient souvent et l'offensoient plus sensiblement et plus sérieusement qu'il ne faisoit paroître.

On a dit dans les récits précédens que l'ancienne aversion se réveilla de nation à nation dans ces incidens : on s'y endurcit de plus en plus. Ce monarque, malgré toute sa dissimulation, ne put cacher qu'il partoit mécontent et qu'il n'aimoit point les Flamands.

Ceux-ci firent connoître, peut-être avec trop de franchise, qu'ils y étoient indifférens, et qu'ils ne le regardoient pas au niveau de Charles V, ni de Philippe-le-Bel.

Il crut pourtant avoir jeté les fondemens du plan qu'il avoit conçu pour arriver à ses fins dans la promotion et la disposition des gouvernemens, avant son départ, où tout étoit compassé par poids et par mesure, avec toute la prévoyance pour l'avenir, et pour induire les grands seigneurs du pays à y coopérer comme malgré eux, ou à leur insu.

Il falloit pour cela semer la désunion parmi eux, afin que, par émulation, ils s'abaissassent les uns les autres, et imperceptiblement le pouvoir de ces états-généraux, qui l'embarrassoit dans ses projets. Il ne fut rien oublié pour diviser la haute et la moyenne noblesse, et ceux qui la composoient entre eux. Le clergé étoit assez occupé et assez divisé par les nouveautés qu'on vouloit introduire au moyen de l'érection des évêchés et de l'inquisition; et si ces desseins eussent réussi en entier, ces puissantes abbayes, chapitres et monastères, changeoient en quelque façon de maître, par les incorporations, les unions et les suppressions en faveur d'autres plus dévoués à la cour.

Pour le tiers-état et le peuple, ils vivoient du jour à la journée, et ne s'intriguoient que de leurs propres affaires; les principaux qui étoient à la tête des villes, et dans les magistratures, dépendoient beaucoup de la haute noblesse et faisoient fond sur leur protection; et le bas peuple, tout nombreux qu'il étoit, ne se sentoit pas. Il étoit d'ordinaire entraîné par les autres, comme il conste par tant d'exemples. C'étoit donc la noblesse, en ce temps-là nombreuse, puissante, aguerrie et qui avoit tant d'influence sur les autres membres,

que l'Espagne cherchoit à abaisser; la suite a fait voir quelle étoit sa prévoyance et son but caché. Cette noblesse s'étoit distinguée et avoit rendu de grands services dans les guerres passées, mais on savoit que la guerre externe ou interne l'épuisoit et l'affoiblissoit foncièrement. L'union n'en étoit pas toujours la même, et tant de sentimens n'étoient pas quelquefois trop uniformes; les grands seigneurs avoient de grands intérêts à ménager, et ceux d'une moindre volée avoient les leurs à proportion, et chacun ses passions.

En les inquiétant sur la religion, ou en les agaçant par quelque infraction de privilége, on en faisoit l'épreuve : si la mésintelligence par émulation ou par envie s'y fût mise, un parti auroit prévalu sur l'autre, ou se seroit accommodé par l'entremise de la cour, en perdant presque volontairement son indépendance, et celle des états-généraux, dont le roi vouloit saper les fondemens à la longue et sourdement.

Si l'animosité jetoit les partis dans une guerre civile, ils s'affoiblissoient d'eux-mêmes, et si trop d'union et d'ardeur les emportoit jusqu'à la rebellion, en les punissant on les écrasoit tout d'un coup, en renversant toutes les constitutions et les lois fondamentales, et l'on emportoit tous les biens de l'innocent comme du coupable.

C'étoit là un système plus convenable à Tibère, qu'à un roi catholique, mais ceux qui long-temps après en ont observé la marche et les ressorts, prétendent y découvrir cette direction.

Nous avons déjà remarqué que le roi avoit pressenti

la demande que lui firent les états-généraux en pleine assemblée à Gand, avant son départ pour l'Espagne. A peine y étoit-il, que les deux points de cette demande furent poussés à outrance; le premier, en faisant retirer ses troupes par voie de fait; le second, en lui faisant sacrifier le cardinal de Granvelle, son ministre de confiance, disgrace qui fit perdre à la duchesse de Parme un degré de la sienne pour y avoir contribué. L'on pourroit ajouter pourtant, quant à ces confiances : *si tamen ulla fuit.*

Ces déplaisirs furent dissimulés, mais nullement pardonnés. On les verra bientôt relevés en forme d'accusations dans les procès criminels de ces seigneurs, qu'on avoit résolu de perdre.

Les autres points de la volonté du roi, tels que l'érection de nouveaux évêchés, les placards rigoureux, le concile de Trente, sur-tout le grand article de l'inquisition, rencontroient des contradictions et de choquantes oppositions, à mesure qu'ils paroissoient au jour.

Tout cela fut traité en Espagne avec une politique pleine de dissimulation, de précaution et d'artifice; tant de lettres, de mémoires, de dépêches, les députations solennelles et réitérées, les instances les plus vives de la part de la gouvernante, n'opérèrent que peu ou point. On affectoit le silence, le retardement sur les réponses et les instructions nécessaires; on laissoit faire la gouvernante, à dessein formé et toujours prêt à la désavouer sur tout ce qu'elle feroit.

Il semble que par dédain on voulût abandonner

le sort de la Flandre à l'aventure, car malgré des négociations compliquées et très-pressantes, l'on étoit aussi avancé et aussi assuré au bout de sept à huit ans, que le premier jour.

Les irrésolutions et les lenteurs ordinaires du roi étoient connues, et l'on pouvoit leur attribuer quelque inaction; mais elle ne s'accordoit pas, dans un si grand cours de temps, à l'activité des émissaires secrets, aux désaveux, aux tromperies et aux armemens qu'on ordonnoit à la sourdine.

Les calculateurs du système ci-mentionné, font des argumens bien plausibles, du moins s'ils ne sont pas vrais, pour établir que les résolutions les plus violentes étoient prises et décidées depuis long-temps, et que tout ce qui fut fait pour les couvrir n'étoit que momerie et grimace, en attendant que l'un ou l'autre de ces événemens prévus donnât ouverture pour en profiter.

Les choses en vinrent effectivement aux dernières extrémités par les horreurs, les sacriléges, le pillage et l'impiété exécrable du soulèvement de l'an 1567. C'étoit le point périodique, dit-on, que l'Espagne attendoit et qu'elle saisit avidement pour exterminer les habitans, renverser toute constitution et régner dorénavant à titre de conquête, comme aux Indes, d'après une de ces détestables maximes de Machiavel: *qu'il vaut mieux avoir un pays ruiné que de ne l'avoir point du tout.* Ces devins politiques n'en veulent point d'autre argument ni d'autre preuve de leurs conjectures, que la mission d'un homme à main armée, tel que le duc d'Albe.

Son nom est presqu'aussi fameux et aussi immortel que celui d'Attila, dans le même genre d'éloge, proportion gardée.

Il se nommoit Don Ferdinand Alvarez de Toledo, duc d'Alba, marquis de Coria et comte de Salvatierra. D. Garcia Alvarez de Toledo, son bisaïeul, possédoit la ville d'Alba ou Alva de Tormes, avec ses dépendances, dans le territoire de Salamanca, en comté depuis la succession d'un oncle, évêque de Palencia, et le roi de Castille, Henri IV, l'en fit duc l'an 1469. Le *patronimique* Alvarez vient aussi de ce chef. Pour le nom de Toledo, la ville de ce nom, qui a fait anciennement un de ces royaumes qui sont si nombreux en Espagne, l'a communiqué à la famille, à la manière fastueuse du pays; ils ne manquoient pas de tirer leur origine de ces rois. Or, il est remarquable dans l'histoire d'Espagne, que le peu de roitelets qui ont régné, à part, dans ce petit royaume, étoient des Mores et des Arabes, qui en avoient chassé les Visigots; et c'est par forme d'injure et de reproche, que dans quelques manifestes et écrits qui furent divulgués dans les Pays-Bas contre lui, on le nomme souvent marane, pour dire que puisqu'il faisoit vanité de cette descente royale, il avouoit qu'il étoit d'extraction marane et moresque, ce qui est une injure atroce en Espagne.

C'étoit un homme de naissance, qui passoit en Espagne pour bon général, d'une prudence consommée; il avoit la confiance des troupes et cependant les tenoit sous une discipline sévère. D'ailleurs homme

d'esprit, qui travailloit bien au gré de son maître, assez difficile à contenter sur cet article. Il avoit soixante ans quand il vint en ce pays, qu'il connoissoit de longue main, et où il étoit fort connu.

Pour ses autres qualités personnelles, on n'en étoit pas édifié, ni en Espagne, ni en Flandre. Il participoit à l'orgueil oriental dont on accusoit le roi son maître; celui-ci en remplit toute l'idée en se rendant invisible; car on n'apprend point, pour le peu qu'on eût l'honneur de l'approcher, que personne s'en soit plaint. Le duc d'Albe, au contraire, rebutoit par sa présence. Il tutoyoit impitoyablement tout le monde sans distinction. Sa mine terrible, telle qu'on la voit dans ses portraits, avec ses gestes menaçans et ses mépris brutaux, auroit fait trembler un auditoire. Au reste, dur, intraitable, sanguinaire et inflexible; quoique riche et regorgeant de biens, d'une avarice insatiable. En voilà bien assez; ses actions ont manifesté tout le reste et ont assez dévoilé son caractère. Il ne faut point recourir au petit détail qu'on trouvera souvent sous la main. L'on peut se passer d'exagération sur son chapitre.

J'ai dit qu'il étoit connu aux Pays-Bas; il avoit suivi de bonne heure l'empereur Charles V dans ses guerres d'Allemagne et ailleurs; il s'y étoit distingué même; son orgueil déplacé avoit causé de l'embarras à l'empereur, quand il prétendit avec quelques autres grands d'Espagne, qu'il avoit mis en jeu, jouir des prééminences de la grandesse en Allemagne, et se couvrir devant l'empereur, dans l'Empire.

Les *Proceres Imperii* déclarèrent hautement ne le vouloir pas souffrir, à moins que le dernier comte n'eût le même privilége. Il fallut une négociation pour suspendre le *couvrez-vous* en Allemagne ou renvoyer les Espagnols. Le premier eut lieu. Le duc d'Albe avoit encore servi aux Pays-Bas sous Philippe II, dans les guerres contre la France, et y avoit appris le métier sous de grands généraux; il y avoit fait séjour avec le roi, comme un de ses premiers courtisans; il avoit conversé avec les grands seigneurs du pays et avoit eu des brouilleries, par rapport à sa vanité ou son avarice, car il étoit joueur, et il fit voir qu'il ne les avoit pas oubliées long-temps après. On lui prêtoit aussi quelques discours despotiques, qui, en général, sentoient la cruauté; il avoit laissé une assez mauvaise réputation en partant, et il est vrai que, quand on apprit qu'il étoit nommé pour venir en Flandre, son nom seul augmenta la désertion des peuples. Cette nomination fit encore une scène.

Après qu'on eut amusé tout le monde sur le voyage prochain du roi, par les préparatifs et une ostentation affectée tant qu'il se put, et dont les gens bien instruits ne crurent jamais rien, il fut à propos, puisque le départ du roi étoit différé, d'envoyer quelqu'un devant pour préparer les voies de la paix.

C'étoit-là encore une matière à jointe, à délibération et à consulte, qui traîna un temps. Le duc d'Albe, grand-maître de l'hôtel de sa majesté, ne manqua pas d'être proposé. L'on proposa aussi don Gomez Suarez de Figueroa, comte, puis premier duc de

Feria; la voix de toute l'Espagne assuroit qu'il se seroit mieux conduit et n'auroit pas révolté les dix-sept provinces. On parla encore du prince d'Evoli; mais certainement il n'auroit pas voulu de cette commission, dans le poste où il étoit, de favori déclaré.

Enfin le duc d'Albe fut nommé; il y avoit trop de sympathie, à certains égards, entre l'humeur du roi et la sienne pour ne pas conclure que tout cela étoit arrêté d'avance. Le duc fit pourtant sonner bien haut cette préférence sur ses compétiteurs, fit grand bruit et se prépara à son voyage, comme s'il alloit conquérir l'Afrique ou le reste des Indes; son plan n'étoit pas trop différent de la guerre qu'on faisoit aux Américains.

Pendant que le duc d'Albe faisoit son appareil de voyage et de guerre, don Rui Gomez de Silva, prince d'Evoli et de Melito, dont on vient de parler, osa faire des remontrances au roi. Il étoit doublement favori du roi par sa femme dona Anna Mendoça de la Cerda, qui passoit pour la maîtresse déclarée en ce temps-là, et de son chef il étoit en faveur au suprême degré. Ce seigneur étoit d'illustre naissance, Portugais d'origine. Philippe II le fit duc d'Estremera en 1568, et duc de Pastrana en 1572; sa postérité a porté ce dernier titre, quoique depuis deux maisons puissantes avec leurs grandats, celles de l'Infantado et de Lerma se soient fondues dans la leur.

Il étoit généralement aimé en Espagne, sur le pied d'un favori sage et désintéressé. Les écrivains espagnols en disent tous du bien; Herrera, pour comble

de louange, le nomme *spejo de privados*, miroir des favoris.

Nonobstant sa prudence, sa discrétion, et qu'il connoissoit le roi plus au fond que tous les courtisans, il ne put se retenir, au risque de lui déplaire, de l'avertir sérieusement que le duc d'Albe n'étoit nullement propre à cette expédition, qu'il gâteroit tout par une sévérité mal-entendue; qu'il savoit par le dire de l'empereur Charles-Quint, et par son étude et sa propre expérience, que ce n'étoit pas le moyen de regagner les peuples des Pays-Bas, et de régner sur eux; qu'il en prévoyoit des guerres éternelles où toutes les puissances de l'Europe prendroient part, et d'où la monarchie d'Espagne ne sortiroit qu'à sa ruine et sa perdition.

Philippe II n'étoit pas un prince à changer de résolution pour un avis de plus ou de moins; il ne répondit rien, suivant sa coutume, et l'expédition alla son train.

Le duc d'Albe se rendit à Barcelone, et de là par mer à Gênes, ensuite il tomba malade à Milan, ce qui retarda son voyage. Il s'aboucha à loisir avec le cardinal de Granvelle, dont on divulguoit publiquement qu'il venoit venger la querelle.

Cependant, madame la gouvernante, qui s'étoit aperçue combien on l'avoit négligée depuis bien du temps et comment on en usoit à son égard pour lui dérober les secrets principaux de cette expédition menaçante, n'oublia rien pour conjurer l'orage. Elle en écrivit souvent au roi, son frère, dans les termes les

plus énergiques, et dans le langage à peu près du prince d'Evoli.

Dans son gouvernement elle apaisa autant qu'elle put les murmures et les méfiances, et pour remédier à ces fuites et à ces émigrations des habitans, elle donna quelques édits pour rassurer les peuples et les ramener à leurs foyers et à leur travail; cela eut même quelque bon effet; mais bientôt elle se vit désavouée sur ce point comme sur tant d'autres, et quelques-uns de ces émigrans rappelés en furent les victimes.

Il n'en falloit pas tant pour débaucher nombre d'ouvriers qui se voyoient inutiles depuis la retraite des maîtres et des entrepreneurs. Et aux premières sévérités du duc d'Albe, la désertion reprit plus que jamais. Il fit quelques placards pour empêcher la sortie, et les garnisons espagnoles à Gand et dans les autres places veillèrent à ces fuites, comme on lit dans les manuscrits et les journaux du temps. Il étoit trop tard; nombre de familles avoient déjà quitté le pays en emportant chacune les biens qu'elle pouvoit sauver. On ne réussit point à vouloir retenir le reste qui étoit une peuplade d'artisans désœuvrés, qui alloient chercher à vivre ailleurs. Une bonne partie de ces fuyards qui se sentoit en état de porter les armes, alla joindre le prince d'Orange, ou s'enrôla sous les princes d'Allemagne. D'autres cherchèrent asyle dans les villes impériales, pour y exercer le commerce. Une partie se jeta sur les pays wallons et en Picardie, car l'intérieur de la

France étoit en combustion et en trouble plus que la Flandre même.

Le grand transport se fit en Angleterre, où tous les ports leur étoient ouverts, et où par les ordres de la reine Elisabeth on les attira et on les protégea au point qu'ils y établirent leurs manufactures, la remplirent de nouvelles fabriques, et l'enrichirent par un commerce opulent.

C'est ici l'époque fatale de la désertion du commerce des Pays-Bas, qui y avoit fleuri depuis des siècles, et qui, sous le règne de la maison de Bourgogne, monta à une telle splendeur, que ce pays étoit considéré comme l'entrepôt et le centre des nations. Tout ce que l'industrie humaine avoit inventé pour l'art et la manœuvre y étoit exécuté dans sa perfection; le nombre prodigieux d'ouvriers qui s'y employoit et le débit immense des fabriques en ont laissé des vestiges et des traditions incroyables. Moins d'un siècle après, on a pu voir quel étoit le commerce de l'Angleterre et de la Hollande, qui pourtant n'avoient ramassé que les débris de celui des Pays-Bas.

Le seizième siècle amena sa décadence; le commerce qui avoit eu ses secousses dans d'autres guerres civiles et des troubles de moindre durée, s'étoit toujours soutenu ou remis; mais, à cette ouverture de la boîte de Pandore, il fut perdu, parce qu'on vouloit bien le perdre. La mauvaise politique et les fautes énormes du ministère d'Espagne, peut-être à dessein, devoient nécessairement produire cet

effet. Ce n'étoit pas précipitamment qu'on y avoit procédé, c'étoit une uniformité affectée d'inactions et d'irrésolutions, qui sembloit vouloir tout perdre pour en recueillir la dépouille. Une conduite si mystérieuse pendant sept à huit ans, dont on découvrit de temps en temps l'artifice et le venin caché, avoit indisposé les esprits et jeté la frayeur et les mauvais soupçons, sentimens nullement compatibles avec la liberté d'un commerce qui ne peut être inquiété ni gêné en rien.

On s'apercevoit depuis la naissance des troubles, et notamment depuis les derniers tumultes, que ce commerce baissoit à vue d'œil, à la retraite des premiers seigneurs et de tant d'autres personnes, et principalement à l'approche du duc d'Albe, dont il courut des nouvelles sinistrement exagérées. Les étrangers retirèrent leurs effets, la désertion se mit parmi les artisans, et les manufactures furent abandonnées. Les cruautés de ce gouverneur et la guerre qui survint firent le reste pour rendre cette perte irréparable. Voilà comment le commerce naguère florissant dépérit aux Pays-Bas; le désastre du sac d'Anvers par les Espagnols mutinés en 1576 et la camisade du duc d'Alençon sur cette ville en 1583, suites funestes de la guerre civile, achevèrent à la fin sa ruine. Ce discours, pour ne point l'interrompre, vient d'anticiper un peu sur le temps plus avancé, qu'il faut reprendre à la marche du duc d'Albe et de son armée.

Il avoit fait assembler ses troupes sur les frontières

du Milanez; il en fit la revue au camp d'Asti, en juin 1567, et se mit aussitôt en marche.

Strada et d'autres ont fait le dénombrement de cette armée, avec les généraux qui les commandoient sous le duc; il suffira de dire qu'elle consistoit en 10,000 hommes de la meilleure infanterie espagnole, et peut-être 2,000 chevaux, quelque peu des garnisons de la Franche-Comté devoit joindre, avec les troupes allemandes et quelques autres qui les attendoient aux Pays-Bas; mais, comme j'ai dit ci-devant, le tout ensemble n'auroit pas monté à 20,000 hommes.

Le duc d'Albe avoit mené ses deux fils don Fréderic de Toledo, son fils légitime, et don Ferdinand, son bâtard, qui étoit chevalier de Malthe, prieur de Castille, et dont il faisoit beaucoup plus de cas que de l'autre. Il partagea son armée en trois corps, et prit lui-même l'avant-garde. Quelques officiers prirent le devant pour la marche-route et les étapes. Cette armée, partie du Piémont, passa ainsi en très-bon ordre le Mont-Cénis, traversa toute la Savoie, se rendit en Franche-Comté par les frontières de la Bourgogne et la Lorraine; elle arriva à Thionville au commencement d'août; le voyage s'étoit fait en moins de deux mois en bon ordre, et sous une discipline admirable en toute la route.

La cour de France avoit envoyé le comte de Tavanes pour observer cette marche avec une petite armée; il parut sur les limites de Bourgogne, et côtoya, sur le flanc, l'armée d'Espagne. Il parut aussi quelques détachemens de troupes huguenottes du

prince de Condé ou de l'amiral, mais sans la moindre hostilité.

Le duc fut rencontré dans le Luxembourg par le comte de Barlaimont et le baron de Noircarmes, qui avoient commission de son altesse de le recevoir. D'abord qu'il avoit mis le pied sur la domination, il avoit dépêché en poste à Bruxelles, don François Ibarra, pour saluer son altesse, et pour régler les quartiers de ses troupes.

Enfin, le 22 août de l'an 1567, il entra à Bruxelles, accompagné d'un grand cortège de ses gens et de plusieurs autres, qui étoient allés au-devant. Il descendit chez son altesse pour lui rendre ses respects, et cette première visite se passa en complimens; ensuite il alla loger à l'hôtel de Culembourg, où il reçut ceux des courtisans.

Avant ce temps, en Espagne et ailleurs, il avoit, parmi ses grands défauts et sa vanité, la réputation d'être assez franc et sincère, mais il démentit ce peu de bonne opinion, par une conduite opposée, en arrivant au pays; car il se mit sur le pied de vouloir caresser tout le monde, sur-tout ceux qu'il vouloit perdre; il courut au-devant du comte d'Egmont dès qu'il l'aperçut, et lui dit force choses flatteuses. Il en agit de même avec d'autres; quelques-uns y furent trompés; mais d'autres l'observoient si bien, qu'on crut entrevoir que cet excès lui coûtoit, pour n'être pas naturel, et qu'il sortoit de son caractère.

Le lendemain il alla saluer la gouvernante et lui

présenta ses patentes et ses pouvoirs ostensibles, qui l'établissoient général des armes, avec le commandement des troupes, des fortifications et de tout ce qui concernoit le militaire. Son altesse lui demanda s'il n'avoitpoint d'autres ordres; il répondit avec assez d'embarras qu'il avoit encore quelques autres instructions qu'il auroit l'honneur de lui communiquer en temps et lieu, quand l'occasion se présenteroit.

Il est à présumer que son altesse étoit mieux informée qu'elle ne fit semblant; elle étoit en relation avec le prince d'Evoli, qui n'avoit aucun égard pour le duc d'Albe. C'étoit le prince d'Evoli qui lui avoit donné avis de la mort du marquis de Berghes, décédé à Madrid au mois de mai passé, en si peu de temps, que son courrier avoit dévancé de beaucoup celui du roi; elle sut par ce moyen l'intention de sa majesté, qui étoit de se saisir de Berg-op-Zoom, où la marquise sa femme se tenoit. La gouvernante fit occuper cette place avant que la marquise fût informée de la mort de son mari; l'on verra à quel dessein. Ce marquis étoit Jean de Glimes, de Brabant, chevalier de la Toison. Il avoit été envoyé en Espagne avec le baron de Montigni, l'année précédente, et ils n'en revinrent ni l'un ni l'autre. On débitoit hardiment que le marquis y étoit mort empoisonné. Pour Montigni, il eut une fin moins équivoque et plus tragique quelque temps après; comme ils furent enveloppés dans les poursuites criminelles du duc d'Albe, et qu'on fit le procès à la mémoire du marquis de Berghes, après sa mort, pour

avoir la confiscation de ses biens, je n'en fais mention ici qu'en passant, remettant à en parler à l'époque convenable, puisqu'on les regarde individuellement comme deux illustres victimes de la même cause.

Le duc d'Albe, après les premiers complimens passés, ne songea qu'à commencer ses opérations; la présence de son altesse lui étoit incommode, mais il franchit bientôt les bornes du respect qu'il lui devoit, et l'auroit fait plus tôt s'il y avoit trouvé son compte; toutes ses grimaces, ses feintes et son hypocrisie, tant envers cette princesse, qu'envers les seigneurs du pays, ne butoient qu'à leur ôter la défiance et à s'assurer du plus grand nombre qu'il put, pour le coup d'éclat qu'il méditoit.

Tous les jours sa cour étoit nombreuse; le comte d'Egmont y paroissoit parmi les autres; le comte de Horn, ne s'étoit pas empressé d'y aller, il étoit plus soupçonneux. Egmont lui dit que leur risque et leur sort étoient les mêmes, en quoi il devina juste, et il le mena au duc, qui le reçut parfaitement, et ils continuèrent à lui faire la cour.

Il y avoit souvent jointe et conseil militaire; le duc leur communiqua librement son projet d'élever trois citadelles pour la sûreté du pays, une à Anvers, au milieu du pays, deux autres sur les extrémités, à Valenciennes et à Groningue. Il avoit amené des ingénieurs italiens qui couroient d'un endroit à l'autre, levoient des plans, en faisoient des cartes, des calculs et des grimoires; tout cela fut communiqué,

on délibéra sur les fonds à trouver pour ces ouvrages et sur leur prompte exécution.

Le duc d'Albe, fort empressé, voulut une résolution finale et indiqua le 9 septembre suivant, pour en décider en conseil complet, et on eut soin d'y inviter les absens.

Le comte d'Hooghstraete qui, sous prétexte de maladie véritable ou feinte, n'avoit pas paru encore, se mit en chemin, mais son bonheur voulut qu'il ne vint point à temps. En s'approchant de Bruxelles il reçut un billet en chemin, qui lui marquoit ce qui venoit d'arriver; il rebroussa chemin au plus vite, et se mit au large.

Le conseil eut lieu ce jour-là; le duc avoit donné ordre d'arrêter sans bruit le Sr. de Backerzele, secrétaire du comte d'Egmont à Bruxelles, et Antoine Straelen, à Anvers, où il étoit bourgmestre, grand confident du prince d'Orange. C'étoit l'avis qu'il attendoit à l'égard de ces deux personnes, qui lui fit prolonger le conseil, pendant l'assemblée duquel, quelques troupes espagnoles avoient sourdement investi l'hôtel de Culembourg, et saisi les avenues.

Le signal ou l'avis reçu par le duc d'Albe, il congédia le conseil vers les cinq heures du soir, et dans le temps que les autres, qui y avoient assisté, se retiroient, il continua d'entretenir le comte d'Egmont, et alla avec lui de chambre en chambre, parlant toujours de citadelles et de fortifications, jusqu'à un endroit où se trouvoient plusieurs officiers espagnols. Là, il l'arrêta de la part du roi, et lui demanda son épée.

Le comte, tout étourdi, se remit pourtant, la lui rendit, disant qu'il ne l'avoit jamais tirée que pour le service du roi. Quelques capitaines espagnols le menèrent et le gardèrent dans une chambre.

Le comte de Horn fut accosté, en sortant du conseil, par le grand-prieur don Ferdinand, qui, sous prétexte de le conduire, l'arrêta, et d'autres capitaines se trouvant là, le menèrent dans une autre chambre. Tel est en substance le récit qu'on peut dire unanime, de tous ceux qui en ont parlé, récit assez conforme à une relation fort étendue, avec quelques réflexions, traduite en allemand du 18 septembre 1567, qu'on garde à la secrétairerie allemande à Bruxelles, que j'ai vue, et qui paroît avoir servi pour l'empereur, ou quelque cour d'Allemagne.

Aussitôt que le coup fut fait et avant que son altesse en pût être informée d'ailleurs, le duc lui envoya les comtes de Mansfelt et de Barlaimont pour lui dire que le roi avoit voulu garder le secret pour elle, afin de lui épargner le désagrément d'être mêlée dans une commission qui lui paroîtroit odieuse. La princesse reçut ce message d'un grand sang-froid, sans se plaindre de rien.

Le bourgmestre Straelen et le Sr. de Backerzele furent enfermés au château de Vilvorde. Ce dernier se nommoit Jean Casembroodt, seigneur de Backerzele, gentilhomme, natif de Bruges, qui étoit secrétaire, conseiller domestique, intendant de la maison, et le plus intime confident du comte d'Egmont. Il étoit respecté comme le plénipotentiaire du comte dans son gouvernement de Flandre, et avoit fait des conven-

tions et des réglemens avec les religionnaires, au sujet de la tolérance des prêches et en d'autres occasions. Il avoit aussi le secret de ses affaires et de son trésor, qui peut-être étoit son plus grand crime.

Le 11 septembre, deux jours après l'emprisonnement des comtes dont on vient de parler, je trouve dans les journaux qu'on a tenus à Gand, que le *Maestro del Campo* qui y commandoit, don Alonzo de Ulloa, fut averti qu'un chariot bien attelé étoit parti du château, et avoit pris la route de Saffelaer; il partit sur-le-champ avec une trentaine de cavaliers, et joignit ce chariot, qu'il fit retourner au château de Gand; c'étoit, à ce que l'on apprit, ce qu'il y avoit de plus précieux du trésor du comte d'Egmont. Le lendemain, certain la Trouillet, qui y commandoit comme lieutenant de ce comte, sur un ordre qu'on avoit fait signer par ce seigneur prisonnier, sortit de ce château, et quelques compagnies d'Espagnols y entrèrent, au lieu des Wallons qui y étoient.

Le 23, y arrivèrent, l'après-midi, les comtes d'Egmont et de Horn, à qui l'on donnoit ce château pour prison; le premier étoit dans une litière entre deux mulets, le comte de Horn sur un chariot commun; ils étoient escortés par 300 hommes de cavalerie et 1000 ou 1200 fantassins, tous Espagnols, qui retournèrent le soir à leurs quartiers.

Je n'ai rien dit jusqu'ici de la rumeur qu'excita l'emprisonnement des comtes, dès qu'il fut public. On le sut à Bruxelles une heure après, et de là bientôt dans toutes les provinces. La consternation fut universelle; elle ne causa au premier abord qu'un morne

silence, qui tourna de suite en imprécations contre les Espagnols. On plaignit l'aveuglement des comtes et l'on fit, en pleine rue, des vœux pour le prince d'Orange, afin qu'il vengeât ces outrages.

CHAPITRE III.

La duchesse de Parme quitte le gouvernement des Pays-Bas et se retire en Italie. Gouvernement du duc d'Albe.

La neuvième année du gouvernement de la du- 1567.
chesse couloit, à l'ouverture de ces tragédies, et elle 1568.
en étoit bien lasse. Exposée depuis ce temps à une administration difficile et pénible, elle s'étoit plainte modestement, et avoit sollicité son rappel, sur les dernières années.

Quand le roi fit choix de sa personne avant son départ pour l'Espagne, ce choix fut universellement applaudi, et imposa silence aux compétiteurs.

La nation en fut très-contente. Marguerite, douairière de Savoie, et Marie, reine de Hongrie, l'avoient précédée en ce gouvernement, et s'en étoient bien acquittées en des temps, il est vrai moins orageux; ce département de la monarchie étoit regardé comme un apanage des princes et princesses du sang; elle étoit la troisième, et c'est à son occasion qu'Amelot de la Houssaie, en ses notes sur Tacite, dit que les Flamands étoient accoutumés à la gynecocratie.

Certainement en plus d'une occasion il n'a pas dépendu ni de sa sagacité ni de sa bonne volonté, que les provinces n'aient été régies en paix; elle auroit apaisé les troubles, et encore en dernier lieu, lorsqu'après l'irruption sacrilége et les horreurs des sectaires et des *gueux*, son autorité prenoit le dessus, elle seroit venue à bout de concilier les esprits, si on l'avoit laissé agir de bonne foi, et le temps auroit fait le reste.

Mais il n'a paru que trop que ce n'étoit pas là l'intention du ministère d'Espagne. Dès le commencement, il semble qu'on l'avoit revêtue d'un vain titre pour prêter son nom à des nouveautés qu'elle n'approuvoit pas; et, puisqu'on lui témoignoit tant de confiance, il ne falloit pas le faire à demi, et l'assujettir en quelque façon au cardinal de Granvelle, pour l'exécution de ses vastes projets. Elle fut bientôt dégoûtée de la hauteur et de l'indépendance de ce ministre impérieux, et contribua à le faire retirer par le moyen de ses lettres au roi, et du secrétaire Armentières, qu'elle envoya exprès en Espagne.

Le roi lui en sut mauvais gré, et le cardinal, qui continuoit, dans son séjour à Rome, de se mêler des affaires des Pays-Bas, et d'en donner ses avis en Espagne, ne manqua pas de s'en ressentir.

La gouvernante ne fut point à la cour au degré de considération qu'elle méritoit; on s'en fit ombrage; on lui cacha bien des choses qu'elle apprit d'ailleurs; à la fin on l'abandonna à elle-même dans la plus grande crise, où les ordres de la cour d'Espagne étoient si nécessaires, en lui mandant de ne point compromettre

ou engager le roi directement, ni indirectement. C'étoit un désaveu pour le passé et l'avenir.

La princesse n'étoit pas insensible à tant de déboires; à l'approche du duc d'Albe, elle réitéra ses instances pour être déchargée du gouvernement, et au mois de septembre, après l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Horn, elle les redoubla vivement, sans toucher ce fait aucunement, mais prétextant, en général, le grand nombre d'affaires épineuses et l'affoiblissement de sa santé.

Le roi, à la fin, lui accorda sa demande, avec bien des éloges et des remerciemens et une pension de 14,000 ducats.

Elle en donna part par lettres circulaires, et prit congé des conseils et des états, qui lui envoyèrent leurs députations pour faire les complimens convenables. Ses lettres sont du 9 décembre 1567; elle partit le 30 du même mois, accompagnée du duc d'Albe, qui la conduisit jusqu'aux dernières limites du Brabant, et de plusieurs autres seigneurs, qui la conduisirent plus loin. Elle emporta les regrets des Flamands, et se retira en Italie, dans les états de Parme, où le duc Ottavio, son mari, la reçut avec magnificence; elle y demeura quelque temps, et ensuite se retira à Ortona, dans le royaume de Naples, où ses pensions étoient assignées. Elle y décéda le .... février 1586.

Le duc d'Albe qui savoit bien que cette princesse, dégoutée du gouvernement, demandoit sa démission, qui savoit aussi qu'après quelques formalités, on étoit

bien résolu de la lui accorder et de la renvoyer en Italie, ne s'étoit contenu qu'avec peine en sa présence. Il s'étoit échappé même à lui manquer de respect en l'affaire de l'emprisonnement des deux comtes et en quelques autres, peut-être à dessein de presser son départ.

Impatient de mettre au jour son plan de persécution et de vengeance, il avoit déjà levé le masque et préparé ses opérations. Je trouve en des registres originaux quelques-uns de ses ordres qui paroissent avoir été circulaires. Il y en a un qui ordonne les informations, et de dresser une liste de tous ceux qui ont été mêlés dans la *gueuserie*, ont signé le compromis, fréquenté les prêches, contribué à l'entretien des ministres, à la construction des temples, logé les sectaires ou protégé les *gueux* en aucune façon, directement ou indirectement; en marquant leurs facultés et biens, les présens et les absens, les fugitifs, ceux qui étoient revenus, et quand : enfin une inquisition secrète sur les familles, leurs comportemens et leurs facultés.

Le conseil de Flandre répondit à l'égard des fugitifs revenus, que leur retour volontaire reposoit sur la bonne foi, et les décrets de son altesse, qui, en annonçant le prochain voyage de sa majesté, avoit permis à tous les fugitifs et absens à cause des troubles, de revenir; les avoit même invités à reprendre leur domicile et leurs fonctions, en se conduisant paisiblement et sans scandale. On répliqua en forme d'interprétation quelques jours après,

sur les décrets susdits, dont on avoit joint les copies et les publications. Cette interprétation portoit, que son altesse n'avoit voulu que préparer les voies pour mériter la grace que le roi pourroit faire à son arrivée dans le pays, qu'elle n'avoit donné ni abolition ni pardon, que le roi se réservoit. Cette pièce avoit passé par les finances, apparemment pour ne point mettre ce désaveu authentique devant les yeux de la gouvernante même, qui étoit encore dans le gouvernement, à Bruxelles.

En ce temps-là, autres lettres vinrent pour tenir en état et évoquer devant le duc, tous les procès qui touchoient les dettes des fugitifs et des absens, et leurs créanciers, ainsi que les acquéreurs des biens vendus depuis un certain temps.

Il en vint aussi par lesquelles le duc déclaroit vouloir prendre connoissance lui-même en son conseil, de tous les excès commis durant les troubles, tant en matière de religion que d'état, avec défense à tous autres juges d'en connoître. C'étoit le prélude de ce tribunal inoui, nommé *Conseil sanguinaire*, qui parut bientôt après.

Tout cela se fit indécemment, pendant que son altesse étoit encore au pays; mais cette princesse étant partie sur les derniers jours de décembre, comme j'ai dit, dès le commencement de janvier de l'an 1568 (à la manière de compter aujourd'hui), le duc d'Albe, n'ayant plus rien à ménager, déploya tous ses projets tyranniques, que j'ai comparés ci-devant à l'ouverture de la boîte de Pandore, puisqu'au dire des

poëtes, il s'en répandit un déluge de tous les maux sur le genre humain.

Mais avant d'ouvrir le rideau qui cache ces horreurs, il sera à propos de rapporter le sort déplorable de ces deux infortunés seigneurs, les marquis de Berghes et de Montmorenci-Montigni, attirés en Espagne par des invitations pressantes plus d'un an auparavant, députés par son altesse et les états, et qui avoient fait voir tant de répugnance pour y aller.

Nous avons déjà dit un mot de la maladie et de la mort du marquis de Berghes, qui décéda à Madrid, le.... mai 1567; c'étoit Jean de Glimes, de Brabant, de la branche principale des enfans naturels des anciens ducs de Brabant.

Antoine, son père, étoit un favori déclaré de l'empereur Charles V, qui le fit chevalier de la Toison, et érigea sa ville de Bergh-op-Zoom en marquisat, et sa terre de Walhain en comté, l'an 1533.

Jean étoit pareillement chevalier de l'ordre, et personnellement bien venu auprès du roi Philippe II, qui le mena en Angleterre à son mariage avec la reine. Il étoit grand bailli et gouverneur de Hainaut, avec d'autres charges, homme de probité et bon catholique, mais il n'étoit pas persécuteur. C'étoit lui qui, dans le commencement des troubles, se trouvant absent lors d'une première émotion à Valenciennes, et la gouvernante lui en faisant quelque reproche, répondit qu'il ne convenoit ni à son humeur, ni à sa qualité, d'être le bourreau des hérétiques. Il l'oublia peut-être ensuite, mais en Espagne on ne

l'oublia point. Quand il y fut avec le baron de Montigni, comme les troubles de Flandre alloient en augmentant, ils s'aperçurent clairement de la mauvaise humeur du roi et des ministres; ils ne purent avoir ni accès ni audience; on les retenoit malgré eux sur le pied d'otages, et on les laissoit languir. Le marquis de Berghes contracta effectivement une langueur qui le mit au tombeau. Il demanda souvent congé pour retourner, mais n'eut jamais d'autre réponse que des promesses de revenir avec le roi à son voyage aux Pays-Bas. On a cru qu'il mourut de chagrin, et que la nomination du duc d'Albe, quand il l'apprit, lui donna la mort. Quoique le bruit public, qui subsiste encore, ait divulgué qu'il étoit mort empoisonné.

Il avoit épousé D. Marie de Lannoi-Molenbaix, de laquelle il n'eut point d'enfans. Cette dame demeuroit à Bergh-op-Zoom, et avant qu'elle sût la mort de son mari, les Espagnols se saisirent de la place pour la retenir en cas de confiscation, puisqu'on devoit informer à la charge du défunt, comme portoient les ordres du roi.

Le duc d'Albe eut soin de ce procès criminel à la mémoire du défunt, la condamnation suivit de près; le marquisat de Berghes et toute la succession furent confisqués au profit du roi jusqu'à l'an 1577, qu'elle fut rendue à l'héritier, ensuite de la pacification de Gand. C'étoit Jean de Wittheim, baron de Berzelles, par sa femme Marguerite de Merode, fille de Jean, baron de Petershem et de Westerloo, et de Mencia de Berghes, sœur aînée du défunt marquis.

La ville de Bergh-op-Zoom avec son territoire et les autres biens de cette succession, furent sujets depuis à d'autres vicissitudes. Confisqués derechef par les états du pays en 1581, on les donna au prince d'Orange à la trève de 1609 : ils furent réclamés par Herman, comte de s'Heerenberghe, qui étant mort sans enfans, après de gros procès, ces biens revinrent à la fille du baron de Berzelles, mariée au prince de Hohen-Sollrn, dont la fille les porta dans la maison de la Tour-d'Auvergne, et la fille unique du prince de ce nom, au prince Chrétien de Sultzbach, qui donnèrent le jour à l'électeur Palatin régnant.

Le baron de Montigni étoit Florent de Montmorenci, frère du comte de Horn. L'on a dit ci-devant qu'il fut premièrement envoyé en Espagne l'an 15.... ; qu'après plusieurs conférences avec le roi et les ministres, il enrevint très-content et en fit des rapports avantageux, dont il fut désavoué bientôt après.

L'an 1567, il fut engagé à cette seconde députation avec le marquis de Berghes, et traité sur le même pied. Sa santé étoit meilleure, mais il essuya les mêmes chagrins et sa fin fut encore plus tragique. Quelque temps après que son frère fut arrêté, l'on apprit en Flandre que M. de Montigni étoit aussi arrêté en Espagne, et qu'on l'avoit conduit au château de Ségovie, où il fut prisonnier pendant deux ou trois ans.

Il avoit épousé l'an 1565, D. Hélène de Melun, fille d'Hugues, prince d'Epinoy; les enfans qu'il en eut moururent avant lui. Sa mère D. Anne d'Egmont vivoit encore. Ces deux dames firent tous les efforts

possibles pour sa délivrance. Quand la reine Anne, fille de l'empereur Maximilien II, quatrième femme du roi Philippe II, partit pour l'Espagne, elle avoit promis de demander pour première grace l'élargissement du baron de Montigni. Le duc d'Albe, en ayant eu vent, donna promptement avis en Espagne, où pour prévenir cette grace, il fut résolu de s'en défaire : on lui trancha la tête dans la prison de Ségovie; c'est là l'opinion commune. D'autres ont dit qu'il fut premièrement transféré à Simancas, pour faire l'exécution plus secrètement. Enfin l'on a dit qu'un page lui avoit donné un potage empoisonné; sans savoir au juste ce qu'il étoit devenu, l'on a seulement appris qu'il est mort en octobre 1570.

Comme nous avons dit aux premiers jours de l'an 1568, aussitôt après le départ de madame la duchesse de Parme, le duc d'Albe ouvrit le théâtre de ses opérations.

Il commença par la composition d'un tribunal inoui jusqu'alors, supérieur et exclusif à toutes les constitutions et à toutes les juridictions quelconques.

Il le nomma avec ses Espagnols : *El consejo de las alteraciones*; ce qu'on a traduit par : *Conseil des troubles*. Les peuples l'ont appelé ensuite en leur langage : *Bloet-Raet*, qui dit, *Conseil sanguinaire* ou de sang. Ce conseil étoit collatéral au duc d'Albe, il y présidoit en personne, et sous lui don Jean de Vargas. Ils étoient au nombre de douze : Adrien Nicolaï, chancelier de Gueldre, Jacques Martins, président de Flandre, Pierre Arset, président d'Artois, le docteur Louis del Rio, conseiller de Bourgogne,

les conseillers Jacques de Blaesere, du grand conseil, et Jacques Hessele, de Flandre. On avoit pris soin de placer titulairement à la tête deux personnes de qualité, qui étoient le comte de Barlaimont et le baron de Noircarmes. Un Espagnol, nommé Jérôme de Rueda ou Rhoda, survint ensuite d'Espagne et y prit séance. Jean du Bois, qui avoit été pensionnaire à Gand, procureur-général à Malines, y fit l'office de procureur-général.

Il est à remarquer qu'il n'y avoit dans ce conseil pas un seul membre du conseil privé, ni du conseil de Brabant. Viglius en donne la raison en ses quarante-unième et quarante-deuxième lettres à Hopperus. Il ne dit pas comment lui-même s'étoit mis à l'écart. Il anticipoit, par une prévoyance singulière, les événemens. Il prévoyoit de bien loin, par les affaires qu'il manioit tous les jours, et par ses correspondances en Espagne, qu'on en viendroit un jour aux extrémités et à des recherches criminelles, fort animées et vindicatives. Se trouvant veuf, il se fit d'église, conserva en cet état toutes ses charges et obtint même de bons bénéfices. Le duc d'Albe l'auroit bien voulu engager dans ses projets, mais l'état ecclésiastique, qu'il avoit embrassé, l'exemptoit de toute intervention dans les causes criminelles, et, dans les idées du duc, il n'y en avoit guères d'autres.

Viglius demeura étranger à toutes ces poursuites, il fit même connoître au duc que ceux du conseil privé étoient en petit nombre, et si chargés d'affaires en leur département, qu'il n'y avoit pas moyen

d'en tirer qui que ce fût. Il se vante et s'applaudit dans cette lettre à son ami Hopperus, d'avoir fait en sorte que pas un du conseil privé ne fût nommé pour ce conseil des troubles.

Le conseil de Brabant s'étoit attiré le ressentiment du duc d'Albe, en prétendant de concert avec les états, que le comte d'Egmont, en tant que baron de Gaesbeck, n'étoit responsable et justiciable que devant leur conseil, qui étoit son juge naturel. C'est la raison pourquoi le duc n'en voulut point, ce dont peut-être ils n'étoient pas trop fâchés.

Ceux qui le composoient l'étoient beaucoup, du moins plusieurs d'entre eux. Les comtes de Barlaimont et de Noircarmes, après l'ouverture de ce conseil, n'y mirent plus le pied. Les trois présidens, comme chefs de corps, et sous prétexte d'incommodité, étoient souvent absens, et dans la suite n'y vinrent plus. Je ferai voir par exemple ci-après, que dans les causes les plus importantes on se contentoit de les consulter par écrit.

Le duc d'Albe, dans ces décisions despotiques, se passoit aisément de conseil, qu'il ne considéroit que comme formalité. Don Jean de Vargas étoit son homme; il l'avoit amené d'Espagne, où il étoit du conseil suprême d'Italie, il y retourna aussi avec lui. On en a fait des portraits affreux. Je conçois très-bien que la commission odieuse qu'ils exerçoient, les montroit sous une mauvaise face, fort susceptible d'exagération; mais une si grande pluralité d'écrivains, pour ainsi dire unanimes, suppose au moins du réel, et la

postérité leur a rendu cette justice de faire une grande distinction entre eux. Don Vargas a passé pour un homme souverainement brutal, impitoyable, avare et très-ignorant. Il étoit grand parleur, et avoit la pédanterie de parler un mauvais latin, qui l'a tourné en ridicule, si bien que quelques-uns de ses axiomes sont devenus la risée du peuple et subsistent encore sur ce pied.

Le conseiller Hessele n'avoit pas une réputation avantageuse parmi ses contemporains, et se rendit fort odieux. Il y aura occasion d'en parler plus amplement, quand, dix ans après, ses ennemis le sacrifièrent à leur vengeance, et le mirent à mort sans forme de procès.

C'est dans ce conseil des troubles que le duc d'Albe fit valoir son zèle exterminateur. L'on commença par citer devant ce tribunal les grands et les petits indistinctement; le prince d'Orange, les comtes de Nassau, ses frères, les comtes d'Hooghstraete, de s'Heerenberghe, de Culembourg, de Brederode, de la Marck, et toute cette noblesse qui avoit signé le compromis; on y faisoit le procès aux présens, aux absens, aux vivans et aux morts. Témoin le marquis de Berghes, à la mémoire duquel un procès fut fait, pour confisquer ses biens.

Le prince d'Orange qui avoit pris son parti, fit émaner une réponse sans rien ménager. Il disoit qu'il étoit vassal de l'empereur et membre de l'empire, qu'il ne connoissoit pour juge que l'empereur, ou le roi d'Espagne lui-même, dans le chapitre de la Toison. Enfin il

récusa hautement et avec mépris le duc d'Albe, et son conseil notoirement incompétens.

Les autres seigneurs firent aussi leurs réponses, ceux qui étoient de la Toison, sur les priviléges de l'ordre, et tous généralement sur l'incompétence du juge.

Ces procès néanmoins alloient leur train par contumace, et après les citations et les forclusions, suivirent les sentences et les confiscations, qui étoient le grand but de toutes les poursuites.

Pendant qu'on maltraitoit la noblesse, la même fureur se déborda sur tous les habitans des Pays-Bas. Il faudroit parcourir les annales de chaque ville pour comprendre en détail les excès de la persécution.

Je m'arrêterai un moment sur ce que l'on vit arriver à Gand, dont il conste par des mémoires et des journaux, tenus sur le lieu, de jour en jour, par des gens contemporains, malheureux spectateurs de ces calamités. Les actes et les registres publics de ces temps-là les confirment, et quant au fait, l'authenticité en est incontestable.

Par cet échantillon l'on peut juger de la pièce, et se figurer les mêmes événemens dans toutes les villes et le plat-pays des dix-sept provinces, excepté le Luxembourg, qui n'eut presqu'aucune part, ni aux troubles ni à la persécution.

Dès le 16 janvier 1568, sur telles quelles informations précédentes, l'on cita à Bruxelles devant le duc en son conseil, à comparoir au 4 février en suivant, quarante-sept personnes de Gand, nobles, pa-

trices, et bons bourgeois. Le même jour quarante-huit autres pour le 6 février, et le lendemain encore quarante-huit autres ajournés pour le 10 février. Les listes en furent proclamées publiquement, renouvelées par cris publics de temps à autre par jours réglés, et affichées à l'hôtel-de-ville, et des commissaires établis dressèrent entre-temps l'inventaire de leurs biens, pendant que d'autres commissaires continuoient leurs informations sur d'autres sujets, pour d'autres listes, faisant déposer les enfans contre leurs pères, parens contre parens, et voisins contre voisins.

De ces cent cinquante ajournés, dix-huit des plus notables se rendirent à Bruxelles pour se justifier, et furent ouïs en leurs défenses. Mais le 20 février, sur les dix heures du soir, le prévôt de la cour les arrêta tous dans leur logement, les fit mêner, liés deux à deux, en prison, et le 3 avril, leur procès fait et parfait, ils furent exécutés à mort tous les dix-huit, et périrent, cinq ou six des principaux, par l'épée, les autres par le gibet. Ce jour-là, ou quelques jours après, leurs biens furent tous confisqués. On observoit d'en rendre la moitié à la veuve, pourvu qu'elle fût catholique et non absente.

Voilà la forme de la procédure et le modèle qui fut suivi dans la parinstruction et l'exécution de ces poursuites criminelles. Il y en eut d'autres exemples à Gand au mois de juin, en août, l'année suivante, enfin pendant tout le gouvernement du duc d'Albe, quoique plus rares les années d'après, faute d'objets. Les noms et surnoms de toutes ces victimes sont con-

servés dans les journaux, avec des particularités et des circonstances affreuses, et à la fin il n'y eut pas de famille connue qui n'y fut intéressée, ou par les suppliciés ou par les fugitifs.

Qu'on s'imagine à présent, par cet exemple, quel nombre fut sacrifié dans toutes les villes et dans toutes les provinces; le style étoit uniforme, il s'agit du plus ou du moins, et quand le duc d'Albe, à son retour en Espagne, se vantoit (comme la plupart des historiens l'assurent) d'avoir fait périr aux Pays-Bas, par les mains des bourreaux, plus de dix-huit mille personnes, il pouvoit ajouter, et qu'il en avoit ruiné trois cent mille autres.

Trouve-t-on dans les révolutions de tous les siècles, quelque chose qui approche plus, par comparaison, de ces horribles proscriptions de Sylla, de Marius et des deux triumvirats, qui souillent l'histoire romaine? La vengeance, la cruauté et l'avarice en furent également les motifs.

Il n'étoit pas facile de passer pour riche et d'être innocent; les chefs d'accusation se multiplioient à l'infini. Il y en eut dans le grand nombre sans doute à qui échut le sort de Quintus Aurelius, sous les proscriptions de Sylla. Ce paisible citoyen avoit toujours vécu dans une heureuse obscurité, il vit avec étonnement son nom sur les tables fatales de proscription : *C'est ma belle maison d'Albe qui me fait périr*, s'écria-t-il, et il fut tué avec les autres.

Ce motif d'avarice rejaillit par-tout. Dès le 12 janvier des commissaires firent l'inventaire des meubles

et papiers de l'hôtel de Fiennes, qui étoit celui du comte d'Egmont à Gand. Les jours suivans ils se mirent en voyage pour aller faire le même exploit partout ailleurs où ses biens étoient situés.

Le sieur de Backerzele, son secrétaire, avoit été mis la à torture à Vilvorde, principalement pour découvrir les trésors du comte. L'on sut en général par ce moyen qu'il en avoit de cachés dans le château de Gand, et aussitôt on y envoya un ordre par exprès pour en faire la recherche, et après avoir fouillé quelques jours, l'on déterra le 13 janvier, près de la Porte-noire, disent les Mémoires, onze coffres et quelques cassettes remplis de vaisselle, de joyaux et de meubles précieux qu'on disoit appartenir à ce comte.

Nonobstant les défenses précédentes, la désertion des peuples augmentoit tous les jours, tellement que nos annalistes, dans leurs journaux, assurent que plus de la moitié des maisons de Gand étoient inhabitées. Il en étoit ailleurs de même, et le plat-pays se dépeuploit à vue d'œil. La désertion s'accrut quand on apprit avec certitude que le prince d'Orange prenoit les armes pour combattre la tyrannie et venger la liberté des provinces.

Le duc d'Albe, pour réprimer la désertion et le dépeuplement, fulmina des placards conçus dans la dernière rigueur; mais ils ne firent que multiplier les actions criminelles et les confiscations sur des biens recélés, des secours envoyés ou reçus, et des correspondances illicites.

L'on a en Flandre un style criminel qui porte en-

core le nom odieux du duc d'Albe, et une compilation ou style pour la cour féodale de Brabant, faits en ce temps-là. A les bien examiner, on y voit à travers les prétextes spécieux, le dessein radical de découvrir les biens des délinquans, et d'accroître les confiscations qu'on en pouvoit tirer.

Ce fut vers ce temps que fut dressé un nouveau compromis, où le sieur de Brederode fit offre, pour sa part, de 12,000 florins comptant. Van Loon, dans son Histoire métallique, de Hollande ou des Pays-Bas, dit avoir eu entre ses mains, en original, cet acte avec les signatures, et en donne la copie.

Le préambule du premier compromis n'étoit qu'une déclamation outrée contre l'inquisition d'Espagne; celui-ci contenoit une invective atroce dans les termes les plus insultans et les plus outrageans contre le duc d'Albe. C'est là qu'on le traite, par répétition, de Maranne et de More-Renégat. Cependant ce second compromis n'eut guères de succès, que pour renforcer le parti du prince d'Orange. Brederode, qui n'étoit pas capable du premier rôle, ne voulut pas faire le second; il regardoit le prince comme son compétiteur à la souveraineté de Hollande, et alla voyager en Allemagne pour y lever quelques troupes; il demeura un temps à Embden, puis à Brême, et sur le retour, il mourut de maladie à Gemmen, au pays de Clèves.

Cet écrit et les manifestes du prince d'Orange furent distribués et affichés secrètement en plusieurs endroits et remuèrent les esprits. Le nom de *gueux* se perdoit presque dans l'oubli, depuis l'accommodement

fait à Bruxelles sous la gouvernante; mais il fut relevé aux premières violences du duc d'Albe, et devint si fameux, qu'on le distingua en trois différentes catégories, qui augmentoient tous les jours en nombre.

On appeloit *gueux* ceux qui, à la première conjuration, avoient fait gloire de porter ce nom; c'étoient les mécontens, ennemis jurés des Espagnols; on y comprenoit tous ceux qui suivoient les nouvelles opinions et les sectes de Luther et de Calvin. Plusieurs, peu instruits, indéterminés, de bons catholiques même se jetoient dans ce parti, seulement par dépit et par haine contre le gouvernement espagnol.

Une seconde classe qu'on nommoit *Bosch-Geusen*, *gueux des bois* ou *sauvages*, étoit un tas de gens ruinés et désespérés, ordinairement de la campagne, qui, ayant tout abandonné pour s'enfuir, et ne trouvant pas à sortir aisément du pays à cause des derniers placards, se cachoient dans les bois et les marais, d'où ils faisoient des excursions nocturnes, pilloient les églises, les châteaux, maltraitoient les curés et les gens d'église, attaquoient et détroussoient les passans, portant par-tout le fer et le feu. C'étoit une espèce de fanatiques qui se vengeoient sur tout le genre humain, sans discerner amis ou ennemis.

La troisième sorte faisoit à peu près le même métier sur mer; on les nommoit *gueux marins* ou *d'eau*, *water-geusen*. Ils piratoient avec quelques mauvais bateaux, infectoient les côtes, les pêches, et tentoient des descentes.

Il est presqu'incroyable qu'une poignée de ces misérables aient porté le premier coup mortel à l'Espagne, avec tant de succès et de suites, que la monarchie en a été ébranlée, comme il sera dit en temps et lieux.

Ces deux dernières classes de gueux, sur-tout les gueux des bois, étoient poursuivis et punis sur le pied de voleurs de grands chemins, comme réellement ils étoient.

Les anabaptistes et les autres sectaires étoient punis, suivant les premiers placards, par les juges ordinaires, depuis que toute tolérance avoit été révoquée; et le conseil des troubles connoissoit exclusivement de tout ce qui avoit rapport aux troubles et à la rebellion, des crimes de lèze-majesté divine et humaine, des extensions et des restrictions qui les regardoient de près ou de loin, en un mot, de ce qu'on vouloit y comprendre arbitrairement.

Ainsi le pays en entier étoit mis à feu et à sang; la moitié des habitans exilés, les autres ruinés; et sous le joug, la désolation étoit universelle. Il est plus facile de l'imaginer que de la décrire. Je me suis contenté de réciter en abrégé et par manière d'échantillon, ce qui s'est passé à Gand, et qui me conste par de bons mémoires. Les fastes des autres villes ont les leurs.

Les bonnes chroniques de Brabant, de Hollande, de Zélande, de Frise, de Gueldre, chacune en particulier, la plupart en flamand, et par des auteurs contemporains et renommés, traitent la matière abondamment

avec les listes des personnes qui ont péri dans ce terrible naufrage, et des circonstances souvent à faire frémir. J'ai été bien aise de passer le voile sur ces horreurs, dont tous les écrivains ont parlé, et d'épargner aux lecteurs des récits particuliers si révoltans. Je n'ai pas parlé des vexations, des brutalités et des voleries des garnisons dans les villes et à leurs passages; au commencement on y tenoit assez bon ordre, et on punissoit leurs excès sévèrement, mais il étoit impossible de contenir long-temps officiers et soldats, dans un pays qui, à leur idée, leur étoit promis comme butin, et les plaintes qu'on en fit furent rebutées avec insolence ou sans effet.

Les maux étant au comble, avant l'ouverture de la guerre, arriva une dernière scène tragique, la plus importante de toutes pour les conséquences, dont l'Espagne a eu le temps de se repentir jusqu'à présent. Le duc d'Albe avoit entre les mains nombre de prisonniers de condition relevée, et en premier lieu les comtes d'Egmont et de Horn. Il voulut se débarrasser de ce danger pendant son absence, puisque le prince d'Orange, avec des forces supérieures, menaçoit d'entamer ses opérations par trois ou quatre endroits, et le duc informé que ces menaces étoient sérieuses, devoit se mettre en campagne. Voilà la raison qu'on suppose communément. D'autres ont dit que le duc prévoyant quelle révolution résulteroit de cette exécution téméraire, dans le pays déjà tout en alarmes et chez l'étranger, traînoit le procès criminel en longueur pour les tenir en otages, ou les envoyer en

Espagne, ce dont on a parlé assez long-temps, mais que le roi, par ordres positifs et réitérés lui commanda de les faire mourir.

Le duc, pressé d'un côté ou d'autre, résolut de franchir le pas et de s'en défaire. On a vu que dès le départ de la duchesse gouvernante, on avoit inventorié leurs biens. Un mois avant le départ de son altesse, les deux comtes avoient été examinés par les commissaires du conseil des troubles, qui étoient D. Juan de Vargas, Louis del Rio et le secrétaire Praetz, qui s'étoient rendus au château de Gand pour ce sujet. Les comtes, nonobstant leurs exceptions et leurs protestations sur les priviléges et l'incompétence des juges, répondirent par crainte de contumace.

L'on peut voir les articles et chefs d'accusations à charge de l'un et l'autre dans les deux tomes du supplément de Strada, qu'on a donnés au public. On rappela aux accusés l'outrage fait aux Espagnols chassés, ou renvoyés par force en 1560; les intrigues, les contradictions, les menaces et les injures contre le cardinal de Granvelle, pour le déloger du pays et le supplanter du ministère; on le désigne, sans le nommer, par les mots de certain grand et de certain considérable personnage. Ensuite on voulut les rendre complices, auteurs ou fauteurs du compromis et de la conjuration des nobles. A la fin on les accusa de connivence, d'intelligence et de non-devoirs, de prévarications dans leurs emplois et gouvernemens, sur le soulèvement, le brisement des images, la profanation, le pillage et tous les désordres du dernier tumulte.

C'étoient en gros les crimes dont on les accusoit, qu'on voit, comme j'ai dit dans ce supplément, avec les défenses de leur part et tout le procès. Le sacrifice résolu, le prélude se fit par un redoublement d'exécutions par-tout; on en avoit tant vu à Bruxelles, à Gand et dans les autres villes, pendant les trois ou quatre derniers mois de cette année, dont on n'a parlé que superficiellement ici, qu'on s'attendoit à voir sévir contre le restant des prévenus et des prisonniers.

Le 1er juin 1568, on décapita sur la place du Sablon, à Bruxelles, dix-huit gentilshommes; il y en avoit de Flandre et de toutes les provinces; les principaux étoient deux frères, comtes de Battenburg, jeunes seigneurs qui étoient du compromis en Frise, et retournant de ce pays par mer, avoient été trahis et livrés aux Espagnols par le batelier qui les menoit.

Le lendemain furent décapités de la même manière quatre autres gentilshommes.

Le 3 juin, les comtes d'Egmont et de Horn furent transportés du château de Gand, chacun sur un chariot attelé de trois chevaux, à Termonde, et le lendemain après-midi, ils arrivèrent à Bruxelles, escortés par deux mille Espagnols.

Le 5 juin, ces deux comtes eurent la tête tranchée vers midi, en la même place du Sablon, toute la garnison sous les armes, sur un échafaud tendu de noir avec autres appareils de deuil, leurs têtes exposées sur des poteaux, et tous leurs biens confisqués.

Ce jour-là ou le lendemain, l'on trancha la tête dans le château de Vilvorde au bourgmestre d'Anvers Straelen, au sieur de Backerzele, et à un pensionnaire de Malines, qu'on ne nomme point.

La tradition porte qu'on a mis à mort quantité d'autres détenus ou transportés secrètement dans ce château, dont on n'a jamais su les noms.

Je suspendrai un moment le narré des suites qu'eut la mort des deux comtes, pour faire remarquer certaines circonstances qui les regardent eux et leurs consors d'infortune.

Quant au comte d'Egmont et à sa condamnation, j'ai eu une pièce entre les mains, que je puis dire originale, qui se garde dans les archives : c'est l'avis raisonné de Pierre Arset, président d'Artois ; je l'ai reçue de Bruxelles, et je l'ai rendue. Ce président d'Artois étoit assesseur du conseil des troubles, comme j'ai dit, et s'en absenta bientôt après. Il paroît qu'il fut consulté par écrit sur l'affaire du comte d'Egmont, peut-être à cause qu'il étoit gouverneur d'Artois, comme de la Flandre. C'est un écrit fort étendu qui sert de réponse au duc d'Albe, et contient l'opinion d'Arset, en beau latin : après avoir démontré par toutes les lois et la jurisprudence universelle, qu'on ne suppose rien en matière de crime de lèze-majesté, que la preuve de l'accusation doit être claire, évidente et convaincante, il examine cette preuve en détail, la divise par chefs, et les détruit chacun à part par d'autres citations légales (marque qu'on lui avoit communiqué tout le procès). Il conclut

à la fin avec fermeté, que la preuve insuffisante dans chaque membre, il n'y en avoit aucune, et que faute de preuve le comte étoit à absoudre; et comme il avoit fait voir, d'autre part, les services signalés du même comte, qui étoient notoires au point de n'avoir pas besoin de preuve, il semble en inférer que par défaut de preuve d'un côté, et la notoriété de l'autre, l'on devoit plutôt le récompenser que le punir.

Cet avis est assez étendu, en quelques cahiers joints et très-bien écrits. Je ne pense pas que le duc d'Albe en ait fait un grand usage dans le jugement du procès. Je ne sais pas s'il y eut rien de pareil au regard du comte de Horn : leur accusation rouloit à peu près sur les mêmes articles.

Antoine Straelen, bourgmestre d'Anvers, étoit seigneur de Mercshem, et puissamment riche (dangereuse qualité en ce temps-là); la sentence en exécution de laquelle il eut la tête tranchée dans le château de Vilvorde, n'étoit conçue et signée, a-t-on dit et écrit, que par les trois Espagnols du conseil des troubles.

Jean Casimbroodt, seigneur de Backerzele, mourut par le même supplice au même temps et au même château.

Je m'étonne que deux auteurs aient écrit qu'il fut tiré par quatre chevaux et écartelé à Bruxelles. Ces deux écrivains à la vérité sont étrangers, et l'avoient appris peut-être par ouï-dire, mais cela n'est pas, et comme j'ai dit ci-devant, les faits sont assez avérés

et assez odieux pour qu'on puisse se passer d'exagération. La mort des comtes d'Egmont et de Horn excita l'indignation universelle aux Pays-Bas; ce fut le dernier signal d'une révolte générale, dont on attendoit l'éruption de jour à autre, puisqu'on y étoit préparé par-tout et également disposé.

Ce n'étoit plus ni haine ni aversion dans les esprits, mais fureur et désespoir.

Les puissances étrangères en témoignèrent leurs ressentimens. L'empereur Maximilien II, prince débonnaire et pacifique, et tous les princes catholiques blâmèrent hautement ce procédé violent, piqués d'autant plus qu'ils voyoient leurs intercessions méprisées. L'empereur, peu après, envoya exprès l'archiduc Charles, son frère, en Espagne, pour dire au roi, de sa part, de faire cesser ces cruautés, s'il vouloit conserver un arpent de terre dans les Pays-Bas, puisqu'il ne pouvoit plus retenir la déclaration de tout l'Empire pour les lui arracher.

Les princes et états protestans s'étoient déjà expliqués dès le commencement des troubles, et avoient usé de menaces; la maison palatine principalement s'y intéressoit à découvert, et, à cette catastrophe du comte d'Egmont, ne gardoit plus de mesures. Ce comte infortuné avoit épousé Sabine de Bavière, qu'il laissoit veuve avec onze enfans; elle étoit fille de Jean et sœur de Frédéric, princes palatins de Zimmeren et de Spanheim; celui-ci, par défaut de la branche aînée, parvint à l'électorat. Ce Frédéric III, son frère, étoit l'électeur régnant en ce temps-là.

Ce prince professoit et protégeoit le calvinisme; cet intérêt et celui de famille en la personne de son beau-frère, le fit éclater au point d'engager tous ses parens et ses alliés en cette querelle.

Le comte de Horn avoit aussi ses parens en Allemagne par sa femme Walburge, comtesse héritière de Nieuwenaart, de Meurs et de Zaerwerden, alliée à toutes les grandes maisons de l'Empire.

Il est certain que tous ces intérêts tournèrent à l'avantage du prince d'Orange, qui, dans ses projets, trouva des facilités, des secours et des renforts inespérés.

Il avoit déjà ouvert le théâtre de la guerre; mais avant d'en faire mention, il conviendra de poursuivre les événemens intérieurs durant cette année.

Le duc d'Albe s'étoit trop engagé pour reculer. Il continua ses cruautés et sa vengeance, et nombre de gentilshommes périrent cette année sur l'échafaud ou en prison, en différens endroits.

Il sévit même contre les êtres inanimés : son conseil fit le procès à l'hôtel de Culembourg, qui fut rasé; on éleva, sur les ruines, une colonne dont le piédestal portoit sur ses quatre faces une inscription, en quatre langues, relative à la détestable conjuration et rebellion qui y fut tramée. C'est aujourd'hui l'emplacement des petits Carmes.

Le duc fit encore enlever le comte de Buren, fils du prince d'Orange, qui étoit aux études à Louvain, et l'envoya en Espagne. Le prince fit un bruit épouvantable de cet enlèvement, qu'il traitoit de rapt con-

tre les droits divins et humains. Mais on a prétendu qu'il n'en étoit pas fâché, et qu'il prévoyoit que ce jeune prince, qui étoit catholique, seroit élevé en Espagne, et que par repentir ou par quelqu'accommodement, les Espagnols lui rendroient un jour ses biens confisqués.

L'université de Louvain se mit aussi en mouvement, fit des députations et les représentations les plus fortes sur ses priviléges. Comme le duc d'Albe étoit en campagne, les députés s'adressèrent à don Vargas, qui présidoit au conseil des troubles, et celui-ci, qui (au rapport des historiens du temps) étoit plus propre à faire le satellite que le président d'un conseil, leur répondit en son beau style latin : *Non curamus vestros privilegios*. Cela tourna depuis en sobriquet avec ses autres axiomes latins.

Deux événemens remarquables en Espagne signalèrent encore cette année, et rendirent le gouvernement du roi Philippe II haïssable à toutes les nations.

Son fils unique, l'infant don Carlos, mourut le 24 juillet 1568; il étoit fils de Marie de Portugal, première femme du roi, morte en 1545, et ce qu'il y a d'assuré, il mourut en prison.

Je n'entrerai point dans toutes les circonstances de sa mort, dont le fait n'est pas trop bien éclairci encore présentement. Je sais qu'on a parlé de décollation, d'étranglement, de poison, mais il ne conste rien de tout cela; je sais encore qu'on a débité son in-

clination pour les Flamands; qu'il avoit voulu tuer le duc d'Albe quand il prit congé de lui pour aller aux Pays-Bas; qu'il avoit cru s'évader, et qu'il avoit ordonné secrètement les chevaux de poste pour s'allèr mettre à la tête des seigneurs mécontens de ce pays-là; sur quoi on l'arrêta.

Le roi lui-même l'arrêta la nuit du 18 janvier, sept mois avant sa mort, en entrant de nuit avec le conseil-d'état dans sa chambre, et en lui disant que tout se faisait pour son bien.

On a parlé diversement de sa mort, mais toujours au désavantage du père; ce qu'on en dit de plus modéré est que le prince s'abstint de manger pendant quelques jours, et qu'après cette inanition, il donna dans l'autre extrémité en mangeant prodigieusement, ne voulant manger ni boire qu'à la glace; qu'il en fit mettre en son lit et que cet excès lui donna la dissenterie, dont il mourut. L'autre événement est la mort de la reine, qui suivit de près.

C'étoit Elisabeth de Valois, sa troisième femme, fille du roi de France Henri II. Elle décéda le 3 d'octobre 1568, d'une suite de couches, a-t-on dit. Elle avoit été destinée au prince don Carlos, dont on vient de parler. Elle marqua tant de compassion et de regret à la mort de ce prince, qu'elle causa de sinistres ombrages. Le bruit public, et le peuple qui en avoient tant dit sur la mort du prince, n'en dirent guères moins à ce sujet. Elle passoit dans le monde pour avoir été empoisonnée; on en débitoit des circonstances qui firent tant d'impression, que le roi

Charles IX, qui aimoit tendrement cette sœur, et la cour de France parurent y donner croyance, et en demandèrent des éclaircissemens, au point que la bonne intelligence entre les deux couronnes en fut altérée.

Le duc d'Albe fit faire de pompeuses funérailles pour ces illustres défunts dans les principales villes des Pays-Bas, qui ne firent point cesser les discours du vulgaire.

Le prince d'Orange et les autres ennemis du roi d'Espagne, s'en prévalurent dans l'occasion.

CHAPITRE IV.

Guerre civile, et les armées en campagne dans plusieurs endroits.

L'extrême désolation des provinces, et les dernières cruautés dont on vient de parler, avec le désespoir des habitans, étoient les avant-coureurs d'une guerre civile, qui éclata enfin au printemps de cette année 1568.

Guerre cruelle, ruineuse et si obstinée, que tous ceux qui l'ont faite et ceux qui l'ont vu naître n'ont pas assez vécu pour en voir la fin.

Le prince d'Orange l'entreprit avec un courage réfléchi, dont lui seul étoit capable. Il s'étoit retiré en Allemagne, où spectateur attentif des événemens, il avoit tracé à loisir le plan de son ouvrage.

L'entreprise effrayoit par le danger évident, et

n'offroit que de plus grands malheurs à venir, sans espoir de succès. Si le premier plan dont on a parlé ci-dessus eût été suivi, l'on étoit assez en état pour soutenir une guerre défensive sur les frontières, et repousser le duc d'Albe et ses Espagnols. Mais depuis leur entrée dans le cœur du pays, la boucherie, la désertion et les ruines qu'ils y avoient causées, les nerfs de la guerre étoient coupés, et les mesures renversées.

Ce manque de fond et de force ne rebuta point le prince, qui dans cette impuissance osa heurter de front et agresser offensivement la plus formidable monarchie de l'Europe.

Sa cause parut si juste, et il eut tant d'ascendant sur les princes protestans d'Allemagne, qu'ils lui prodiguèrent (dit un auteur) leurs vœux, leurs conseils, leurs troupes, et, ce qu'on aura quelque peine à croire, leurs trésors.

Ce secours, ce qu'il tira de la reine d'Angleterre et des huguenots de France, le mirent en état d'ouvrir la campagne avantageusement et avec grande supériorité.

J'ai dit que la mort des comtes d'Egmont et de Horn choqua tellement quelques puissances étrangères, que le prince d'Orange en ressentit les effets par des secours inespérés, et détermina en sa faveur ceux qui avoient hésité jusque là, principalement en Allemagne. Parmi les papiers qui sont gardés à la secrétairerie allemande, à Bruxelles, se trouvent quelques cahiers qui font mention de ce qui se passoit

à la diète de Spire, en ce temps-là, par rapport aux affaires des Pays-Bas et autres. Il s'y trouve une lettre qui semble s'adresser au secrétaire-d'état, pour l'instruction du gouvernement sous le duc d'Albe; elle est datée de Spire, du 17 juin 1568. *Vous ne sauriez croire*, y est-il dit, *combien étrangement l'on parle de l'exécution des comtes d'Egmont et de Horn. Par cela, le cas du prince d'Orange portera mieux, car ceux qui auparavant n'approuvoient pas ses entreprises, lui donnent à présent raison.* Il y est dit aussi, que ce prince avoit été à Strasbourg, pour lever et engager des gens de guerre en France; qu'il en étoit revenu à Heidelberg, et de-là à Dillenbourg.

La même lettre annonce, que quatre électeurs s'aboucheront le 4 juillet prochain à Overwesel. Le profond ressentiment de toute la maison palatine y est encore marqué sur la mort du comte d'Egmont, son allié.

Une seconde lettre de la même date, et dans la même farde, fait voir le mécontentement des princes et états de l'empire sur ce sujet, et qu'il est à craindre qu'on ne prenne les armes. L'écrivain donne part à son correspondant sur la fin, qu'un gros corps de gens de guerre se mettra en marche le premier juillet suivant.

L'on voit par-là combien le parti du prince se fortifioit en Allemagne, et combien les secours dont il s'étoit flatté par ses négociations devinrent réels. Il se servit en habile homme, sans s'en éblouir, de cette bonne volonté, et de l'augmentation de ses auxiliaires pour renforcer son plan sans le changer.

Il savoit que le grand nombre lui seroit d'un avantage considérable pour en imposer et pour mieux partager ses forces, mais il prévoyoit le même inconvénient, à moins d'un grand succès.

Il sentoit bien que la plupart des Flamands fugitifs lui seroient bientôt à charge; que ces troupes allemandes et françaises, qui lui prêtoient les bras, étoient de nouvelles levées faites à la hâte, pour une grande partie mal disciplinées, affamées de butin, et qui n'obéiroient qu'à demi, et il ne lui convenoit pas de les dégoûter, encore moins de butiner dans les endroits où il pourroit entrer; il savoit d'ailleurs qu'à la fin de la campagne, ces secours empruntés le quitteroient puisqu'il n'étoit pas en état de tenir de si grandes forces sur pied.

Son dessein et son intérêt étoient de brusquer les choses, de percer d'un côté ou d'autre, et de sonner le tocsin au milieu du pays.

Dans ce projet, il forma quatre corps d'armée pour entamer par quatre endroits. Le premier venoit du côté de Liége et devoit entrer en Gueldre; il étoit commandé par le comte d'Hooghstraete, le même qui échappa heureusement au sort des comtes d'Egmont et de Horn, quand allant à Bruxelles, pour assister au conseil, où il étoit invité, il reçut à propos, en chemin, un mot d'avis qui le fit retourner pour se mettre en sûreté. Ce comte étoit chevalier de la Toison, et presque le seul seigneur de la première volée qui se fit voir à la première campagne contre les Espagnols.

Un second corps à l'extrémité de l'autre côté des provinces, étoit composé des huguenots, sous le commandement du Sr. de Cocqueville, et entroit en Artois. Ces deux corps n'étoient pas considérables, et pour éviter des répétitions à l'avenir, ne réussirent point à s'établir et à se maintenir dans leur destination. Tout se réduisit à des escarmouches qui n'eurent pas de suites. Pour ne point entrer en des détails inutiles, il suffira de dire que de ce côté-là, on n'étoit avancé en rien à la fin de la campagne.

Le troisième corps, plus fort et mieux composé, commandé par le comte Louis de Nassau, frère du prince, avoit percé en Frise, y ouvrit la guerre et ses opérations. Le comte d'Arenberg, gouverneur de cette province, la défendoit. Il avoit reçu un renfort d'Espagnols, commandé par Gonsalvo de Bracamonte de sa Terce de Sardaigne, et quelque cavalerie. Il se trouva bientôt en présence de l'ennemi. Les Espagnols le pressoient extrêmement de donner bataille, jusqu'à le soupçonner et lui reprocher, comme Flamand, qu'il s'entendoit avec le comte de Nassau. Sensible à ces propos, il les mena au combat et combattit si bien qu'il fut tué à la première attaque, ainsi que le comte Adolphe, frère du prince d'Orange et du comte Louis de Nassau. On a dit qu'ils s'entretuèrent dans cette action, qui arriva le 24 mai à Winschooten, près d'Heiligherlée, abbaye qui subsistoit alors.

Toute la province de Frise a le terrain bas, plein de marais et de fondrières; malgré le comte d'Aren-

berg, qui leur représentoit ce danger, les Espagnols voulurent attaquer et s'engagèrent dans ces bourbiers en une espèce d'embuscade. Leur armée fut entièrement défaite, avec perte du canon et bagage, sur-tout d'une grosse somme d'argent pour le paiement de cette armée et de celle de Groeningue. Ce fut à ce premier fait d'armes que parut la fureur d'un peuple tel que les Frisons. Les Espagnols furent assommés, peu en échappa; les Allemands et Flamands furent faits prisonniers, rançonnés ou renvoyés après.

Jean de Ligne, baron de Barbançon, et par sa femme comte d'Arenberg, chevalier de la Toison et gouverneur de la province, y fut tué. La chronique de Frise dit que ce seigneur, blessé à la tête et tombé de cheval, mourut percé de coups d'épée par un simple fantassin. Le comte Adolphe, cadet de Nassau, fut tué dans la mêlée peu après. Les corps de l'un et l'autre furent inhumés dans le monastère d'Heiligherlée, qui étoit au voisinage.

Le comte de Meghem, qui avoit un bon corps d'armée sous Groeningue, s'étoit mis en marche pour joindre le comte d'Arenberg. Il reçut l'avis de sa défaite en chemin; il lui fallut de l'adresse pour s'assurer de Groeningue, dont on lui auroit fermé les portes, s'il n'avoit pris ses mesures pour y faire sa retraite.

Cette première hostilité, marquée par le gain d'une bataille, fit grand bruit dans tous les Pays-Bas. Le duc d'Albe en fut outré de dépit, comme d'un début des plus mauvais à la réputation de ses armes. Il en fut irrité, selon quelques-uns, au point de faire toutes ces san-

glantes exécutions à Bruxelles, qui effectivement suivirent peu de jours après qu'il en eut les nouvelles.

Il regrettoit beaucoup le comte d'Arenberg comme un bon serviteur du roi et un bon général, et en qui il pouvoit se fier. Il voyoit aussi que les Frisons, plus entêtés de leur liberté que les autres, se déclareroient au plus vite, et que si le comte Louis se maintenoit en Frise, il seroit secouru par son frère, et que l'Espagne alloit perdre cette province et peut-être deux ou trois autres voisines.

Le duc savoit qu'il n'y avoit point de temps à perdre, et fit promptement grossir l'armée du comte de Meghem à Groeningue, par quelques troupes qu'il attendoit d'Allemagne, et qu'il fit tourner de ce côté-là; et après avoir achevé sa tragédie à Bruxelles, il se rendit lui-même à Groningue avec Chiappin Vitelli, quelque peu de troupes et les garnisons d'Over-Issel, où il passa, et à peine étoit-il à Groeningue qu'il poussa le comte de Nassau, qui n'étoit qu'à trois lieues de cette ville.

Ce comte avoit à peu près une armée de 12 à 14,000 hommes, et le duc d'Albe n'en avoit guères davantage, mais avec cette différence, qu'ils consistoient en bonnes troupes régulières et bien disciplinées, au lieu que l'armée du comte n'étoit qu'un amas d'étrangers qu'il ne pouvoit pas contenir; ils se mutinoient de temps en temps, faute de paiement, commettoient des extorsions sur les habitans, faisoient débauche et quittoient leurs drapeaux au moindre revers.

Le comte de Nassau, pour ne les point exposer à la

désertion et les tenir ensemble, disputa un peu le terrain, et recula d'un endroit à l'autre, espérant gagner du temps, afin que par quelque diversion ou par le secours du prince d'Orange, il pût sortir de ce mauvais pas et se maintenir en Frise.

Le prince en effet se mit en mouvement avec quelques troupes les plus à la main, pour secourir son frère; mais il ne put venir en temps, et le duc d'Albe qui le savoit, se pressa d'autant plus. Le comte Louis tint ferme dans un endroit nommé Gemminghen, qu'en Frise on appelle pourtant Jemmeghen; c'est une sorte de cul-de-sac entre le golfe de la mer, connu sous le nom de Dollaert, et la rivière d'Embs, la ville d'Embden à dos; c'étoit une situation avantageuse pour tenir long-temps, si tout s'étoit passé en ordre; il s'y retrancha : on ne pouvoit l'attaquer que d'un côté qu'il avoit garni de batteries. A l'approche des Espagnols, la mutinerie recommença. Le comte Juste de Schauwenbourg, qui avoit mené quelques troupes dans ce camp, l'apaisa pour un temps; mais sur le point de l'attaque, plusieurs compagnies venues d'Oldenburg quittèrent les drapeaux et se jetèrent parmi les ennemis, où ils furent tous massacrés. L'attaque fut générale sur tout le front, pour masquer mieux celle des batteries, où les Espagnols entrèrent, les trouvant presqu'abandonnées. La déroute du comte fut totale, et la revanche de Winschooten complète. Les Espagnols tuèrent beaucoup de monde, mais il en fut noyé plus que tué dans l'Embs, où les fuyards se jetoient; tout le canon et le bagage furent pris. Les comtes de

Nassau et de Schauwenbourg se sauvèrent à Embden, où Galama, qui commandoit les Frisons, connoissant mieux le pays, fit une assez bonne retraite, et ramena quelques débris, les jours suivans.

Cette bataille fut donnée le 21 juillet 1568, et remit les affaires de la Frise comme avant la guerre. Les Espagnols incendièrent quelques villages et s'emparèrent de quelques mille bestiaux.

Le duc d'Albe se rendit à Groeningue, où il s'arrêta peu de jours, pour faire tracer l'emplacement d'une citadelle sur le plan de celle d'Anvers, mais elle ne fut point exécutée; et ayant tout disposé afin de s'assurer de cette province, il vint encore à temps pour faire tête au prince d'Orange.

Ce prince assembloit encore sa quatrième et grande armée du côté d'Aix-la-Chapelle et de Liége. Comme la jonction de tant de troupes étrangères dépendoit plutôt de la bonne volonté des auxiliaires que des ordres du prince, il se perdit un temps infini avant de l'avoir complète.

Il marcha droit en Brabant, s'empara de Tongres et de S[t] Trond, chercha le duc d'Albe, à chaque pas, pour lui donner bataille, que celui-ci évitoit studieusement par toutes les ruses de guerre.

Le prince d'Orange, dans sa dernière revue, avoit à ses ordres 28,000 hommes, ce qui faisoit une armée formidable en ce temps-là, que les armées n'étoient pas fortes comme à présent.

Il étoit au double supérieur à l'armée d'Espagne, et voulant profiter de cette supériorité, il fit toutes

les tentatives imaginables pour une bataille, et pour s'assurer d'une place de guerre, ou d'une étendue de pays d'où il pût tirer des subsistances.

Le duc d'Albe prit ses contre-mesures sur les mêmes principes; il prévoyoit aussi que le prince ne sauroit tenir sur pied ces grandes armées de saison à autre, qu'à la fin de la campagne ses forces redoutables se dissiperoient d'elles-mêmes, et se fondroient à rien.

Il se sentoit environné et haï à la mort des habitans, qui l'observoient de mauvaise intention, comme au milieu d'un pays ennemi; il prévoyoit que l'un ou lautre échec lui seroit fatal, qu'il se verroit alors accablé par le nombre, et périroit lui et les siens faute de retraite.

Cette prévoyance le détermina à une défensive si opiniâtre, qu'il ne vouloit pas risquer une seule brigade.

Le prince l'agaçoit toujours, et fit jusqu'à vingt-neuf campemens pour l'envelopper, le couper ou le forcer au combat, mais en vain; il se retira, se retrancha et évita tous les piéges, par les avantages du terrain et des rivières.

Comme ce métier l'obligeoit souvent à des retraites et à faire le plongeon, ses troupes, ses généraux, ses fils même lui proposoient plusieurs occasions très-avantageuses pour donner sur les ennemis, qu'il rejetoit toujours, jusqu'à se fâcher et à menacer avec son air terrible, quiconque lui en parleroit.

Le prince enfin passa la Meuse à sa barbe, avec toute son armée; il avoit mis sa cavalerie dans la rivière pour rompre le courant, et son infanterie passa sous

cette protection. Le duc d'Albe en fut surpris jusqu'à ne le vouloir pas croire; il y eut quelque choc à ce passage, dont on lui conseilloit de profiter sur des gens qui sortoient de l'eau, après en avoir eu jusques aux épaules, mais il persista à ne rien vouloir risquer.

C'étoit au commencement d'octobre, la campagne étoit déjà fort avancée; le duc continua le même manège défensif jusqu'à la fin.

Malgré lui, de temps à autre, il s'étoit livré de petits combats entre les deux armées, qui se côtoyoient ou se talonnoient de si près, mais qui ne décidoient de rien. Un des derniers fut fatal au comte d'Hooghstraete; il se nommoit Antoine de Lalaing; nous en avons parlé ci-devant en deux ou trois endroits. Il fut blessé mortellement en cette occasion, et mourut, quelque temps après, de ses blessures.

La campagne finit assez tard, sur le pied qu'elle avoit commencé, sans avantage décisif, après tant de marches et contre-marches. L'on a vu que les corps séparés, qui entroient en Gueldre et en Artois, n'avoient point réussi, et que les affaires en Frise fort dérangées par une première bataille, furent remises sur l'ancien pied par une seconde.

Le duc d'Albe, fort flatté d'avoir résisté par-tout aux efforts de l'ennemi, s'applaudissoit de sa manœuvre et de n'avoir pas perdu un pouce de terrain, d'autant plus qu'il en arriva comme lui et tant d'autres avoient prévu.

Le prince d'Orange fut obligé de congédier ces nombreuses armées; il l'avoit prévu lui-même, et n'avoit

rien négligé pour les mettre à profit, mais ce temps n'étoit pas venu encore; il les contenta par paiemens et par promesses, de façon à s'en servir à une autre occasion, puisqu'il ne perdit jamais de vue son plan et ses objets.

Il savoit qu'en persistant il auroit dans tous les pays les cœurs pour lui; que le duc d'Albe abusoit de ses victoires, et qu'il en abuseroit ensuite davantage, ce qui lui attireroit de nouveaux ennemis; que tôt ou tard, il entreroit dans le pays par le concours des habitans; et pour ne pas laisser refroidir l'animosité au centre, il lui suffisoit d'avoir montré aux peuples que le libérateur étoit à la porte.

Après cela il se rendit en France, d'où il ne revint que pour exécuter de nouveaux projets, avec de meilleurs succès.

Entre-temps le duc d'Albe continua à exécuter ses rigueurs, et encore plusieurs personnes périrent par des supplices, pour cause des troubles passés. Mais la matière s'épuisa, ainsi que la source des confiscations qui lui tenoit le plus à cœur.

Il fit au mois de mars 1569, une demande extraordinaire, non-seulement insolite, mais extravagante, aux états des Pays-Bas; il vouloit introduire une imposition par laquelle chacun, sans exception, paieroit le centième denier de ses biens, meubles et immeubles, une fois, et qu'à chaque aliénation ou vente, on paieroit des meubles le dixième, et des immeubles le vingtième denier.

Une opposition universelle des états, des conseils

et du ministère, lui fit voir que cette imposition étoit intolérable, et d'ailleurs impraticable dans un pays de commerce; mais il s'obstina tellement, que cette querelle a duré jusqu'au temps de son départ; il donna placards sur placards sur cette exaction; on lui suggéra d'autres moyens; on lui fournit même de la part des états, des sommes équivalentes au produit qu'il espéroit de cet impôt. Quelques-uns donnèrent de l'argent pour rédîmer le centième denier, mais il eut assez de mauvaise foi pour les comprendre dans ses nouveaux placards, comme s'ils n'avoient point payé. Il nomma des commissaires, fit travailler à faire l'inventaire et l'état des biens de chaque particulier, dans les villes et à la campagne. Cela fit une émotion et une fermentation horribles dans toutes les provinces durant cette année 1569 jusqu'en 1573.

L'on a dit qu'il s'opiniâtroit avec tant d'insatiabilité, pour avoir écrit en Espagne et s'être vanté d'avoir trouvé un moyen et un remède, de tirer plus d'argent des Pays-Bas qu'on n'en tiroit du Pérou; assertion que l'on avoit tournée en ridicule et dont on avoit beaucoup raillé en Espagne.

Cependant il tiroit tout ce qu'il pouvoit des états et des communautés; sur des prétextes, il laissoit reposer son plan, ou y faire des exceptions et des annexes, sous le nom de modérations, et puis le reprenoit.

On voit dans les *Analecta Belgica*, de feu M. Hoynck de Papendrecht, un traité qu'il nous assure de la composition du chef-président Viglius, joint à la fin, tom. I, part. 1re, intitulé : *Commentarius*

super novâ impositione seu vectigali decimi denarii rerum venditarum.

L'on y trouve que le 25 septembre il y eut à ce sujet de grosses paroles au conseil-d'état, entre le duc d'Albe et la plupart des conseillers présens, notamment le comte de Barlaimont et Viglius, sur ce qu'il leur dit qu'ils lui avoient rapporté que les provinces avoient consenti à l'imposition; ce qu'ils lui nièrent en face. Le duc s'emporta jusqu'à menacer principalement Viglius, qui tint ferme.

Le public fût bientôt informé de cette scène, qui le réconcilia entièrement avec ce ministre; non-seulement parmi le public des Pays-Bas, mais dans les états voisins, ces affaires faisoient un bruit désavantageux au roi.

On s'étonnoit que ce monarque voulût soutenir le caprice d'un homme impitoyable, qui, après avoir agi avec tant d'inhumanité, et avoir ruiné ces belles provinces, en vouloit encore tirer le dernier sol.

On disoit qu'il n'étoit pas concevable que le roi voulût l'impossible pour assouvir l'avarice d'un particulier, dans le temps que n'ayant que cette guerre sur les bras, la monarchie, alors sur le pinacle de sa gloire, n'en devoit point être embarrassée jusqu'à ce point-là.

On ajoutoit que les trésors de l'Amérique et les sommes immenses qu'on en tiroit, suffisoient du reste pour apaiser ces désordres; et en effet ces richesses venoient en ce temps-là dans la plus grande abondance, car Charles-Quint n'en avoit eu que les prémices.

Ces discours des étrangers piquèrent d'honneur le

roi et le ministère d'Espagne, déjà lassés par les plaintes et les remontrances des Flamands. Le roi n'avoit pas goûté ce plan quand il voyoit, les papiers sur table, que le peu de commerce qui restoit seroit abîmé en un an ou deux, et que c'étoit le moyen de réduire sans ressource la pays en désert. Il en avoit écrit au duc, qui ne démordoit pas, et après une députation solennelle à Madrid, où les députés trouvèrent Joachim Hopperus, qui tenoit les sceaux au conseil suprême, et avoit acquis un grand crédit auprès du roi. Il les servit avec chaleur, et leur remit le décret du roi, qui contenoit seulement une suspension du dixième denier, mais Hopperus leur ajouta, par ordre exprès du roi, que ce terme n'étoit que substitué par égard à l'autorité de S. M. et à celle du gouverneur-général, et que l'intention du roi, qu'il avoit ordre de leur expliquer, étoit que les centième, vingtième et dixième deniers fussent abolis; qu'il n'en seroit plus question, moyennant les conditions dont on étoit convenu.

Les députés à leur retour en firent le rapport aux états, mais le duc d'Albe, contre le gré duquel la députation s'étoit faite, persista encore quelque temps dans son entêtement, jusqu'à ce que le roi fut obligé de le désavouer hautement sur ce point.

Il s'en vengea effrontément en ne payant point les troupes, en les réduisant à la mendicité et à se mutiner; et à son départ il laissa cette difficulté avec les autres à démêler à son successeur.

Il y avoit déjà du temps que le roi, revenu de ses

premières idées, étoit mécontent du duc d'Albe; il eut lieu de se souvenir de la remontrance du prince d'Evoli. Il étoit informé par bien des endroits que les Pays-Bas échapperoient sans retour en tout ou en partie à sa domination; les excès du duc ayant gâté les choses au point qu'il n'y avoit plus de réconciliation ni de confiance à espérer, et que le destin en décideroit un jour. Il lui en fit des reproches, et lui marqua son chagrin dans ses dépêches, mais celui-ci repartit toujours avec la même fierté, et continua de se rendre aussi odieux sur la fin qu'au commencement.

Ces aigreurs n'étoient guères connues du public, mais il ne tarda pas d'en apprendre quelques circonstances. Le roi, résolu à rappeler le duc, nomma pour le relever Dom Juan de la Cerda, duc de Medina-Celi, seigneur incontestablement de la première qualité, qui vint aux Pays-Bas avec une flotte, une grande suite, et de grosses sommes en argent monnoyé et en lingots.

Il aborda le 11 mai 1572, au port de l'Écluse, en Flandre, mais reconnut à son arrivée l'état du pays où il entroit, car les *gueux marins*, qui le guêtoient, attaquèrent la flotte, brûlèrent et prirent devant ses yeux quelques-uns de ses vaisseaux richement chargés, ce qui l'obligea de se faire mettre à terre dans une chaloupe.

Le duc de Medina-Celi alla ensuite à Bruxelles, où le duc d'Albe, malgré ses patentes et les ordres du roi, refusa constamment de lui remettre le gou-

vernement. Il disoit que son terme n'étoit pas fini, qu'il devoit dompter premièrement les rebellions qui s'élevoient en Hollande et en Zélande, qui, en effet, éclatèrent alors, comme nous allons voir; il le traita avec hauteur, et ne lui communiqua aucune affaire; il y eut même du différend sur l'argent que le duc de Medina avoit apporté uniquement pour le paiement des troupes, de la destination duquel il eut soin.

Ce duc prit un hôtel à Bruxelles, et s'y comporta en spectateur désintéressé.

Il vit de près l'affreux embarras du duc d'Albe, la révolte des provinces et des villes qui se suivoit comme par enchaînement, et tous les désastres d'une guerre civile des plus cruelles.

Il en fut épouvanté, et croyant tous les Pays-Bas perdus sans ressource pour l'Espagne, il refusa d'y mettre la main comme à une affaire désespérée, fit des rapports à l'avenant en Espagne, et renvoya sa commission au roi, pour en être déchargé, ce qu'il obtint.

Le duc de Medina-Celi resta encore un temps au pays après sa démission, vivant en particulier à Bruxelles, d'où ensuite et après un assez long séjour, il repartit pour l'Espagne, avec toute sa suite.

J'ai raconté ensemble et presque de suite, les événemens de trois ou quatre ans, c'est-à-dire, depuis 1569 jusqu'à 1572, pour épargner des redites ciaprès, d'autant plus que c'étoient des troubles internes et que la guerre étoit suspendue en ce temps.

CHAPITRE V.

Seconde campagne du prince d'Orange. Surprise de la ville de Briele. Révolution qui s'ensuivit. Départ du duc d'Albe.

1572. L'AN 1572, se fit la seconde campagne, avec un succès bien différent de celle de 1568.

Le prince d'Orange, à la fin de celle-ci, s'étoit retiré en France, où il n'avoit pas perdu son temps; il avoit pris des mesures pour une seconde entreprise moins infructueuse que la première, et pour laquelle il lui falloit du temps afin de rétablir ses forces. Il s'étoit fait voir dans l'armée des huguenots, avec lesquels la paix se fit peu après, ce qui lui donna occasion d'en prendre un bon corps à son service, sous le commandement d'un officier principal du prince de Condé, fort renommé, d'Hangest de Genlis, qui étoit déjà venu à son secours, mais avec peu de monde, et sur la fin de la campagne de 1568.

Le prince avoit renouvelé ses traités avec les princes de l'empire, et étoit assuré d'un grand renfort de troupes allemandes; ainsi préparé de longue main il n'attendoit que le moment d'agir. Dans les fréquens entretiens qu'il eut en France avec l'amiral de Colligni, cet amiral, qui connoissoit la carte des pays étrangers, comme de la France, lui fit remarquer que l'Espagne n'avoit point de marine aux Pays-Bas; qu'il falloit se saisir de quelque port, qui serviroit

de place d'armes, d'où l'on feroit la guerre à son aise, en attisant les soulèvemens qui se feroient dans les provinces et en donnant asyle à tous les mécontens.

Le prince goûta ce projet, le voyant très-possible dans son exécution. Il savoit que les *gueux marins* n'étoient plus si méprisables; que depuis un an ou deux, des gentilshommes exilés, des marchands sortis d'Anvers et de Hollande, s'étoient jetés parmi eux, qu'ils avoient employé leurs biens sauvés et leur argent, à faire construire ou à acheter des navires, qui, toujours en mer, butinoient sur tout ce qui appartenoit aux Espagnols, et faisoient des captures d'importance, depuis l'embouchure de l'Embs, le long de la Manche, jusque sous la Rochelle et le pays d'Aunis, où ils étoient protégés et se mettoient à couvert, comme dans les ports d'Angleterre.

Il étudia ce plan et en commit l'exécution secrète à Guillaume de la Marck, comte de Lumay. C'étoit encore un des seigneurs du pays qui se distinguoit par une haine implacable contre les Espagnols; c'étoit un de ceux qui avoient juré leur perte, il avoit fait serment de ne se faire la barbe ni les cheveux, qu'après avoir vengé les comtes d'Egmont et de Horn. Au reste, homme impétueux, téméraire, et fort propre à ces sortes d'expéditions, mais trop ardent dans ses représailles et ses vengeances, tellement qu'il fut surnommé le sanglier des Ardennes.

Ce comte distribua quelques troupes sur ses vaisseaux, fit des courses à l'ordinaire, et fureta tous les coins et les recoins des côtes et de ces îles qui sont

entre la Hollande et la Zélande, et qui semblent arrachées de l'une ou l'autre par la mer.

La principale de ces îles, est celle de Voorn, et on appelle les autres avec les terres fermes des environs en général, pays de Voorn; dans cette île se trouvent la ville de Briele, et une autre plus petite nommée Geervliet.

Le 1er avril, dimanche des rameaux, quelques-uns de ces *gueux marins* se glissèrent vers le soir, comme échappés d'un naufrage, dans la ville de Briele, et furent secondés si à propos, qu'ils se saisirent de la place, et désarmèrent la garnison espagnole. Cette ville qui, par soi, n'est pas grand'chose, n'étoit pas plus considérable en ce temps-là, et assez mal fortifiée, mais la ville et l'époque de sa prise sont devenues si célèbres par cet événement, que les provinces-unies l'ont regardée comme la pierre angulaire et le fondement de leur république.

En effet c'est le premier établissement qu'ils doivent aux *gueux marins*, qui eut tant de suites, et qui changea tous les Pays-Bas de face. Avec les moyens qu'on avoit on s'assura d'abord de Geervliet, de toute l'île de Voorn et des îles contiguës.

Le feu prit anssitôt dans le voisinage; le jour de Pâque, le curé de Flessingue exhorta son auditoire dans le prône, à secouer le joug insupportable du duc d'Albe; à l'instant on ferma les portes à quelques troupes espagnoles, prêtes à y entrer, et l'on cria à la liberté.

Les jours suivans, Ziriczée, Tervere, en un mot

toute la Zélande suivit cet exemple, à l'exception de Middelbourg seule, où les Espagnols étoient encore les plus forts, et où ceux qui étoient répandus en la province, se jetèrent, après avoir perdu beaucoup de leurs gens, qu'on avoit assommés en chemin.

Au mois de mai, la ville d'Enckhuysen envoya au comte de Lumay, lieutenant du prince, demander sa protection contre le duc d'Albe et sa tyrannie. Alckmar, capitale de la Nord-Hollande, Horn, Medemblick, Purmerend et toute la Nord-Hollande, suivit l'exemple d'Enckhuysen.

Dans la Sud-Hollande, peu après, la première ville qui se déclara fut Dordrecht, ancienne capitale, qui a encore la première voix en leur état; Haerlem, Leyden, Delft, et toutes les autres se déclarèrent presqu'en même temps; Amsterdam fut la seule qui tarda, par la même raison que Middelbourg. Au premier bruit de l'entreprise du comte de Lumay et du succès sur Briele, le prince d'Orange, qui attendoit ce moment, se mit en campagne. Un corps détaché sous son frère, le comte Louis de Nassau, avoit pris les devants et marcha par le Brabant-Wallon en Hainaut, où Genlis, avec un bon corps de huguenots, étoit déjà entré du côté de la France.

Un autre corps d'armée, sous le commandement du comte de Bergh, entroit en Over-Issel, et s'empara de Zutphen; Gorcum se rendit aussi, et autres lieux.

Le prince, à la tête de 20,000 hommes, entra par la Gueldre, où il prit Ruremonde, et marcha droit en Brabant, où il s'empara de Tongres, Sichem,

St-Trond, Tirlemont, jusqu'à Louvain, qui fut rançonnée, et où il s'arrêta. Si bien qu'en moins de trois mois après l'expédition du comte de Lumay, on pouvoit compter plus de soixante-dix villes avec leur territoire perdues pour l'Espagne, et les autres prêtes à lui échapper.

Le duc d'Albe, pour reprendre le commencement de ce furieux éclat, ne pouvoit comprendre comment on s'étoit pu saisir de la ville de Briele, qu'il croyoit imprenable par des gens comme les *gueux marins*, qu'il méprisoit et traitoit d'*écumeurs de mer* et de pirates, qui n'osoient prendre terre en aucun endroit.

Il étoit alors occupé de l'introduction de son dixième denier, dont il ne vouloit pas démordre. Les historiens disent que les bouchers, les poissonniers, les boulangers, les brasseurs et semblables détaillans, qui vendent les vivres, fermoient depuis quelques jours leurs boutiques à Bruxelles, pour ne point payer le dixième denier imposé sur les denrées ; que le duc irrité par cet affront qu'on lui faisoit dans sa résidence, avoit résolu de faire pendre le lendemain soixante de ces bourgeois devant leurs portes, et que l'appareil en étoit fait lorsqu'il reçut de grand matin la nouvelle de la prise de la ville de Briele, qui l'étourdit de façon à le forcer de réprimer sa colère et de donner des contre-ordres, pour songer à une autre chose.

J'ai dit les historiens, ce sont les nationaux, car Guichardin, Strada et autres étrangers, ne relèvent point ce fait. Strada ne considère dans le duc d'Albe,

que ses qualités militaires, en fait un héros, et semble lui pardonner tout le reste en faveur de son héroïsme.

Les bons manuscrits contemporains qui sont gardés à Gand en font mention avec cette circonstance, que la veille, les poissonniers de Gand avoient envoyé quelques saumons frais à Bruxelles, pour les vendre, mais qu'ils les rapportèrent le lendemain, n'ayant trouvé personne dans tout Bruxelles, qui voulût les acheter ni les vendre.

Il est certain que cette camisade sur Briele et l'île de Voorn, déconcerta beaucoup le duc, qui ne s'attendoit à rien de pareil, et qui en sentoit toute la conséquence, qui lui fut vérifiée de jour en jour par le soulèvement de tant de villes et de provinces entières.

Il se mit à l'œuvre sans perdre un moment pour faire assembler toutes ses forces, afin d'aller lui-même éteindre cet embrasement naissant; mais quand tout fut presque prêt, il reçut d'autres nouvelles qui dérangèrent tous ses projets.

Le 25 mai 1572, le comte Louis de Nassau, qui étoit entré bien avant en Hainaut, s'étoit joint aux Français, et avoit surpris par intelligence Mons, la capitale, où il s'établissoit et faisoit travailler aux fortifications.

Le duc d'Albe, plus consterné et plus alarmé de cette nouvelle que de la première, ne savoit de quel côté tourner la tête; il soupçonnoit que c'étoit une rupture masquée de la France, qui venoit de faire la

paix avec les Huguenots, et avec laquelle on ne s'entendoit plus si bien, comme j'ai dit, depuis la mort de la reine d'Espagne. Cette crainte prévalut; il décida de tourner toutes ses forces de terre de ce côté-là, différant son expédition de Hollande, et laissant ses préparatifs de mer à Anvers et à Berg-op-Zoom en état, pour s'en servir dans la suite.

Il réussit à la vérité dans sa campagne de Hainaut, et reprit Mons, comme nous allons dire, mais entre-temps, les provinces et les villes révoltées eurent tout le temps de se mettre en défense, et de rendre leur union ferme et solide dès les premiers succès au regard de Briele et des environs. C'étoit un asyle où tous ces expatriés se rendirent avec tout ce qu'ils avoient de forces et de moyens. Les aventuriers, et ceux que l'impunité ou le désir de faire du butin avoient réunis, y accoururent : *tanquam ad lucum opacum*, et les secours étrangers y vinrent en abondance.

Il est incroyable aujourd'hui, qu'en moins de quatre mois, après cette révolution, il se trouva dans le seul port de Flessingue, cent cinquante navires bien armés, bien pourvus, et montés d'un nombre infini de mariniers experts, qui n'avoient rien à craindre des forces navales ennemies, et en état de les vaincre, et d'insulter les flottes et les ports même.

C'est ici l'époque de la naissance de la puissante république des Provinces-Unies. Cet embrion encore informe, qui devoit parvenir à cette grandeur respectable, que toutes les nations ont admirée, naquit accidentellement au milieu du hasard et des orages,

et de si minces commencemens produisirent ce phénomène.

Vers la fin du mois de mai, l'on trouva à Gand, des placards affichés en deux ou trois endroits; c'étoit un manifeste du prince d'Orange, qui, ménageant scrupuleusement les termes envers la religion et le roi, contenoit une invective démesurée contre le duc d'Albe, qu'on y traitoit d'inhumain et de barbare; exhortant chacun à lui courir sus. Il en fut répandu d'autres par-tout. Cependant le duc, piqué au vif, et dans l'appréhension de plus grands malheurs, ne songeoit qu'à reprendre Mons, que son fils Frédéric investit par ses ordres.

Il étoit si préoccupé de ce dessein, qu'il négligea tout le reste, croyant que ce siége ne seroit pas long, et qu'il viendroit encore en temps regagner la Hollande. Le comte Louis de Nassau s'étoit enfermé dans la ville avec une bonne garnison, et avoit eu le temps de la munir de quelques nouvelles fortifications. Il soutint le siége pendant trois mois, et ne rendit la ville que le 19 septembre, sous une honorable capitulation.

On avoit inquiété ce siége en plus d'une manière. Ce premier baron de Genlis, dont on a parlé, étoit mort, et son frère commandoit le corps français qui étoit en Hainaut, et consistoit en 7000 hommes, la plupart cavalerie. On étoit convenu qu'il ne feroit qu'observer jusqu'à sa jonction avec le prince d'Orange, qui marchoit avec une nombreuse armée au secours de Mons. Mais Genlis trouvant une occasion

qu'il crut favorable pour secourir la ville, et avec une impatience française, attaqua l'armée d'Espagne vers S[t] Ghislain, où il fut battu, perdit quelques-unes de ses bonnes troupes et fut fait prisonnier. On le mena à la citadelle d'Anvers, où quelques jours après il fut trouvé mort dans son lit. On prétendoit que les Espagnols l'avoient fait étrangler; ce qu'on crut plus aisément, quand on le vit enterrer sous le gibet. Le prince d'Orange marcha effectivement au secours de Mons, mais ce n'étoit qu'après avoir réglé tous les travaux et tout ce qu'il falloit pour la sûreté des villes et du pays qui venoient de se mettre en liberté. L'union se renforça de jour en jour, pendant que le duc d'Albe, avec tout ce qu'il avoit pu mettre ensemble, s'occupoit à ce siége. Les villes de Franeker, Sneck, Doccum en Frise, quelques autres en Hollande et à l'entour, enfin toutes celles qui n'étoient point retenues par de trop fortes garnisons, se rangèrent de cette union, tâchant de se munir par terre comme ils avoient fait par mer. C'étoit pour favoriser ces opérations, que le prince s'avança en Hainaut, avec une armée très-forte et de l'artillerie; il resserra de plus près l'armée d'Espagne dans ses retranchemens et nombre de redoutes, et lui donna de fréquentes alarmes. L'on s'attendit durant quelque temps à une bataille décisive. Je doute fort si ce fut jamais son intention; pendant que tout le monde se mettoit en sûreté, il étoit en trop bonne posture pour s'exposer aux risques d'une bataille.

Certain Arnout van den Dorpe, homme du pays, et bon officier, protégé par l'armée du prince, faisoit avec quelques détachemens des acquisitions au parti. Malines étoit déjà rendue au prince. Van den Dorpe porta la guerre en Flandre et surprit Termonde. Les *gueux* se rendirent encore maîtres d'Audenarde, et tout cela par intelligence ou par stratagême, sans coup férir. Il est vrai que, ne pouvant maintenir ces endroits éloignés du centre, ils les abandonnèrent ensuite, et qu'après la prise de Mons les Espagnols en reprirent quelques-uns à bon marché; mais ils souillèrent par-tout leur victoire par des cruautés inouies; Mons fut la seule ville peut-être où la guerre se fit en règle et où la capitulation fut observée. Malines, Zutphen furent pillées et dévastées, Termonde et Audenarde rançonnées, et l'on y fit des procédures criminelles.

Il est vrai aussi que le prince d'Orange ne pouvoit pas contenir toutes ces milices d'emprunt, la plupart infectées des nouvelles hérésies du temps, avides de butin et de pillage, d'exilés pleins de fureur et de vengeance. Tous ces gens firent des dégâts affreux, maltraitèrent la religion, les prêtres et les moines avec une rage de démons, comme on en eut de tristes exemples à Gorcum, à Audenarde et ailleurs, et ces excès inhumains de part et d'autre furent suivis d'horribles représailles qui perpétuèrent cette guerre meurtrière, et remplirent le pays de sang et de carnage.

Frédéric, fils du duc d'Albe, eut ordre, après la

reddition de Mons, de mener son armée en Hollande. Le duc se flatta de reprendre cette province aussi vite qu'il l'avoit perdue, mais il trouva par-tout une résistance obstinée. L'on commença par le siége de Haerlem au mois de décembre; la ville tint jusqu'au 13 juillet suivant; femmes et enfans la défendirent avec les hommes. L'on tâcha à plusieurs reprises de la secourir sans y réussir. La disette et la famine y firent périr nombre d'habitans; mais, après une défense si désespérée, la ville fut rendue à discrétion, et les Espagnols coupèrent la tête au gouverneur et à d'autres habitans, et y exercèrent des cruautés qui attirèrent de nouvelles représailles. Les *gueux* en eurent bonne occasion en Zélande, où ils assiégeoient Middelbourg, et battoient tous les vaisseaux qui se présentoient pour secourir cette ville, soit en flottes ou détachés; car les Espagnols faisoient des dépenses excessives pour la conserver. Elle se rendit au mois de février 1574, après un siége de deux ans, deux mois après le départ du duc d'Albe, comme l'on dira en son lieu.

Les *gueux marins* faisoient tous les jours des descentes sur les côtes de Flandre et des courses jusqu'aux portes de Gand, pillant et ravageant bourgs et villages. Un jour ils prirent vingt-trois canons de bronze, nouvelle fonte de Malines, qu'on menoit de Gand à Bruges.

L'armée espagnole cependant fondoit à vue d'œil dans les combats, les siéges et les rencontres particulières. Le siége de Haerlem lui avoit coûté beaucoup de

monde. Le siége étoit meurtrier; ce pays aquatique, où ces Espagnols passèrent un hiver entier, en avoit enlevé un nombre infini par les maladies. Le manque de vivres et tous ces accidens les décourageoient ; ils commencèrent à se mutiner hautement faute de paie. Les étrangers étoient aussi mal qu'eux à cet égard.

Il étoit incompréhensible que le duc d'Albe, qui n'entretenoit qu'une médiocre armée toujours inférieure à ses ennemis en nombre, ne payât point ses gens dont il avoit tant besoin, encore ses troupes étoient-elles pour plus de la moitié à charge du pays. Il recevoit des remises considérables d'Espagne; ses exactions, ses édits bursaux et ses extorsions étoient extravagans, ses rançonnemens et ses brutales confiscations alloient à l'immense. On en murmuroit en Espagne hautement; on peut juger quelle étoit l'indignation aux Pays-Bas, d'où l'on écrivoit que le prince d'Orange avoit acheté chèrement la liberté des Pays-Bas, mais qu'il la payoit aisément, avec le vingtième et le dixième du duc d'Albe.

En effet on a pu remarquer en plus d'un endroit, que parmi tant d'objets de dissention et de plaintes au commencement des troubles, le point de l'inquisition avoit primé sur tous les autres, et avoit engendré tous les malheurs. Il en étoit de même du dixième denier, qui au-dessus de toutes les cruautés, de toutes les injustices et de tout le brigandage, causa la défection de toutes les villes et les provinces, et les arracha à la monarchie d'Espagne.

La sévérité mal-entendue du duc d'Albe, comme

on l'avoit prédit au roi, encore assez tôt alors, avoit tout gâté; et l'Espagne s'épuisoit vainement à recourir au remède par des guerres immortelles, où toutes les puissances s'intéressèrent pour l'abaisser. Le monde étoit aussi scandalisé et choqué de son orgueil déplacé et impudent. Le roi et sa cour en furent indignés. C'étoit au regard de la statue qu'il se fit ériger dans la citadelle d'Anvers, en 1569, après la bataille de Gemmingen en Frise, ayant pris quelques pièces de canon, il en fit fondre sa statue en bronze, qui fouloit aux pieds l'hérésie et la rebellion. Ce groupe, avec d'autres attributs analogues, étoit sur un piédestal, qui portoit une inscription fastueuse, où le nom du roi n'entroit que par manière d'acquit, et sur le pied étoit gravé : *ex œre captivo*, par allusion à ces petites pièces d'artillerie de campagne. L'air triomphateur qu'il s'y donna fut universellement tourné en ridicule, et déplut fort en Espagne.

Il avoit encore un usage familier d'affecter la gravité et le mépris, dans toutes ses réponses monosyllabes. Ainsi quand on lui portoit de mauvaises nouvelles, il y répondoit comme par habitude : *no es nada*, que ce n'étoit rien, et quand, aussitôt après la prise de Briele et de Voorn, on lui annonça presque de jour en jour la révolte de quelque ville, il eut à répondre fréquemment *no es nada*; ce qui devint proverbe; quelques-uns des *gueux* le mirent dans leurs enseignes, avec les dix deniers et les lunettes, par ce que le mot *briel*, signifie en flamand lunettes.

On s'étoit déjà fort recrié sur ses cruautés, son orgueil et son avarice, lorsque ce dernier article fut relevé avec insolence par les troupes et les Espagnols même, qui se mutinoient et perdoient le respect et l'obéissance, et son gouvernement odieux au suprême degré devint également méprisable.

Le roi informé et convaincu que toute son administration avoit fait un tort infini à la religion, à sa propre réputation et à la monarchie d'Espagne, que la perte des Pays-Bas en seroit une suite inévitable, soit qu'il eût excédé ses ordres ou non, eut à se reprocher le choix qu'il en avoit fait, et résolut de le rappeler bon gré malgré.

Il nomma pour son successeur don Louis de Zuniga y Requesens, commandeur de l'ordre de Malthe, qui gouvernoit en ce temps l'état de Milan, avec ordre de se rendre incessamment aux Pays-Bas, et qui se mit aussitôt en route.

Le duc d'Albe reconnut apparemment que ce remplacement étoit plus sérieux que ci-devant, puisqu'il ne trouva pas à propos d'y redire, comme il avoit fait à l'égard du duc de Medina-Celi. Bien au contraire, sachant que ce nouveau gouverneur étoit en chemin, il se rendit avec son fils Frédéric, en poste, à Bruxelles, pour le devancer, où en effet il arriva peu de jours avant lui.

Le commandeur vint à Bruxelles le 17 novembre 1573. Le duc d'Albe lui fit des honnêtetés, dont il n'étoit pas fort prodigue, et eut plusieurs conférences avec lui pour faire rapport de la situation des affaires,

qui n'étoient nullement avantageuses; il tâcha de se disculper en jetant le blâme de l'horrible confusion où les Pays-Bas se trouvoient, sur les grands et les habitans; il en fit des portraits hideux, mais don Louis étoit assez informé d'avance, avoit la réputation d'un homme de bien, connoissoit le duc d'Albe et pensoit tout autrement.

Enfin le 28 novembre il lui remit le gouvernement en plein conseil-d'état; le commandeur l'accepta, et en fit le serment.

Je dirai un mot, en passant, au sujet de ce commandeur, que j'ai trouvé en plusieurs auteurs nommé commandeur de l'ordre de St Jacques; il se peut qu'il y eût une pareille commanderie, que je ne crois pas incompatible avec l'ordre de Malthe; mais il étoit certainement commandeur de l'ordre de St Jean de Jérusalem ou de Malthe, de la langue de Castille. Le père Goussencourt, célestin, dans son martyrologe de cet ordre, en parle avec détail, et dit qu'en 1569 le frère don Louis de Zuniga et Requesens, eut une terrible fortune sur mer, sans s'expliquer plus avant, et qu'en 1571 il combattit à la bataille de Lepante.

Le duc d'Albe se préparoit au départ, et avoit eu la précaution d'envoyer son butin d'avance, aussi secrètement qu'il put. Il partit enfin de Bruxelles le 18 décembre 1573, comme on l'a écrit en ce temps-là, chargé de trésors et des malédictions de toute la nation. Son nom est resté dans l'exécration publique, malgré le cours de deux siècles, et encore aujour-

d'hui le vulgaire ne le prononce qu'avec horreur, sans connoître son histoire et sans trop savoir pourquoi.

Don Jean de Vargas, Albernot, son secrétaire, et ses autres ministres d'iniquité partirent les jours suivans; il se rendit en Italie où il demeura un temps, puis passa en Espagne. Sous prétexte du mariage de son fils avec une dame, que la cour n'approuvoit pas, pour lui en avoir destiné une autre, on prit occasion de l'éloigner et de le reléguer à Uzeda, et cet exil eut lieu jusqu'en 1580, que le roi, soit par un retour de considération, par bizarrerie, ou pour mettre un général de nom à la tête de l'armée qui devoit envahir le Portugal, le chargea de cette expédition.

Quand on lui porta les ordres, il demanda avec arrogance, si le roi, pour conquérir le Portugal, avoit besoin d'un général enchaîné.

Il y alla pourtant, et comme tout étoit préparé d'avance par les négociations, il ne fallut qu'aller de ville en ville, et le royaume fut occupé entièrement en cinquante-huit jours.

Une conquête si aisée, où il ne s'étoit pas tiré un coup, enfla l'humeur du duc d'Albe, qui fit des rodomontades et des entrées triomphales dans les villes; il en fit une à Lisbonne, que le roi vit *incognito*, et dont il fut vivement choqué à cause de l'indécente vanité du général.

Le duc mourut quelque temps après. Le père Strada dit, qu'il se fit transporter malade à Tomar, où les états de Portugal se tenoient. J'ai vu d'autres mémoires qui assurent qu'il décéda dans le Paço, palais

royal de Lisbonne, le 12 janvier 1582, âgé de 74 ans. Il avoit épousé D. Maria Henriquez de Gusman, et en eut postérité, qui a porté les titres des ducs d'Alba, Huesca et Galistejo.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Gouvernement du commandeur de Requesens. Il continue la guerre. Sa mort.

Les Pays-Bas étoient dans un état désespéré, dans 1574.
l'horreur des plus affreuses calamités, quand le commandeur en prit le gouvernement, comme on vient de le dire.

La bonne volonté ne manquoit pas de sa part. Il savoit même d'avance combien sa commission seroit fâcheuse et pénible; mais quand il mit la main aux affaires, il trouva en détail que les difficultés et les obstacles surpassoient les idées les plus sinistres qu'il en avoit pu former.

Successeur d'un homme détesté comme le duc d'Albe, il acquit aisément de la considération parmi les Flamands, au point qu'on le haïssoit moins personnellement. On le respectoit comme un honnête homme; mais sa probité et ses talens ne suffisoient pas pour réparer la brèche, ni pour regagner la confiance. L'aversion héréditaire contre les Espagnols étoit trop échauffée et trop ulcérée. Les plaies saignoient encore.

Il avoit à la vérité des instructions bien différentes de celles d'autrefois. La cour d'Espagne ne le prenoit que sur le ton pacifique ; le temps n'y étoit pas propre ; elles étoient venues trop tard et trop tôt.

Il falloit encore les déguiser pour ne point subir l'humiliation de démentir toute la conduite passée ; ainsi le nouveau gouverneur fut obligé d'en suivre les traces, de sévir comme auparavant au fait de la religion, et de continuer cette implacable guerre civile.

Le plus grand embarras venoit de l'épuisement des finances et de la mutinerie des Espagnols, dont quelques-uns n'avoient pas été payés depuis deux ou trois ans, ainsi que les autres troupes. Encore un coup, comment souffroit-on en Espagne que le duc d'Albe, qui avoit pillé un pays abondant à son avénement, qui par ses confiscations et ses extorsions avoit emporté les revenus et les fonds, à qui l'on avoit fait des remises considérables d'Espagne, osât, au milieu de toutes ses ressources bonnes ou mauvaises, par un entêtement tel qu'on l'a dit ci-devant, refuser la paie à ces troupes qui servoient si bien et dont la valeur seule pouvoit maintenir son maître et lui dans la possession du pays? On ne l'ignoroit point en Espagne, et on le permit, ou du moins on n'y mit point ordre ; le pis étoit que les remises d'Espagne tarissoient ; il n'est pas vraisemblable qu'au milieu de l'affluence des trésors du Pérou, qui étoient alors très-productifs, cette guerre des Pays-Bas pût causer depuis peu d'années un pa-

reil dérangement. On prit pourtant ce prétexte ou d'autres plus mauvais, pour laisser dépérir les troupes faute de paiement, et ce grand embarras échut au nouveau gouverneur avec les autres.

Il ne se découragea pas parmi tant d'adversités, et tandis qu'il se préparoit à une guerre offensive, il fit trois ou quatre changemens très-agréables aux peuples.

Le premier fut d'ôter de devant les yeux l'odieux simulacre, qui avoit si fort choqué le monde : la statue du duc d'Albe, érigée dans le château d'Anvers, fut abattue; l'on se contenta pour lors de la jeter dans une cave de l'arsenal : ce fut un an ou deux après, qu'à la démolition de ce château, on la tira du souterrain pour la traîner par les rues, la mettre en pièces, et à la fin la refondre pour l'artillerie.

Le commandeur congédia aussi le conseil des troubles, non moins odieux, sous le nom de conseil sanguinaire, collatéral au duc d'Albe. Il rendit une prompte justice aux bourgeois de quelques villes, sur les excès commis par les Espagnols qui y étoient en garnison, il en fit un désaveu en forme et supprima les dixième et vingtième deniers, qui avoient causé tant d'émotion par l'opiniâtre dessein du même duc et la résistance des états, et qui, jusque-là avoient été suspendus plutôt qu'abolis.

L'an 1570, le duc d'Albe avoit fait publier à Anvers une amnistie ou pardon général, que la duchesse de Parme avoit sollicitée en Espagne durant son gouvernement, comme un remède pour apaiser les désor-

dres; la cour d'Espagne s'avisa de l'envoyer deux ans après son départ, et le duc d'Albe le tint encore un an en poche, et y ayant apposé nombre d'exceptions et de restrictions de sa façon (comme s'il craignoit qu'on ne le prît au mot) il produisit ce pardon général, et en voulut faire un acte solennel; il fit dresser un théâtre où il parut habillé magnifiquement sur une espèce de trône; la publication s'en fit en sa présence, au bruit des fanfares et au son des cloches. Mais la saison étoit passée, et les choses gâtées au point qu'on n'en fit que rire; il en fut outré de dépit.

L'an 1574, don Louis de Requesens reçut une seconde amnistie d'Espagne, beaucoup plus ample que la première, et en même temps le pape Grégoire XIII donna un jubilé universel. Le commandeur tâcha de se prévaloir de l'un et l'autre, mais on ne les reçut point dans les provinces révoltées; il n'en vit point grand effet dans les autres, et reconnut que la défiance étoit insurmontable.

Pour ses opérations de guerre, il étoit obligé de suivre le plan de son prédécesseur, et de chercher à réduire les villes et les provinces maritimes. Ses premiers soins furent pour la conservation de Middelbourg, capitale de la Zélande.

Cette ville étoit assiégée depuis deux ans. Les *gueux marins*, presqu'aussitôt après la prise de Briele, et dès leurs premiers succès, en avoient formé le blocus, et augmentant de jour en jour en forces, ils en faisoient le siége par mer et par terre. Le brave Christophe de Montdragon la défendoit. Les Espagnols avoient en-

trepris de la secourir à différentes reprises, mais toujours en vain; leur secours par mer fut toujours repoussé avec grande perte. Les *gueux marins*, devenus formidables, étoient supérieurs à tout ce que les Espagnols vouloient entreprendre sur cet élément, et d'ailleurs plus experts dans la marine.

A la fin le commandeur, informé que cette ville étoit extrêmement pressée par les assiégeans et par le manque de vivres, voulut faire un dernier effort pour la sauver. Il assembla une grande flotte à Anvers et à Berg-op-Zoom, à laquelle on joignit nombre de bateaux chargés de vivres, pour ravitailler la ville, et à cet effet on avoit pressé les bateliers à Gand et ailleurs. Cette flotte, au nombre de soixante vaisseaux, commandée par Sancho d'Avila, Glimes et Julien Romero, descendit de Berg-op-Zoom au secours de Middelbourg. Louis Boisot, qui commandoit les Zélandois, vint à sa rencontre, l'attaqua, et après un rude combat, la défit aux yeux du commandeur, qui s'étoit placé avec toute sa suite sur la digue de Sckakerloo, d'où il vit la bataille et la défaite. La perte fut grande, bon nombre de vaisseaux pris, échoués sur les sables ou brûlés, l'amiral de Glimes tué.

Cette bataille navale se donna le 29 janvier 1574, et sa perte entraîna celle de Middelbourg, qui se rendit le 19 février suivant, après avoir souffert la plus cruelle famine. Montdragon rendit la ville au prince d'Orange à des conditions honorables; les ecclésiastiques, la garnison et les bourgeois qui vouloient se retirer furent transportés en Flandre.

Montdragon s'y rendit aussi sous promesse qu'en deux mois il procureroit son échange contre le S^r de Ste Aldegonde, et trois autres à son choix, ou s'il ne pouvoit pas l'effectuer auprès du gouvernement à Bruxelles, lui Montdragon se viendroit constituer prisonnier à Middelbourg.

Cela fut conclu sur sa simple parole que le commandeur ratifia, et Ste Aldegonde fut renvoyé avec trois autres officiers qu'il choisit. Ainsi cette guerre jusque-là assez inhumaine et barbare, prit un train plus généreux et plus régulier. C'étoit toujours le même Philippe de Marnix, S^r de Ste Aldegonde, chez qui le premier compromis fut signé à Breda, en 1566, et de qui nous avons parlé ci-dessus. Le prince d'Orange le protégeoit, et l'avoit si bien pris en affection, qu'ayant été enlevé par les Espagnols en quelque rencontre particulière, et le comte de Bossut, amiral des Pays-Bas, ayant été pris par les Zélandois et sa flotte battue à une de ces tentatives pour secourir Middelbourg, le prince envoya dire au duc d'Albe, qu'il useroit de représailles sur le comte de Bossut, en tout ce qui arriveroit à Ste Aldegonde. Ils furent assez long-temps prisonniers l'un et l'autre.

Après la prise de Middelbourg, toute la Zélande fut perdue, et la forteresse de Ramekens, qui seule restoit aux Espagnols sur les bords de la mer, se rendit peu après.

On avoit prévu de quelle conséquence seroit la perte de Middelbourg. Le duc d'Albe fit de grands efforts pour la conserver, mais toujours inutiles, et après lui

le commandeur ne négligea rien pour le même sujet. C'étoit un discours vulgaire en ce temps, qu'on avoit dépensé plus de sept millions pour la secourir ou la dégager.

Cette conquête enfla le cœur des Zélandois, qui firent, par mer, expéditions sur expéditions également heureuses.

Le 30 mai 1574, l'amiral Boisot attaqua à l'improviste quelques vaisseaux espagnols, entre Lillo et Calloo; il en prit trois avec l'amiral Adolphe Van Haemstede, en brûla quatre autres, et poursuivit le reste jusqu'à Anvers.

La lisière de la Flandre étoit infectée tous les jours par des brigantins et les bateaux plats de Flessingue; ils mettoient du monde à terre qui ravageoit bourgs et villages entre Gand et Bruges. Ils firent des courses dans le pays de Waes, et fort avant en Flandre. A considérer l'état des provinces, même au milieu du pays, l'aspect en étoit effroyable. Pendant que des corsaires portoient le ravage sur les côtes, depuis Anvers jusque sur les dunes de l'Océan, les Espagnols mutinés et attroupés désoloient la campagne, pillant et saccageant tout; osant même entreprendre sur les villes, comme ils firent sur Courtrai et Audenarde, d'où les bourgeois les repoussèrent.

Dans les endroits où ils n'étoient pas, les *gueux*, qu'on distinguoit toujours par le nom de *sauvages* ou *de bois*, enhardis par ces exemples, montrèrent encore plus de férocité : ce n'étoient que meurtres, carnages et incendies. Les églises, les monastères,

les châteaux qui n'étoient pas en état de défense, se ressentirent de leur cruelle avidité.

A tous ces maux se joignit encore le dernier des fléaux. La peste se fit sentir, assez ouvertement, à Gand, en octobre de cette année. Elle régnoit déjà dans le plat-pays, et se répandit de plus en plus; suite ordinaire des dévastations et des grandes misères. La plupart des villes en furent affligées pendant deux ou trois ans dans tous les Pays-Bas, quoique, peut-être à cause de la température du climat, elle n'y fit point des ravages aussi affreux que dans les pays chauds, la mortalité tua bien du monde. De tous ces malheurs, le plus grand étoit réputé cet esprit de révolte qui s'étoit emparé des troupes, sur-tout des Espagnols qui se mutinoient de temps à autre avec la dernière insolence.

Le gouverneur les apaisa plusieurs fois, mais c'étoit toujours à recommencer. Les états des provinces et quelques villes se mirent en devoir par des emprunts et des voies extraordinaires de le secourir dans cet embarras; car, comme j'ai dit, on l'estimoit personnellement, mais c'étoient des avances peu considérables à proportion des grands besoins pour tous les arrérages qui leur étoient dûs. Il reconnut lui-même que l'épuisement qu'on objectoit étoit réel, et ce qu'il put amasser, il l'employa avantageusement pour faire quelques paiemens aux soldats, et les tenir sous les drapeaux. On a dit à son honneur, qu'en d'autres occasions, car ces remuemens étoient fréquens, tantôt d'un côté tantôt de l'autre, il employa, par

manière de dire, son dernier écu, et qu'il fit fondre sa vaisselle pour apaiser ces séditieux.

On n'ignoroit rien de tout cela en Espagne, et l'on s'obstinoit à n'y point apporter de remède. Il semble que le même esprit, qui inspiroit la rebellion aux troupes, contre leur coutume ordinaire, empêchoit les moyens de les ramener à l'obéissance, de les contenter et de s'en servir, au risque pour l'Espagne de perdre, par le même abandon, les dix-sept provinces, le gouverneur, tant de bons officiers, et ses meilleures troupes.

Le prince d'Orange et les confédérés, non moins bien informés de tous ces désordres et de la mauvaise situation des affaires, tâchèrent d'en profiter en poussant leurs conquêtes.

Ils ouvrirent la campagne en Gueldre; Louis, comte de Nassau, et Henri, son frère cadet, menèrent d'Allemagne, avec Christophe, prince palatin, fils de l'électeur Frédéric III, une armée de onze à douze mille hommes. Le prince d'Orange marchoit de son côté pour les joindre; leur point de vue et de jonction étoit Nimègue, dont l'une ou l'autre armée devoit s'emparer.

Le commandeur de Requesens, qui tâcha tant qu'il put de tenir ses troupes assemblées et dans l'action, de peur qu'on ne les battît en détail si on les voyoit se débander, profita d'un de ces bons intervalles, où les Espagnols par quelque argent et par promesses étoient apaisés et de bonne volonté. Sanche d'Avila les mena en Gueldre, où côtoyant les ennemis de l'autre côté

de la Meuse, et voulant empêcher cette jonction qu'il prévoyoit, il passa brusquement la rivière et se rangea en bataille sur la bruyère de Moock (*Moockerheyde*) près de Nimègue; il attaqua les ennemis, retranchés entre la Meuse et le Waal, si impétueusement qu'il les défit entièrement en deux heures de temps. Les Espagnols étoient au large dans cette plaine ou bruyère sans que le terrain les gênât en rien, et ils se surpassèrent pour réparer leur mutinerie. La déroute fut complète du côté des ennemis, les trois chefs restèrent sur la place, tués ou foulés par les chevaux, du moins leurs corps ne furent point trouvés depuis. L'artillerie, le bagage, et plus de morts que de prisonniers, en furent les trophées.

Cette victoire fut remportée le 14 d'avril 1574, et auroit dû naturellement avoir de grandes suites, mais il fut impossible d'en profiter, et tout le fruit en fut perdu par une nouvelle sédition des Espagnols.

Ils se révoltèrent ouvertement contre d'Avila, se débandèrent et vinrent par grosses troupes à Anvers, où ils furent reçus par ceux du château; et s'étant joints, ils se firent un *Eletto* ou chef, à qui ils firent serment, avec de terribles menaces contre tous ceux qu'ils croyoient tenus de les payer de leurs arrérages.

Par l'entremise de ceux d'Anvers et moyennant quelqu'argent, on les apaisa encore une fois; l'accommodement se fit, et le commandeur envoya la plupart de ces mutins au siége de Leyden, en Hollande.

Cette ville se trouvoit bloquée depuis quelque temps. On a vu que Don Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe, avoit, l'année passée, pris Haerlem, après un siége opiniâtre; il auroit bien voulu entreprendre encore le siége d'Alckmar, capitale de la Nord-Hollande, et se mit en devoir d'y marcher et de l'investir. Comme il avoit souillé sa victoire par des infractions et des cruautés déplacées, au mépris de la capitulation de Haerlem, et qu'on avoit un autre exemple de semblables barbaries, exercées à la prise de Naerden, les Espagnols reconnurent que le désespoir des habitans ne permettoit point de se flatter d'emporter la moindre bicoque, qu'à la pointe de l'épée. Leur mauvaise politique avoit tout gâté, il n'étoit plus question d'espérer des conquêtes faciles.

Don Frédéric trouva Alckmar résolue à se bien défendre. Cette disposition, son armée fort diminuée et l'approche de l'hiver, l'obligèrent à lever ce siége; en se retirant, il occupa quelques postes qu'il fortifia dans le pays, qui coupoient la communication des villes, et qui sembloient incommoder et menacer Leyden; c'en étoit assez pour faire mieux pourvoir cette grande ville des munitions de guerre et de bouche nécessaires pour un long siége; mais cela fut trop négligé au commencement, et quand les Espagnols, à la campagne suivante, l'investirent de plus près, il n'étoit plus temps.

Ils enfermèrent cette ville de tous côtés de forts et de fortins, pour la réduire par famine. Ce fut là que le commandeur de Requesens envoya les mutins

qui s'étoient révoltés en Brabant, pour les tenir ensemble et leur donner de l'occupation.

Ce renfort fit pousser les approches aux assiégeans; les assiégés se défendirent en désespérés, mais à la fin ils eurent à combattre la faim et la disette, qui les réduisirent à une telle misère, et y tuèrent tant de monde, qu'on prétend que la famine de Leyden surpassoit celles qu'on trouve dans l'histoire, dans les siéges de Jérusalem, de Samarie et de Sagonte.

Les voisins, informés de leurs besoins, avoient fait plusieurs efforts pour les secourir par l'envoi de vivres, mais sans succès. Dans cette dernière extrémité, fut prise une résolution que le désespoir seul pouvoit dicter, sur ce mauvais principe, qu'il vaut mieux pays gâté, que pays perdu.

Le pays coupé aujourd'hui par tant de canaux artificiels, l'étoit en ce temps-là plus rustiquement, mais toujours par les eaux des mêmes ruisseaux qui communiquent aux rivières, le Rhin, l'Issel, la Meuse, qui vont se décharger dans l'Océan. Toutes ces terres basses n'étoient soutenues et maintenues que par des levées et des digues. M. de Gombreville a fait depuis une description de la Hollande en vers libres, assez badins. La première strophe semble bien expliquer cette situation :

Quand dans ce pays au niveau,
Où la terre en péril est plus basse que l'eau,
Je vis trente villes rustiques
Former un seul état, de tant de républiques,
Où chacun est maître chez soi;

Ce peuple me parut dans ces lieux aquatiques,
Un reste libertin des grenouilles antiques
Qui ne voulurent pas de roi.

Ces digues furent percées en plusieurs endroits à la fois, l'inondation se fit sentir aussitôt, des centaines de petits bateaux plats, partis de toutes les villes du voisinage chargés de provisions, abordèrent à Leyden, et ravitaillèrent d'abord cette ville affamée. Il survint un vent nord-ouest qui, à la plus haute marée, fit entrer la mer sur les terres et submergea le pays vingt lieues à la ronde. C'étoit un dégât horrible pour longues années, mais la violence des eaux emporta forts et redoutes, noya le camp des assiégeans et plus de mille hommes; le reste tâcha de se sauver en abandonnant canon et bagage, et chaudement poursuivi par les vaisseaux ennemis.

Cette défaite fut célébrée dès lors à Leyden, tous les ans le 3 d'octobre, jour de sa délivrance. C'est à son occasion qu'on frappa plusieurs médailles; quelques-unes représentent, à l'imitation de l'Écriture sainte, les Espagnols défaits par l'ange exterminateur.

La levée du siége de Leyden décida du sort de la Hollande, comme la prise de Middelbourg avoit décidé de la Zélande. Dans la première, il ne resta bientôt à l'Espagne que Schoonhove et Amsterdam, qui fut tenue encore quelques années par les Espagnols; le prince d'Orange ne s'en rendit maître, partie par force, partie par adresse, qu'en 1578.

L'on a vu le soulèvement des Espagnols à l'issue

d'un bon succès comme d'un mauvais; ils se révoltèrent après la victoire de Mockerheyde. Après cette déroute de Leyden, le débris de leur armée, la rage dans le cœur, se mutina avec plus de fureur que jamais contre leurs officiers, sur-tout contre Sanche d'Avila, qu'ils faillirent massacrer, et qu'ils traînèrent avec eux lié et garotté, ayant encore choisi tumultueusement un *Eletto* entre eux.

Ces séditieux prirent la route d'Utrecht, où ils alloient se payer par leurs mains, comme ils s'en vantoient, faisant par-tout le plus affreux brigandage, en véritables maraudeurs.

Ce fut dans ces environs qu'on trouva moyen de leur faire toucher de l'argent, et que derechef on les ramena à l'obéissance. Ils parurent si bien apaisés qu'en l'année 1575 ils se piquèrent de valeur, et comme pour expier les désordres passés, ils firent plusieurs expéditions du côté de Gueldre et d'Over-Issel, où ils prirent quelques villes, telles que Buren, Montfort, Asperen, Heukelom, Leerdam.

Le commandeur, qui avoit toujours l'œil sur la Zélande pour y reprendre pied, n'avoit point de flotte en état de disputer la mer aux Zélandois. Il se servit d'un autre moyen pour y recommencer la guerre, et faire quelque établissement. Ce qu'on nomme Zélande, consiste en plusieurs îles grandes et petites, contiguës plus ou moins les unes aux autres. Il y avoit des bras de mer guéables à basse marée. On tenta par ce moyen une entreprise sur les îles de Scauwen et de Duveland. L'île de Scauwen contient

deux villes, Ziriczée et Brouwers-Haeven. Le prince d'Orange découvrit ce dessein, et envoya promptement un renfort à la garnison à Ziriczée, et quelques vaisseaux armés dans ces détroits, qui à haute marée étant à flots, et à basse marée à fond, empêchoient le passage.

Les Espagnols, parmi tant de dangers, entreprirent le passage avec une intrépidité étonnante. L'avant-garde passa en nageant et en combattant; une bonne partie du corps qui suivoit fut tué par les ennemis ou noyé, parce que la marée haussoit déjà; l'arrière-garde rebroussa chemin; on mit pied à terre, et on s'empara des deux îles Scauwen et Duveland.

Le commandeur don Louis étoit sur le lieu à encourager ses gens; et le pas étant franchi, ils reçurent des renforts pour s'y maintenir, et entreprirent même le siége de Ziriczée, qui en est la capitale. Ce passage se fit la nuit du 28 au 29 septembre 1575, et son succès fut regardé comme un miracle, au travers de tant de périls qu'il falloit essuyer pour en venir à bout.

Le P. Strada déploie ici toute sa rhétorique pour en faire une narration pathétique et touchante, à laquelle il mêle des harangues, des comparaisons avec les passages dangereux de quelques illustres Romains en semblables occasions, et même des augures et des signes célestes, à la façon de Plutarque et d'autres historiens.

J'ai dit que Ziriczée étoit la capitale de ces îles, mais c'en étoit aussi l'unique forteresse. On prévoyoit une

opiniâtre défense et un long siége, qui seroit traversé par tous les accidens que pourroient employer les Zélandois avec leur supériorité par mer.

Cependant don Louis en commanda le siége, qui fut commencé avec l'hiver de cette année; comme il n'en vit pas la fin, et que ce fut sa dernière expédition, avant de venir à sa mort, je ferai mention d'un congrès pour la paix, qui s'ouvrit sous son gouvernement, dont j'ai omis de parler ci-devant en ordre de temps, puisqu'il arriva en 1574.

L'empereur Maximilien II en avoit ménagé l'ouverture par ses bons offices et ses instances. Ce congrès se tint à Breda. L'empereur y avoit envoyé, de sa part, les comtes Gunther de Swartsenburg et de Hohenloe, tous deux beaux-frères du prince d'Orange. Pour le roi d'Espagne, étoient le comte de la Roche, le seigneur de Rassengien, Arnout Sasbout, chancelier de Gueldre, Corneille Suys, président titulaire de Hollande, le docteur Leoninus et le secrétaire la Torre. Et pour le prince d'Orange et les états de Hollande, Zélande, etc., les Srs Van den Dorpe, Marnix de Ste Aldegonde, Van Zuylen, Van der Does, Junius, Van der Myle et Paul Buys, pensionnaire de Hollande.

Malgré cet appareil, comme on n'étoit convenu de rien, et qu'il n'y avoit aucun préliminaire arrêté, le point de religion ne put s'accorder. Le roi ne vouloit permettre que la catholique; les Hollandois vouloient permission pour la réformée. Ainsi, après trois mois de négociations infructueuses, le congrès fut rompu, et on n'en parla plus.

Le commandeur gouverneur-général, qui animoit extrêmement ces premières conquêtes et le siége de Ziriczée, avoit passé l'hiver en ce canton-là. A la fin de février, il reçut avis que la cavalerie espagnole menaçoit, en Brabant, de se mutiner; il passa la mer et se rendit à Bruxelles. La veille de son arrivée, il fut saisi d'une fièvre ardente avec de très-mauvais symptômes; il en mourut le surlendemain 5 de mars 1576. On s'aperçut d'un bubon sur l'épaule, qui l'a fait soupçonner atteint de la contagion.

CHAPITRE II.

Le conseil-d'état prend le gouvernement général des Pays-Bas. Le roi confirme ce gouvernement par *intérim*.

Avant de venir au récit de ce fait intéressant, il me semble à propos de faire une remarque sur l'époque de cette année, qui importe beaucoup à l'histoire en général, et à celle des Pays-Bas en particulier. 1576.

Le premier jour de janvier de cette année 1576, fut le jour du nouvel an. L'usage ou le *style* des siècles précédens étoit tout autre; en nommant ceci *style*, je ne parle pas du vieux et du nouveau style, à l'occasion duquel plusieurs nations sont encore en différend, et dont l'explication se trouve dans la réformation du calendrier, le retranchement des jours, et ce qu'on appelle la correction grégorienne.

Je ne parle pas non plus des anciennes contestations dans l'église pour fixer le jour de Pâque. Il suffit de dire que l'usage presqu'universel, celui de France et des Pays-Bas, étoit de commencer l'année la veille de Pâque, après la bénédiction des fonds baptismaux. Or, la fête de Pâque étoit mobile, et pouvoit varier depuis le 22 mars jusqu'au 25 avril. On étoit donc obligé, en citant la date entre ces deux époques, d'ajouter toujours : avant Pâque ou après Pâque, et à Pâque, quand c'étoit le jour même.

Jacques de Meyer ou Meyerus, qui a écrit avant qu'on changeât cet usage, un très-bon livre intitulé *Annales Flandriæ*, sentoit cet inconvénient, et l'a voulu prévenir. A chaque année qu'il traite, il a mis à la tête, par exemple :

M. CCCC. X. Pascha XXIII. Martii.
M. CCCC. XI. Paseha XII. Aprilis.

Il falloit de pareilles précautions ou celles ci-devant; à moins de cela l'omission de cette circonstance dans les actes publics ou privés, et dans les papiers de famille, pouvoit causer de grands préjudices. Dans la lecture des écrits et des imprimés de ce temps-là, on rencontre souvent des contradictions répugnantes qui ne peuvent se résoudre qu'en recourant à la Pâque de ces années.

Il est étonnant qu'on soit revenu si tard d'un tel usage. En France, le roi Charles IX le corrigea par un édit de l'an 1563, ordonnant que l'année s'ouvriroit au premier janvier.

Le roi Philippe II l'ordonna de même par un édit donné à Madrid le 16 juin 1575, pour l'année prochaine, qui fut reçu et publié par-tout.

Le premier jour de l'an 1576 fut donc le premier de janvier, et on l'observe depuis.

La mort du commandeur, à laquelle on ne s'attendoit pas, causa de nouveaux embarras. Il avoit songé à commettre provisionnellement au gouvernement les comtes de Mansfelt pour le militaire, et de Barlaimont pour le civil.

Il avoit témoigné son intention là-dessus, mais la maladie l'accabla tellement, et sa mort fut si précipitée que s'il y eût un instrument dressé pour cette fin, le temps ne permit pas d'en faire lecture, et au commandeur mourant de le signer. Ainsi le gouvernement absolument vacant parvint au conseil-d'état. Peut-être que les comtes de Mansfelt et de Barlaimont, qui connoissoient l'épineuse conjoncture des affaires, n'étoient pas trop pressés de s'en charger, du moins ne firent-ils aucune démarche pour se prévaloir des bonnes intentions du défunt gouverneur en leur faveur.

Le conseil-d'état prit donc les rênes du gouvernement au nom du roi, et ses premiers soins furent d'en donner promptement l'avis à sa majesté par des courriers qu'on dépêcha en Espagne.

Ce conseil étoit pour lors composé de huit à neuf personnes, dont on fera un détail raccourci. Philippe de Croy, duc d'Arschot, étoit à la tête, mais souvent absent ou occupé ailleurs; le comte Pierre Ernest de

Mansfelt le suivoit en rang; le comte de Barlaimont, chef des finances, Maximilien de Gand, baron de Rassinghien, étoit aussi un des chefs des finances; il fut fait après comte d'Isenghien; les princes de Masmines et d'Isenghien d'à-présent sont ses descendans. Voilà les cavaliers..

Viglius ab Ayta, sur ses instances, avoit été déchargé depuis quelques années de la chef-présidence du conseil privé, à condition toutefois qu'il continueroit de présider au conseil-d'état. Il ne fréquentoit pas le conseil pour ses infirmités; il faisoit pourtant les fonctions de la présidence, et l'on portoit les papiers chez lui. Arnoul Sasbout, seigneur de Spaland, étoit chef-président; il étoit de famille hollandoise, du Rhynland; il avoit été chancelier de Gueldre, et étoit devenu chef-président en 1572, à la mort de Charles de Tisnac, qui revint d'Espagne du conseil suprême, et avoit succédé à Viglius, lors de sa démission.

Christophe d'Assonville étoit natif d'Arras; il avoit servi au conseil privé dès l'an 1556. Les deux derniers au conseil-d'état étoient Louis Del Rio et Jérôme de Ruéda ou Roda. Ils avoient été tous deux du conseil des troubles, sous le duc d'Albe, et, à la suppression de ce conseil, ils furent placés au conseil-d'état par le feu gouverneur Requesens. On a voulu soutenir que Del Rio étoit entré au conseil privé et non dans celui d'état, mais le contraire paroît par les lettres de Viglius; c'est lui qu'il nomme *Doctor Ludovicus, Doctor Hispanus, Ryus et Ryortus*.

Pour Jérôme de Ruéda, il étoit avec les troupes;

à Anvers il s'intrigua dans les mutineries des Espagnols, tantôt pour les exciter et tantôt pour les apaiser. Il donna à la fin la comédie, prétendant que le conseil-d'état étoit dans l'oppression; il s'arrogea le titre de gouverneur-général par *intérim*, fit faire des sceaux et donna des décrets de sa façon au nom du roi. Sa vanité lui attira un grand ridicule; le conseil-d'état cassa tous ses actes à mesure qu'ils parurent; les Espagnols eux-mêmes le sifflèrent.

Pendant que le conseil-d'état étoit à prendre ses premiers arrangemens et s'occupoit de cette nouvelle administration, la mort du commandeur avec le changement qui venoit d'arriver furent connus en Espagne.

On y fut étourdi de cet événement imprévu. Le roi irrésolu consulta ses ministres, jusqu'au nonce du pape, sur les mesures à prendre. Joachim Hopperus, duquel il est plus amplement parlé ci-devant, fut consulté en particulier. Il étoit parvenu par degrés à présider et à tenir les sceaux au conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne. Il avoit su plaire en Espagne, et s'y étoit acquis de la réputation et du crédit. D'ailleurs on y étoit beaucoup revenu de l'inflexible préjugé de ne point se rapporter en rien aux gens du pays. On ne cherchoit qu'à trouver des voies d'accommodement et à pacifier les différends.

Hopperus crut en avoir trouvé les moyens, et rendre un grand service à son maître et à sa patrie. Il conseilla au roi de confirmer le conseil-d'état dans le gouvernement qu'il avoit pris par *intérim*, et sans restriction. Il dit au roi que cette marque de con-

fiance lui réconcilieroit tous les habitans; que tous ceux qui composoient le conseil-d'état étoient des premiers cavaliers du pays, ou des gens absolument dévoués au service, et que le choix de sa majesté avoit promus de charge en charge; qu'en tout cas on feroit cesser cet établissement quand on voudroit, en envoyant un gouverneur; que tous ces messieurs, gens du pays, et qui le connoissoient à fond, y avoient des habitudes et mille facilités de se tirer des embarras dangereux où l'état étoit engagé, et d'aplanir les obstacles à la paix, à l'union.

Le roi goûta ces raisons et voulut bien s'y conformer, et dès le 24 mars il en prit la résolution, contre sa maxime ordinaire de procéder plus lentement. Par lettres de ce jour, il notifia cette confirmation au conseil-d'état, aux prélats, nobles et villes des provinces respectives, et ce par provision jusqu'à l'arrivée de don Jean d'Autriche qu'il avoit nommé gouverneur des Pays-Bas.

Le raisonnement d'Hopperus et de ceux qui pensoient comme lui, étoit en effet très-plausible et très-judicieux, et le consentement que le roi y donna, flatta bien des gens. Mais dans la suite cette disposisition, par un enchaînement fatal, tourna encore mal pour le bonheur et la tranquillité de ces provinces.

Le conseil-d'état, à peine confirmé de cette manière, s'appliqua à trouver des fonds pour le paiement des troupes; car les Espagnols, plus insolens depuis la mort du gouverneur, menaçoient d'envahir le plat-pays et les villes. Il falloit encore fournir au siége de

Ziriczée qui continuoit, ainsi que son opiniâtre défense.

On imagina quelques moyens de nouvelle imposition, qui firent murmurer les peuples. Le résultat des résolutions prises avoit passé par trop de contestations, la différence des sentimens causa des divisions internes, l'exécution des ordres n'eut point la vigueur qu'il falloit dans une crise pressante d'affaires.

Bientôt le public fut informé de la division qui régnoit entre les membres; on prit parti en les désignant : les uns étoient nommés Espagnols, les autres patriotes; le respect diminua visiblement. On censura leurs actions, et le mépris succéda bientôt après. L'avilissement d'une autorité mal soutenue donna matière à d'autres embarras. Les états des provinces, à dessein de s'ingérer dans le gouvernement, commencèrent à demander une assemblée générale, sous prétexte du bien public. Des particuliers nourrissoient des projets ambitieux, et en préparèrent l'exécution, pour profiter des troubles.

Le grand ressort qui faisoit mouvoir toute la machine, n'étoit plus si caché. Le prince d'Orange étoit au voisinage, trop instruit et trop habile homme, pour ne point profiter d'une telle conjoncture, dont il avoit lui-même tracé le plan et dirigé l'opération.

Depuis dix ans qu'il avoit pris ses mesures, il les voyoit prendre pied peu à peu; malgré beaucoup de revers qui auroient déconcerté tout autre, il ne se départit jamais de son dessein qui, insensiblement et avec le temps, vint à son point de maturité.

En effet, contre le duc d'Albe, il avoit fait une campagne frayeuse qui n'avoit point réussi ; au commencement de la guerre, seulement avoit-il fait voir aux peuples qu'il leur tendoit les bras, pendant que son ennemi les désoloit par ses persécutions et ses cruautés.

Ses premiers efforts ne tendoient qu'à s'assurer d'une possession ou place de guerre ; quelque temps après, il eut plusieurs forteresses, et deux ou trois provinces à sa disposition, avec une supériorité de forces sur mer.

La puissance et les richesses de l'Espagne, qui auroient dû l'effrayer dans son entreprise, avoient disparu en ce peu d'années. Ces vieilles troupes espagnoles si vantées et si formidables, étoient fondues et extrêmement diminuées. Il voyoit ces troupes déchirer leurs propres entrailles, par leurs fréquentes mutineries et leurs soulèvemens ; et pendant qu'elles ravageoient le pays en corps, les habitans les assommoient en détail.

Enfin, après la mort du commandeur, il voyoit un gouvernement foible et timide, qui, loin d'agir offensivement, ne pouvoit pas suffire à ses besoins, qui étoit mal servi par ceux qui devoient le faire respecter et craindre, ensuite de leur devoir et de leur serment, et que ceux qui le composoient s'entendoient si peu qu'il en devint méprisable.

Voilà comment l'ouvrage du prince d'Orange avec le temps et quelques hasards, monta au comble comme par échelons ; il semble que pour arracher les dix-sept provinces à la monarchie d'Espagne, il n'y avoit plus qu'un pas à faire.

Ces provinces étoient pleines d'amis, d'admirateurs et d'émissaires du prince; on suivoit ses avis et ses ordres, et tous ces gens se mirent en jeu.

La brutale insolence des Espagnols mutinés concouroit à les faire chasser du pays, ou à les faire périr. Le conseil-d'état ne pouvant pas les payer, ne pouvoit aussi réprimer leurs excès, ce qui excita les clameurs vulgaires, comme si quelques-uns du conseil-d'état s'entendoient avec eux, pour les laisser piller impunément.

Au vrai, leur brigandage devint atroce et barbare; ils avoient courageusement soutenu le siége de Ziriczée, ils y avoient perdu du monde considérablement. La ville, après un siége de neuf mois, et après avoir souffert toutes les extrémités de la faim et de la misère, s'étoit rendue le premier juillet; mais à peine en étoient-ils les maîtres, qu'ils se soulevèrent et l'abandonnèrent. Montdragon, qui en étoit fait gouverneur, ne put les contenir; on leur destina les cent mille francs que cette malheureuse ville devoit fournir; ils ne voulurent pas attendre, et les Wallons qui étoient restés en garnison, reçurent la somme. Les Espagnols l'ayant su devinrent furieux; ils maltraitèrent leurs officiers, se jetèrent en Brabant comme des loups affamés, menaçant Bruxelles, Anvers, et pillant bourgs et villages; tout ce qui s'écartoit de leurs grosses troupes étoit massacré par les paysans. Ils joignirent, après un grand détour, les autres Espagnols mécontens, qui étoient à Assche, entre Bruxelles et Alost. Leur conduite insensée fit perdre Ziriczée trois mois après sa

reddition. Montdragon l'abandonna ne pouvant plus s'y maintenir, et en revint avec sa garnison wallonne, en délaissant toute l'île et même son artillerie.

Avant que le désordre fût monté à cet excès et dès la fin de juillet, le conseil-d'état ne put tenir contre les plaintes et les menaces qui venoient tous les jours à ce sujet ; toutes les villes armoient leurs bourgeois et demandoient à lever du monde. A Bruxelles les états de Brabant, la plupart des villes soutenues de la multitude, jusqu'aux femmes, firent des rumeurs si tumultueuses qu'ils obligèrent le conseil-d'état à déclarer les Espagnols rebelles, ennemis du roi et de la patrie. Ce placard fut envoyé dans les provinces ; en Flandre on l'attendoit avec tant d'impatience que la publication s'en fit, à sa réception, à Gand le 29 juillet au matin, quoique ce fût un dimanche.

Ce placard étoit au nom du roi, comme les autres actes du temps. Rien de plus singulier que de voir le roi d'Espagne déclarer ses Espagnols mutins, traîtres, perfides et rebelles, ordonnant à ses sujets des Pays-Bas de courir sus, de les exterminer par-tout où ils les trouveroient armés, avec défense de leur fournir secours ou vivres, autorisant les communautés et tous autres à s'assembler, à s'associer au son du tocsin et de la caisse, à l'effet que dessus.

Cette proscription fut émanée un jour ou deux après la surprise d'Alost. Les mutins jusque-là s'étoient cantonnés à Assche, où ils foulèrent le pays d'alentour. Le comte de Mansfelt, Julien Romero et tous les généraux leur faisoient des propositions ; Jérôme de Roda

y alla lui-même avec plusieurs autres, mais ils rejetèrent tout accommodement.

Le 25 juillet 1576, ils marchèrent de grand matin à Alost, et attaquèrent cette ville, en ce temps-là assez bien fortifiée; ceux de la ville se défendirent à l'aide des paysans des environs, qui malgré plusieurs assauts gardoient le pont sur la Denre. Au premier bruit de leur marche, on leur envoya du secours de Bruxelles et de Gand, mais il vint trop tard; les Espagnols, après avoir combattu durant la plus grande partie du jour, y étoient entrés par la trahison d'un paysan, qui leur enseigna une maison particulière, laquelle avoit entrée sur les prairies. Ils mirent d'abord les magistrats et les principaux bourgeois en arrêt, pendirent un officier du roi et occupèrent toutes les maisons, réservant le pillage pour le départ; ils exigèrent des contributions de tout le pays d'Alost, et firent des excursions jusque sous Bruxelles et Gand.

Ce fut sur ce fait que la proscription fut publiée de l'aveu de Roda même et des autres officiers-généraux. Le conseil-d'état avoit été obligé en même temps de convoquer les états-généraux des provinces, qui sans cela se seroient assemblés d'eux-mêmes, comme il parut bientôt.

Tandis que ces épouvantables désordres régnoient dans le pays, que les villes faisoient travailler à leurs fortifications et levoient des troupes, arriva une dernière scène à Bruxelles, la plus hardie de toutes, et qui paroissoit concertée de plus loin.

Comme l'on soupçonnoit toujours quelques-uns du

conseil-d'état d'intelligence avec les Espagnols, l'on entreprit un coup de main, en insultant ce conseil même pour en faire cesser l'autorité par une violence outrée.

Le 4 septembre de la même année, le conseil-d'état assemblé, ainsi que le conseil-privé, le sieur de Glimes, grand-bailli du Brabant wallon, comme lieutenant du baron de Hèse, gouverneur de Bruxelles, et de l'aveu des états, a-t-on dit, vint accompagné de 400 soldats, se présenter à l'assemblée, en arrêta tous les membres présens dans ce lieu sacré même, et les amena tous prisonniers.

On en fit de même au conseil-privé, avec une distinction marquée entre eux tous. Le duc d'Arschot ne se trouvoit pas au conseil ce jour-là, étant incommodé et au lit; mais on a dit qu'il étoit averti pour ne s'y point rendre. Viglius gardoit la maison depuis long-temps pour ses infirmités, et ne fut point insulté chez lui, comme quelques-uns l'ont dit. Il ne survécut guères à ces derniers troubles, et décéda à Bruxelles le 8 mai 1577.

Il est dit dans les Mémoires de Jean-Baptiste de Tassis, intitulés : *Commentaria de Tumultibus Belgicis sui temporis*, que M. Hoynck de Papendrecht a donnés au public dans ses *Analecta Belgica, lib. III*, que le seigneur de Glimes, jeune homme et ennemi juré des Espagnols, quand il alla faire cette violence avec ses gens armés, trouva la chambre où le conseil-d'état étoit assemblé, fermée, et qu'il fit enfoncer la porte avec des barreaux de fer, qu'il avoit fait ap-

porter à ce dessein; d'autres contemporains omettent cette circonstance.

Charles de Croy, marquis de Havré, frère du père du duc d'Arschot, étoit en conférence avec eux; il étoit nouvellement venu d'Espagne; car ceux du conseil-d'état y donnoient avis de temps en temps des terribles embarras où ils se trouvoient. Le marquis de Havré y avoit été à ce dessein, et un de leurs collègues, le baron de Bassinghien étoit parti avec le sieur le Vasseur de Moriensart, avec une pareille commission pour l'Espagne, l'avant-veille de cette algarade.

Il semble que la cour d'Espagne étoit retombée dans sa première léthargie; on ne répondit à tous ces pressans messages que par promesse que don Jean seroit envoyé au plus tôt, et qu'il remettroit tout en ordre.

La distinction qu'on marqua en cette tumultueuse entreprise du 4 septembre, fut qu'on ne dit rien au marquis de Havré, au chef-président Sasbout, ni à quelques autres; mais les comtes de Mansfelt et de Barlaimont furent menés à pied environnés de hallebardiers à la maison des Boulangers (*het Broot-huys*) sur la place. Les conseillers d'Assonville et Del Rio furent arrêtés aussi, menés au travers du peuple, et logés dans un cabaret; deux ou trois du conseil privé furent arrêtés de même avec les secrétaires de Berti et Scarenbergh; mais on laissa aller les autres au logis.

La plupart des prisonniers en quelques jours, moins ou plus, eurent permission de retourner chez eux en y gardant les arrêts, hormis le docteur Del Rio, qui

fut tiré du cabaret où il étoit détenu, pour être mené au Treurenberg.

Cette entreprise hardie contre les conseils les plus respectables, se fit à la vue du peuple qui y applaudit sans autre tumulte, et l'action toute noire qu'elle étoit ne fut désavouée par personne.

Elle servoit de signal à d'autres scènes qui parurent préparées d'avance, et dont le grand but étoit de changer la forme du gouvernement.

Les états de Brabant avoient envoyé à Gand deux députés; un gentilhomme nommé Mesnage, député des états de Hainaut, s'y trouva en même temps; on pria ceux de Flandre qui étoient à la tête, d'assembler incessamment les états-généraux de leur province. La chose s'accorda sans difficulté. Je laisse à juger si l'on y étoit préparé. La convocation se fit le 9 septembre, et cinq jours après, le 14 du même mois 1576, l'assemblée générale se tint à Gand.

L'ouverture s'en fit par une déclamation véhémente contre les Espagnols, leurs cruautés, leurs déprédations, le dessein formé que cette nation, ennemie de tout temps des Flamands, ne pouvoit plus dissimuler d'envahir les Pays-Bas et de les réduire en pays de conquête. La proposition fut, s'il ne conviendroit pas de les attaquer par-tout, de les chasser hors du cercle des provinces, comme perturbateurs du repos public, et de s'unir pour cette fin étroitement avec le Brabant, le Hainaut et les autres états et provinces qui voudroient concourir à un dessein si salutaire, et d'envoyer promptement à cet effet des députés à Bruxelles.

L'assemblée étoit nombreuse et complète, les évêques, les prélats firent grande difficulté sur la proscription de toute une nation, et proposèrent de n'y comprendre que ceux d'Alost; mais on leur fit voir l'impiété et le sacrilége qu'ils venoient de commettre sur l'abbaye d'Afflighem; les meurtres et les incendies que d'autres Espagnols faisoient du côté d'Anvers, au pays de Waes, et jusques aux portes de Gand; enfin les nobles et tant de députés des villes prirent l'affirmative pour une proscription générale, que la résolution passa sans autre contradiction. On avoit eu soin d'intimider les députés pendant la séance et la délibération, par de fausses alarmes. La ville étoit en rumeur, le tocsin et les tambours se firent entendre, les bourgeois prirent les armes, le bruit étoit que les Espagnols venoient d'Alost sur Gand, qu'on les voyoit déjà aux fauxbourgs; le lendemain pareil bruit se réveilla.

Les Flamands étoient très-inquiets au regard du château de Gand; on avoit presque toujours à craindre que les Espagnols, qui le tenoient encore, ne s'avisassent d'y admettre ceux d'Alost, pour venir fondre tous ensemble sur cette ville. Aussi, dès les premiers mouvemens vers Alost, quand le comte de Rœux eut jeté quelques troupes dans Gand et dans Bruxelles, on renforça ces premières troupes nationales à Gand, et on les mit en état de les faire camper et d'investir le château du côté de la campagne, pendant que les bourgeois élevoient des barricades et faisoient le siége du côté de la ville.

Le siége fut long, on manqua d'artillerie et d'autres provisions pour une semblable attaque. Les régimens de Rœux et de Noyelles, qui gardoient les approches au dehors, détachoient souvent pour d'autres expéditions. De plus, le temps calamiteux donna occasion à des soupçons et des méfiances; on vouloit entrevoir du mystère dans les démarches les plus simples, et ce mal augmenta de plus en plus dans cette espèce d'anarchie qui suivit après.

Comme il importoit beaucoup à la sûreté de la Flandre, que le château de Gand fût pris, et qu'on n'étoit point sans soupçon à l'égard du comte de Rœux et d'autres généraux, il se trama sourdement une négociation pour d'autres renforts, qui éclata bientôt. A considérer les affaires du temps, l'Espagne perdoit aux Pays-Bas non-seulement l'affection qu'elle pouvoit y avoir eu sous les règnes précédens, mais la crainte, l'obéissance et le respect qu'elle y avoit voulu établir.

Aux extravagances mal-entendues du duc d'Albe, succéda une négligence et un abandon envers le commandeur de Requesens, qui la perdit de réputation. Les scandaleuses rechutes des troupes espagnoles, autrefois si vantées pour leur fidélité et leur discipline, sembloient de commande.

On en inféroit ou une impuissance de la part de cette couronne, ou un dessein prémédité de vouloir ensevelir les Pays-Bas sous ses ruines.

A ces propos se réveillèrent tous ces pronostics désastreux des années passées dans les troubles, et que,

depuis dix ans, on crut voir se réaliser à chaque événement. Le prince d'Orange parut le prophète du jour.

Les premiers seigneurs, jaloux de ce prince, étoient néanmoins fort dégoûtés de l'Espagne et de tous les ordres de l'état; depuis le grand jusqu'au petit chacun songeoit à la liberté, ou à un nouveau maître. Ces pensées dont on ne se fioit à personne, concouroient à produire en général les démarches journalières qu'on vit éclore, qui alloient à ce but toujours couvertes de politique, de faux semblant et de grimaces extérieures.

L'on vient de voir comment et par quel moyen il fut procédé au changement de gouvernement, et à la suppression du conseil-d'état, du moins de la faction espagnole. Les autres échantillons vont suivre.

La Flandre qui n'avoit suivi le torrent et n'avoit convoqué ses états pour y prendre ces fortes résolutions, qu'après l'invitation des autres provinces, poussoit cependant une autre négociation plus importante, qu'un coup de main qui auroit pu manquer.

Le baron d'Auxi passa à Gand, allant en Zélande pour y traiter de la rançon ou du relâchement de son frère, le comte de Bossut, amiral, qui y étoit toujours prisonnier, depuis qu'il fut pris en voulant secourir Middelbourg sous le duc d'Albe, comme on a dit.

Ce baron d'Auxi se chargea volontiers d'une commission, qui apparemment ne lui étoit pas inconnue, et d'une lettre de quelques principaux des états pour le prince d'Orange, qui étoit en Zélande. On y pro-

posoit un traité, et on demandoit du renfort pour forcer le château de Gand.

Le prince répondit sur-le-champ et promit de faire partir le lendemain, à leurs secours, huit enseignes d'infanterie et quelques pièces d'artillerie.

La commission du baron d'Auxi étoit du 21 septembre; il partit ce jour-là ou le lendemain avec un avocat, nommé Michel de Backer, pour la Zélande : la lettre qu'ils portoient étoit signée du comte de Rœux, des seigneurs d'Ognies, de Moucron, d'Herpe et d'Eecke, à l'instance des quatre membres qui offroient de signer aussi. Il paroît qu'il n'en fut pas besoin, car le 23 le traité fort sommaire fut fait et parfait avec le prince. Le lendemain 24, les troupes destinées marchèrent pour s'embarquer, et le 26 au matin, on les reçut à Gand.

Ce peu de façon et cette promptitude font concevoir que tout cela étoit réglé d'avance.

Dans l'envoi de ces troupes auxiliaires, il y eut encore des incidens capables de le faire manquer. A peine d'Auxi eut-il conclu son traité qu'il reçut contre-ordre, et qu'il alla trouver le prince, pour lui dire que les membres avoient changé d'avis; que si le secours n'étoit point en route, il ne devoit plus le solliciter. Le prince et d'Auxi, qui en savoient plus loin peut-être, et par quelle complaisance on jouoit ce jeu-là, n'en firent ni plus ni moins, et le secours fut conduit par d'Auxi lui-même, qui le mena à Flessingue, d'où il arriva promptement à Gand par le Sas.

A l'entrée de la ville, autre grimace; on fit mine de vouloir fermer les portes, mais un gentilhomme, Guillaume de la Kethulle, seigneur d'Assche, autrefois premier de Gand, fit semblant d'ignorer que les membres avoient changé leur premier avis, et demanda avec hauteur pourquoi on fermeroit la porte aux amis qu'on avoit fait venir. Sans autre réplique, les gens du prince entrèrent et furent parfaitement bien reçus.

Ils consistoient en huit enseignes, bonnes troupes, et amenoient dix-sept pièces de canon de différent calibre; ils étoient commandés par le colonel Temple, Anglois. On étoit convenu de la manière dont ils se conduiroient au fait de la religion, et il étoit pourvu à leur entretien. Leur conduite fut bonne et ils mirent d'abord la main à l'œuvre contre le château, qui fut battu en brèche.

Madame de Montdragon, femme du gouverneur, y commandoit en l'absence de son mari; et, malgré une vigoureuse attaque, le château ne se rendit, par capitulation, que le 11 novembre suivant. Ce premier secours pouvoit monter à deux ou trois mille hommes; le prince avoit promis encore vingt-trois autres enseignes, qui vinrent de jour à autre et se répandirent par-tout, du consentement des provinces.

CHAPITRE III.

Les états des provinces prennent le gouvernement des Pays-Bas, au nom du roi. Alliance avec le prince d'Orange. Pacification de Gand.

1576. Tout ce qu'on a vu jusqu'à présent ne pouvoit pas rester en si beau chemin sans aller plus loin. C'étoient les premiers actes d'une pièce entière qu'il falloit achever. Le temps a développé quel en étoit le directoire et la fin. Je l'ai dit, et il sera répété, qu'il n'est pas concevable que de si grands changemens se fissent si subitement, et comme au hasard, sans une intelligence toute préparée et un dessein prémédité. L'enchaînement en fera la démonstration.

Le mécontentement général étoit susceptible de toute impression et des entreprises les plus violentes. Les Espagnols, par leur mauvaise conduite et leur brigandage, donnoient ample sujet pour les faire chasser du pays, et on y étoit résolu; mais pour l'effectuer il falloit des moyens efficaces et plus de forces qu'on n'en avoit sur pied; se rendre maître des villes et des citadelles qu'ils tenoient encore entre les mains, et les combattre en campagne avec avantage.

Il falloit faire changer de face au gouvernement, et se procurer des secours étrangers appostés; il falloit trouver de l'argent dans un pays ruiné. Toutes ces opérations n'étoient pas l'ouvrage d'un jour.

Les mesures paroissoient bien concertées, et réussirent successivement.

Le commencement fut une proscription générale, à laquelle on força le conseil-d'état. La téméraire entreprise de deux ou trois particuliers décida du gouvernement, en débusquant le conseil-d'état. Les états-généraux s'assemblèrent dans toutes les provinces; ces états-généraux si odieux en Espagne, et dont le roi avoit toujours défendu la convocation depuis son départ des Pays-Bas. L'on attaque des forteresses; une province propose une alliance avec celui qu'elle devoit réputer son ennemi; elle lui demande du secours qu'elle obtient aussitôt; ce secours pour cette province se renforce de jour en jour, est reçu et passe bientôt dans toutes les autres.

Voilà le précis de ce qu'on a vû, et de ce qui s'étoit passé jusqu'ici. Il n'est pas étonnant qu'en ce temps-là on ne fît pas si bien la combinaison de tous ces événemens, et qu'on en attribuât beaucoup au hasard. Les ressorts en étoient cachés à la plupart des gens qui y coopéroient.

La multitude vraiment, sans distinction de rang ou d'état, vouloit ce changement, mais l'un plus sérieusement que l'autre. Parmi le grand nombre, il y en avoit qui ne pouvoient contribuer que de leur bonne volonté. Plusieurs n'étoient pas trop dignes de confiance, ou n'étoient pas capables de garder un secret; d'autres étoient trop variables pour suivre un dessein de longue haleine. Il falloit des précautions et des ménagemens à tout cela. C'est à ces complaisances qu'on peut appliquer ces petits incidens tels qu'on vient de voir, pour des personnes qui ne vouloient agir qu'obliquement et par

équivoque, ou qui réservoient des remèdes pour se disculper en cas de non succès; il falloit contenter tout le monde, et l'obscurité du grand projet y étoit fort propre.

Il en étoit de même pour le coup d'éclat, à l'entreprise de Glimes; Bruxelles fourmilloit de députés de toutes les provinces et d'étrangers, sans savoir, pour quelques-uns, pourquoi ils y étoient, jusqu'au dénouement.

Les états-généraux des provinces prirent alors le gouvernement pour et au nom du roi. Ils se prévalurent de la lettre du 24 mars dernier, par laquelle sa majesté leur avoit notifié sa résolution de confirmer par *intérim* le conseil-d'état, comme s'il reconnoissoit une supériorité dans leurs colléges sur ce conseil.

Ils laissèrent le conseil-d'état sur pied en bornant son autorité; ils eurent soin de l'augmenter même, et de remplacer ceux qui étoient en arrêt encore, ou qui s'étoient retirés.

Le gouvernement prit de cette manière une forme de république, telle, au nom du roi près, qui subsiste jusqu'à présent dans la république des Provinces-Unies, qui se sont maintenues en liberté. Les provinces envoient leurs députés à l'assemblée générale pour le temps et au nombre qu'elles veulent; mais chacune n'a qu'une voix, et préside par semaine. Dans cette assemblée on opine par province. Le conseil-d'état est pour l'exécution des ordres des états-généraux; il est consulté sur les affaires; chaque province y envoie

un nombre réglé d'assesseurs; quelques officiers-généraux y ont entrée et séance : on y opine par tête.

Cette forme naquit à la nouvelle révolution dont on vient de parler. Son réglement est d'une constitution bien réfléchie, et ne paroît pas né si casuellement, ni à la hâte.

Le nouveau gouvernement fit son apologie et donna des manifestes, où la conduite de l'Espagne et les excès de cette nation furent peints au vif. Différens envoyés de rang et de capacité allèrent les porter aux cours étrangères, et implorer le secours de toutes les puissances.

L'empereur et quelques autres princes, répondirent favorablement en termes d'accommodement, offrant leur médiation et leurs bons offices. Le roi de France, Henri III, leur parla naïvement, leur témoigna beaucoup de bonne volonté, et fit connoître que ceux de la ligue lui suscitoient tant d'affaires et d'embarras, qu'il ne lui étoit pas possible d'assister ses amis. En effet, cette ligue, dont on aura occasion de faire plus ample mention ci-après, gênoit extrêmement le roi, et monta depuis à cette puissance qui donna tant d'exemples tragiques en France; elle étoit soutenue du pape, du roi d'Espagne, et nullement disposée en faveur des Flamands. Il n'y eut qu'Élisabeth, reine d'Angleterre, qui fit une réception distinguée au seigneur de Sweveghem, que les états lui avoient envoyé. Il en eut audience le 13 décembre 1576. Elle accorda aux états la somme de cent mille livres sterlings en prêt, dont Sweveghem toucha sur-le-champ

quarante mille en argent non monnoyé; les soixante mille autres furent payés à Bruxelles par le S[r] Wilsem, secrétaire de la reine, et son résident en cette ville. Les conditions de cet emprunt furent que les villes de Gand, de Bruges, Nieuport et quelques autres répondroient, en leur particulier, de la restitution; qu'on ne feroit ni accord, ni trève avec l'Espagne sans y comprendre la reine et sans sa participation; que les Anglois jouiroient de leurs exemptions et franchises comme avant les troubles, et qu'on chasseroit les Anglois bannis qui s'étoient réfugiés aux Pays-Bas.

Pendant qu'on sollicitoit ces assistances étrangères, on ne négligeoit rien pour regagner les places du pays. Dès le 16 octobre, quelques troupes auxiliaires du prince s'étoient rendues maîtresses d'Audenarde. Termonde tenoit encore: le régiment allemand de Polwyler, y étoit en garnison; on leur devoit de grands arrérages. Le S[r] Kethulle de Ryhove les apaisa avec quelqu'argent comptant, beaucoup en-deçà de leurs prétentions. Ils sortirent de la place, que Ryhove occupa d'abord, et dont il fut fait gouverneur.

Les états-généraux avoient non-seulement approuvé et confirmé le traité que le baron d'Auxi venoit de conclure en Zélande avec le prince d'Orange, de qui les troupes débarquoient de jour en jour sur les côtes de Flandre; ils procédèrent encore à une alliance et une union plus étroite, qui a paru ensuite aussi bien ébauchée que tout le reste, et dont on pressa beaucoup l'accomplissement.

On reprit pour cela les erremens du congrès de

Breda, qui n'avoit abouti à rien, et dont il est parlé ci-dessus. Sous ce prétexte, le 10 octobre, fut indiqué un nouveau congrès à Gand, et les états des provinces nommèrent leurs plénipotentiaires, avec ordre de se rendre incessamment en cette ville.

Ils y arrivèrent bientôt, nonobstant le bruit des armes, puisqu'on y faisoit le siége du château, qu'on attaquoit vigoureusement, et qui se défendoit de même.

Huit jours après, c'est-à-dire, le 18 octobre 1576, arrivèrent à Gand, dans leurs yachts et barques, avec une grosse suite, les plénipotentiaires du prince d'Orange, et des états de Hollande et Zélande; ils étoient neuf : le Sr Marnix de Ste Aldegonde, et tous les autres qui avoient paru à Breda, passé un an et demi, excepté un ou deux, qui étoient remplacés par Antoine Van der Zichelen, conseiller de Zélande, et Pierre de Rycke, bailli de Flessingue. Ils furent reçus avec beaucoup de joie; nombre de curieux s'étoient rendus à Gand pour les voir, ainsi que beaucoup d'expatriés et de fugitifs, du temps de la persécution du duc d'Albe, qui vinrent à leur suite.

Les conférences commencèrent aussitôt après, et se tinrent à l'hôtel-de-ville, sans médiation et sans intervention d'aucun étranger.

La matière étoit si bien préparée, leurs instructions si pertinentes, et la négociation avança tellement, qu'aux premiers jours de novembre tout étoit conclu et arrêté. On envoya par formalité le traité à Bruxelles, pour le faire passer au conseil-d'état. Le 5,

il fut approuvé et rapporté le lendemain. Le 8 fut fixé pour la signature. Le 7 et le 8, on doubla le feu des batteries contre le château, où les brèches parurent suffisantes, et pour célébrer la paix qu'on alloit publier, il fut résolu de donner ce jour-là et au même moment, un assaut général; mais tous les préparatifs n'étant pas en ordre, on continua de tirer furieusement et d'élargir les brèches. Le château se rendit trois jours après.

Enfin le 8 novembre 1576, au matin, les plénipotentiaires s'étant assemblés, signèrent solennellement le traité à portes ouvertes, et environ midi, la publication s'en fit du grand balcon de l'hôtel-de-ville, à l'intervention de tous ceux qui avoient signé, à la lueur des torches, au son des trompettes, des cloches et au bruit des canons qui battoient le château.

C'est la fameuse pacification de Gand. Les provinces qui ne l'avoient pas signée directement y ont accédé depuis; on l'a regardée dans la suite de la guerre et des troubles, comme une constitution fondamentale des Pays-Bas, et elle a servi de base aux traités qui se firent après.

Cette pacification contenoit vingt-cinq articles. Le préambule fait mention du congrès de Breda, de l'année passée, qui n'a pu réussir; on le reprend à l'honneur de Dieu, le service du roi et le salut de ces provinces; on y étale les forfaits des Espagnols, les violences atroces, les oppressions, le joug et l'esclavage insupportable qu'ils ont voulu introduire, attentats pour lesquels on les déclare, comme ci-devant,

ennemis de la patrie, qu'on doit chasser et poursuivre à toute outrance, pour jouir de la liberté, du repos et de la tranquillité, des droits et priviléges de chaque province, dont on veut prévenir la ruine totale.

Les parties contractantes y sont déclarées, d'un côté les prélats, nobles, villes et membres de Brabant, Flandre, Artois, Hainaut, Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur, Tournai, Tournésis, Utrecht et Malines, faisant les états-généraux de ces pays. Le prince d'Orange et les états-généraux, et villes de Hollande, de Zélande, et leurs associés de l'autre côté.

On annonce dans les articles une paix sincère, inviolable et éternelle, conclue et arrêtée, ainsi qu'une alliance, confédération et union perpétuelle tendant à se secourir mutuellement, s'aider de toutes leurs forces, leur sang et leur bien, à concourir au bien public, sur-tout à extirper, à chasser et à empêcher la rentrée des Espagnols et autres soldatesques étrangères; qu'aussitôt et immédiatement après l'expulsion et la sortie effective des Espagnols, les deux parties contractantes procureront, avec toute diligence, chacune de son côté, une convocation générale des états, telle qu'ils furent convoqués en 1555, lesquels régleront le fait de la religion, la propriété des forteresses, vaisseaux et domaines du roi.

Qu'il ne sera permis en rien d'attenter contre la religion catholique et romaine, d'injurier, irriter, ni scandaliser les catholiques, sous peine d'être réputé

et puni comme perturbateur du repos public, et entre-temps tous placards et ordonnances, styles et poursuites criminelles, émanés du duc d'Albe, resteront dans l'inaction, et seront suspendus jusqu'à ce que, par les états-généraux, en sera autrement ordonné.

Un article, qui est le treizième, enjoint d'abattre toutes inscriptions, monumens, et trophées érigés par le duc d'Albe, au déshonneur de qui que ce fût.

Le prince d'Orange continueroit en ses charges de stathouder et amiral de Hollande et Zélande, avec les pouvoirs qu'il y avoit actuellement jusqu'à la décision des états-généraux. Les déboursemens, les dettes contractées par le prince dans ses deux expéditions, qui devroient venir à charge des provinces, comme celles de Hollande et Zélande s'y étoient engagées, seroient pareillement remis aux états-généraux après qu'on auroit chassé les Espagnols.

On se promettoit l'oubli de tous les maux passés et des dommages causés réciproquement. Les propriétaires de biens-fonds, rentes, etc. pourroient réclamer leurs biens depuis l'an 1566 (commencement des troubles). Les receveurs à titre de confiscations ou d'incorporation au public, devroient restituer aux propriétaires ce qu'ils avoient reçu depuis la St Jean dernière, 1576. Il y a un article particulier pour la princesse palatine douairière de Brederode, réglé sur ce pied pour la terre de Viane et ses autres biens, aussi pour le comte de Buren, à l'égard de la terre de Buren.

Les dignités, chapitres, monastères et fondations

situés hors de Hollande et Zélande, qui néanmoins avoient des biens en ces deux provinces, en jouiroient librement de même.

L'on se rendoit de part et d'autre tous les prisonniers sans rançon, nommément le comte de Bossut, à moins que sa rançon ne fût déjà arrêtée ou payée.

En cette pacification et accord n'étoient point compris les pays, villes et seigneuries déclarés ou attachés au parti contraire, jusqu'à ce qu'en effet ils accédassent à cette confédération; ce qui leur seroit permis quand il leur plairoit.

Voilà en gros la substance de ce traité rédigé en vingt-cinq articles. Il fut signé par Jean Vander Linden, abbé de Ste Gertrude; Ghislain Timmerman, abbé de St Pierre-lès-Gand; Matthieu Moullart, abbé de St Ghislain; les nobles et autres députés, et tous ceux de Hollande et de Zélande; et à la fin J. Pennants, conseiller et maître des comptes, assumé pour actuaire.

Le conseil-d'état mit à la tête le nom du roi Philippe II, avec tous ses titres et les clauses ordinaires de mandement; ainsi la publication s'en fit en forme d'édit de la part du roi.

L'accession stipulée pour ceux qui n'avoient point intervenu au traité, fut depuis d'un grand usage et très-fréquent, à mesure qu'on devint en liberté d'agir. J'ai parlé de Termonde et de quelques autres villes.

La même pratique eut lieu en différens autres endroits, jusqu'aux frontières. En payant comptant les arrérages, ou en en payant une partie due aux garni-

sons, furent rendues sans coup férir les citadelles et les villes de Cambrai et d'Arras. Les gouverneurs, par la défection de leurs troupes, ou pour ne pas être réputés complices, se retirèrent.

Dans les provinces de Frise, d'Over-Issel et de Groeningue, la chose alla plus loin. Gaspar de Robles, seigneur de Billy, en étoit gouverneur; il étoit Portugais. J'ai lu quelque part qu'on le regardoit en Espagne comme utérin du roi, puisque sa mère avoit été nourrice de Philippe II. Ceux de cette famille ont porté depuis le titre de comtes d'Anapes. Ce Billy étoit un brave homme, et bon serviteur du roi; il avoit contenu ces peuples avec bien de la peine, sur-tout en matière de religion, car les hérésies y firent de plus grands efforts pour s'établir qu'ailleurs.

On s'étoit amusé long-temps à se battre, à prendre des villes ou à les perdre: cela dura encore un temps, mais pour abréger ce récit et en voir la fin, George de Lalaing, comte de Rennenburgh, fut déclaré gouverneur de ces provinces par les états-généraux, et y étant allé, il pratiqua si bien, tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, qu'il les gagna tous, et moyennant leurs arrérages payés, les Espagnols et ceux qui étoient à leur solde se mutinèrent en plusieurs endroits.

A Leewaerde, capitale de la Frise, non-seulement ils se révoltèrent, mais ils emprisonnèrent leur gouverneur Billy, sa femme et ses enfans, et le livrèrent au comte de Rennenburgh. Ils livrèrent de même peu après les châteaux et forteresses de Leewaerde, de Harlinghen et autres, que les Frisons nommoient *Bla-*

chuys. A Groeningue, la ville rendue, les bourgeois démolirent la citadelle que le duc d'Albe y avoit fait faire. Toutes ces villes et ces provinces, à la première occasion, embrassèrent la pacification de Gand, et entrèrent dans la confédération générale. Les Espagnols, entre-temps, persistoient dans leur révolte, et causoient des dommages innombrables, ravageant et pillant les endroits où ils se tenoient, et le voisinage. C'étoit une désertion des peuples à leur approche.

Ce fut en ce temps-là que don Jérôme de Roda, qui se tenoit à Anvers, voulut pêcher en eau trouble et s'arroger le gouvernement général; il prétendoit que le conseil-d'état établi de par le roi, étoit dans l'oppression, et que lui seul, pouvant agir en liberté comme membre de ce corps, en devoit maintenir toute l'autorité et en remplir les fonctions. Il fit faire des sceaux et des cachets, écrivit des lettres circulaires, au nom du roi, aux nationaux et aux Espagnols, exhortant tout le monde à la fidélité. J. B. de Tassis, *de Tumultibus Belgicis, lib. III*, parle de ces lettres exhortatoires, et quoique partial pour l'Espagne, il ajoute : *hoc nihil nisi risum peperit*. Et en effet cela n'eut pas d'autre suite.

Les Espagnols mutinés faisoient deux corps, l'un étoit celui qui avoit quitté la Zélande et abandonné Ziriczée; il rôdoit vers la Campine; l'autre étoit cantonné à Alost. Je n'ai point parlé de quelques-uns de leurs exploits passagers, également barbares; les premiers avoient surpris Maestricht, et mis tout à feu et à sang. Les autres avoient fait des excursions dans les

pays de Waes et de Termonde; en dernier lieu ils avoient pris et saccagé la ville de Grammont.

Leurs pillages, au commencement brutaux et féroces, devenoient nécessaires pour la subsistance. Ils sentoient que tout le monde leur en vouloit, les harceloit et les traitoit d'ennemis. Proscrits, bannis et poursuivis par-tout, ils perdoient beaucoup de leurs gens dans les petites courses, où les traîneurs étoient assommés par les habitans; ainsi n'ayant ni feu ni lieu, les deux corps, par le même motif, de concert ou fortuitement, se trouvèrent près d'Anvers, où les autres Espagnols, qui étoient dans la citadelle, les reçurent.

L'on avoit conçu quelque soupçon d'une pareille entreprise parmi les confédérés; on avoit fait glisser des troupes dans la ville, quoiqu'un peu tard, et les bourgeois avoient élevé des parapets et des barricades.

Le 4 novembre 1576, tous ces Espagnols fidèles ou mutins, joints par ceux d'Alost, qui après une marche forcée sans débrider et sans manger, sortirent du château, guidés par le désespoir, emportent les retranchemens après une vigoureuse résistance des troupes. Dans la place il y eut un terrible combat entre eux et les bourgeois; les goujats espagnols qui portoient de la paille, mirent le feu à l'hôtel-de-ville, et des centaines de maisons furent brûlées; enfin ils se rendirent maîtres de la ville la plus opulente de l'Europe, et la pillèrent pendant trois jours, parmi toutes les horreurs et les inhumanités qu'on peut imaginer; les étrangers y perdirent des sommes immenses. Ce fut la fin du commerce des Pays-Bas.

CHAPITRE IV.

Don Jean d'Autriche arrive à Luxembourg. Après bien des négociations il est reçu gouverneur. Nouvelle rupture ; on reprend les armes. Sa mort.

Le jour même de cette fatale destruction d'Anvers, fut celui de l'arrivée de don Jean à Luxembourg, mais avant d'entrer en détail sur cet événement, il semble à propos de parler de ce qui le regarde personnellement.

Don Jean d'Autriche étoit fils naturel du grand empereur Charles V ; suivant le père Strada, il naquit à Ratisbonne, le 24 février 1545. L'empereur ne le reconnut point durant son règne ; au contraire, dès sa plus tendre enfance, il en déroba la connoissance à sa cour, et le confia aux soins de Louis Quyada, seigneur de Villagarcia, son maître d'hôtel, qui le mena en Espagne, où il le fit élever avec ses autres enfans, par Magdeleine d'Ulloa, sa femme, lui disant que c'étoit l'enfant d'un de ses amis, à qui il avoit de grandes obligations, et le recommanda tendrement à ses soins ; son éducation fut assez champêtre, et don Jean, parvenu à un certain âge, crut qu'il étoit enfant de la maison, et que D. Magdeleine Ulloa étoit sa mère.

Quant à sa vraie mère, on en a fait une énigme qui n'a jamais été bien développée ; peut-être que la manière secrète de l'élever en gentilhomme campagnard, et toutes ces précautions ont donné aux curieux des

idées plus mystérieuses qu'il n'en falloit. Strada dit qu'elle se nommoit Barbe Blombergh, de Ratisbonne, qui chantoit quelquefois devant l'empereur; d'autres ont dit que la mère de don Jean étoit d'une condition si relevée, qu'on a voulu cacher son nom à toute la postérité. Amelot de la Houssaie, qui parle beaucoup de don Jean, paroît aussi de ce sentiment, et veut faire deviner plus qu'il n'en dit.

Il ajoute que Barbe Blombergh aida beaucoup à couvrir ce mystère et voulut bien passer pour sa mère; qu'elle vécut en Espagne avec quelque pension comme maîtresse de l'empereur défunt et mère du prince, et qu'elle mourut quelques années après don Jean, à une campagne nommée *Arroyo de Molinos*, à quatre lieues de Madrid.

Charles-Quint, après son abdication, confia le secret au roi Philippe son fils, pour faire de don Jean un ecclésiastique, sans rien ordonner de plus, qu'une simple recommandation. Le roi Philippe II s'en acquitta et se fit un point d'honneur d'en faire une déclaration solennelle après la mort de l'empereur son père.

Il ordonna pour cela une grande chasse où il se rendit avec toute sa cour. Don Louis de Quyada eut ordre de se trouver à un certain endroit avec son élève; il fut présenté par don Louis à sa majesté, et lui baisa la main. Le roi lui demanda qui il étoit, et s'il connoissoit son père. Le prince fit une réponse modeste. Le roi lui dit alors avec gravité : *Nous n'avons nous deux qu'un même père, l'invincible empereur, monarque des Espagnes;* il l'embrassa et le

reconnut pour son frère, à l'étonnement et à l'applaudissement de toute la cour.

Don Jean d'Autriche étoit beau, bien fait; ses sentimens, son esprit plurent beaucoup au roi, qui changea le dessein de le faire ecclésiastique pour lui laisser suivre son penchant, qui étoit la guerre. Entre-temps il fut élevé en compagnie avec le fils du roi, don Carlos: mais celui-ci, inférieur en mérite personnel, en conçut de la jalousie; comme il étoit déjà mal dans l'esprit du roi son père, il eut soupçon que don Jean n'étoit là que pour l'observer. Le roi même, de l'humeur qu'il étoit, en prit quelque ombrage, et son grand mérite fit un sujet d'inquiétude. Don Jean, qui vivoit là dans une grande contrainte, ne demandoit qu'à s'en éloigner; il en obtint la permission; il servit sur mer avec distinction contre les Turcs et les Mores d'Afrique.

M. Amelot nous dit que, dans le temps qu'il étoit avec don Carlos, comme ils se querelloient souvent, un jour don Carlos l'appela *hijo de puta*, et que don Jean lui répliqua: *Yo soy hijo de mejor padre*. Parole véritable (continue Amelot), mais qui ne devoit jamais sortir de sa bouche. Il l'attribue ensuite à une imprudence de jeunesse.

Certainement il ne lui en falloit pas tant, si le roi l'eût su, pour encourir sa disgrace; déjà on ne faisoit pas sa cour en le louant trop devant le roi.

A la mémorable bataille de Lepante, vers les îles Échinades, le 7 octobre 1571, don Jean commandoit en chef les flottes combinées des Chrétiens contre les

Turcs; la victoire sur les infidèles fut si complète, que toutes leurs forces navales y furent abîmées, et qu'ils trembloient pour Constantinople, si on y fût allé. Toute la chrétienté retentissoit de joie pour ce grand succès, et en Espagne, le roi fut accablé de congratulations et d'éloges de don Jean. Il répondit froidement à tous ces complimens que don Jean avoit beaucoup risqué. Comme la flotte victorieuse insultoit les côtes de Barbarie, le pape vouloit déclarer don Jean roi de Tunis et des autres conquêtes qu'on feroit en ce pays.

On débitoit encore, quand il alla en Flandre, qu'après qu'il auroit pacifié les troubles en ce pays-là, il devoit passer en Angleterre, y détrôner la reine Élisabeth, délivrer et épouser la reine d'Écosse; mais il ne paroît pas qu'en Espagne pareilles visions, du moins chez le roi, aient eu aucune ingression.

Ce roi étoit résolu depuis long-temps à donner le gouvernement des Pays-Bas à don Jean d'Autriche, et l'on ne sait pas pourquoi cette mission fut tant différée. Ce prince étoit au Milanez quand il reçut le dernier ordre à ce sujet. Il ne faut pas qu'il fût trop pressant, puisqu'il s'embarqua sur une galère, et fit encore un voyage en Espagne. Il a bien paru pourtant combien sa présence étoit nécessaire dans son gouvernement.

Il eut en Espagne des conférences très-sérieuses avec le roi, qui lui donna ses dernières instructions au sujet de ce qu'il alloit faire aux Pays-Bas, et qui se découvrirent peu de temps après.

Don Jean par sa diligence regagna le temps perdu; il passa *incognito* avec don Ottavio Gonzaga et deux autres en poste, au travers de la France, s'étant déguisé et noirci le visage, et faisant le personnage d'un domestique de don Ottavio. L'histoire de la ligue nous apprend, qu'au milieu de son déguisement et de sa course, et la cour d'Espagne fort avancée dans ses liaisons avec les chefs de la ligue, il eut pourtant un rendez-vous et une entrevue secrète avec le duc de Guise à Joinville, d'où il se rendit à Luxembourg, où il arriva le 4 novembre 1576, et où, nonobstant sa course précipitée, il arriva trop tard.

Car à peine débotté et démasqué, il y apprit la terrible nouvelle du saccagement d'Anvers; fâcheux contre-temps qui renversa toutes ses mesures. Huit ou dix jours plus tôt lui auroient pu donner de favorables entrées.

J'ai dit en peu de mots quel étoit ce cruel désastre; il n'y a rien à ajouter, tous les historiens en parlent; des millions y furent perdus sans retour dans l'incendie, dans le massacre et le pillage. Des soldats, des goujats enragés de faim, avoient nagé dans l'or et les pierreries, et au bout de huit jours se replongèrent dans la débauche et la misère. Les comptoirs de plusieurs nations qui s'étoient soutenus depuis la première désertion à l'approche du duc d'Albe, furent ruinés sans ressource, le crédit périt avec eux; ainsi l'opulent commerce des Pays-Bas, tant vanté autrefois, se réfugia en des lieux plus tranquilles, et renaquit quelques années après à Amsterdam et dans les Provinces-Unies.

Ce malheur et cette perte sembloient irréparables. Don Jean ne savoit par où commencer, tant la nation étoit irritée, et méditoit la vengeance. C'étoit un surcroît d'obstacles à la mauvaise situation des affaires.

Des dix-sept provinces il n'y avoit que le seul Luxembourg, qu'il pouvoit compter domaine du roi. Cette province, comme il est dit ci-devant, n'eut point de part dans les troubles, ni dans la confédération.

Dix ans de guerre civile la plus obstinée, avoient bouleversé toutes les autres, englouti les trésors de l'Espagne, et réduit les choses au point, qu'on les pouvoit croire perdues pour cette couronne, de manière à ne plus y avoir le pied à mettre pour conserver l'autorité et le nom du roi, dont on se servoit encore par formalité, qui ne tenoit qu'à un bouton et ne dura pas long-temps.

Don Jean, effrayé à la vue de ces objets, se mit en devoir d'agir par les voies amiables. Il écrivit des lettres circulaires aux conseils et aux états des provinces, pour leur notifier son arrivée en qualité de gouverneur-général, avec plein pouvoir du roi, les invitant de venir concerter avec lui les moyens de remettre la paix et l'abondance dans le pays.

Il en dépêcha d'autres, avec semblable notification, aux commandans des troupes espagnoles, leur enjoignant par un ordre positif de poser les armes tout aussitôt. Cet ordre eut son effet; les Espagnols, ou par respect pour le prince, ou par repentir de leurs excès et incertains de leur sort à venir, obéirent ponc-

tuellement, et cette soumission donna du relief à l'autorité du gouverneur.

Pour les états, ils étoient embarrassés et irrésolus sur la députation et les conditions à proposer; ils n'étoient pas bien aises de quitter sitôt le gouvernement qu'ils venoient d'établir, où ils avoient pris goût. Après plusieurs allées et venues, il fut résolu qu'on ne feroit rien sans consulter le prince d'Orange.

Il se trouvoit en Hollande au milieu de ses provinces affidées, et y considéroit en tranquille spectateur l'orage qui s'élevoit dans les autres. Il répondit au long sur la demande qu'on lui avoit faite. Son avis fut négatif; il exhorta ses amis et tous ceux qui avoient le maniement des affaires, à fermer les oreilles à tous les piéges qu'on leur tendoit; qu'après avoir acheté si cher leur liberté, par tant de sang et de travaux, il n'osoit pas craindre qu'ils pensassent à se trahir eux-mêmes et leur postérité, en se livrant de nouveau aux artifices d'un ennemi, dont la mauvaise foi leur étoit si bien connue; que la paix leur devoit être suspecte avec les Espagnols en toute manière. Sur la fin de sa lettre, il dit que si, par bienséance et par égard pour don Jean, ils jugent à propos de députer vers lui, il leur conseille de lui proposer deux conditions avant de l'admettre. Ces deux conditions préliminaires étoient de renvoyer tous les Espagnols jusqu'au dernier de la nation, et d'accepter la pacification de Gand à la lettre, et dans toute son étendue.

Le prince d'Orange étoit persuadé que ces conditions étoient inacceptables pour don Jean, qui devroit

s'en offenser, et que par soi, la traverse en seroit insurmontable. Les états pensoient de même, et que ce seroit un moyen de rompre la négociation avant de la commencer, et de s'assurer contre toute surprise. On suivit donc le conseil du prince. Les seigneurs d'Issche et de Marbaix furent envoyés successivement à don Jean, de la part des états-généraux, pour lui faire compliment, et chargés de ces propositions offensantes; le seigneur d'Issche sentoit toute la délicatesse d'une commission si peu agréable, et s'en seroit excusé volontiers comme plusieurs autres; mais à la fin, il y alla et s'en acquitta sans que don Jean fît semblant de s'en offenser ou d'en rejeter le contenu.

Quand on fut informé que le prince ne le prenoit pas mal, plusieurs autres des seigneurs et des députés allèrent le joindre, et tout le monde se mit en train d'accommoder les affaires; mais toujours sur le même ton. On n'entendoit parler que du renvoi des Espagnols, de la pacification de Gand et de la restitution de tous les priviléges.

La facilité que le prince témoigna à les écouter enhardit la plupart jusqu'à l'effronterie. Un député, a-t-on écrit sans le nommer, eut si peu de jugement et fut si imprudent, qu'il pressa don Jean en particulier, comme par un conseil d'ami, de songer à lui-même pour la souveraineté de ces provinces, sans tant s'inquiéter des intérêts du roi son frère, qui étoit trop odieux pour en faire quelque chose de bon. Le prince perdit toute contenance à un discours si insolent, et la colère lui échappa. On a dit aussi

que l'un ou l'autre des premiers seigneurs, s'étoit vanté de disputer le pas et le rang à don Jean, tant qu'il ne seroit pas reçu gouverneur par les états. Enfin parmi bien de semblables contes, peut-être un peu exagérés au gré des écrivains, il est vrai, en général, que ce prince respectable par sa personne et couvert de gloire, eut de quoi exercer sa tolérance et sa modestie en bien des rencontres. La haine et le mépris pour les Espagnols étoient montés au comble, jusqu'à perdre tout ménagement.

Il étoit obsédé par ces entremetteurs et par quelques ministres étrangers, qui s'y portoient pour l'amour de la paix. L'empereur Rudolphe II en avoit donné la commission au cardinal de Groesbeke, évêque de Liége, et à quelques envoyés de sa part. Le duc de Juliers s'y employa de même.

On avoit tenu à cette fin des conférences à Luxembourg, à Marche-en-Famène et à Hui, qui avoient échoué. Don Jean croyoit toujours entrevoir dans la pacification de Gand, une sorte de liberté de religion; des évêques, des docteurs et de grands théologiens avoient écrit lettres et mémoires, pour lui ôter ce scrupule. Don Jean d'Escovédo vint alors d'Espagne, c'étoit le secrétaire de don Jean, de la main du roi; il avoit été au service du prince d'Evoli, fort avant dans les intrigues et même les galanteries de la cour, et n'étoit parti de Madrid que quelques semaines après le prince. Avant son arrivée on avoit déjà parlé de ce que don Jean portoit carte blanche pour la paix, et qu'il ne tenoit qu'aux scrupules qu'il faisoit naître,

qu'elle ne fut déjà conclue. Après l'arrivée d'Escovédo, le bruit public se débitoit que ce secrétaire portoit les derniers ordres du roi, qui vouloit que dans la nécessité présente la paix fût conclue à tout prix, et que don Jean ne balançât point à passer par toutes les conditions.

Bien des gens doutoient de la vérité de ces ordres, qui faisoient le discours du vulgaire, et laissoient présumer que l'Espagne agissoit par artifice ou par impuissance.

Il arriva néanmoins que, peu après, les conférences se renouèrent à Marche-en-Famène, et que la paix y fut arrêtée et conclue le 12 février 1577, et de suite publiée dans les provinces par un édit, nommé édit perpétuel.

Le traité contenoit dix-neuf articles, qui ne sont proprement qu'une paraphrase de ces trois conditions proposées, qu'on avoit crues inacceptables.

Cet édit perpétuel est d'une rédaction remarquable : c'est le roi Philippe II, avec tous ses titres en tête, qui parle et dit qu'à sa grande douleur, ses troupes espagnoles et autres, depuis le mois de juillet dernier ont causé des émotions et des troubles, d'où sont nés des confusions, des tumultes, des dommages et des calamités dans ses provinces des Pays-Bas. Il dit ensuite que son très-cher bon frère est convenu avec les députés des états (qui y sont tous nommés). Il ordonne que cette convention, comme édit perpétuel et irrévocable soit observée à toujours. Il mande et ordonne que tous et chacun de ses troupes et sol-

dats espagnols, allemands, italiens, bourguignons et autres étrangers, sortent du pays sans y retourner ou qu'on puisse en envoyer d'autres à leur place, à moins d'une nécessité notoire et du consentement des états. Les articles suivans règlent l'époque respective de leur départ. Ils doivent évacuer les châteaux et les forteresses, et y laisser les munitions et l'artillerie qui y sont. Sa majesté fera justice et s'informera des délits commis et indemnisera les habitans des dommages, des exactions et des déprédations de ses troupes.

La pacification de Gand du 8 novembre 1576 entre lesdits états et son cousin Guillaume de Nassau, prince d'Orange, chevalier de son ordre, et ses provinces de Hollande et Zélande, est acceptée, agréée et ratifiée en tous ses points et articles.

Les priviléges sont restitués à tous et chacun; tout ce qui a été fait et réglé par les états est approuvé et confirmé par sa majesté, comme aussi les levées de deniers, emprunts et engagemens pour les dépenses occasionnées par les troubles, sur-tout les engagemens envers la très-haute et très-puissante princesse sa très-chère sœur la reine d'Angleterre.

Au nom du roi, est dit encore, que son cousin Philippe, comte de Buren, sera délivré et ses biens restitués, quand le prince d'Orange, son père, aura de sa part satisfait au traité.

Les états promettent, en conscience et en honneur, devant Dieu, de conserver la religion catholique, apostolique, romaine, et l'obéissance due au roi sans jamais y contrevenir.

Voilà en substance le contenu de ce traité, réglé en dix-neuf articles, pour l'ordre et l'explication. Il fut signé à Marche-en-Famène, le 12 février 1577. Il fut signé encore après par Gérard, évêque de Liége, le baron de Wynenberg et André Gaill.

Le 7 avril suivant, le roi le ratifia à Madrid. L'on voit aisément au style et aux épithètes, que la rédaction n'en est pas minutée par la chancellerie d'Espagne.

L'accord signé en ces termes, la cour de don Jean grossit de jour en jour et accompagna ce prince à Louvain, où il s'arrêta cinq ou six semaines pour donner le temps aux Espagnols d'évacuer tout le pays, puisqu'il ne devoit être reconnu gouverneur, et faire son entrée à Bruxelles, qu'après leur sortie.

Ces troupes quittèrent Anvers et le château dès le mois de mars, et les autres places en même temps, et se rendirent à Maestricht, où se fit l'échange des prisonniers, grands et petits, avec ceux des confédérés; de-là à Luxembourg, d'où ils défilèrent en bon ordre vers l'Italie. Le comte de Mansfelt, les commandoit et les conduisoit en chef, pour éviter la jalousie des généraux espagnols. Les Bourguignons allèrent chez eux, les Allemands par une autre route. Le gros arriva de cette façon en Italie, où ils furent distribués dans le Pavesan, vers Novi et les montagnes de Gênes, et où, morfondus, la plupart périrent de maladie.

La grande réputation de ces anciennes bandes noires et de cette infanterie espagnole, autrefois si renommée périt en quelque façon avec eux.

Après cette émigration totale, don Jean fit une entrée solennelle à Bruxelles, le premier mai 1577, il y fut reçu gouverneur-général des Pays-Bas. Tout se passa en fêtes et en magnificences.

D'un autre côté, le prince d'Orange attentif à tous ces nouveaux événemens, en lorgnoit les démarches, et s'étoit un peu approché pour les observer; il se tenoit alors à Berg-op-Zoom.

Les états lui donnèrent part du progrès de la négociation avec don Jean, et sitôt que la paix fut conclue, ils lui envoyèrent le seigneur de Willerval; Paul Buys, pensionnaire de Hollande, fut chargé de leur part d'en donner communication aux états de Hollande et Zélande. Willerval portoit une lettre au prince, où les états lui exposoient qu'ils avoient heureusement terminé la guerre, en obtenant les conditions les plus avantageuses que lui-même leur avoit suggérées; le priant de se vouloir joindre à eux pour faire jouir les provinces d'une paix générale. Le prince répondit aux états, en les félicitant sur la paix qu'ils venoient de faire, à laquelle il s'intéressoit beaucoup et ne désiroit que d'y entrer, mais qu'il lui sembloit qu'on l'avoit trop précipitée, et qu'elle étoit mal assurée en plusieurs articles qu'il citoit, où il auroit fallu user de plus de précautions en se réconciliant avec un ennemi tel que le roi d'Espagne; protestant au reste de toute sa bonne volonté pour rectifier ces omissions.

Don Jean lui-même après lui écrivit de Bruxelles, et n'oublia rien qui pût flatter et satisfaire ce prince

sur ses intérêts et ses prétentions. Le duc d'Arschot, le baron de Hierges, les seigneurs de Fresin, Willerval, les docteurs Leoninus et André Gaill, allèrent à Berg-op-Zoom, de la part de son altesse, et tâchèrent de l'ébranler à force d'argumens et de promesses. Il répondoit toujours dans des termes obligeans sur sa disposition à la paix, mais que les provinces auxquelles il étoit plus étroitement obligé qu'aux autres, demandoient plus d'assurance, tantôt au regard des châteaux et des forteresses à demi-éboulés et ruinés, qu'il faudroit mettre en état pour leur tenir lieu de places de sûreté, tantôt sur l'avantage de leur commerce. Il parloit aussi de l'indemnisation de lui et du comte de Buren son fils. Il tourna ses argumens de tant de façons, qu'on put reconnoître qu'il avoit pris son parti à n'en point revenir; et en effet, il n'y étoit nullement disposé en ce temps-là.

Instruit à fond, et connoissant les êtres jusqu'aux minuties, il prévoyoit que cette paix ne seroit pas si perpétuelle que l'édit, par son titre, le promettoit; que les troubles recommenceroient peut-être avec plus d'éclat qu'auparavant, et qu'on auroit encore besoin de lui et de son assistance.

Les choses allèrent plus vite à la rupture qu'il ne pensoit lui-même. Dès le séjour de don Jean à Louvain, il y eut des mécontens. Ce prince forma sa maison et tenoit un grand état. Plusieurs des cavaliers du pays demandoient les premières places pour eux ou leurs enfans; son altesse en employa quelques-uns à son choix, mais ne voulut pas s'assujettir à laisser

composer tout son domestique par les Flamands, qui y vouloient placer chacun son ami. Voilà un premier sujet de murmure pour bien des gens.

Ce prince avoit encore apporté par lettres de crédit en France ou en Allemagne beaucoup d'argent comptant, dont il se servit au besoin. Quand après la conclusion, les états entreprirent de payer les troupes qu'on renvoyoit, les unes promptement, les autres à termes, et l'argent n'étant pas prêt en entier, son altesse, en ces premiers paiemens, leur prêta des sommes considérables; on a dit jusqu'à 200,000 florins.

On l'a observé avant moi : toutes les actions de l'Espagne pendant ce règne, principalement à l'égard des troubles des Pays-Bas, étoient caractérisées d'une indolence, et comme d'une fatalité à ne jamais venir à temps. Les mesures bien concertées, et les remèdes les plus efficaces devenoient inutiles parce qu'ils arrivoient trop tard. On a vu sous le gouvernement de la duchesse de Parme comme il en étoit de ces résolutions équivoques, sous le duc d'Albe, du retour des exilés et du dixième denier. Encore en cette occasion, si une partie de l'argent que don Jean avoit entre les mains et qu'il répandit abondamment, eût été remise à don Louis de Requesens à son entrée au gouvernement, le soulèvement des Espagnols ne seroit point arrivé, et il étoit en état de conquérir et de pacifier les choses avec douceur, et à moins de désordres et de frais.

Après cette réflexion générale, revenons au temps dont il s'agit. L'évacuation des Pays-Bas, par le dé-

part des troupes espagnoles et étrangères, n'en imposa pas si bien par les apparences qu'on n'y trouvât à redire. J'ai dit ci-dessus que le gros se rendit en Italie; mais bien des gens assuroient qu'il s'en trouvoit une quantité de cachés dans les forêts du Luxembourg, de la Lorraine et des environs; que ceux qui défiloient en Bourgogne, étoient entrés au service de la ligue en France, pour revenir quand on voudroit, et que de quelques autres, il en restoit un nombre au pays, sous prétexte d'attendre leur dernier paiement. Semblables bruits étoient divulgués et fomentés parmi le peuple qui se croyoit trahi. Il y eut à Bruxelles, pendant une fête qu'on donnoit à son altesse, une fausse alarme subite qui fit prendre les armes à toute la ville sans savoir pourquoi, et qui fut assoupie presque aussitôt, vraisemblablement par ceux qui l'avoient excitée. Pareils remuemens s'excitèrent encore sans sujet et sans suite, mais on les regardoit comme des signaux et des avant-coureurs des troubles prêts à renaître.

Don Jean, très-mécontent des bruits faux et véritables qui couroient, ne pouvoit songer sans chagrin à tout ce qui s'étoit passé pendant la négociation de cette paix qu'il voyoit si chancelante. Il se rappeloit toutes les complaisances et les ménagemens auxquels il s'étoit plié pour en venir à bout, et combien peu on y avoit répondu, par des hauteurs déplacées et des propositions extravagantes qui duroient encore. Il se trouvoit presque seul au milieu de ces gens qui vouloient gouverner sa personne, comme les états du roi, son

frère; sans une place ou une retraite, et par-tout comme d'emprunt. On eut soin de lui faire parvenir de sinistres avis, comme si on vouloit surprendre ses gens et attenter sur sa personne ou sa liberté.

Ce prince, sensiblement touché de tous ces ombrages, et dégoûté d'un gouvernement dont il avoit à peine le nom, résolut de s'emparer de quelque place d'où il donneroit ses ordres, et où sa personne seroit en sûreté. Cette résolution fut communiquée à très-peu de personnes, et pour la mieux masquer, don Jean alla à Malines, par manière de promenade, pour congédier quelque reste d'officiers et de troupes allemandes, en les faisant payer; mais on soupçonna dès-lors, et il parut depuis qu'il n'y étoit allé que pour les retenir à son service.

Ce premier voyage se fit dès le 5 juin, un mois après son arrivée à Bruxelles. Depuis, ce prince en fit d'autres du côté du Brabant-Wallon, et se trouva le mois suivant vers Namur, où il fit venir toute sa cour, sous prétexte d'y recevoir somptueusement la reine Marguerite de Navarre, sœur du roi de France, qui alloit aux eaux de Spa, et qu'il reçut et traita avec beaucoup de magnificence. Il la conduisit de là jusqu'aux frontières.

En revenant, le lendemain 24 juillet, il passa sur les glacis du château de Namur, en loua la belle situation, et témoigna quelque curiosité d'y vouloir entrer.

Le gouvernement de Namur et du château étoit depuis long-temps comme en apanage au comte de

Barlaimont; en son absence, ses fils y étoient, qui le tenoient au nom des états. Ils firent politesse au prince et le prièrent d'y entrer; ce qu'il fit avec toute sa suite, et après en avoir examiné les ouvrages, il déclara qu'il retiendroit ce château au nom du roi, qu'il avoit fixé là sa résidence, d'où il feroit émaner ses ordres comme gouverneur-général des Pays-Bas. Il changea aussitôt la garnison, et y fit entrer quelques-unes de ses troupes qui étoient apostées.

L'on ne savoit au commencement que penser d'un pareil changement de théâtre, mais on ne tarda pas d'être éclairci, non-seulement de cette intelligence, mais de plusieurs autres, machinées en plusieurs endroits, pour livrer des places, et faire rentrer des troupes dans le pays. On a dit même que la reine de Navarre étoit du secret, et qu'elle lui avoit ménagé l'entrée de quelques places, sur les confins de la France, en Hainaut et en Artois. On découvrit alors plusieurs semblables menées, et la nouvelle se publioit qu'on avoit sondé et tâté à toutes les places, et que don Jean avoit dépensé de grosses sommes à ces intrigues. La suite fit voir bientôt qu'il n'avoit pas été également bien servi par-tout, pour son argent.

Le premier éclat de cette rupture fut d'abord suivi d'un déluge d'écrits. Don Jean écrivit de Namur aux états; ceux-ci répondirent. Des plaintes, des reproches de part et d'autre; des courriers sur courriers en Espagne; des apologies, des manifestes furent le prélude de cette nouvelle guerre. Au mois de septembre, les états eurent des avis certains qu'un corps d'Es-

pagnols revenoit et étoit arrivé à Mézières. Entre-temps on avoit vu que le château d'Anvers et Termonde étoient sur le point de se déclarer pour don Jean; les commandans de ces places et d'autres étant gagnés. On les prévint en temps, mais l'alarme se répandit dans tout le pays. On tint les portes fermées à Gand, et en d'autres villes; on levoit des troupes et de l'argent par-tout; on crioit, à haute voix, à la trahison, au parjure; on reprochoit aux Espagnols leur mauvaise foi, l'infraction de la paix avec toutes les invectives d'autrefois. Enfin, en répétant tous les motifs de la proscription générale contre les Espagnols, on déclara don Jean agresseur, ennemi du roi et de la patrie, et il fut ordonné de lui faire la guerre.

Les états des provinces avoient déjà envoyé au prince d'Orange leurs députés, pour l'inviter à venir à Bruxelles, afin de concerter avec lui les moyens de remettre le pays en paix et en liberté. Il y consentit tout d'abord, et se rendit par eau de Zélande à Anvers, où il débarqua le 18 septembre 1577. Les abbés de Villers, de Marolles, les seigneurs de Fresin, de Capres et autres députés des états-généraux vinrent l'y trouver, et le menèrent avec sa suite à Bruxelles, où il fit une entrée triomphale le 23 septembre suivant, avec les plus grands honneurs et parmi les acclamations d'une infinité de spectateurs et de peuple.

C'étoit le plus beau jour de sa vie. Il se souvenoit d'avoir grandement figuré dans cette ville, sous l'empereur Charles V, et encore après sous le roi régnant. Après

l'horrible désastre et le sort déplorable de ses amis, de ces belles provinces et ses propres disgraces, après avoir été fugitif, proscrit et poursuivi, cherchant vainement dans ce pays un asyle à main armée, il se voyoit alors amplement vengé de tous ces outrages, ses ennemis étoient chassés, et ces mêmes provinces imploroient sa protection et son assistance.

Les états de Brabant l'élurent, le 22 octobre, *Ruward* de leur province; c'étoit une charge extraordinaire et supérieure, dont on trouve encore des exemples, comme aussi en Flandre, mais rares. C'est une sorte de régence et de protectorat, sur-tout dans les grandes révolutions et les interrègnes; on l'a mis en comparaison avec la dictature romaine.

Le prince, sans s'éblouir de tous ces titres et honneurs, continuoit de conférer et de travailler avec les états à leur plan commun. Il savoit très-bien que les premiers seigneurs, quoiqu'indignés contre l'Espagne, lui portoient une grande envie, et qu'il ne lui convènoit point de s'y fier entièrement.

Effectivement ce fut alors que quelques-uns tramèrent sourdement le projet d'abaisser son pouvoir, et que l'archiduc Mathias vint aux Pays-Bas.

Je me contenterai d'en marquer l'époque; ce sujet sera traité au livre suivant, ainsi que quelques autres événemens; et je finirai l'histoire de don Jean, qui la finit lui-même par sa mort, bientôt après.

Dès le mois d'août 1577, les états-généraux avoient résolu de démolir les châteaux d'Anvers et de Gand,

du côté de la ville. La démolition fut commencée avec cérémonie, et devint à la mode; les femmes, les enfans se mirent à l'ouvrage; les dames de qualité y travailloient par manière de passe-temps, et pour encourager les autres. Un détachement de bourgeois de Gand alla avec appareil, tambour battant et enseignes déployées, travailler à la démolition du château d'Anvers; et les bourgeois d'Anvers vinrent à leur tour raser les ouvrages du château de Gand. On oublia la misère publique en cette occasion, pour se régaler réciproquement par de grandes fêtes bourgeoises. Ce fut alors que la joie fut redoublée à Anvers, par une trouvaille de saison; on découvrit et l'on tira de quelque souterrain du château la statue du duc d'Albe, que le commandeur don Louis avoit fait abattre. Elle fut traînée par les rues, couverte d'ordures, insultée, et servit un jour entier de jouet au peuple, après quoi brisée en mille pièces, on la donna à l'artillerie pour la refondre.

Les autres villes qui se trouvoient incommodées par des citadelles, des forts et des châteaux, n'attendirent point l'ordre pour suivre l'exemple de Gand et d'Anvers. La citadelle de Groeningue étoit déjà rasée, mais ceux d'Utrecht, de Lille et de Valenciennes se mirent à l'œuvre, pour démolir les leurs.

Entre-temps, don Jean d'Autriche se tenoit fixement au château de Namur, où l'on ne cessa point de négocier pour en venir à un accommodement et pour prévenir la guerre, qui menaçoit d'éclater. Celui qui y fut employé, et qui se distingua par nombre de voyages

et de démarches pour faire réussir cet accommodement, étoit Gaspar Schetz, seigneur de Grobbendonck, trésorier général, ou chef des finances en ce temps-là.

J'ai lu et examiné un écrit de sa façon qui m'a été confié de bonne main; il est intitulé : *Mémoire et Recueil*, et contient un rapport exact et très-circonstancié de tout ce qui s'est passé entre le prince et les états-généraux, jusqu'au moindre discours touchant cet accommodement.

Il dit qu'ayant ordre de son altesse, à cause de sa charge, de se rendre à Namur lorsque le prince s'y rendit pour recevoir la reine de Navarre, avant d'y aller il prit congé de quelques-uns des états, qui témoignoient souhaiter le prompt retour de son altesse; qu'à Namur il trouva le prince qui lui fit des plaintes amères sur les manques de respect et la conduite offensante des états; que l'ayant apaisé un peu et disposé à l'éclaircissement, son altesse lui fit remettre un mémoire de cinq ou six articles, qui contenoit ses griefs; lui ordonnant de le porter à Bruxelles, d'en exiger des réponses cathégoriques, et de revenir à un jour marqué. Qu'arrivant ce jour-là, il trouva du changement, et le prince déjà retiré au château, dont il s'étoit saisi; qu'il prit la liberté de lui exposer l'inconséquence de cette nouveauté; que son altesse se plaignoit beaucoup de l'infraction des états, par la démolition des forteresses et des châteaux à l'insu du roi, et sans ses ordres.

Ensuite il dit comment les conférences renouées,

la négociation devint publique et comme les évêques de Bruges et d'Ypres lui furent adjoints à son retour à Namur. Le conseiller d'Assonville y fut envoyé au même dessein; quelqu'un des ministres de l'empereur y alla aussi, et enfin monseigneur Sega, nonce du pape.

M. de Grobbendonck explique les conditions sur lesquelles on étoit d'accord, jusqu'à deux ou trois reprises. Mais, de part ou d'autre, on en proposoit toujours de nouvelles, qu'il falloit applanir. Quand don Jean apprit l'arrivée du prince d'Orange à Anvers et à Bruxelles, il voulut tout rompre pour ne point traiter (disoit-il) avec cet ennemi de la religion et du roi. Il consentit pourtant que la négociation fût reprise, et le prince en délibéra avec les états, à Bruxelles. A la fin on voulut comprendre nommément dans le traité la reine Elisabeth d'Angleterre; on proposa de fixer un terme pour relâcher le comte de Buren, que le manuscrit nomme deux ou trois fois comte de Gurtz, fils du prince d'Orange (je crois que c'est une erreur du copiste). Telles et semblables propositions firent avorter tout accommodement. Le seigneur de Grobbendonck voyant tout espoir évanoui, s'excusa de retourner à Namur, et dit que la négociation se rompit. Il ne le dit pas expressément, ni en détail ni pourquoi, mais il est facile de le comprendre par son mémoire, et par toutes bonnes raisons elle devoit échouer. En premier lieu trop de monde s'en mêloit; le nombre des négociateurs se multiplia; c'étoit multiplier les difficultés, que de vouloir entrer dans tant de sentimens divers.

Il y eut peu de sincérité de part et d'autre; don Jean même, prince jeune et vaillant, piqué d'ailleurs et qui vouloit se venger, penchoit pour la guerre, d'autant plus qu'il recevoit souvent des lettres d'Espagne, qui le flattoient et lui promettoient des secours à merveille.

Une troisième raison étoit l'arrivée du prince d'Orange, et l'ascendant qu'il avoit pris sur les affaires d'état de toutes les provinces. Son antipathie décidée étoit trop connue, pour qu'on pût espérer de voir conclure, en sa présence, un accommodement avec l'Espagne.

Toute négociation rompue, le théâtre de la guerre s'ouvrit de nouveau. Les troupes s'assemblèrent et les armées se mirent en campagne. Celle de don Jean fut au commencement très-foible, mais elle se renforça en si peu de temps, qu'il étoit visible que ces renforts étoient à la main ou fort avancés en marche avant la rupture. Les troupes allemandes qui avoient été retenues sous différens prétextes, quelques Espagnols qui n'avoient disparu que pour un temps, reparurent bien vite; ces autres troupes qui avoient été comme en dépôt au service de la ligue, quittèrent le masque et rentrèrent aux Pays-Bas.

Don Alexandre Farnèse, prince de Parme, qui vint servir sous son oncle, se rendit au pays en poste; un grand corps d'armée vint avec lui, dont une partie l'avoit devancé, l'autre le suivoit de près; c'étoit ce corps sorti des Pays-Bas en vertu de l'édit perpétuel et qu'on avoit relégué, comme il est dit ci-devant,

vers les extrémités du Milanez et les montagnes de Gênes; il étoit fort diminué et presque fondu; mais on eut soin de le remettre sur pied, d'y établir quelques nouveaux officiers, de le recruter par d'autres Espagnols qui étoient dans le Milanez, et d'y joindre quelques troupes italiennes; tout cela venu en grande diligence et uni avec ceux qui y étoient, donnoit en moins de trois mois et avant la fin de l'année une armée de 20,000 hommes à don Jean; armée bien respectable en ce temps-là.

L'armée des états étoit à peu près de la même force ou même un peu plus forte, sur-tout en cavalerie. Elle étoit commandée par Antoine de Goignies, seigneur de Vendegies, gentilhomme du Hainaut, qui avoit fait son apprentissage sous l'empereur Charles V, et s'étoit trouvé à la bataille de St. Quentin. Il y avoit dans cette armée beaucoup de nouvelles levées.

Les deux armées se trouvoient à peu de distance l'une de l'autre dans le Namurois, durant le mois de janvier 1578.

Les hostilités étoient commencées, et don Jean les avoit fait précéder par une déclaration de guerre en forme, le 25 de ce mois, à laquelle les états en avoient opposé une autre. Comme l'armée de ce prince s'étoit grossie plus insensiblement et avec moins de bruit, les états crurent toujours la leur supérieure, et le premier projet étoit d'attaquer don Jean sous Namur, ou Namur même. Peut-être auroient-ils mieux fait de ne point donner tant de temps à leur ennemi. Ils reprirent ce projet et marchèrent vers Namur; mais don

Jean vint à leur rencontre, en bataille rangée, à Gembloux, où il y eut un sanglant combat le 31 janvier 1578.

Après une rude attaque, la cavalerie espagnole, quoique moins nombreuse, défit celle des états dans un défilé, où n'ayant pu se rallier, ni couvrir son infanterie, celle-ci fut attaquée et défaite à son tour avec grosse perte; la déroute fut complète, le général de Goignies fait prisonnier, avec un grand nombre d'autres, beaucoup de tués, l'artillerie et le bagage perdus.

Le gain de cette bataille mit la consternation dans le pays; on craignoit pour Bruxelles. Le prince d'Orange et le conseil-d'état avec les états se retirèrent à Anvers; mais don Jean tourna de l'autre côté et prit Gembloux, Louvain, Tirlemont, Bovines, Sichem, Diest, Jodoigne, Nivelles et autres places, quelques-unes par siége formel, les autres d'emblée et par accord.

Pendant qu'il faisoit ces conquêtes au moyen de différens détachemens, en quoi se passa toute la campagne, son camp principal étoit non loin de Namur, et il marcha à Bougy, sur l'avis que le comte de Bossut menaçoit Nivelles.

Don Jean, dans l'intention de s'y rendre, fut arrêté à une lieue de là dans un village, par une fièvre ardente et pestilentielle, qui le prit subitement à la mi-septembre. On recourut d'abord aux médecins et aux remèdes, et le sixième jour après, ses gardes le portèrent dans une litière sur leurs épaules, au camp de

Bougy. Il y fit son testament, il recommanda ses domestiques au roi, et lui demanda que son corps fût transporté en Espagne et eût sa sépulture au panthéon de l'escurial; ce qui fut exécuté dans la suite. Il nomma aussi, par provision et sous l'agréation du roi, pour gouverneur-général, don Alexandre Farnèse, prince de Parme et Plaisance, son neveu.

Cette maladie mortelle l'emporta après une quinzaine de jours. Le prince décéda le 1er octobre 1578, dans la trente-troisième année de son âge.

C'étoit un prince magnanime, doué de grandes vertus, qui fut sincèrement regretté de l'armée et de ceux qui connoissoient son mérite.

Sur le genre de sa maladie il y eut différentes opinions; les mémoires contemporains de nos Flamands disent franchement qu'il mourut de la peste; les autres, comme les Espagnols, d'une fièvre maligne ou du pourpre.

L'un et l'autre de ces maux étoient assez dangereux et accablans pour le mettre au tombeau, sans qu'on cherche pour cela des causes étrangères; cependant le bruit courut dans le monde qu'il avoit été empoisonné. On lui trouva, se disoit-on, les entrailles toutes noires et les poulmons si desséchés qu'au toucher ils tomboient en poudre. On fit des gloses à l'infini sur ces indices, en supposant la vérité du fait.

En Espagne on voulut le croire. Herrera en parle modestement: *acabo su vida* (dit-il) *con gran sospecha de veneno*. Cabrera raconte la circonstance des entrailles noires presque brûlées, sans imputer sa mort

à personne, mais le vulgaire publioit qu'on l'avoit empoisonné en Flandre.

Les Flamands, au contraire, prétendoient que le poison lui avoit été envoyé d'Espagne : que le roi en avoit conçu une jalousie extrême par la découverte des intrigues secrètes du prince don Jean avec la reine Elisabeth d'Angleterre, pour l'épouser, se rendre maître des Pays-Bas, et les lui porter en mariage. L'on nommoit entre les envoyés des états-généraux à Londres, un d'eux qui travailloit à cette commission délicate.

Il falloit bien qu'on en raisonnât de cette façon, puisque le cardinal Bentivoglio en fait mention, disant qu'on attribuoit au prince l'ambitieux dessein *di governatore diventar principe della Fiandra é ch' a tal fine, con la regina d' Inghilterra, in particolare fosse disceso ad occulte pratiche di corrispondenza é passato piu occultamente ancora, à maneggi espressi di matrimonio.* Encore le même cardinal, dans un autre endroit dit, en parlant de sa mort : *é quindi nacque l'opinione disfusa allora, ch' egli mancasse di morte aintata piu tosto che naturale.*

Les Flamands citoient à ce propos un exemple tout récent ; que le secrétaire Escovédo, confident de don Jean, à qui il inspiroit ces projets superlatifs, fut mandé en Espagne pour affaire importante ; mais qu'à peine arrivé, il y fut assassiné secrètement par Antonio Perez, secrétaire-d'état, sur les ordres exprès du roi.

C'étoient les discours de ce temps-là, la perquisi-

tion ultérieure devint inutile, et tout fut couvert de silence quelque temps après la mort de don Jean.

Sa mort n'apporta aucun changement aux affaires des Pays-Bas. La guerre continua et les troubles augmentèrent encore depuis, comme il paroîtra dans la suite de cette histoire.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

